Edition de 5 H.

LE SOLEIL

Le plus grand quotidien publié à Québec et le deuxième quotidien français d'Amérique

Lisez les annonces de... LA COMPAGNIE PAQUET en pages 8 et 9

57e ANNEE—No 60 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 9 MARS 1938 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

AUTRE CRISE POLITIQUE EN FRANCE: CHAUTEMPS CHANCELLE

Les Socialistes refusent leur concours au ministre Chautemps qui se voit forcé de donner sa démission au président de la République.

M. HERRIOT

Paris, 9, (C.P.-Havas). — Le cabinet Chautemps, auquel les socialistes refusent les pouvoirs financiers extraordinaires qu'il demande, s'est réuni en toute hâte ce soir, et le bruit courait qu'il se préparait à démissionner. Après un conseil de quelques minutes les ministres se sont séparés pour une demi-heure, et M. Chautemps s'en est allé rencontrer M. Herriot, président de la Chambre, qui pourrait, dit-on, former un cabinet de concentration largement composé d'anciens premiers ministres.

Albert Serol, vice-président des socialistes, le parti le plus nombreux de la Chambre, présidait ce soir la chute immédiate du cabinet Chautemps. Au cours de l'après-midi son parti, réuni en caucus, avait décidé de ne pas accorder de pouvoirs extraordinaires au cabinet Chautemps tel que constitué. Les socialistes veulent un ministère présidé par un des leurs ou dans lequel, du moins, leur parti sera représenté. Serol dit que les communistes sont avec les socialistes dans leur refus de consentir les pouvoirs demandés.

Chautemps voudrait modifier la semaine de 40 heures et l'ajournement des pensions de vieillesse. Son cabinet est composé presque entièrement de radicaux-socialistes, qui sont le groupe de droite du gouvernement de Front populaire.

Tous les regards se portent actuellement sur M. Herriot, qui, depuis quelques années n'a pas pris part aux luttes politiques et serait, de ce fait, en mesure de présider un ministère de concentration.

Bills adoptés

Le comité des Bills privés, siégeant aujourd'hui, sous la présidence de M. J.-D. Bégin, député de Dorchester, a adopté trois bills dont celui amendant la charte de la cité de Drummondville. Ce dernier bill a été adopté avec plusieurs amendements. Les deux autres bills avaient trait à une institution russe et à un changement de nom.

RIBBENTROP INVITE CHEZ CHAMBERLAIN

L'ancien ambassadeur allemand à Londres est arrivé en Angleterre et sera reçu vendredi chez le premier ministre.

LA FRANCE

Londres, 9 (A.P.) — Résolu à ramener l'apaisement en Europe, M. Chamberlain vient d'inviter le ministre des affaires étrangères du Reich, Ribbentrop, à prendre le déjeuner avec lui vendredi. Ribbentrop ex-ambassadeur à Londres, est revenu aujourd'hui dans la capitale anglaise sous le prétexte de prendre congé définitivement, mais on savait déjà que sa visite servirait à des tractations diplomatiques. Hier soir une manifestation antinazie a eu lieu. Les manifestants portaient des écriteaux sur lesquels on pouvait lire: "Keep out Herr Ribbentrop." Ils paralysèrent la circulation dans Piccadilly Circus.

Un prompt accord anglo-allemand paraît dès maintenant plus difficile que l'accord anglo-italien. Trois gros obstacles, en effet, se présentent sur sa voie:

1—L'insistance de l'Allemagne sur son droit aux colonies, sans promesses de sa part en retour.

2—Le dessein qu'elle aurait d'exiger que la presse anglaise modifie son attitude à l'égard du régime nazi.

3—La décision, apparemment prise, de considérer l'action allemande en Europe centrale comme une affaire ne concernant que l'Allemagne.

ROME ET LONDRES

L'espoir d'un accord anglo-italien s'est affermi à la suite d'une concession de la France, qui vient de consentir au rétablissement du contrôle international sur sa frontière des Pyrénées aussitôt que les commissions spéciales envoyées en Espagne auront commencé le dénombrement des volontaires étrangers dans l'un et l'autre camps. Cette concession française donne satisfaction à l'Italie.

Comité réduit

Lennoxville, 9, (P.C.) — Le Dr W.-O. Rothney, professeur d'éducation à l'Université Bishop, a recommandé, aujourd'hui au comité enquêtant sur l'éducation protestante dans la province, que le comité protestant du conseil de l'instruction publique de Québec, soit réduit à 7 membres au lieu de 15.

Le Dr Rothney a dit qu'il serait préférable d'avoir un comité moins nombreux mais plus compétent pour étudier les questions concernant l'éducation protestante dans la province.

Il croit que le coût de l'éducation devrait être également réparti entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal, et que si la chose devient nécessaire, qu'une taxe soit imposée pour rencontrer le surcroit de dépenses.

Le bill Lacroix discuté devant le comité du service civil

Le bill présenté par M. Lacroix au sujet du bilinguisme dans le service civil est à l'étude — Des faits cités par MM. Boulanger, Lacroix et Fournier.

UN RAPPORT

Ottawa, 9, (P.C.) — Les employés civils fédéraux qui sont transférés d'une province à une autre devront passer un examen dans la langue parlée par la majorité de la population de la province où ils seront appelés si le bill présenté aujourd'hui par M. Wilfrid Lacroix (lib., Québec-Montmorency) au comité parlementaire du service civil est approuvé.

M. William Foran, secrétaire de la Commission du Service Civil, a déclaré devant le comité que tous les examens étaient actuellement passés dans les deux langues. Quand le service a besoin d'un employé parlant les deux langues, c'est au sous-ministre d'en décider et alors un employé bilingue est nommé au poste. Habituellement, ces employés bilingues sont des Canadiens français car les Anglo-canadiens ayant une connaissance suffisante de la langue française sont rares.

Les transferts d'employés d'autres provinces à la province de Québec sont attentivement surveillés, d'après M. Foran, afin que ces employés aient les qualifications voulues au point de vue de la langue française. M. Foran a ajouté qu'il ne connaissait aucun cas où des inspecteurs du ministère de l'Agriculture aient été dans l'impossibilité de parler le français quand ils sont venus dans la province de Québec.

M. Oscar Boulanger (lib. Bellechasse) a déclaré devant le Comité qu'il connait certains cas où des vétérinaires du ministère de l'Agriculture ont été envoyés dans des districts ruraux de la province de Québec alors qu'ils ne pouvaient pas parler un seul mot de français et qu'ils étaient par conséquent dans

(Suite à la page 14, 4e col.)

UNE GRANDE OFFENSIVE

Rome, 9. (C. P.-Havas). — On mande de Calamocha, Espagne, à l'agence Stefani que Franco a déclenché sa grande offensive sur le front aragonais, en direction de la Méditerranée. L'attaque s'est produite sur un front de 100 milles entre Téruel et Saragosse. Après une préparation d'artillerie, l'infanterie nationaliste est sortie de ses tranchées et s'est portée à l'attaque des positions gouvernementales opiniâtrement défendues. Calamocha, d'où le correspondant de Stefani a envoyé ce message, est tout près des lignes de feu.

Une héroique maman est victime de son courage

Madame E.-A. Jardine périt dans les flammes à Mégantic en voulant sauver deux enfants — Elle avait déjà sauvé la vie à une fillette.

JETEE DANS LA NEIGE

Mégantic, 9. (P. C.) — Une mère et deux de ses enfants ont péri aujourd'hui dans l'incendie de leur maison à McLeods' Crossing, à 50 milles à l'est de Sherbrooke. La mère, Mme E.-A. Jardine, a sacrifié sa vie en tentant de sauver deux de ses enfants après avoir jeté sa petite-fille Beth dans un banc de neige avoisinant la maison en flammes.

Après avoir mis sa petite-fille en sûreté, Madame Jardine est retournée dans la maison chercher le jeune Bobby, 5 ans, et Kenny âgé de 18 mois. Les trois cadavres ont été découverts dans les ruines après l'incendie. On croit que Mme Jardine a succombé à l'asphyxie avant d'atteindre la chambre où reposaient les enfants. Les voisins attirés par les flammes trouvèrent la petite fille sur le banc de neige et la transportèrent à une ferme voisine où on lui donna les soins requis. La petite fille ne paraissait pas avoir souffert du froid.

Fin du procès public des vingt-et-un accusés russes

Un autre audience à huis clos suivra le procès public — Une prière sert de pièce à conviction.

VAPEURS MORTELLES

Moscou, 9 (AP) — Une prière griffonnée sur le chiffon de papier enveloppant un croûton de pain sec a été présentée aujourd'hui comme nouvelle pièce à conviction contre l'un des 21 à Moscou. L'accusateur public Vishinsky dit que cette prière fut trouvée dans une poche secrète des habits de Rosengoltz, ancien commissaire au commerce extérieur, lors de son arrestation. Et il en donna lecture. Elle se lit comme suit:

"Puisse Dieu ressusciter et ses ennemis tomber sous les traits de ses fidèles serviteurs."

C'est sur cet incident et de nouvelles dépositions au sujet de 4 assassinats médicaux qu'a pris fin le procès en public des accusés. Une audience à huis clos doit venir ensuite.

Rosengoltz faiblit visiblement lorsque fut apportée cette preuve apparente de ses tendances religieuses. Son visage au teint sombre prit une expression d'effroi. Il expliqua que sa femme avait introduit cet objet dans sa poche un jour en disant que c'était un talisman de sa famille et que cela le protégerait contre tout danger.

"Je n'y fis pas attention, dit-il. Je le gardai trois mois sur moi, et ce n'est qu'après mon arrestation que j'appris la prière qui s'y trouvait".

Les experts médicaux appelés en témoignage par le tribunal ont été unanimes à déclarer que l'écrivain Gorky, son fils Maxime Pechkoff, et Menzhinsky, naguère chef de la police secrète, avaient souffert de traitements administrés par trois médecins éminents, aujourd'hui accusés de meurtre, et qu'une affection cardiaque de Valériane Kuibisheff, qui eut la direction du premier plan quinquennal, avait été criminellement négligée.

Des experts ont également découvert qu'une mixture produisant des vapeurs mortelles avait été répandue dans le cabinet de Nicolas Yezhoff, chef actuel de la police secrète, par son prédécesseur à cet emploi, l'accusé Genrikn Yagoda ; que ces vapeurs avaient nui à la santé de Yezhoff et auraient mis sa vie en danger, si le complot n'eût été découvert à temps.

Le service civil

Ottawa, 9. (P.C.) — Dans une lettre adressée aujourd'hui à M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, président du comité parlementaire en ce qui concerne le service civil, le Dr J.-H. Jacobs, de la réserve indienne de Caughnawaga, demande que la préférence soit accordée aux canadiens de sang indien, pour les positions dans le département des Affaires Indiennes.

Le Dr Jacobs est un indien pur sang et un gradué de l'école des arts et de médecine de l'Université McGill.

La radio

Ottawa, 9. (P.C.) — Nous apprenons aujourd'hui, que les directeurs, ainsi que le gérant général de la Canadian Broadcasting Corporation, seront appelés devant le comité spécial nommé par la Chambre des Communes, pour rendre compte des activités de leur compagnie.

M. Arthur-L. Beaubien, député libéral de Provencher, a été élu président de ce comité parlementaire.

PREFET

M. ALFRED-J. BLONDEAU, maire de Lorretteville, qui a été réélu aujourd'hui préfet du comté de Québec à une réunion des maires du comté tenue à Loretteville.

LE MAIRE BORNE VEUT FORMER UN COMITE SPECIAL

Une motion sera présentée au comité administratif cet après-midi pour inviter des échevins à former un comité pour étudier les causes prises contre la cité.

LE DEPOTOIR

Son Honneur le maire Borne veut collaborer avec les échevins dans l'administration de la ville, mais il veut aussi que ces derniers lui aident à régler les nombreuses questions pendantes qui lui ont été léguées par l'administration précédente.

C'est ainsi que cet après-midi, au comité administratif, une motion sera présentée pour inviter les échevins Emile Morin, C. R., Arthur Duval, N. P., et Ernest Drolet, avocat, à se former en comité spécial pour discuter avec Me J.-E. Chapleau, C. R., avocat de la cité, les diverses causes prises contre la cité, à propos du dépotoir, des inondations, etc., et soumettre ensuite au maire et au comité des projets de règlement.

Cette manière de procéder sauvera énormément de temps dans les délibérations du comité qui n'aura qu'à adopter les recommandations des échevins qui sont les plus aptes à discuter des affaires légales. Si on procède de la même façon dans les autres domaines, l'administration de la cité s'en trouvera considérablement accélérée.

Dramatique incendie

Deepdale, Man., 9. (P.C.) — Trois personnes ont perdu la vie, à bonne heure ce matin, dans un dramatique incendie qui détruisit la résidence de M. S.-T. Argent, maître de poste. Deepdale est situé à 240 milles au nord-ouest de Winnipeg.

Les Castors Junior

M. Albert Racette, vice-président de la Québec Amateur Hockey Association, nous informe que l'imbroglio des Castors Jnr sera résolu à la satisfaction de Québec.

L'enquête des Comptes Publics:

Un témoin du gouvernement nommé à la C. des Tramways

M. Elzéar Paul, ancien comptable de la maison Paul et Daigle, fait enquête pour le gouvernement après avoir été nommé à la Commission des Tramways par M. Savoy, un ami de M. Duplessis — M. Bouchard obtient ces renseignements.

M. C. LANCTOT DEMAIN

L'enquête des comptes publics a repris aujourd'hui sous la présidence de M. Alexandre Taché, député de Hull. Comme aux enquêtes précédentes, c'est l'hon. Maurice Duplessis qui interroge les témoins. On a commencé aujourd'hui à scruter les affaires de la maison Daigle et Paul, marchands de bois, avec le gouvernement.

Au début M. Duplessis a fait employer les mêmes sténographes que l'an dernier, MM. Hould et Casgrain.

M. Duplessis annonce ensuite qu'il interrogera aujourd'hui MM. Paul et Ferron, comptables, et qu'il dira plus tard qui il veut entendre.

M. Elzéar Paul, comptable, est ensuite interrogé.

M. Paul déclare qu'il a été comptable depuis 14 ans de la maison Daigle et Paul.

—Vous êtes au courant qu'on s'est fait payer pour de la marchandise non livrée ?

—Oui. En octobre 1934, un chèque de $20,000 a été envoyé à la compagnie pour de la marchandise non livrée. Il n'a pas été encaissé tout de suite. Ce chèque a été déposé dans une autre banque pour dépister les recherches.

M. Duplessis :—Ainsi un chèque a été livré pour de la marchandise non livrée ?

—Oui.

—M. Armand Daigle est membre de la maison Daigle et Paul ?

—Il est le président.

—Et il est dans d'autres compagnies ?

—Oui. La Daigle Lumber, la Canadian Patchwood, et d'autres.

—Il a été président du Club de Réforme ?

—Oui. Pendant deux termes.

—C'était le quartier-général de l'organisation de M. Taschereau ?

M. Léon Casgrain :—Qu'est-ce que cela à à faire avec l'enquête ?

M. Duplessis :—Avez-vous honte de votre club ?

M. Casgrain :—On n'en a pas honte.

M. Duplessis :—M. Daigle était un chef important du parti de M. Taschereau ?

—Oui.

— Des livres de la maison Daigle et Paul ont été produits à l'enquête?

— Oui.

— Vous avez examiné les livres ?

— Oui, avec M. Henri Ferron.

— Et avez-vous constaté quelque chose d'anormal ?

— Bien des choses irrégulières. Des factures étaient doublées, en résumé pour voler la province et ne pas payer d'impôts.

— La maison Daigle & Paul est assujetti comme les autres à la taxe sur les profits ?

— Oui.

— Et elle doublait des factures ?

— Oui. Pour diminuer ses profits, faire croire que ses bénéfices étaient moindres et payer moins d'impôts.

— Et M. Daigle était organisateur de M. Taschereau ?

— Oui.

— Tous les livres ont été produits ?

— Pas tous. Il en manque.

— Comment ? Contrairement aux ordres du comité la maison Daigle & Paul n'a pas produit tous les livres demandés ?

Non. Il manque le Grand Livre, le livre de caisse, le journal d'achat, des bons de caisses, des pièces justificatives.

— Malgré ça avez-vous trouvé quelque chose ? ?

— A partir de 1928 on a trouvé 17,000 factures doublées, des taxes impayées, des profits diminués.

— Et cela, souvent, pour ne pas payer l'impôt sur le revenu et la taxe sur les profits ? ?

— Absolument.

— On appelle ça voler ?

— Absolument.

— Continuez.

— En résumé, au lieu des bénéfices de $900 annoncés par la compagnie dans ses livres, les bénéfices réels étaient souvent de $40,000 à $70,000.

— Les profits n'étaient pas seulement de $800 ?

— Non.

— Et au lieu de payer des taxes sur $800 on aurait dû en payer sur $40,000 ou $70,000 ?

— Oui.

— Qu'est-ce que vous avez constaté de plus ?

—Nous avons constaté qu'en 1936, l'organisation électorale a reçu des chèques de la maison Daigle et Paul, et que ça a été chargé dans les livres de la compagnie.

—Vous voulez dire l'organisation de M. Taschereau ?

—Absolument. C'est M. Daigle lui-même qui faisait parvenir les chèques. Je me rappelle qu'une fois il était à Québec et on lui a envoyé deux fois $1,000. Je m'en souviens qu'il a fallu payer $1.45 d'échange.

—Ca, c'est même M. Daigle de la maison Daigle et Paul ?

—Oui. Ses compagnies échangeaient des factures doublées et des chèques d'accommodation. Les compagnies faisaient plus de bénéfice en ayant l'air d'en faire moins.

—On appelle ça frauder ?

—Absolument.

—Il n'y a pas d'autre qualificatif ?

—Non.

—Qu'avez-vous trouvé de plus ?

—Des endossements forgés. J'ai constaté que plusieurs fois des chèques ont été donnés, et l'endossement était de la même écriture que celui qui avait signé le chèque, le secrétaire de la compagnie.

—Comment ça ?

—Il y avait des chèques pour des dettes fictives, et des endossements forgés.

—Belle compagnie ?

—Ils avaient la conscience large. Il y a aussi la question des bardeaux.

—Quels bardeaux ? Ceux qui ont été vendus à la Colonisation du temps de M. Vautrin ?

—Absolument. Il y en a eu 18,000,000. Et le gouvernement a payé ... n'aurait pas dû payer. La qualité n'était pas telle que la commande. Les bardeaux devaient être livrés F.O.B. et ne l'étaient pas.

—C'est sous le gouvernement Taschereau, tout ça ?

—Oui. Il y a eu 9,000 bardeaux qui devaient être chargés $1.65 le mille, et la compagnie devait payer le fret. C'était $1.65 en autant que la compagnie payait le fret. Mais on s'est aperçu que ça serait un peu cher et on a changé et chargé $1.85 pour faire payer le fret par le gouvernement. Ca faisait un total d'environ $4,000 de plus.

—Et pendant ce temps les colons crevaient de faim ?

—Absolument.

Le témoin ajoute que la maison Daigle et Paul livrait au ministère de la Colonisation Vautrin, du bardeau de qualité inférieure au lieu du bardeau de la qualité commandée par le ministère, et chargeait au département le prix de la qualité supérieure, plus une surcharge pour le transport, alors que le département payait le coût du transport.

Pour dissimuler la fraude, dit le témoin, on enlevait la couche de bardeaux qui portait les indications de qualité et on étampait les indications portant que c'était de qualité supérieure.

M. Duplessis. — Ainsi donc, non seulement on livrait du bardeau de qualité inférieure à celle qui était commandée par le département de la Colonisation, non seulement on chargeait au département le prix de la qualité supérieure, mais on ajoutait à tout cela une surcharge pour le transport, alors que c'était le département de la Colonisation qui payait le transport et non la maison Daigle et Paul?

M. Paul.—Oui.

M. Duplessis.—Et on s'était fait fabriquer une étampe pour marquer les paquets de bardeaux de fausses marques de qualité?

M. Paul.—Oui.

M. Duplessis.—Avez-vous constaté que sous l'administration de MM. Taschereau et Vautrin les bardeaux en question étaient achetés par la maison Daigle et Paul, à un prix plus bas que le prix ordinaire et vendu à la province à un prix plus haut que la province aurait payé si elle avait acheté directement?

M. Paul.— Le gouvernement aurait pu acheter directement des fabricants sans passer par Daigle et Paul qui n'étaient qu'intermédiaires, et payer à meilleur marché. Le gouvernement aurait aussi sauvé de l'argent sur les frais de transport, en achetant suivant les régions. En achetant par Daigle et Paul, le gouvernement payait plus cher pour le produit et plus cher pour le transport.

Le témoin déclare ensuite qu'à la compagnie Daigle et Paul, on subdivisait les salaires, de façon à les faire entrer dans les livres comme dépenses. C'était autant de diminué sur les profits et donc sur les taxes à payer.

M. Paul.— Dans les quatre années pour lesquelles nous avons fait l'examen, nous avons constaté que le gouvernement fédéral a perdu $25,000 qu'il aurait dû recevoir.

M. Duplessis. — Si je comprends bien, M. Daigle, président de la compagnie, a été président du club de Réforme de Montréal, pendant deux termes.

M. Paul. — Oui. De plus chaque année, M. Daigle se payait un voyage en Floride, au coût de $2,500 et cette somme était chargée aux dépenses de la compagnie.

M. Duplessis: —Ainsi la compagnie évitait de payer des taxes au fédéral et au provincial, sur cette somme?

M. Paul. — Oui. M. Daigle avait son compte soutiré de $15,000 et quand venait le temps de faire le bilan annuel, il remettait son chèque à la caisse. On encaissait le montant, mais le bilan déposé, M.

(Suite à la page 11 1ère col.)

DEMISSION EN HONGRIE

Budapest, 9. (A. P.) — Le cabinet hongrois, à la tête duquel était Koloman Daranyi, a démissionné ce soir après 17 mois de pouvoir. L'amiral Horthy, régent du Royaume, en acceptant la démission du cabinet a invité Daranyi à en constituer un nouveau, et les ministres démissionnaires à rester en fonctions jusqu'à ce que le futur cabinet soit formé. La démission du ministère a suivi un débat au Parlement sur l'affectation de la plus grande partie d'un emprunt intérieur de $200 millions au réarmement.

L'Angleterre n'a pas fait d'espionnage en Soviétie

Le premier ministre déclare à la Chambre des Communes que son pays n'est pas coupable d'actes d'espionnage vrais ou supposés.

DEPOSITIONS FAUSSES

Londres, 9. (A.P.) — La Chambre des Communes a applaudi cet après-midi à la déclaration de M. Chamberlain que l'Angleterre n'avait été pour rien dans les actes d'espionnage vrais ou supposés qui ont motivé le procès de Moscou.

"Le gouvernement de Sa Majesté, dit-il en réponse aux questions qui lui étaient posées, ne s'est rendu coupable d'aucune violation d'engagement envers le gouvernement soviétique..." Les dépositions faites au procès, où sont nommés des sujets britanniques, n'ont absolument rien de vrai. Aucun de ces derniers n'a été chargé de travailler pour l'Intelligence Service ou de s'engager dans une action subversive quelconque au détriment de l'Union soviétique."

Le premier ministre refusa de répondre à la question par laquelle Ernest Thurtle, travailliste, lui demandait de déclarer catégoriquement qu'aucun agent de l'Intelligence Service ne se trouvait en Russie.

Le chancelier autrichien veut consulter son peuple

REELU

M. JOSEPH LEGARE qui a été réélu président du Syndicat catholique des Maitres-barbiers et Coiffeurs de Québec à l'élection tenue hier soir.

Un plébiscite national dans toute l'Autriche sur la question de l'indépendance autrichienne aura lieu le 15 mars, annonce le chancelier.

LE CABINET

Innsbruck Autriche, 9. (A.P.) — Le chancelier Kurt von Schuschnigg a annoncé ce soir, pour le 15 mars courant, un plébiscite national dans toute l'Autriche sur la question de l'indépendance autrichienne.

On sait que le chancelier envisageait ce plébiscite depuis sa rencontre avec Hitler le mois dernier, et qu'il sentait que le plus tôt serait le mieux, les nazis ayant déjà un pied dans la place et s'efforçant par tous les moyens à élargir leurs positions.

Il poursuit ses efforts pour rallier à son gouvernement les socialistes, écrasés par Dollfuss il y a 4 ans. De leur côté les nazis accroissent leurs exigences. Ils ont déjà rejeté une offre de 35 p.c. des positions dans le cabinet et exigent 50 p.c. proportion jugée excessive par Schuschnigg. Seyss-Inquart, leur principal représentant dans le cabinet fait campagne en Carinthie, où les nazis sont en force.

Dans le plébiscite qui s'annonce les Autrichiens seront invités à déclare s'ils sont satisfaits du programme d'indépendance énoncé par le chancelier Schuschnigg.

DES DIGUES SONT DYNAMITEES EN CHINE CENTRALE

Les Chinois cherchent à inonder la région s'étendant au sud du fleuve Jaune afin d'arrêter l'invasion japonaise par tous les moyens à leurs dispositions.

TANKS ENLISES

Shanghai, 9.—(A.P.)—En faisant sauter des digues les Chinois espèrent enrayer la marche de l'armée japonaise dans le vaste et fertile pays qui s'étend au sud du fleuve Jaune. Ils ont employé cette nouvelle tactique contre la troupe japonaise, accompagnée de 20 tanks, qui venait de franchir le fleuve 25 milles à l'ouest de la jonction ferroviaire de Tchengtchéou, dans le Honan. L'irruption des eaux, d'après le rapport chinois, noya plusieurs soldats nippons et inutilisa leurs chars d'assaut.

Dans le Shantoung, le Shansi, le Shensi, le Honan et la province d'Anhoui, toutes provinces au nord et à l'ouest de Nankin, les Chinois se livrent à une guérilla de tous les instants pour harceler les Japonais sur leurs lignes de communications.

Des avions japonais ont fait pleuvoir des bombes sur Tatoung, en amont de Wouhou sur le Yangtzé, en dépit d'une tempête de neige ; 19 avions ont incursionné sur Sian, ancienne capitale de la Chine dans le Shensi ; les faubourgs de Tchengtchéou ont été bombardés eux aussi, et il se peut que 2 missionnaires étrangers aient été tués. Une mission catholique aurait été atteinte par les bombes.

Photographie aérienne

Ottawa, 9. (P.C.) — Le ministère de la Défense Nationale a annoncé aujourd'hui que la Force Aérienne Royale du Canada avait pratiquement terminé les préparatifs pour les opérations photographiques qu'elle doit entreprendre au cours de la prochaine saison.

Dix avions, dont deux pour Québec, serviront à ces opérations.

Joute mouvementée

Montréal 9 (PC) — M. Larochelle, du club Sherbrooke, de la ligue Provinciale de hockey, est sous le coup d'une suspension pour une joute parce qu'il a lancé son bâton à la tête de l'arbitre Larry Carroll, hier soir, lors de la partie entre les clubs Sherbrooke et Valleyfield. Carroll s'en est tiré sans dommage apparent.

Un autre joueur sherbrookois, Fernand Ranger, a été invité à faire des excuses à l'un des officiels de la ligue pour s'être servi d'un langage peu parlementaire à son endroit.

Cette joute éliminatoire, gagnée par Valleyfield au pointage de 5 à 3, fut l'une des plus rudes de la saison. Les arbitres distribuèrent 26 punitions, dont une pour mauvaise conduite à Larochelle. De nombreux combats singuliers éclatèrent dans l'assistance.

Protestations

Paris, 9. (C.P.-Havas) — Le rév. March Boegner, président de la Fédération protestante de France, a protesté auprès de l'ambassade d'Allemagne contre la relégation du rév. Martin Niemoller dans un camp de concentration. Le communiqué émis par la Fédération protestante dit que l'ambassadeur von Welczeck a été informé "du sentiment d'étroite solidarité spirituelle qui unit tous les protestants d'Europe devant ce qui leur paraît être un déni de justice à un pasteur dont la fidélité à la foi chrétienne est un exemple pour tous les croyants."

Epidémie de choléra

Hankow, Chine, 9. P.C.-Havas) — Une dépêche annonce qu'une sérieuse épidémie de choléra vient d'éclater dans la cité de Changteh, province d'Hunan, environ 200 milles au sud-ouest de Hankow. Cette ville est remplie de réfugiés.

UN COMITE A ACCEPTE 14 SUGGESTIONS

Le comité spécial de la chasse et de la Pêche siège aujourd'hui au Parlement et il est révélé que la plupart des suggestions qu'on lui a faites ont été acceptées.

L'HON. O. GAGNON

Le Comité de chasse et de pêche, qui avait été institué l'an dernier pour étudier certaines questions relatives à la protection du gibier et du poisson dans cette province, a repris son travail aujourd'hui. Il a tenu sa première séance sous la présidence de l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries.

Au début de la séance, M. Gagnon a annoncé que sur seize suggestions qui avaient été faites, lors de la dernière session, à ce comité, quatorze, au cours de l'année, ont été mises en pratique et ont donné pleine satisfaction. En conséquence, le comité a approuvé la mise en pratique de ces suggestions et on continuera, en conséquence, d'appliquer les règlements édictés à cet effet.

Incidemment, il fut question, ce midi, des privilèges des sauvages. Il fut décidé que désormais les sauvages seraient assujettis comme les blancs aux règlements de la chasse en ce qui regarde le castor. Le Dr Duguay, député de Lac-St-Jean, a même demandé que les sauvages soient, comme les blancs, forcés d'observer les règlements de la chasse en ce qui regarde la chasse aux autres gibiers et même à la pêche.

Au cours de la séance, M. Laurent Barré, député de Rouville, a demandé au comité de recommander l'établissement d'une zone de prohibition de la pêche en un certain endroit de la rivière Richelieu où, dans les environs d'une écluse s'assemblent en très grand nombre les poissons de toute nature.

A cette séance du comité assistaient, outre les députés qui en sont membres, M. L.-A. Richard, sous-ministre, et M. Charles Frémont, surintendant de la chasse et de la pêche.

AMENDE AUGMENTEE

Le comité a décidé de recommander un amendement à la loi de chasse et de pêche stipulant une forte augmentation de l'amende à imposer aux contempteurs de la loi. Il recommande de porter l'amende, qui est actuellement d'un dollar à $25.00 et à $1. par tête d'animal tué, c'est-à-dire que le minimum de l'amende sera de $25.00.

Le comité a aussi recommandé de présenter à un caucus des députés la suggestion d'une licence résidentielle pour toutes fins de pêche à

(Suite à la page 14, 5e col.)

TEMPERATURE

Vents frais de l'ouest; beau et peu de changement dans la température aujourd'hui et jeudi, suivi d'un vent de l'est avec neige probable.

NOUVELLES DE LÉVIS

Nos malades

Le capitaine Octave Fortin, de Bienville, qui a été sérieusement malade depuis quelques semaines à sa résidence, est maintenant en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Mlle Rose-Aimée Fournier, demeurant rue St-Laurent, à Lévis, a été transportée hier par l'ambulance de M. Maurice Gilbert, à la gare de Lévis, où elle a pris le train pour se rendre dans un hôpital de la Beauce.

Un appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés, vers 5 heures, hier après-midi, pour un feu de cheminée à la résidence de M. Dupuis, rue Fraser. Les dommages ont été pratiquement nuls.

Pas de séance du conseil de ville à Lévis cette semaine

Comme nous sommes dans la semaine des soirées sociales, les membres du conseil de ville de Lévis ne siégeront pas cette semaine. Il y aura deux séances du conseil mercredi prochain, le 9 mars, une séance spéciale, à 7 heures 30, pour l'examen et la correction de la liste électorale municipale. On prendra en considération les deux plaintes reçues, l'une d'un contribuable et l'autre du chef des estimateurs demandant de faire certaines corrections. Cette séance spéciale sera suivie de la séance régulière.

Le club "J. I. C." est champion de la ligue de hockey Notre-Dame de Lévis

Les deux clubs de hockey "J.I.C." et "J.O.C.", de la ligue Notre-Dame de Lévis, ont joué vendredi soir dernier leur seconde joute de la série de détail de 2 dans 3 en vue du championnat et le "J.I.C." ayant été vainqueur il se trouve à avoir remporté le championnat de cette ligue et la magnifique coupe donnée par M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V. F., curé de Lévis. Nos félicitations au club champion.

Sortie du club de ski "Le Montagnard" ce soir

Ce soir le club "Le Montagnard", de Lévis, fera une sortie en ski. Tous les membres du club devront se faire un devoir de prendre part à cette sortie. Le départ se fera à 8 heures, au chalet du club.

Joute de hockey ce soir à Lévis

Ce soir, à 8 heures, sur la patinoire de l'Ecole Apostolique, à Lévis, sera jouée la seconde partie de hockey pour la série de détail de 3 dans 5, en vue du championnat de hockey de la rive sud et l'obtention de la coupe Ampollina. Les deux clubs "Côté & Côté", champion de l'an dernier et le "Fédéré", composé des meilleurs joueurs des quatre équipes de la jeunesse organisée de Lévis, se rencontreront de nouveau. On sait que dimanche après-midi dernier le club "Côté & Côté" a gagné la première partie au score de 8 à 0. Tous les amateurs de hockey de la rive sud sont invités à cette joute qui promet d'être très intéressante.

Feu Mme J.-Onésime Lagacé

Les funérailles de dame Georgianna Beaudoin, épouse de M. J.-Onésime Lagacé, dont nous avons annoncé hier la mortalité, auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph.

Conférence ce soir à Lévis sur la coopération et certaines réalisations

M. Paul Boucher, secrétaire-adjoint de la Commission de l'Industrie Laitière, donnera ce soir, à 8 heures 15, en la salle St-François Xavier, à Lévis, une conférence sur la coopération et quelques réalisations faites à l'étranger. Cette soirée sera présidée par M. l'avocat René Laflamme. Les paroissiens de Lévis voudront bien assister nombreux à l'avant-dernière conférence sur cet important sujet.

Hier soir, à 8 heures 15, en la même salle, a été donnée une conférence par M. Cyrille Vaillancourt, directeur-gérant de la Fédération des Caisses Populaires et président de la Conférence St-Vincent de Paul de Lévis. M. Vaillancourt a parlé de la coopération et de notre relèvement économique. Il fut présenté par M. L.-P. Paquet, secrétaire du Club Social Ouvrier de Lévis qui présidait cette soirée. L'assistance était nombreuse et a fort goûté l'intéressant conférencier.

M. Vaillancourt dit que pour nous, Canadien-Français, il ne peut y avoir de salut sans la coopération et de toutes les formes de la coopération, l'organisation coopérative de l'épargne est la plus importante chez nous. Il cita en exemple la formation de la Caisse Populaire de Lévis fondée par le grand coopérateur qu'était M. le Commandeur Alphonse Desjardins. Cette caisse fut la première et aujourd'hui il y en a 391 dans la province comptant plus de 65,000 membres.

Le conférencier parla ensuite des différentes coopératives organisées dans nos différents centre ruraux et cita les coopératives agricoles des beurreries, des laiteries, de producteurs de sucre d'érable, etc. C'est par ces coopératives que l'on s'est aperçu avoir les meilleures chances de succès et de relèvement économique.

M. Vaillancourt parla de la formation de Cercles d'Etudes à Lévis. En 1900, dit-il, fut fondée à Lévis la première coopération d'épargne et de crédit. Pourquoi aujourd'hui n'organiserions-nous pas le premier cercle d'études coopératif réellement agissant. J'ai consulté les autorités du collège de Lévis, ajoute M. Vaillancourt, cette institution tant renommée pour la formation de ses élèves et on veut bien dès maintenant ouvrir les portes du collège et y organiser un cours de coopération. Le collège de Lévis fera ici ce que fait l'université d'Antigonish et ce grand mouvement de rénovation sociale partira encore des hauteurs de Lévis. Un professeur tout désigné est M. l'abbé Philibert Grondin, le plus fidèle collaborateur de M. Desjardins. Le collège de Lévis nous fournira d'autres professeurs et le local sera fourni gratuitement. Il ne manque que des élèves et nul doute qu'on saura en trouver à Lévis.

Le conférencier dit en terminant que si dans chaque paroisse de notre province nous pouvions trouver quelques-uns de ces hommes de devoir, nous pourrions dire avec assurance: Demain, sur notre patrie, de radieuses aubes luiront, signes avant-coureurs des beaux jours.

Rapport annuel de l'Association des Anciens Elèves du collège de Lévis

Voici le 21e rapport annuel du secrétaire-trésorier de l'Association des Anciens Elèves du collège de Lévis pour l'année 1937 présenté à la 23e assemblée tenue au collège de Lévis, lundi, le 14 février dernier. Le secrétaire-trésorier a l'honneur de vous présenter le rapport suivant pour l'année terminée le 31 décembre 1937:

Aperçu général

Nos affaires sont toujours bonnes, excellentes même. Le nombre de nos membres augmente, chaque année, à un rythme d'environ cinquante; de 1705 membres inscrits en 1936, nous sommes passés à 1756 en 1937, en comptant 30 finissants du cours classique et 21 du cours commercial admis dans l'année courante. De même, la liste de nos membres à vie s'est allongée par l'addition de trois nouveaux noms. Ce sont: M. Raoul Demers, N.P., St-Romuald, Lévis; M. Maurice Pelletier, avocat, député de Lotbinière à l'Assemblée législative; M. l'abbé Albert Massé, curé de St-Joseph d'Attleboro. Nous présentons à ces messieurs nos plus sincères remerciements.

On dit que l'exemple est contagieux; le trésorier, certes, serait tout résigné à voir ce genre de contagion gagner tous les membres de l'Amicale; car il a constaté avec effroi que la rentrée annuelle des contributions de 1937 accusait une diminution d'une cinquantaine de dollars sur celle de 1936. Pourtant les effectifs sont plus nombreux, les affaires en général sont plus prospères et accusent partout une augmentation de volume... excepté dans sa caisse; et alors? La raison profonde de la crise signalée? Y a-t-il eu quelqeue négligence? de l'oubli? Un peu des deux à la fois peut-être. Le pauvre homme, en tout cas, s'est arrêté là dans la recherche des causes de cette déficience. Son rôle n'est-il pas de jongler avec les chiffres plutôt que de se perdre dans de profondes considérations philosophiques, en route vers la cause ultime— Cependant il a failli succomber à la tentation et donner dans ce traquenard. Vous pouvez, chers anciens, lui faire éviter, à tout jamais, ce danger, et voici la recette. Que l'abondance des entrées que vous l'obligerez à faire dans ses livres, en 1938, soit telle qu'il n'ait désormais plus le temps ni l'envie de rêver ou de philosopher à tort et à travers ,comme il a été tenté, un jour, de le faire. Vous lui rendrez service. Merci d'avance.

Nos morts

Nous recommandons aux prières de nos membres dix anciens membres décédés au cours de l'année. Ce sont M. Honoré Bourassa (1876-77), chantre au lutrin, décédé à St-Roch le 4 janvier; M. Richard Giguère (1884-89), employé de la Voirie; décédé à Québec, le 5 janvier; M. Is-Ph. Jean (1917-27), chimiste, décédé accidentellement à Ste-Julie, le 19 janvier; M. Alfred Carrier (1884-92), organiste, décédé à Ottawa, le 9 mars; le R. Père Paul-Emile Blanchet, S.V. (1919-27), décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 juillet; M. Adjutor Roy, N.P. (1885-95), ancien directeur de l'Association et bienfaiteur du Collège, décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 15 septembre; le R. Père Louis Tardif, s.ss.. (1901-02), décédé subitement à Chicago, le 19 septembre; M. Gédéon Giguère (1909-13), marchand, décédé à Ste-Germaine Station, le 28 octobre; M. l'abbé Alphonse Bourassa (1878-85), ancien professeur (1886-89 et 1890-91), ancien curé de St-Alexandre de Kamouraska et bienfaiteur du Collège, décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 28 octobre; M. Joseph Rossignol (1915-19), voyageur de commerce, décédé à Lévis, le 4 novembre.

Evénement heureux

M. le Commandeur P.-G. Roy, président de l'Association, vient d'ajouter aux nombreux titres qu'il possède déjà celui de président de la Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise catholique (26 oct.). Les membres de l'Amicale s'en réjouissent vivement et lui présentent leurs plus sincères félicitations.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, voulant honorer notre maison et récompenser notre distingué supérieur pour le dévouement qu'il a montré et les succès qu'il a remportés dans l'oeuvre de l'éducation de la jeunesse, a nommé M. l'abbé Raymond chanoine honoraire de son chapitre. Nos plus sincères remerciements à Son Eminence et nos plus respectueux hommages à M. le Chanoine Raymond.

Nos meilleurs voeux au vénérable curé de St-Patrice de Beaurivage qui a célébré, le 4 juin, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, ainsi qu'à nos anciens qui ont célébré leur vingt-cinquième anniversaire : MM. les abbés Adélard Chouinard et Luc Fontaine (14 avril), Ovide Cliche (1 mai) et Alphonse Tardif (13 mai).

Plusieurs de nos anciens ont obtenu des succès dans différents domaines et il nous fait plaisir d'en signaler quelques-uns : M. Lactance Roberge, comptable, nommé directeur des finances de la ville de Montréal (16 mars) ; à la faculté de droit, M. Marcel Pouliot, gagnant des prix Tessier et Moraud et de la médaille du Gouverneur et M. Rodolphe Laflamme, qui a obtenu le prix Taschereau ; à la faculté de théologie, MM. les abbés Georges Hébert et Joseph Corriveau qui ont obtenu leur licence, le premier avec très grande distinction et le second avec distinction ; cinq autres ont passé avec succès leur baccalauréat : MM. les abbés Elzéar Fortier, T.G.D., Armand Mathieu, G. D., Adrien Cloutier, D., Gérard Dion, D., et Roméo Lemelin.

Au baccalauréat de juin, quatre de nos finissants se sont classés les premiers de tous les collèges affiliés: premier, M. Roland Faucher, deuxième, M. Maurice Proulx, troisième, M. Eugène Delisle ex-aequo, quatrième, M. Armand Maranda. Nos plus sincères félicitations à tous.

CONCLUSION

Il a été question, à la dernière assemblée générale, d'un changement important dans nos règlements. Un projet a été élaboré par un comité qui l'a présenté à l'assemblée des directeurs lors de leur réunion annuelle de février. Discuté et revisé par nos officiers, il sera soumis, au mois de mai, à l'assemblée générale à laquelle il appartient de l'approuver, de le modifier ou de le refuser. Nous n'avons pas l'intention de donner ici tous les détails des amendements proposés ; nos membres auront l'occasion de les entendre expliquer tout au long à l'occasion de la réunion plénière. Qu'il me suffise d'en indiquer les points principaux : il s'agit, en l'occurrence, 1o de fixer le terme d'office des directeurs et officiers à deux ans au lieu de trois, comme il était de règle auparavant ; 2o de remplacer les directeurs par groupes de sept au lieu de groupes de trois; 3o de faire le choix de ces directeurs par catégories de telle manière qu'il y ait une représentation équitable dans le Bureau des plus jeunes comme des plus anciens, du cours commercial comme du cours classique.

Cette assemblée de mai sera, elle aussi, une innovation. Plusieurs de nos membres nous ayant fait des suggestions intéressantes, à ce sujet, nous avons cru rencontrer leurs désirs et faire plaisir à tous, en arrêtant le programme suivant :

Au jour indiqué (la date sera donnée dans l'Echo et les autres journaux), à trois heures de l'après-midi, rassemblement général au collège, puis temps libre (comme dans les retraites), visite de la maison ou dispersion dans les cours, prise de contact des membres entre eux et avec le personnel. A six heures, souper à la bonne franquette, au réfectoire des élèves, puis récréation. A 8 heures du soir, réunion à la salle de théâtre pour les élections et les discours des officiers.

Le règlement de la journée, on le voit, est bien détaillé, il prévoit tout. Cela rappellera davantage aux anciens leur temps d'écoliers ; c'est bien, d'ailleurs, l'idée des promoteurs du projet.

Inutile d'ajouter que tous les anciens sont instamment invités et que nous comptons avoir une assemblée nombreuse, la plus nombreuse que l'Association ait jamais eue jusqu'à date. Que personne n'oublie donc de surveiller les journaux du commencement de mai pour connaître la date de l'assemblée.

En attendant cette belle et grande visite, l'Alma Mater présente à tous ses meilleurs voeux et leur dit: A bientôt. Tous au poste au premier signal, en mai prochain.

L'Association des Anciens Elèves,
par **Léon-N. Lessard, ptre,**
Secrétaire-trésorier.

Tirage de $14 au Cinéma de Lévis, hier soir

Hier soir, a uthéâtre du Cinéma de Lévis, côte du Passage, a été fait le tirage d'un montant de $14, provenant des soirées de banque, et l'heureuse gagnante a été Mlle Carmen McNeil, demeurant numéro 107 rue St-Georges, à Lévis, avec le numéro chanceux 126. Nos félicitations à Mlle McNeil.

Assemblée du club social ouvrier de Lévis vendredi soir

Une assemblée des officiers et membres du Club Social Ouvrier de Lévis sera tenue vendredi soir, à 8 heures, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. Seuls les membres du club seront admis à cette assemblée à laquelle M. le député J.-T. Larochelle sera présent et aura des choses intéressantes à annoncer.

Aux Dames de Ste-Anne de Lévis

Les Dames de Ste-Anne de Lévis sont priées de se réunir, ce soir, après les exercices de la prière du Carême, à la résidence de leur compagne défunte, Mme Amable Guay, rue Carrier, pour y faire la récitation des prières d'usage.

Euchre mixte ce soir à Bienville

Un euchre mixte, au profit des Dames Ouvrières St-Vincent de Paul de Bienville, sera donné ce soir, à 8 heures, en la salle Saint-Antoine. Le prix d'admission est de quinze centins. Il y aura un prix par table et on est prié d'apporter son jeu de cartes. Nul doute qu'il y aura salle comble pour passer une agréable soirée tout en allant encourager l'oeuvre des Dames Ouvrières St-Vincent de Paul de Bienville qui fait tant de bien aux familles pauvres de la paroisse.

Le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Demain sera pour les paroissiens de Lévis et spécialement pour les jeunes gens de la paroisse le jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Demain matin, en l'église Notre-Dame, les messes de 6 heures 45, 7 h. 30 et 8 heures seront chantées à son autel et demain soir, à 7 h. 30, aura lieu la réunion habituelle. Les paroissiens de Lévis voudront bien demain assister à la messe, communier et prier avec piété et confiance la petite sainte de Lisieux afin d'obtenir sa protection spéciale ainsi que les faveurs demandées.

Prières du Carême et le mois de saint Joseph tous les soirs de la semaine

Tous les soirs de la semaine, à Lévis, à 7 heures 30, ont lieu la prière du Carême ainsi que les prières du mois de saint Joseph. Le samedi, vu les confessions, la prière est à 7 heures. Les paroissiens voudront bien assister nombreux à ces pieux exercices pendant le saint temps du Carême.

Supplique à N. D. du Perpétuel Secours demain à Bienville

Demain après-midi, à 2 heures 30, en l'église de Bienville, sera faite une supplique ou heure de prières spéciales en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Les paroissiens voudront bien assister nombreux à ce pieux exercice à la Vierge Marie invoquée sous ce vocable afin d'obtenir sa protection spéciale ainsi que les faveurs demandées.

Vin et bière saisis

Les officiers de la Commission des liqueurs ont fait une grosse saisie de liqueurs alcooliques, ces jours derniers, à Lyster. Plusieurs quarts de vin ainsi que 150 douzaines de bouteilles de bière ont été trouvés.

Pour vous, Mesdames

Par Laura-I. Baldi, A. M.

Vous aimerez porter cette robe d'intérieur pour vaquer aux soins du ménage. S'ouvrant de haut en bas, elle est très facile à repasser, après un blanchissage. Les poches sont aussi très commodes.

Le patron est fourni en grandeurs 14, 16, 18 et 20 ans ; 32, 34, 36, 38, 40, 42 et 44 pouces de buste.

Adressez votre commande : **Service des patrons, Le Soleil, coin de la Couronne et Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous. Le prix du patron est 25c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 2048 .....

Grandeur .....

Nom .....

Adresse .....

.....

N. B.—Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

Eternuement NO. 1
premier symptôme d'un rhume . . .
ENRAYEZ-LE AVEC
Alka-Seltzer

La plupart des rhumes graves débutent par un éternuement apparemment inoffensif. C'est le moment de vous mettre à l'abri en prenant de l'Alka-Seltzer. Alka-Seltzer vous aide de deux façons—premièrement, parce qu'il contient un analgésique (acétylsalicylate de sodium) qui soulage douleur et malaise et, deuxièmement, parce que ses agents alcalinisants aident à combattre la cause des maux courants déterminés par de la suracidité.

Prenez un ou deux comprimés d'Alka-Seltzer dans un verre d'eau pour rhumes, migraines, dérangements d'estomac, indigestions, douleurs musculaires. Quelque chose de nouveau et d'agréable—une solution effervescente qui vous plaira !

En paquets de 30c *et* 60c *aux pharmacies*

MAINTENANT FABRIQUÉ AU CANADA

Ne négligez pas les petites irritations de la gorge

Ne courez pas de risques. Frictionnez-vous de Musterole. Il réconforte et réchauffe. Le soulagement ne tarde pas à se faire sentir.

Le Musterole produit ces résultats excellents parce que ce n'est PAS rien qu'un onguent. C'est un "contre-irritant" — qui adoucit, réchauffe, stimule et pénètre — qui aide à soulager rapidement la congestion et la douleur localisées.

Des millions de personnes en font usage depuis 30 ans. Recommandé par nombre de médecins et d'infirmières. **Fabriqué au Canada,** en trois forces : régulier, pour enfants (doux) et extra-fort. Approuvez par le "Good Housekeeping Bureau". Chez tous les pharmaciens. 40c le pot.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Un Coeur Farouche

par MAGALI

No 20 — Mercredi, 9 mars 1938

— Une transfuge !... qui a fait mentir le vieux sang qui était en elle...

— Vous parlez comme les pères nobles du vieux répertoire, sourit-il... Il n'en reste pas moins exact que votre nièce Anita est de la famille et qu'en attaquant perpétuellement ses origines, vous êtes en contradiction avec la réalité.

"Au reste, il y a bien des choses qu'elle tient de sa mère, si j'en crois cette finesse, cette élégance de bon aloi qu'elle ne doit qu'à son essence.

— Par exemple ! s'exclama Evelyne, sur un ton d'immense étonnement, vous la trouvez fine et élégante ? ... avec son teint de pruneau et ses cheveux couleur d'anthracite? ...

— Le teint ne fait rien à l'affaire ...

— Et quand elle marche, elle a toujours l'air de danser, comme une chèvre... Oh ! non, vraiment, on voit bien qu'elle a passé son enfance chez un paysan ...

Une grimace railleuse flotta une seconde sur les traits d'Anita ... Maintenant, elle était prise d'un énervement grandissant à se trouver dans cette pièce, en posture fort indiscrète, à la vérité ... Mais elle n'osait pas entrer au milieu de cette conversation dont elle était le sujet ... discuté ... et, d'autre part, une ardente curiosité qu'elle s'expliquait mal elle-même, la clouait au sol ...

La châtelaine appuyait, avec un dédain ironique :

— Bref, vous ne l'avez pas regardée, mon pauvre Bernard ! ... ou alors vous êtes illuminée ! ...

— Oui, je l'ai regardée, déclara songeusement le jeune homme ... et si, avec cette tournure de dogaresse, elle a une âme basse, eh bien, je la plains d'être victime de son ascendance, comme vous dites ... et je ne peux m'empêcher de trouver que c'est dommage ...

Anita avait brusquement posé la corbeille qui occupait ses mains agitées ... Elle releva le menton d'un air de défi ... Ses yeux pleins d'orage fixés dans la direction de la veranda, elle gronda avec une puerile colère :

— Je ne veux ni votre admiration ni votre pitié, Bernard de Revernert !... Réservez-les pour vos proches ... tous ceux de votre essence, qui ont peut-être besoin de l'une, s'ils ne méritent guère l'autre ...

Pourtant, dans ses prunelles assombries, le chagrin le disputait au ressentiment ...

X

Un petit incident vint la semaine suivante, modifier les rapports du tuteur et de sa pupille.

Evelyne était arrivée, à force de patience et de diplomatie — et aussi aidée par le goût de Bernard pour le sport au grand air, — à reprendre avec lui l'ancienne habitude des promenades à cheval.

Aussi bien, la montagne était plus tentante que jamais par ces jeunes matins de début de juin, éclatants de fraîcheur comme un réveil d'adolescent.

Les pentes frémissaient de corolles ... Une sève impétueuse montait éperdument vers les branches, lourdes de fleurs tardives, car la saison est capricieuse en ces régions et le printemps s'y éternise, attardé en quelque creux ou au flanc des sommets reverdis ...

Donc, ils étaient montés ce jour-là, emportés par leur fougue équestre, assez loin dans la futaie et revenaient à travers les taillis que coupe d'une ligne mousseuse et frissonnante, comme agitée d'une perpétuelle ivresse, les clairs torrents venus des cimes ...

Ils arrivèrent dans le sentier qui dévalait vers le château et sortirent du couvert des arbres ...

Evelyne eut une exclamation ... Elle arrêta net sa monture et, clignant des paupières, fixa une silhouette agile qui, à quelques mètres d'eux, dégringolait vers le village ...

— Mais ... mais je ne me trompe point ... C'est bien Anita, proféra-t-elle.

Son doigt tendu désignait la fugitive.

On eut dit que celle-ci avait deviné la surveillance dont elle était l'objet, car elle accéléra sa course.

— Comment ..., fit Bernard, étonné ... je l'ai vu partir ce matin, ses livres sous le bras, pour se rendre à la cure prendre sa leçon ...

— On va bien voir ! déclara Evelyne, qui manifestait un empressement subit.

Ils mirent leurs chevaux au galop. En quelques foulées, ils avaient regagné assez de terrain pour que le doute ne fût plus possible ... C'était bien Anita ... une Anita bondissante, dont les pieds ne semblaient pas toucher le sol ...

Assurément, elle avait vu les deux cavaliers et ne se souciait pas d'être rattrapée par eux.

Un sourire plissa les lèvres fines de Mlle de la Roche d'Arbrieux.

— Elle n'a pas l'allure de quelqu'un dont la conscience est tranquille, glissa-t-elle perfidement.

Le jeune homme fronça le sourcil. Ses yeux ne quittaient pas la forme légère dont les mouvements, souples et sûrs, avaient cette élasticité animale des élans qui peuplent la sylve ...

— J'en aurai le coeur net ! gronda-t-il.

Soudain, il eut une grimace de dépit. La fugitive avait pris par les roches ... un chemin aussi rapide que dangereux, qui longeait une corniche étroite, encombrée de fragments pierreux détachés de la montagne et qui aboutissait juste derrière le parc de Revernert.

Ses poursuivants ne pouvaient songer à s'engager sur cette voie difficile ... Au reste, elle disparut presque aussitôt derrière les éboulis ...

Le regard aigu du comte Bernard fit le tour des lieux sans rencontrer âme qui vive.

— Rentrons ! dit-il brièvement.

Sa face virile aux traits accusés avait repris, son habituelle impassibilité ... mais son énervement croissant amena de bizarres crispations aux mains qui tenaient les rênes ; de sorte qu'il dut, à plusieurs reprises, calmer sa monture, prompte à prendre le galop ...

Les yeux d'Evelyne luisaient sous le feutre d'amazone à longue plume frissonnante. Son compagnon semblait tout à coup d'humeur peu bavarde et ils atteignirent la grille du château sans que, en proie à de secrètes préoccupations, il ait répondu à ses remarques par autre chose que des monosyllabes ...

— Veuillez m'excuser, Evelyne, dit-il à sa cavalière, en mettant pied à terre, si je ne vous raccompagne pas jusqu'au chalet ... Vous comprendrez ma hâte à éclaircir cette affaire ...

— Mais je vais voir votre mère ! protesta-t-elle ... Je ne lui ai pas dit bonjour ce matin.

Il l'aida à descendre, jeta les guides à Joachim accouru et, escorté de sa compagne, se dirigea à grands pas vers le perron.

Tandis qu'elle s'informait de la maîtresse de céans, il demanda à Annette :

— Mlle Anita est-elle rentrée ?

— Je ne crois pas, monsieur le comte. Je ne l'ai pas encore aperçue.

— Dès qu'elle arrivera, vous la prierez de venir me rejoindre dans la bibliothèque.

— o —

La bibliothèque était le domaine exclusif de Bernard ...

A vrai dire, c'était la seule pièce du château qui présentât un peu de fantaisie et qui ne subît point cette empreinte sévère qui marquait du même sceau solennel et réfrigérant toute la noble maison.

Tous ses souvenirs de voyage, tous les trophées rapportés de ses chasses lointaines, tous les cadeaux étranges et pittoresques qu'il tenait de ses amitiés coloniales, étaient réunies dans la longue salle en rotonde où les vitraux mettaient une ombre de chapelle.

Mais dès que le soleil hardi réussissait à franchir l'écran multicolore, on eût dit qu'une tulipe invisible s'allumait au-dessus de chaque objet pour lui donner, avec sa teinte particulière, une vie propre et une étrange personnalité.

Les cuivres chantaient de tous leurs ors brunis par la patine des jours, sur un rythme barbare évocateur de tamtam et de flûte ... Des arabesques chatoyaient sur des soies tissées de fils de songe, y créant de fantastiques décors qui accrochaient le regard mystérieusement ... Des dieux d'épouvante ricanaient sur des meubles de laque aux précieuses incrustations, sous la vitre fragile des vitrines, tels des lampes d'albâtre soigneusement baissées ...

Mais dans la pièce vaste, il y avait encore place pour deux immenses armoires à livres, tapissées de livres rares ... et pour la grande table chargée de cartes marines où le jeune capitaine, les soirs de nostalgie, refaisait en pensée les beaux voyages accomplis ...

Mme de Revernert pénétrait rarement dans la bibliothèque qui — sauf pour les nettoyages indispensables confiés à la seule Mlle Emilie — demeurait presque toujours close en l'absence de son fils, et Anita, elle, ne la connaissait pas.

Aussi lorsqu'elle y entra, sur une injonction brève du comte repandant à son heurt décidé, elle eut un regard d'éblouissement vers le prestigieux décor. Une hésitation l'immobilisa quelques secondes, accotée à la porte refermée ...

En elle-même, Anita ramassait ses forces en déroute pour faire face à l'orage qu'elle sentait venir ...

— Approchez ! ordonna Bernard de Revernert.

Un peu pâle, elle obéit. Un sourire tremblant était à ses lèvres ... un sourire qui voulait être crâne, mais qu'elle n'arrivait pas à assurer ...

Quand elle fut près de la table derrière laquelle il se tenait, pareil à un juge, il lui lança brusquement :

— Que faisiez-vous dans la montagne, ce matin ?

La jeune fille baissa les paupières ... Muette, elle serrait les lèvres dans une instinctive défense, comme si son adversaire eût possédé le pouvoir de lui arracher un aveu par la force.

— Ainsi, fit-il, sévère, en fixant de ses yeux durs son visage trouble, vous profitez de la liberté que l'on vous accorde pour tromper notre confiance et courir les routes, dans un but que je devine trop ...

Un rire impertinent arrêta la mercuriale. Anita avait brusquement relevé la tête vers lui et lui opposait le mystère de son front buté, tendu comme un défi.

— Je vous en prie, railla-t-elle ... Ne le prenez pas sur ce ton ... Je ne suis plus la fillette apeurée craintive que vous avez réussi à intimider, voici trois ans, avec vos airs de censeur ...

Il fit le tour de la table et vint vers elle. Elle ne bougea pas. Le rire roucoulait toujours dans sa gorge, un peu renversée et quand il fut près d'elle à la toucher, elle hocha la tête avec dédain :

— A part ça, vous faites très bien le pion ... C'est criant de vérité ...

Il la prit aux épaules, presque brutalement :

— Ne cherchez pas à détourner la conversation, dit-il. Ces essais de diversion sont inutiles ! Pour la deuxième fois, je vous demande :

"— Que faisiez-vous dans la montagne, ce matin ?"

(A suivre)

Les plus grands services de nouvelles
La Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuters, l'Agence Havas, affiliées aux plus importantes agences des autres pays, constituent la meilleure source d'information dans le monde entier.
Seuls parmi les journaux français de Québec "Le Soleil" et "L'Evénement" sont desservis par ces grandes agences.

LE SOLEIL

Le tirage du "SOLEIL" dans la ville de Québec et un rayon de 8 milles est supérieur à celui de tous les autres quotidiens locaux réunis, "L'Evénement" excepté.
(Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent ce qui précède).

57e ANNEE—No 60 QUEBEC, MERCREDI 9 MARS 1938 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C.

BERCOVITCH DIT QUE LE SURPLUS DE FISHER EST CAMOUFLE

Le député de St-Louis, critique financier de l'opposition, déclare en Chambre que la province a un déficit de $17,575,264 au lieu du surplus de $3,968,000 annoncé par le trésorier provincial pour l'année dernière. — Réplique de l'hon. Onésime Gagnon et discours de l'hon. T.-D. Bouchard.

L'ELECTRICITE

Le débat sur le budget est commencé depuis hier, à l'Assemblée législative. Me Peter Bercovitch, C.R., (lib. Montréal-Saint-Louis) critique financier de l'Opposition, a d'abord prononcé son discours, qui était attendu avec impatience, et l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries, lui a donné la réplique.

Le député de St-Louis a fait une analyse serrée du discours prononcé mardi dernier, par l'hon. Martin-B. Fisher, trésorier de la province. M. Gagnon, dans sa réplique, on a profité pour faire un ardent éloge du gouvernement de l'Union nationale et de son chef, l'hon. Maurice Duplessis.

Parlant ensuite, l'hon T.-D. Bouchard, chef parlementaire de l'Opposition, a traité surtout de l'autonomie de la province en ce qui concerne l'exportation de l'électricité aux Etats-Unis, si cette électricité qui est produite dans la province de Québec doit passer sur le territoire d'Ontario avant d'être livrée au pays voisin. En terminant, il a demandé au gouvernement de définir son attitude au sujet de cette question.

M. F.-A. Pouliot (U. N., Missisquoi) a aussi parlé, mais la séance a été ajournée avant qu'il ait terminé son discours. Il l'achèvera cet après-midi, puis ce sera au tour de M. Georges-E. Dansereau (lib. Argenteuil).

A l'ouverture de la séances les trois bills suivants ont été présentés: 1—Loi modifiant la loi relative aux constituts et au régime de tenure dans la cité de Hull; 2—Loi modifiant la loi électorale de Québec relativement au droit de vote des femmes; 3) Loi modifiant la loi des assurances de Québec relativement aux compagnies d'assurance funéraire.

L'hon. Colin Campbell, ministre des Travaux Publics dans le cabinet Hepburn, qui est actuellement de passage à Québec, a rendu visite hier à l'hon. Maurice Duplessis et a assisté à une bonne partie de la séance.

LA SEANCE

Après l'expédition des affaires de routine, l'hon. Maurice Duplessis salue l'hon. Campbell, ministre des Travaux publics de l'Ontario, puis **M. Peter Bercovitch** (libéral, St-Louis), critique financier de l'Opposition, prononce son discours.

"Je m'empresse en commençant dit M. Bercovitch, de joindre à celles que l'hon Trésorier de la province vous a faites, mes félicitations à vous M. le président, et aux proposeur et secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône.

"A mesure que les années passent, il me semble que l'hon. Trésorier a tendance, à devenir un peintre qui serait passionné des couleurs éclatantes. Son discours indique également qu'il a appris à jongler avec les mots, et qu'il imagine volontiers qu'une chose est arrivée parce qu'il la désire. Malheureusement, ses propres conclusions contredisent les faits qu'il avance. Et plus il s'éloigne des faits, plus il se croit près de la vérité. Son discours sur le budget, cette année, est très particulier à cet égard. Au lieu de présenter un état clair et net des finances de la province, il nous offre au contraire un véritable manifeste électoral et ce que je pourrais appeler un joli tour de force en verbiage.

PERROQUET SOPHISTIQUE

"Lorsqu'il a préparé son discours sur le budget, l'hon. trésorier a évidemment agi comme "un perroquet sophistiqué, tournant la tête d'un côté et de l'autre, comme si l'un de ses yeux avait vu ce que l'autre avait raison de douter qu'il voyait." Le discours de l'hon. Trésorier est un bel exemple de fausse représentation par restriction mentale. Toutes les améliorations économiques réalisées au cours de l'année dernière dans la province, il les attribue au gouvernement au pouvoir.

"Je m'empresse de mettre les choses au point et de dire que la prospérité relative dont nous avons pu jouir en 1937, nous ne la devons pas toute au gouvernement au pouvoir. Tout le monde sait que la situation financière était meilleure en 1937 et il suffit de regarder l'augmentation des revenus provenant des taxes dans tout le pays et les surplus de presque toutes les provinces, pour se rendre compte que la situation économique en général était meilleure dans tout le pays. Arrêtons-nous un instant et voyons ce qui s'est passé dans quelques-unes des autres provinces du Canada. L'Ontario, la Nlle-Ecosse, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Manitoba, après déduction des dépenses de secours (que nous capitalisons ici) avaient toutes des surplus.

"L'Ontario a eu un surplus de plus de $9,313,000 et de plus, elle a réduit sa dette de plus de $38,139,000. Comparons un instant la plus grande ville de l'Ontario avec la plus grande ville du Québec. Montréal, il n'y a pas de doute, est une plus belle ville. C'est la métropole du Canada. A la tête de la navigation océanique, c'est un des plus beaux ports de mer du monde, et, sans aucun doute, géographiquement, et au point de vue affaires, elle est bien mieux située que Toronto.

LE TOURISME EN ONTARIO

"Pourtant, Toronto a quatre ou cinq fois plus de congrès que Montréal. Deux millions de touristes visitent le Canada en auto chaque année. Moins de 8 p.c. d'entre eux passent par notre province. L'Ontario accapare 70 p.c. des visiteurs. Montréal en reçoit 5 p.c. et Toronto environ 50 pour cent.

Toronto a les trois quarts de la population de Montréal et pourtant, 20 p.c. de plus en compensations bancaires; 10 p.c. de plus de téléphones; trois fois plus d'automobiles; 50 p.c. de plus de matières postales, et ses permis de construction excèdent les nôtres de 20 p.c. Dans ces conditions, il est facile de conclure que, quels que soient les bienfaits de l'administration du gouvernement d'U.N. pour notre province, le gouvernement libéral de l'Ontario a accompli bien plus pour Toronto que notre gouvernement n'a accompli pour notre métropole du Canada.

"L'hon. Trésorier dans son discours, prétend avoir équilibré le budget. Quelle hérésie économique!

"Comment l'hon. Trésorier peut-il prétendre avoir obtenu un budget équilibré lorsque les dépenses excèdent les revenus, c'est plus que je ne puis comprendre!

BUDGET EQUILIBRE ?

"Le seul moyen par lequel le Trésorier a pu établir son supposé budget équilibré, ce fut en augmentant la dette de la province, ce qui n'est pas équilibrer le budget du tout. On ne fait que changer de créanciers ; le crédit de la province n'en est pas renforci, mais, au contraire, diminué, puisque nous ne pouvons pas payer à mesure que nous dépensons et que nous devons augmenter notre dette per capita afin d'atteindre le supposé budget équilibré.

Il n'y a pas d'exemple plus frap-
(Suite à la page 5, 1ère col.)

LES ELEVES ONT UN GRAND SUCCES AU CLUB MUSICAL

L'audition annuelle des élèves des professeurs de musique de Québec a lieu devant un nombreux auditoire hier soir au Château Frontenac.

BEAU PROGRAMME

L'audition d'élèves préparée chaque année par le comité du club Musical des Dames a eu lieu hier soir. C'est un des événements artistiques les plus prisés par les nombreux abonnés du Club Musical et la salle du Château Frontenac était remplie, hier, un peu plus encore que d'habitude, d'un auditoire très spécial, et très intéressé à titres divers, de mélomanes, de parents, de professeurs, d'amis. A cette audition, personne ne s'attend à la joie parfaite que peut donner un grand artiste tout à fait en forme. Non, le plaisir artistique est d'un autre ordre: c'est celui de constater que des talents agréables et parfois fort intéressants — nous en avions l'évidence — se développent sous
(Suite à la page 6, 6e col.)

LE DIVORCE SERA RENDU PLUS FACILE

Le sénateur McMeans présente un bill ajoutant d'autres motifs pour l'obtention du divorce au Canada — Le bill n'affecte pas la province de Québec.

LES MOTIFS

Ottawa, 9 (P.C.) — Un projet de loi destiné à augmenter de trois autres les motifs qui peuvent déjà occasionner le divorce a été adopté en première lecture par le Sénat, hier soir; ces raisons sont la cruauté, la désertion pour une période de trois ans et l'aliénation mentale depuis cinq ans.

Le sénateur Lendrum McMeans présenta le bill en déclarant qu'il avait l'appui de toute la commission sénatoriale du divorce.

Ce projet de loi est modelé sur le bill que M. A.-P. Herbert, écrivain, humoriste et député, fit adopter par le Parlement britannique l'été dernier et qui donna lieu à de piquants débats.

A l'heure actuelle, la loi canadienne n'admet que deux motifs à divorce : l'adultère de la part de l'homme ou de la femme et une offense contre nature de la part du mari.

Le sénateur McMeans a dit que son bill s'appliquerait à toutes les Cours canadiennes de divorces, mais non pas aux requêtes en divorce présentées au Parlement par des conjoints du Québec ou de l'Ile du Prince Edouard. Ces deux dernières provinces n'ont pas de Cours de divorce.

Le bill stipule qu'une requête en divorce, présentée par le mari ou par la femme, doit alléguer que la
(Suite à la page 15, 3e col.)

Amendements à la loi des accidents du travail

Le "Soleil" publie aujourd'hui le texte complet du bill de M. Philippe Monette pour amender la loi des accidents du travail — Le comité des bills privés étudiera ces jours-ci le projet de loi de M. Monette.

NOMBREUSES TRANSFORMATIONS

Le "Soleil" publie aujourd'hui le texte complet du bill de Me Philippe Monette, C.R., (U. N., Laprairie-Napierville), concernant la loi des Accidents de travail. Ce projet de loi, l'un des plus importants étudiés à cette présente session, doit être soumis ces jours-ci aux membres du comité des bills publics. En voici le texte :

1. La présente loi peut être citée sous le titre de **Loi des accidents du travail, 1938.**

2. Dans la présente loi, à moins que le contexte n'indique clairement le contraire, les mots suivants ont le sens spécial ci-après indiqué, à savoir :

a) Le mot "accident" sans en restreindre le sens ordinaire, comprend l'acte volontaire et intentionnel autre que celui de l'ouvrier, et l'événement fortuit dû à une cause physique ou naturelle ;

b) Le mot "Commission" désigne la Commission des accidents du travail de Québec établie en vertu de la Loi des accidents du travail 1931 (21 Geo. V, c. 100) telle que modifiée par les lois 23 George V, chapitre 98 ; 25-26 George V, chapitre 80 ; 1 Edouard VIII (2e session), chapitres 39 et 40, et 1 George VI, chapitre 94 ;

c) Le mot "industrie" comprend toutes les opérations ayant pour objet l'extraction, la conservation, l'utilisation et la transformation des ressources naturelles, matières premières ou produits manufacturés, de même que toutes les entreprises de production, de manutention, de transport, de communication, de distribution, de construction, d'entretien, de réparation et de démolition, ainsi que l'exploitation de théâtres et de cinémas sujets à licence ; mais ce mot ne comprend pas l'agriculture, ni les services domestiques ni les entreprises énumérées à la deuxième annexe de la présente loi ;

d) Le mot "employeur" désigne toute personne qui utilise les services d'un ouvrier accomplissant un travail dans une industrie.

Ce mot comprend également :

1. Les corporations publiques.

2. Sous réserve de la Loi d'indemnisation des employés de l'Etat (Statuts Revisés du Canada, 1927, chapitre 30), le gouvernement du Canada et ses services,

mais seulement à l'égard des ouvriers employés à des opérations qui, si elles étaient exécutées par un individu, seraient l'exercice d'une industrie.

L'employeur qui loue ou prête temporairement les services de son ouvrier à une autre personne demeure l'employeur de cet ouvrier, pendant le temps que les services sont ainsi loués ou prêtés ;

e) Le mot "ouvrier" désigne toute personne employée dans une industrie, mais ne comprend ni l'ouvrier indépendant ni un officier de l'exécutif d'une corporation ;

f) Les mots "ouvrier indépendant" désignent une personne à laquelle sont confiés des objets ou matériaux pour être travaillés à domicile ou ailleurs, hors du contrôle de celui qui les lui a confiés ;

g) Le mot "dépendant" désigne les membres de la famille d'un ouvrier qui, au moment de l'accident, vivaient entièrement ou partiellement de son salaire ;

h) Les mots "membres de la famille" signifient et comprennent le mari, l'épouse ; le père, la mère ; les grands-parents ; le beau-père, la belle-mère, le frère, la sœur ; le demi-frère, le demi-sœur ; les enfants — comprenant, suivant le cas, les enfants ou les petits-enfants légitimés avant l'accident ; les enfants adoptés avant l'accident suivant les dispositions de la Loi de l'adoption (Statuts refondus, 1925, chapitre 196) — ; le gendre, la bru ; le beau-fils, la belle-fille et toute autre personne, même étrangère, qui était à l'égard de l'ouvrier **in loco parentis** ou à l'égard de qui l'ouvrier était **in loco parentis** ;

i) Les mots "maladie industrielle" signifient une des maladies mentionnées à la première annexe ;

j) le mot "assureur" désigne un assureur autorisé par la Commission à émettre des polices de responsabilité ou de garantie en vertu de la présente loi ;

k) le mot "juge" désigne, selon le cas, un juge de la Cour supérieure, un juge de la Cour de circuit du district de Montréal ou un magistrat de district.

3. Les accidents survenus par le fait du travail ou à l'occasion du travail aux ouvriers employés dans l'industrie obligent l'employeur à payer à la victime ou à ses répendants les indemnités ci-après déterminées, sauf si la lésion est imputable à l'imprudence grossière et volontaire de l'ouvrier ; toutefois, dans ce dernier cas, si la lésion entraîne la mort, les dépendants de l'ouvrier ont droit à l'indemnité.

4. L'ouvrier qui travaille seul d'ordinaire n'est pas sujet aux responsabilités établies par la présente loi par le fait de la collaboration occasionnelle d'un ou de plusieurs autres ouvriers, ou de la collaboration habituelle des membres de sa famille vivant sous son toit.

5. Dans les cas prévus à l'article 2 la victime a droit :

a) Pour l'incapacité temporaire qui a duré moins de sept jours, à l'assistance médicale ;

b) Pour l'incapacité temporaire qui a duré sept jours ou plus, à une indemnité égale aux deux tiers du salaire journalier qu'il recevait lors de l'accident ;

c) Pour l'incapacité absolue et permanente, à une rente viagère égale aux deux tiers de son salaire annuel ;

d) Pour l'incapacité partielle et permanente, à une rente viagère égale aux deux tiers de la réduction que l'accident a fait subir à son salaire annuel ;

e) Si l'incapacité partielle et permanente est aggravée par un autre accident, à une rente viagère égale aux deux tiers de la réduction que cette aggravation fait subir à son salaire annuel.

L'indemnité prévue au sous-paragraphe b) du présent article est due à compter du jour de l'accident et payable aux époques et lieux ordinaires de paiement des salaires dans l'entreprise, mais l'intervalle entre chaque paiement ne peut dépasser seize jours ; cette indemnité ne peut excéder vingt-cinq dollars par semaine ni être moindre que douze dollars et cinquante cents par semaine, sauf lorsque le salaire de la victime est inférieur à ce montant, auquel cas elle ne doit pas dépasser le montant de son salaire journalier.

Les rentes prévues aux sous-paragraphes c), d) et e) du présent article sont dues à compter du jour où l'incapacité présente le caractère de la permanence.

ACCIDENTS MORTELS

6. Lorsque l'accident a causé la mort de la victime, ses dépendants ont droit aux sommes et compensations suivantes :

a) Les dépenses, n'excédant pas cent vingt-cinq dollars, nécessairement encourues pour les funérailles de l'ouvrier ;

b) Lorsqu'un veuf invalide ou une veuve est le seul dépendant, une rente mensuelle de quarante dollars ;

c) Lorsque les dépendants sont un veuf invalide ou une veuve et des enfants, une rente mensuelle de quarante dollars et une rente mensuelle supplémentaire de dix dollars pour chaque enfant âgé de moins de dix-huit ans, laquelle doit être portée à quinze dollars au décès de ce veuf invalide ou de cette veuve ;

d) Lorsque les dépendants sont des enfants, une rente mensuelle de quinze dollars pour chaque enfant âgé de moins de dix-huit ans ;

e) Lorsque les dépendants sont d'autres que ceux mentionnés dans les sous-paragraphes b, c, et d ci-dessus, chacun d'eux reçoit une rente égale aux deux tiers de la contribution qu'apportait la victime à son soutien, payable pendant la période pour laquelle il y a lieu de croire que l'ouvrier aurait payé sa con-
(Suite à la page 7 1ère col.)

M. P. Bertrand

M. Pierre Bertrand, échevin et député de St-Sauveur, qui a été terrassé par la maladie, est maintenant hors de danger. Sur l'avis de son médecin, le docteur G.-A. Racine, M. Bertrand devra se tenir au repos le plus complet. Toute visite sera interdite. Le député de St-Sauveur a repris beaucoup de forces, hier. Il s'est même levé pendant quelques instants.

LES JEUNES LIBERAUX SE PRONONCENT

Les directeurs de la Jeunesse Libérale de Québec-Centre adoptent une résolution de protestations contre les bills 19 et 20 du gouvernement Duplessis.

UNANIMITE

Les directeurs de l'association de la Jeunesse libérale de Québec-Centre ont tenu, hier soir, une réunion au cours de laquelle ils ont adopté une résolution de protestation contre les bills 19 et 20 qui amendent la législation ouvrière de la province de Québec.

Parmi ceux qui assistaient à la réunion, il y avait MM. Robert Gravel, Maurice Meunier, Charles Jean, Léo Langlois, Arthur Lacasse, Rosaire Bonenfant, Ernest Moisan, Roland Croteau, Jacques Chaloult, Auguste Desroches, Dollard Trépanier, Maurice Bédard, Gaston Giasson, Eugène Boucher, Pierre Lelièvre et Georges Habel.

La motion suivante fut proposée par M. Jacques Chaloult et adoptée à l'unanimité:

Attendu que comme tous les jeunes de cette province, les membres de cette association s'intéressent vivement aux diverses questions sociales actuellement débattues à la Législature, d'autant plus, qu'en définitive, c'est notre avenir à nous les jeunes qui est actuellement en jeu;

Attendu que les 492 jeunes gens qui font partie de cette Association sont recrutés parmi toutes les classes de la société, mais appartiennent pour la plupart à la classe ouvrière et à l'une ou à l'autre de nos deux grandes unions;

Attendu que tous les membres de cette Association agissent actuellement sans aucune arrière-pensée de politique, de couleur, de parti, et de
(Suite à la page 7 6e col.)

Assemblée annuelle du Club Godbout

L'honorable M. Cléophas Bastien et M. l'échevin Wilfrid Samson ainsi que M. Gavan Power seront les hôtes du **Club** libéral Godbout, ce soir, à 7 heures 30, à l'Hôtel Saint-Roch. Les honorables MM Adélard Godbout et T.-D. Bouchard ont été invités et assisteront peut-être à cette assemblée à laquelle tous les libéraux sont cordialement invités.

Fausse nouvelle

Notre confrère du boulevard Charest annonçait hier que le colonel J.-Roméo Guénet avait retrouvé la cache de vivres perdue il y a quelques mois dans le nord-ouest de la province.

Renseignements puisés à des sources officielles, nous sommes en mesure d'affirmer que cette nouvelle a été complètement imaginée par notre confrère ou par quelqu'un qui l'a induit en erreur.

Les loteries

Winnipeg, 9. (P. C.) — Les membres de l'Eglise Unie du Canada, à Winnipeg, ont adressé hier, un télégramme à l'hon. Mackenzie-King, mentionnant qu'ils étaient opposés au bill présenté à la Chambre, tendant à légaliser les loteries au Canada.

LA CATHEDRALE DE REIMS

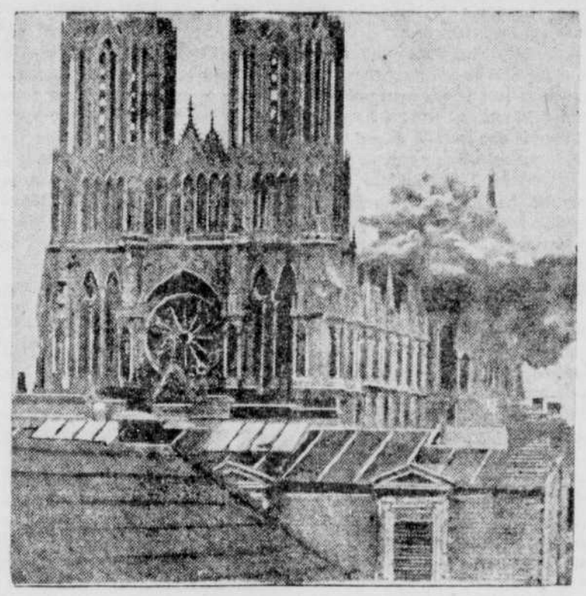

On voit ci-dessus l'historique cathédrale de Reims, détruite par les bombes allemandes au cours de la Grande Guerre. Restaurée, la cathédrale nouvelle sera inaugurée en juillet prochain.

L'inauguration solennelle de la cathédrale de Reims et l'exposition du trésor

L'inauguration du sanctuaire restauré aura lieu en juillet — L'exposition se tiendra à Paris — Le sauvetage miraculeux du trésor — Le calice de saint Rémi.

DES RELIQUES PRECIEUSES

Paris, 9. (C. P.-Havas) — C'est au mois de juillet prochain, qu'aura lieu l'inauguration solennelle de la cathédrale martyre de Reims, définitivement restaurée.

Dès le mois de mai, aura lieu à Paris, une exposition du trésor du sanctuaire, entouré de nombreux documents se rapportant au passé tragique et glorieux de la cathédrale.

Le trésor, en effet, fut miraculeusement sauvé en 1914. Pendant que l'incendie faisait rage, sous un bombardement furieux, l'évêque, qui ne cessa pas un seul jour de dire la messe au maitre-autel, descendit les reliquaires et les calices dans la cave. Là ils purent être emballés dans des caisses et expédiés à Paris.

Parmi ces objets, que la capitale admirera vingt ans après les avoir abrités, — le plus rare, le plus ancien, est "le calice d'or de saint Rémi" du douzième siècle. 7 émeraudes, 6 grenats, 5 saphirs, 2 agates, avec ses émaux cloisonnés, ses filigranes, ses pierres précieuses, ce calice court et large, ressemble plutôt à un ciboire. Il servit au sacre de tous les rois de France et traversa intact la révolution, pour n'être restitué au trésor de la cathédrale que par Napoléon III en 1861. Puis voici "le peigne de saint Bernard", formé d'un seul morceau d'ivoire, ayant d'un côté 50 grosses dents, de l'autre 109 dents fines. Qu'est-ce que ce navire en cornaline, avec un mât terminé en couronne et surmonté d'une ange ? C'est le "vaisseau de sainte Ursule", donné par Henri III le jour de son sacre, en 1575. Ce bâtiment curieux, représente l'agitation de la France pendant le dernier quart du seizième siècle ; il contient onze personnages, six en or, cinq en argent. Sainte Ursule,—dont une relique se trouve dans la conque du vaisseau, — est habillée en reine, avec un manteau émaillé d'or et de rouge, un plastron d'hermine et un étendard.

Le reliquaire de la "Sainte Am-
(Suite à la page 6, 8e col.)

Une nouvelle assemblée de protestation des ouvriers

Le Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis décide à son tour d'organiser une réunion pour critiquer les bills 19 et 20.

RAISONS DE L'OPPOSITION

Comme il fallait s'y attendre, la grande question à l'étude hier soir à la séance du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis a été les bills 19 et 20 présentement devant le Conseil Législatif pour approbation après adoption par l'Assemblée législative. Sur la recommandation de l'exécutif, il a été décidé d'organiser une assemblée de protestation contre ces bills sous les auspices des unions internationales. Cette assemblée populaire aura lieu lundi soir prochain au Palais Montcalm et sera organisée conjointement par la Fédération provinciale du Travail et le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Cette décision a été prise après que le représentant canadien de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique en eut exposé les raisons.
(Suite à la page 6, 7e col.)

Bébé de 19 livres

Détroit, 8. (P.A.) — Vous devez certainement me taquiner, a dit hier Mme Mary Lawler, quand les médecins lui annoncèrent qu'elle avait mis au monde un garçon de 19 livres et mesurant 24 pouces.

La mère qui est âgée de 36 ans, et plusieurs médecins à qui on a appris la nouvelle, ont refusé de le croire, mais ils durent se rendre à l'évidence.

ENTREVUE DE M. DUPLESSIS ET DE BORNE

Le maire de Québec a rendu visite hier au premier ministre de la province et à d'autres membres du cabinet.

ENTENTE CORDIALE

Pendant dix minutes hier Son Honneur le maire Lucien Borne et l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, ont discuté des affaires de la ville de Québec et notre premier magistrat a été enchanté de la réception que lui a faite le chef de l'administration provinciale. Il ne s'agissait évidemment que de prendre contact et M. Duplessis et M. Borne auront d'autres entrevues pour discuter les problèmes qui confrontent les échevins de Québec.

Au cours de sa visite au Parlement, Son Honneur le maire Borne a été reçu par les honorables Joseph Bilodeau, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, Henry-L. Auger, ministre de la Colonisation, le Dr Albiny Paquette, secrétaire provincial et ministre de la Santé, et le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé.

M. le maire s'est rendu ensuite, dans l'après-midi, à la réunion de la Commission de l'Exposition Provinciale dont il est le président, en sa qualité de maire de Québec.

M. Emery Boucher, le secrétaire trésorier de la Commission a présenté M. le maire aux Commissaires qui lui ont fourni une foule de renseignements sur l'organisation de la prochaine exposition.

M. Borne s'est montré vivement intéressé et a promis aux membres de la Commission son concours le plus entier et le plus complet. Il est très satisfait de tout ce qui a été fait à date.

La commission a consacré sa séance d'hier à l'étude de plusieurs questions de régie interne. Il a été décidé de confier, de nouveau cette année, l'organisaton des courses, dans la semaine de l'Exposition, à M. Arthur Dubé. Les commissaires ont décidé de mettre à la disposition des ministères fédéral et provincial de l'agriculture, le Palais des Beaux-Arts. C'est dans cet édifice que l'on trouvera réunis les exhibits de ces deux ministères ainsi que ceux des arts féminins.

Assistaient à cette réunion : MM. Adrien Morin, vice-président, Joseph Cauchon, Napoléon Bédard, Eloi St-Germain, et J.-A. Ste-Marie.

Edifice ministériel

La Commission d'Urbanisme a siégé, hier midi, sous la présidence de M. A.-R. Décary et a approuvé les plans de construction du nouvel édifice du ministère de la Défense Nationale qui sera situé près du Manège Militaire.

Cet édifice servira de laboratoire pour l'examen du matériel d'armement. Il mesurera 200 par 40 pieds. Il comprendra trois étages et son style s'inspire de celui du Manège. Le coût sera d'environ $150,000.

D'autres permis ont été accordés également pour des constructions de moindre importance ainsi que pour des démolitions et des réparations, le tout se chiffrant à plus de $30,000.

La séance de la Commission n'a duré que dix minutes.

M. DUPRE ET LE CONGRES CONSERVATEUR

L'ancien Solliciteur-général du Canada dit que le congrès conservateur se prononcera sur l'autonomie provinciale et le communisme.

ORGANISATEUR

L'autonomie provinciale et la lutte au communisme sont deux questions sur lesquelles le prochain congrès des conservateurs à Ottawa aura à se prononcer. L'hon. Maurice Dupré, C.R., C.P., ancien solliciteur-général du Canada dans le cabinet Bennett, président du comité d'organisation et organisateur général du parti à Québec, a donné à ce sujet une entrevue aux journaux.

L'entrevue a d'abord porté sur deux motions que l'hon. M. Dupré entend présenter au prochain congrès.

—Vous allez soumettre des motions à ce; égard, M. Dupré ?

—Certainement et je suis convaincu que le parti les acceptera. A Ottawa, vendredi et samedi en causant avec les délégués des différentes parties du pays, j'ai constaté qu'ils sont très nombreux ceux qui sont prêts à appuyer notre premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, dans sa lutte contre le communisme et dans son attitude en faveur de notre autonomie provinciale. On se rend compte chez nous de la nécessité pour les provinces de garder leur souveraineté sur leurs ressources naturelles.

M. Dupré qui a dénoncé le communisme à plusieurs reprises pendant qu'il faisait partie du conseil exécutif insiste sur la nécessité d'une protection adéquate.

—Tout le monde attend des nou-
(Suite à la page 8, 3e col.)

BRILLANTE REVUE DES MODES A LA MAISON SIMONS

La démonstration a lieu hier après-midi devant un nombreux auditoire dans les salons décorés de fleurs et elle se continue hier soir chez Kerhulu.

DESCRIPTION DETAILLEE

La première revue des modes du printemps a eu lieu hier en notre ville et c'est la maison Simons, de la côte de la Fabrique, qui a pris cette heureuse initiative. Hier après-midi, dans ses salons de mode, décorés de fleurs printanières, hier soir au restaurant Kerhulu, une assistance nombreuse a pu admirer un des plus jolis cortèges de manteaux, de costumes et de robes qui se soient vus encore ici. La maison Simons n'a ouvert que l'année dernière son rayon des confections pour dames et elle en a confié la direction à M. Raoul Dionne dont l'expérience et l'incontestable bon goût sont appréciés d'une nombreuse clientèle.

La collection des manteaux et costumes était remarquable et nous avons pu nous renseigner
(Suite à la page 21, 2e col.)

LES OFFICIERS DU CONSEIL FEDERE DES METIERS ET DU TRAVAIL DE QUEBEC ET LEVIS

La séance du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis qui a eu lieu hier soir a été marquée par la cérémonie d'installation des nouveaux officiers que l'on peut voir sur cette photographie. On remarque, de gauche à droite, M. Jos. Bell, trésorier, M. Gérard Godbout, secrétaire-financier, M. Georges Bérubé, guide (en arrière), M. Théodore Gravel, sentinelle, M. Michel Walsh, vice-président, M. Omer Fleury, président, M. Albert Lamonde, vice-président; M. Edouard Lemelin, statisticien; M. J.-M. Landriault, secrétaire-archiviste; M. Jos. Matte, secrétaire-correspondant.
(Photo P.-M. Alarie)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

Georges Langlois, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 9 MARS 1938

Accidents de chemin de fer

Tandis que le nombre des accidents d'automobile augmente, celui des accidents de chemin de fer diminue. C'est à l'honneur de nos réseaux qui se soucient toujours pleinement de la sécurité des voyageurs et de la protection des marchandises à eux confiées.

L'année dernière il y a eu 718 accidents de moins que l'année précédente, soit un total de 2,138. Le nombre des morts n'est que de 340 et celui des blessés de 2,349. Si l'on compare ces chiffres à ceux des accidents d'automobile, la différence est considérable.

Ce qui rend les statistiques de l'année dernière encore plus remarquables, c'est que la même année qui a vu une diminution des accidents, a vu en même temps une forte augmentation du trafic ferroviaire (1,873,636 train-milles), un plus grand nombre de voyageurs et d'employés circuler dans les trains. Il faut encore ajouter à cela que du total des accidents, 187 sont dus au fait que des véhicules-moteurs se sont heurtés sur le côté des trains.

Il faut féliciter les autorités de nos chemins de fer, comme celles de la Commission fédérale des chemins de fer, de la vigilance dont elles font preuve et des heureux résultats qu'elles obtiennent.

Du rapport que la Commission vient de soumettre au Parlement il ressort que les passages à niveau restent les endroits les plus dangereux. 13 pour cent du total des accidents s'y sont produits, causant à eux seuls le tiers des cas de mort et plus du sixième des cas de blessures. C'est donc sur ce point que le service du génie de la Commission a fait surtout porter ses efforts.

Comme il ne peut être question de faire disparaître d'un seul coup tous les passages à niveau, on cherche à en protéger le plus grand nombre. Déjà cette initiative a produit des résultats puisque 20 pour cent seulement du nombre des accidents survenus à des passages à niveau se sont produits en des endroits protégés; la proportion est la même pour le nombre des morts et des blessés.

Ainsi, d'année en année, grâce à la collaboration de la Commission fédérale et des grands réseaux canadiens, la sécurité, déjà grande pourtant sur nos chemins de fer, augmente graduellement, le nombre des accidents diminue en même temps que le danger.

Le général MacBrien

On a rendu hier les derniers honneurs à un militaire qui a beaucoup contribué au bon renom du Canada, le major-général sir James MacBrien. Le général MacBrien a pris une part active et brillante à toutes les manifestations de la vie militaire de notre pays, tant au Canada qu'à l'étranger. Soldat, il l'était de carrière. Il avait gagné ses galons un à un après s'être enrôlé à l'insu de ses parents il y a plus de quarante ans. Il fut de la Gendarmerie royale; il y fut aux temps héroïques où la Police montée, comme on l'appelait alors, se faisait sa réputation légendaire en patrouillant le Grand Nord canadien; et il y fut dans le rang trente ans avant d'en devenir le chef.

Dans l'intervalle il avait fait la guerre du Transvaal; il était retourné dans l'Afrique du Sud pour y collaborer à l'organisation d'une force policière analogue à celle de notre dominion; il avait ensuite mis son expérience au service de l'Australie. Ainsi préparé, il devait pendant la grande guerre devenir rapidement l'un des principaux chefs de l'armée canadienne. Général de brigade à l'âge de 38 ans, il se distinguait plusieurs fois sur le front occidental. La paix rétablie, il devenait chef d'état-major de l'armée canadienne et se trouvait, en 1920, être le plus jeune chef d'état-major du monde. En cette qualité il avait eu la tâche délicate de licencier l'armée et de réduire les industries de guerre à leur fonctionnement normal du temps de paix.

Comme chef de la Gendarmerie royale, poste qu'il avait accepté alors qu'il avait pourtant droit à une retraite bien méritée, le général MacBrien s'était comme toujours montré à la hauteur de sa tâche. Ce corps de police militarisée s'est fait dans le monde entier une réputation enviable de discipline intelligemment comprise et d'efficacité maxima dans le maintien de l'ordre public. Cette réputation, acquise au milieu des aventures parfois épiques vécues dans le Grand Nord, a fait de notre agent fédéral une sorte de type légendaire dont la renommée mondiale a largement contribué à faire connaître le Canada à l'étranger.

Le général MacBrien a su conserver à notre Gendarmerie royale ses traditions de stricte discipline mise au service de l'ordre. Il a su en même temps adapter ce corps de police aux besoins nouveaux, l'assouplir à toutes les nécessités du temps présent, mettre à sa disposition toutes les inventions les plus récentes, remplacer à l'occasion le cheval traditionnel par les moyens de transport les plus variés et les mieux adaptés aux conditions de lieu, de temps, de climat, de distance. Le général MacBrien a ainsi bien servi son pays en contribuant efficacement à maintenir l'ordre à l'intérieur et son prestige à l'étranger.

— L'unité politique d'une nation n'exige pas l'uniformité des préférences, goûts, sentiments, espoirs, idéals, position ou orientations particulières : ce qu'il faut, c'est que soit admis que tout dépend de la vie et de la durée de la patrie.

Lucien ROMIER

Ce qu'ils disent

Assainissement nécessaire

M. Stéphane Bolly, chef du service de l'industrie animale dans la province de Québec, a déclaré hier, à la première séance du congrès annuel des propagandistes du ministère fédéral de l'Agriculture que, grâce à l'épreuve de la tuberculine, la qualité des troupeaux laitiers s'est améliorée de façon très remarquable en notre province depuis quelques années. "Actuellement, dit-il, la province de Québec possède 31.6 pour cent des troupeaux canadiens qui ont subi l'épreuve de la tuberculinisation".

C'est un très beau succès, un succès dont il faut féliciter à la fois les gouvernements et les cultivateurs; les gouvernements, parce qu'ils accordent une aide financière substantielle aux cultivateurs qui ont des animaux tuberculeux qu'il faut nécessairement abattre; les cultivateurs, parce qu'ils ont dû se résigner à subir parfois des pertes d'argent importantes à la suite des épreuves à la tuberculine pratiquées sur leurs troupeaux. (.....) L'assainissement des troupeaux laitiers du Québec a eu d'heureuses répercussions dans les autres provinces et à l'étranger, entre autres celle de faire apprécier davantage les produits laitiers de cette province. Ainsi, d'excellents marchés s'ouvrent aux cultivateurs québecois, aux Etats-Unis et en Angleterre, marchés qui leur seraient restés fermés sans le bon travail des ministères de l'Agriculture tant à Québec qu'à Ottawa.

(La Tribune — Sherbrooke)

Les Indiens du Canada

On communiquait récemment à Ottawa, dans un rapport du ministère des Mines, dont relève l'administration des affaires indiennes, que le gouvernement fédéral a dépensé près de deux millions de dollars, exactement $1,821,000, pour l'éducation des petits Indiens dispersés dans les différentes provinces du Canada, au cours de l'exercice financier clos le 31 mars de l'an dernier.

On a assuré à la population indienne une bonne proportion d'établissements scolaires. On compte en tout plus de trois écoles. Les inscriptions forment un total de 18,300 élèves, et la fréquentation moyenne, qui s'établit à 14,000 pour la période en question, est en somme parfaitement satisfaisante.

Nous sommes encore loin, il est vrai, de la proportion que l'on constate chez les Blancs du Canada entre la population totale et le nombre des inscriptions scolaires. (.....) Mais on a raison de se montrer satisfait de cette proportion, si l'on tient compte du nomadisme qui persiste encore chez beaucoup d'Indiens et prive ces familles de la fréquentation des écoles.

Le gouvernement fédéral dépense encore près d'un autre million de dollars en soins médicaux accordés à la population indienne du Canada. On met à leur disposition des hôpitaux et des dispensaires, en même temps qu'un personnel de médecins et de gardes-malades. On s'efforce de les traiter, aussi bien que les circonstances le permettent, avec autant d'attention qu'on le fait à l'égard des Blancs, et l'on s'imagine que c'est là une tâche pas toujours très facile.

(La Presse — Montréal)

Agitation inutile dans le Québec

Dans les attaques faites contre l'amendement projeté à l'Acte B. A. N., dont la nouvelle a paru dans les journaux de Québec — attaques dont quelques-unes sont méchantes — il semble n'avoir pas été tenu compte de ce que l'amendement serait en réalité. Il consiste en l'addition de deux mots à la liste des sujets sur lesquels le Canada peut légiférer : les mots "assurance-chômage". Toute l'agitation inutile, tout ce qui a été dit au sujet de l'abandon des droits de la province de Québec, la dénonciation de complots contre la constitution n'ont pas d'autre fondement que ceci : que le gouvernement fédéral cherche le moyen de décréter une loi d'assurance contre le chômage applicable à tout le Canada. En d'autres termes, l'administration du Dominion aurait l'intention de prendre une mesure de bien-être social qui tiendrait à rendre plus tolérable le régime économique existant pour les chômeurs, en temps de crise économique, et donnerait plus de satisfaction aux travailleurs à gages desquels dépend l'avenir de ce régime. C'est contre cette mesure bienfaisante que le bruit et la furie de la presse québecoise sont dirigés — contre cette mesure semblable à celle que l'Angleterre a dans ses livres de statuts depuis 1911.

Que cela puisse être considéré comme nuisible à la province de Québec, ou comme une infraction aux droits de cette province, c'est un mystère. Si les gens de la province de Québec le considèrent de cette façon, ils se font sûrement une idée différente du bien-être social, et ont une estimation différente des valeurs humaines que celles qui prévalent dans les pays les plus civilisés.

L'assurance-chômage est d'une valeur indiscutable pour les masses. Elle serait utile au Dominion considéré comme un tout, et il est important qu'elle soit appliquée à tout le Dominion, et non pas à certaines provinces seulement. En d'autres termes, le plan doit être national, comme il le serait sous une loi fédérale.

La province de Québec devrait se joindre aux autres provinces pour appuyer l'amendement à l'Acte B. A. N. qui rendrait possible une telle loi. Cette province s'est opposée pendant des années à la pension de vieillesse, mais elle a fini par accorder à ses vieillards le bienfait dont ceux des autres provinces jouissaient depuis longtemps. Elle ne devrait pas être également retardataire dans son attitude à l'égard de l'assurance-chômage.

(Toronto Daily Star)

L'ASSISTANCE MATERNELLE

L'assemblée générale de l'Assistance Maternelle, aura lieu jeudi, le 10 mars courant, à 2 h., à la salle paroissiale Saint-Dominique, 329 Grande-Allée.

La Présidente.

MADAME JULES TESSIER

En traçant ce nom aimé, je retiens comme l'un des plus justes témoignages donnés à sa mémoire, celui-ci d'un journal de notre ville : "Nous ne connaissons pas à Québec de femme qui ait été plus généralement aimée, et qui nous manquera plus que celle-là". Etroitement liée d'amitié avec elle, j'ai voulu lui rendre l'ultime hommage de laisser repasser pour les autres, et au gré de leur résurrection, le cortège des chers souvenirs.

Dès sa jeunesse, sa formation et sa situation sociale lui ouvrirent les milieux les plus fermés, où ses dispositions attachantes lui créèrent un rang à part, et c'est justice de penser que dans ces cénacles supra-élégants, sa mémoire vivra longtemps, préservée de l'oubli par les élites qui lui furent liées.

Mais bien vite dans mon esprit un autre côté de son magnifique caractère retient tenacement mon attention, si fort que j'arrive à ne plus apercevoir que celui-là de ses élans, qui, accaparant bonne part de sa vie, la fit en oubli d'elle-même l'amie des plus humbles et la protectrice des plus pauvres. Oubli si total qu'il en deviendra une autre nature, et que jusqu'à la fin, elle gardera comme un réflexe inaltérable le geste de secours aux malheureux de toute teinte . . . A la dernière étape, sa santé en sera mise en péril, car en marquant parfois le pas cruellement, elle n'a pas souvent résisté à la tentation dangereuse pour ses forces, d'aller vers les misères dépistées.

Ah, ces visites ! dont l'horaire ne fut le plus souvent fixé que par le hasard des appels, que de repos et de plaisirs dans le recul des années ne lui ont-ils pas été sacrifiés. J'aurais voulu me soustraire à l'anecdote, je pris pourtant qu'on n'y voie pas un moyen à effet. Celle que j'évoquerai après des années, rappelle si bien "la journée d'une sainte" que dans ma mémoire je n'ai pu la sevrer de cette étiquette admirative.

Il est possible qu'elle ne fût cependant que la réplique d'autres ordinaires quotidiens, mais des heures passées alors en sa compagnie il m'est demeuré un accroissement de respect.

Je la savais convalescente, à peine, d'une grippe mauvaise qui dès lors ne laissait pas que d'inquiéter son entourage. Appel au téléphone. "Vous voulez bien chère, m'accompagner cet après-midi ? une amie m'offre sa limousine." J'avoue que je crûs à une promenade récréative. Mais la voiture est remplie de colis, et le chauffeur stylé, prend les adresses, et nous dirige vers les quartiers les plus sordides, où à chaque arrêt, la carrosserie de notre voiture fera violent contraste avec les habitations minables.

Avec des précautions essentielles à notre équilibre, nous pénétrons au fond de cours verglacées, nous montons des escaliers branlants à en donner le vertige, mais, tout en haut et tout au fond, que de joie pour ceux qui bonjourent avec une familiarité qui en disait long sur le "déjà vu". "Mon ami, vous aviez besoin d'une chemise . . . j'apporte un chandail chaud pour votre jeune garçon . . . et ceci pour la petite fille qui grandit trop vite". Les conseils doux et fermes s'entremêlent aux distributions de chaussures . . . "Ma petite dame — et on remarquera l'aménité des termes — vous DEVIEZ me faire le plaisir d'enlever à votre bébé ce tube de biberon si dangereux pour sa santé . . . alors cette paire-là est trop grande . . .", sur un calepin je notais les différences de pointures, mais dans mon esprit quel autre enregistrement attendri. De quelle formule celle-ci ne disposait-elle pas, pour que partout, les figures levées vers elle fussent si parfaitement confiantes. Ce philtre magique qui rendait tous ses contacts persuasifs n'était-il qu'un meilleur épanchement de vertu, ou bien n'en pouvait-on traduire bourgeoisement les effets par "miracle d'une façon ?" Je comprends que tant de détails seraient puérils, si, mosaïques dans le chef-d'oeuvre d'une vie toute en exemples, ils n'en burinaient à jamais le trait marquant : la charité, charité d'une qualité très fine, qui n'excluait ni la mesure ni la psychologie.

La série des visites dura jusqu'à cinq heures, et ce fut ensuite encore autre chose en beauté, car madame Tessier, esprit averti et coeur assoiffé, pratiquait un cumul de bienveillances nuancées dont les High Tone recevaient aussi les bienfaits. Cette fois nous arrêtons chez Mgr Laflamme. Mon amie (avec les adorables bafouillements dont elle tentait parfois d'amenuiser ses mérites les plus formels) m'avait fourni des explications sommaires. Il s'agissait de demander l'accès à un banc libre dans le voisinage de la chaire . . . pour quelqu'un chez qui, de concert avec le Colonel Desrosiers, elle tente un retour spirituel. Il fallait entendre sa plaidoirie pour masquer les déficiences. "Vous savez c'est un bon sujet . . . un très bon sujet . . . mais la vie ne lui a pas offert de chances efficaces . . . sa mère l'a un peu négligé . . . (et naturellement elle apportait à celle-ci l'excuse d'une santé débile) maintenant il semble mieux disposé . . . et ceci et cela . . . si bien qu'à la fin et pour cette fois encore, c'est plutôt elle qui semblait redevable à qui voulait bien se laisser ainsi épauler dans son redressement moral. Que de mèches fumantes celle-là n'a-t-elle pas dû raviver !

Je n'ai garde d'affirmer que le protégé n'eût pas sa place de choix dans la Basilique, et que malgré sa surdité commençante, il put entendre la bonne parole à la neuvaine alors en cours. Dois-je céder à la tentation de compléter ce beau conte en rapportant la conversation que j'eus un jour — en pleine fête mondaine — avec M. Desrosiers, au sujet de cette ancienne collaboration d'âmes de même niveau, si bien faites pour se reconnaître et s'associer. A ma première allusion il me dit : "Comment vous savez ça ?, alors vous serez heureuse d'apprendre la fin chrétienne qui vient de couronner des efforts si délicatement soutenus". Que si M. Desrosiers me trouve indiscrète, je m'en excuse, mais si peu, si peu que ce n'est vraiment pas la peine, l'impair que j'aurais pu commettre étant de ceux qui soulagent. Aussi je préfère récidiver à froid, en lui appliquant à lui et à mon amie comme à deux "monuments de bienfaisance", le jugement sans littérature d'un vieux curé qui bougonnait sur un ton de justicier "Les mérites du bon monde, à la fin il faut toujours ben que ça sorte". Bien sûr qu'il faut que ça sorte, et que dans une époque de si haineuses revendications soient connues et étalées encore, les immolations des bons riches.

"Il ne fut de femme plus aimée et qui nous manquera plus". Nous le saurons, nous du petit ouvroir où depuis plus de vingt ans, nous fut accordé dans une large mesure, le privilège de son intimité, et où si assidûment, elle cousait humblement le lange ou la chemise qui en fin d'après-midi devaient grossir le tas. Son esprit original, aussi éloigné du banal que du timoré, nous y valut des choix de lectures bienfaisantes. Aussi quel serrement de coeur si de nouveau réunies dans son salon, nous allions y rechercher son ombre gracieuse. Ce salon, qui le fut au sens le plus recherché, il a reflété toutes ses attitudes, celle du jour élégant, aussi bien que celle de la femme d'oeuvres, alors qu'elle y présidait les comités de sa chère Goutte de Lait. Les arrangements n'en pouvaient que trahir sa personnalité et ses goûts d'art, de même que sa chambre un peu monacale faisait deviner l'idéal spirituel. Sur ces lieux vénérés tombera maintenant le respect du silence, mais celle-ci qui fut cruellement privée d'humaine maternité, aura-t-elle ainsi éparpillé son coeur en vain, ou si l'on peut espérer que de son image ainsi morcelée le précieux souvenir fasse encore école.

A. A. C.

Québec, le 7 mars 1938.

Il y eut plusieurs "Mayflowers"

Les poètes, les chansonniers, les orateurs, les historiens, ont immortalisée l'arrivée, en Amérique, des pionniers de 1620 à Plymouth et leur embarcation le "Mayflower".

Chose singulière, des foules de gens semblent croire que ces Pilgrims qui arrivèrent sur nos bords le 21 décembre 1620, constituent le premier contigent européen et l'unique noyau de la nation américaine. C'est là une erreur.

L'arrivée du "Mayflower" à Plymouth est à coup sûr, une date importante des origines de ce pays. Cependant, il y eut d'autres Mayflowers, pour ainsi dire; il y eut d'autres groupes de colons. Les colons de la Virginie arrivèrent avant les Pilgrims de Plymouth, et avant ces derniers, le contingent hollandais qui vint s'établir sur l'Ile de Manhattan, aujourd'hui New-York. En effet, les Hollandais étaient arrivés ici alors que les "Pilgrim Fathers" qui s'étaient volontairement exilés en Hollande où ils trouvèrent la liberté religieuse que l'Angleterre leur refusait, délibéraient sur les possibilités de fonder "a new city of God in the new land".

Outre le "Mayflower", il y eut le "Concord", le "St-Charles", le "Flower of Gueider", le "Bear", le "Spotter Cow", et d'autres navires en bois du dix-sept et dix-huitième siècle.

Ces noms sont chers pour les descendants de ceux qui firent la traversée de l'océan Atlantique et qui vinrent s'établir quelque part sur le territoire que l'on appelle aujourd'hui les Etats-Unis.

Le bruit, désespoir d'un Québecois!

Dieu ! C'est donc pour veiller que je me couche ici ?
Je n'y puis fermer l'oeil, ni le jour ni la nuit.
Du sous-sol un moteur vieux, vrombissant sans cesse,
M'accable de son bruit sans pitié, ni baisse,
Soufflant d'un Jack-Heater le foyer sans charbon
Dont un chauffeur omit d'en bien garnir le fond !
Sans feu, sans combustible, eh ! que peut donc bien faire
Un souffleur détraqué ? Vrombir ? La belle affaire
D'enrager un malade étendu sur son lit,
Souffrant encor du coeur, et que Morphée a fui ! !

Là-haut la bonne femme au deuxième étage,
Se chaussant talons hauts, pour tromper des ans l'âge,
Au-dessus de mon chef piétine dans la nuit,
De sa chambre à coucher à celle des petits,
A la salle de bain, puis celle de couture,
Traversant le passage avec sa grande allure;
Pour revenir enfin à son point de départ,
Recommencer ce jeu, dans la nuit, ah ! si tard,
De ses talons de bois me talocher la tête,
Et m'ôter du sommeil la restante miette... !

Trois heures du matin !... Ciel ! Qu'est-ce au dehors ?
Des cris, des hurlements... Une bagarre alors ?
Un vacarme infernal... Des chiens, des chats, des chattes
Sont partis en guerre et sous mon chassis se battent;
Miaulent, crient et s'envoient, en grognant des jurons,
Coups de crocs, coups de griffe ; et sans plus de façon,
Mènent ce tintamarre à l'aube matinale,
Laissant là poil et sang aussi bien que des gales.

Cinq heures... Voilà que commence le tramway
Un tapage de fer, par Satan inventé
Pour damner les vivants, énerver les malades,
Les priver du repos et les rendre maussades !
Chariots d'acier usé, grinçant sur croche rail...
Faits pour effaroucher Morphée et son sommeil !

Rendu donc au matin au comble de mon ire,
De rage, de dépit, j'écris cette Satire...
Que chacun ait sa part : Messieurs les proprios,
Comme ceux des Tramways, même les... animaux !

H.-A. LABAD.

Chronique ouvrière

Le bureau confédéral de la C. T. C. C.

Le bureau confédéral de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada tiendra une réunion d'urgence à Montréal samedi au secrétariat des Syndicats Catholiques sous la présidence de M. Alfred Charpentier. Quelle que soit la décision prise par le gouvernement provincial sur les bills 19 et 20, cette question sera à l'étude. On s'occupera aussi des déclarations faites par M. Philippe Girard, président du Conseil Central de la métropole, au sujet d'un cartel entre les unions internationales.

Les travailleurs en fourrure

Une grande assemblée ouverte à tous les travailleurs de l'industrie de la fourrure aura lieu vendredi soir, à 8 heures, à 110 rue du Pont, sous les auspices de l'Union Internationale des travailleurs en fourrure. M. Alfred Roy, représentant canadien de cette fraternité aura des communications intéressantes à faire aux employés de cette industrie.

Le trésor de l'Union Typographique

Au cours de la dernière réunion de l'Union Typographique de Québec, le trésorier de cette organisation ouvrière a présenté son rapport annuel. Le rapport indique que le trésorier a adressé au bureau-chef de la fraternité internationale des typographes un montant de $4,552.42 en cotisations. En retour, l'union québecoise a reçu un montant de $11,936, ce qui donne un surplus de $7,383.58.

"Ceci doit suffire à confondre, commente le trésorier de l'union, nos adversaires qui disent que notre argent s'en va à l'étranger. Sans doute, il leur faut un sujet de critique, mais ils devraient en trouver un meilleur : puisqu'au lieu d'y perdre, nous gagnons non seulement des avantages de toutes sortes mais un surplus de $7,383.58.

"Il nous semble, ajoute le secrétaire-trésorier, que si les associations rivales avaient de tels gains, elles en seraient heureuses. Nous savons qu'il y a de leurs membres qui désireraient se joindre à nous et nous sont les assemblées où nous n'avons à discuter l'admission de l'un d'eux."

Employés de fonderies

Une organisation nationale catholique de formation récente, le syndicat des employés de fonderies, se réunira ce soir, à 8 heures, au secrétariat des Syndicats catholiques, 17, rue Caron. Il sera principalement question d'un projet de contrat collectif de travail.

La loi des électriciens

Montréal, 9. — (Spéciale) Les membres du conseil des apprentis de la corporation des électriciens viennent d'apprendre avec plaisir, par une correspondance échangée entre la corporation et le ministère provincial du Travail, que des amendements aux règlements d'apprentissage de ce métier avaient été acceptés. Ces amendements, qui avait été soumis nombre de fois au gouvernement par le conseil des apprentis, consistaient en ceci : que les années d'apprentissage que font les élèves de l'Ecole technique devraient être considérées sérieusement.

Dans une lettre, le ministre du Travail, M. W. Tremblay, écrit que "le projet de revision de la loi des électriciens comporte un article spécial favorisant la réduction de la durée de l'apprentissage pour les diplômés de l'Ecole technique".

M. P.-J. Laganière, organisateur général du groupement, a déclaré à ce sujet : "Nos jeunes sont heureux de constater que trois ans de travail par la corporation vont être récompensés. Mais tous les électriciens seront aussi heureux d'apprendre qu'un projet de revision de la législation sera soumis dès la présente session. Tous attendent avec anxiété les détails de ce projet qui, nous l'espérons, contiendra les suggestions faites par notre corporation dans deux mémoires adressés au ministère du Travail".

Convocations

Au Secrétariat (17 Caron)

CE SOIR : La Fraternité des employés de tramways. Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs. Le Syndicat National des Plâtriers de Québec.

DEMAIN : L'Union Nationale Catholique des charpentiers de Québec, Inc. Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc. L'Union des tanneurs corroyeurs. Le Syndicat Catholique des ingénieurs stationnaires et mécaniciens.

Bourse du Travail (692 St-Vallier)

CE SOIR : La Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc.

Edifice Hudon (110 du Pont)

CE SOIR : La Fraternité Unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, local 730.

L'Association progressive des machinistes, section des employés de garages, local 397.

DEMAIN : L'International Brotherhood Pulp & Sulphite Workers, local 137. La Fraternité des chaudronniers, local 601.

Les canaux canadiens

A notre époque où l'on insiste tant sur la vitesse dans les transports, il est intéressant de signaler que le trafic par voie d'eau tend à augmenter au Canada. Le trafic du canal Welland, qui relie le lac Erié au lac Ontario et permet d'éviter les chutes du Niagara, a atteint un nouveau record pendant la saison de navigation de 1937, avec 11,750,902 tonnes, contre 10,436,803 pendant la saison précédente. Le mouvement fret en 1937 a compris 4,058,068 tonnes de charbon, 1,872,342 tonnes de blé, 923,302 tonnes d'essence, pétrole et autres huiles 909,180 tonnes de minerai de fer, 851,354 tonnes de maïs, 495,699 tonnes de bois de pulpe, et beaucoup d'autres marchandises. Le trafic sur les canaux du Saint-Laurent a atteint en 1937 un total de 9,073,302 tonnes, contre 8,288,524 en 1936.

Le réseau canadien de canaux et voies de navigation intérieure est un des plus remarquables au monde. La Nature s'est montrée généreuse envers le Canada en lui donnant des rivières et des lacs navigables — qui furent les premières routes du commerce des fourrures — et de fortes dépenses ont été faites pour améliorer ces routes par des procédés artificiels. Le Saint-Laurent, les Grands Lacs, et les canaux qui les relient forment un réseau de voies de navigation intérieures sans rival, qui pénètre sur deux mille milles à l'intérieur du continent. Du lac Supérieur à l'océan Atlantique, la chute de niveau est d'environ 600 pieds; pour surmonter cette difficulté et d'autres obstacles à la navigation, le gouvernement canadien a dépensé plus de $240,000,000. Il existe au Canada sept réseaux de canaux régis par l'Etat fédéral et qui relient des lacs et rivières navigables.

C'EST LA PREMIERE FOIS

"LE MAGASIN DU PERE MATHURIN..."

Pour se rendre aux milliers de demandes qui lui sont adressées depuis quelques années, le "PERE MATHURIN" a fini par consentir à ouvrir son MAGASIN au public québecois.

C'est à la salle paroissiale St-Malo, mercredi soir, le 9 mars, à 8 h. 30, que le PERE MATHURIN réjouira sa nombreuse clientèle. Vous y verrez Mathurin lui-même, Marie-Louise, Ti-Charles, Mabel la cousine des Etats-Unis, etc., etc., et autres artistes de CHRC.

C'est un spectacle nouveau et original que vous regretteriez de n'avoir pas vu. Ne manquez pas cette OCCASION UNIQUE de faire connaissance avec les artistes inconnus qui vous intéressent depuis quelques années à la radio.

Les cartes sont en vente chez Mlle Cloutier, 1121, rue St-Vallier ; chez M. Champlain, 112, Mazenod ; à l'Ecole Supérieure St-Malo, 4, rue Aqueduc.

Hâtez-vous, les premières rangées sont déjà toutes vendues.

(Communiqué) 8-9

Confiez la réparation de vos meubles aux experts dont vous trouverez l'annonce aux pages des annonces classées du

SOLEIL

La Sauce Anglaise qui aiguise l'appétit

MAUX DE TÊTE ?

EMPLOYEZ LE

Sal Hepatica !

Cette sensation de lourdeur à la tête est d'ordinaire causée par une mauvaise élimination du système *plus* un excès d'acidité. Ces conditions vont de pair, chacune aggravant l'effet de l'autre. Pour obtenir un soulagement complet, il faut corriger les *deux*.

Voilà pouquoi vous devriez prendre du Sal Hepatica dont la double action, rapide, douce et complète:

1. Nettoie le système.
2. Combat l'acidité.

Vous vous sentez bientôt mieux après avoir pris deux cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau!

Prenez le SAL HEPATICA, le laxatif minéral salin qui combat aussi l'acidité.

BH17F

BERCOVITCH DIT QUE LE SURPLUS DE FISHER EST CAMOUFLE

(Suite de la page 3)

pant de cette façon évasive de faire les chiffres, que lorsque le Trésorier prétend avoir obtenu un surplus de quelque $3,963,000 pour l'année fiscale 1936-37. Cela est de nature à nous induire en erreur. On ne peut prétendre à un surplus que lorsque les revenus sont supérieurs aux dépenses; or, les dépenses pour l'année que nous discutions, dépenses ordinaires, extraordinaires et dépenses de capital qui n'auraient pas dû être chargées au compte capital, excèdent le revenu par $17,575,264, en déduisant une somme de quelque $2,500,530 pour la valeur de certains travaux de chômage. Au lieu d'avoir un excédent de notre revenu brut sur nos dépenses, nous avons un tel excédent de dépenses brutes sur notre revenu que, loin d'arriver à un supposé surplus, le gouvernement n'a qu'un déficit de $17,575,264 pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1937."

AUCUNE NOUVELLE TAXE

"Aucune nouvelle taxe n'a été instituée, dit le Trésorier. Mais mon honorable ami sait pourtant fort bien que chaque fois qu'un gouvernement a un déficit et qu'il ne peut pas le payer à même les revenus immédiats, c'est là une taxe à paiement différé; les citoyens en porteront dans l'avenir, le coût annuel. Il n'y a pas d'argent qui appartienne en propre à une trésorerie du gouvernement; tout ce qui y passe provient des poches des citoyens. La dette nette consolidée et les bons du Trésor pour l'année fiscale se terminant le 30 juin 1936, fut de $157,218,-614, soit une dette per capita de $50.08 sur la base d'une population de 3,135,000. Au cours des derniers 18 mois, le gouvernement a emprunté, en chiffres ronds, 51 millions, 56 millions, 20 millions ou un total de $127,000,000 par la seule vente d'obligations, abstraction faite des bons du Trésor. Cela signifie un emprunt brut de $7,555,555 par mois. Au cours de la même période, autant que j'ai été capable de m'en informer, le gouvernement a apparemment remboursé et payé sur les emprunts de banque et des comptes du Trésor pour $54,077,000 en fixant ainsi l'emprunt net, par la seule vente d'obligations, pour la période des derniers dix-huit mois, à $72,923,000. C'est donc augmenter la dette par capita de $50.08 qu'elle était à $73.34, soit approximativement à 47 p.c. par tête, et cela sans faire entrer en ligne de compte les bons du Trésor qui étaient d'une somme de $22,250,000 au 30 juin 1937, les comptes soutirés à la banque. Nous en arrivons donc à une moyenne d'emprunt net de $135,042.-60 par jour, pour la seule vente des obligations.

LA DETTE DE LA PROVINCE

"Si nous prenons pour acquis que la dette est de $237,912,000, comme on nous en informait de façon autorisée le 18 février 1938, et que nous la divisons parmi les 627,000 familles qui vivent dans cette province, la dette nette par famille au 18 février 1938 est de $379,445, tandis qu'en 1936, lorsque l'administration libérale était au pouvoir, elle n'était que de $250,398, soit 34 p.c. de moins par famille qu'elle ne l'est aujourd'hui. On le constatera, nous augmentons notre dette à une allure vertigineuse à une époque où les professionnels d'économie politique, les directeurs de corporations, les économistes, les boards of trade et les chambres de commerce demandent à grands cris la réduction des dettes de gouvernement. Il n'y a que quelques mois de cela, M. George-C. MacDonald, président de la Canadian Chamber of Commerce et l'un des plus remarquables comptables du Canada, une autorité en économie politique, et par surcroît, un membre de la Commission du fisc de cette province, s'est vigoureusement attaqué à la situation de la dette dans le pays, en parlant à la fois du dominion, des gouvernements provinciaux et municipaux.

LES DROITS DE SUCCESSION

"Considérant la situation actuelle de la dette, il dit que le gouvernement devrait réserver tout l'argent qu'il reçoit des droits de succession au paiement de la dette, jusqu'à ce que celle-ci soit réduite de moitié. Puis, il ajoute: "Comme question de fait, les droits de succession étant considérés comme une taxe payable sur le capital, ils devraient dans tous les cas, servir à réduire les dettes capitales". J'estime que pas un membre de cette Chambre ne viendra contredire la solidité de ce principe énoncé par M. MacDonald.

"Le revenu total ordinaire pour l'année fiscal se terminant le 30 juin 1937 fut de $46,280,000. Le revenu total pour l'année fiscale se terminant au 30 juin 1936 avait été de $38,666,299. Il y a donc eu augmentation de revenus d'environ 20 p.c. d'une année à l'autre. La dette nette consolidée et les bons du Trésor au 30 juin 1936 étaient de $157,218,-614. Le total de la dette fondée nette et la dette temporaire, en février 1938, était de $237,912,616, soit une augmentation de 51 p.c. dans le pourcentage des dettes depuis 1936.

UNE BELLE SUCCESSION

"En dépit de la déclaration du parti d'Union Nationale qui dit avoir trouvé un bourbier lorsqu'il prit le pouvoir, il y a une chose que personne ne peut nier, et c'est que le gouvernement actuel a été heureux d'hériter de l'administration libérale qui l'a précédé, une belle succession financière. Sa dette per capita était la plus basse de toutes les provinces de la Confédération, et son crédit valait bien, pour ne pas dire qu'il valait mieux, celui même du gouvernement fédéral. Ne compromettons pas gravement, en ces jours d'anxiété, ce crédit, en accroissant intempestivement notre dette. Parce que si nous faisons cela, il faudra ajouter d'autres fardeaux de taxes sur nos citoyens qui se plaignent déjà trop maintenant des taxes qu'ils ont eu à porter jusqu'ici. Que le gouvernement applique plutôt son énergie et ses talents, à diminuer le fardeau de ces taxes; et il se méritera ainsi la reconnaissance de tous les citoyens quelle que soit leur allégeance politique. S'ils ne prennent garde aux avertissements qui leur sont donnés à travers la province, nos amis d'en face seront forcés, j'en suis sûr, d'abandonner les rênes du pouvoir, et c'est alors, qu'indiscutablement, un nouveau gouvernement libéral replacera encore une fois le vieux Québec à la tête de toutes les provinces du Dominion".

L'HON. M. GAGNON

Les députés de la gauche applaudissent longuement M. Bercovitch, puis l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries, se lève pour donner la réplique.

M. Gagnon dit d'abord qu'il s'est étonné du long délai que l'Opposition a requis pour étudier le budget, quand à Ottawa il suffit de quatre jours. Si le discours de M. Bercovitch est un modèle de brièveté, il n'en est pas un de justesse et de saine critique. L'exposé du trésorier, d'après lui, est le plus clair, le plus consciencieux, celui qui montre le mieux la situation depuis des années et des années. Le député de St-Louis appartient à une race qui sait pratiquer l'économie (rires de la droite). Il a bien fait d'économiser du temps, mais il aurait dû économiser aussi ses arguments fallacieux. (M. Hormisdas Langlais (U. N. Iles de la Madeleine) rit avec ostentation. "Le député de St-Louis, dit M. Gagnon, a dit que le discours du budget avait le caractère d'un manifeste électoral. C'est étrange comme la vérité offense l'Opposition. Depuis que le trésorier a trouvé une formule nouvelle, c'est la première fois que l'on trouve le moyen de présenter un budget net et clair, et cela offense l'Opposition qu'on ait réalisé des économies et que les revenus aient augmenté de $7,000,000".

L'OPPOSITION EST CHOQUEE

"Le trésorier a découvert 3,000 corporations qui ne payaient pas leurs taxes. Il les fait payer et cela rapporte plus de $2,500,000 à la province et l'Opposition en est choquée. Cela les offense aussi, les députés de la gauche, que l'excédent des recettes sur les dépenses soit de $3,868,000. Les revenus dépassent de $10,000,000 les $57,000,000 prévus, et on est surpris de tant d'économies. Il n'est pas étonnant que l'Opposition ait choisi l'un des meilleurs criminalistes de la province pour défendre l'ancien régime. L'état budgétaire est un véritable discours de bon administrateur et de bon père de famille. C'est la première fois qu'on a tant de détails, et d'aussi complets."

M. Gagnon cite à l'appui de cet avancé des états des comptes publics des années passées, et note qu'on ne donnait pas de détails, très souvent, à cette époque. Il dit que le budget était autrefois préparé de façon dictatoriale, le premier ministre rognant dans les crédits de divers ministères, de telle façon qu'il est souvent arrivé que, deux ans de suite, et parfois trois ans, le même ministère ait eu le même montant de crédits. Cela ne se peut pas, en fait.

M. Gagnon cite aussi des chiffres pour indiquer la progression, et parfois la diminution des budgets de l'agriculture et de la colonisation ; et il fait un éloge ardent du gouvernement de l'Union Nationale. Il fait aussi l'éloge de l'hon. H.-L. Auger et assure que c'est à juste titre que, l'an dernier, une loi était intitulée "pour réparer les méfaits de l'ancien régime".

"En novembre 1935, par simple arrêté ministériel, dit M. Gagnon, l'ancien gouvernement a augmenté la dette de $25,000,000. Au lendemain des dernières élections, le gouvernement s'est trouvé avec une dette, des dettes impayées, de $52,000,000. Malgré tout cela les taxes n'ont pas été augmentées. Suivant le mot humoristique du premier ministre actuel, l'ancien gouvernement ne finançait pas mais finassait. Les comptes en banque étaient soutirés et l'on procédait par emprunts grâce à des bons du Trésor. On empruntait de l'argent de la Commission des liqueurs, qui payait 5 et ½ pour cent, quand la province aurait pu obtenir de l'argent à 4 et ½.

PROMESSES TENUES

"Le gouvernement actuel a tenu ses promesses en plaçant à la base de sa politique l'aide à l'agriculture et à la colonisation. Il peut arriver que le trésorier se trompe dans ses prévisions, et qu'il soit obligé de donner des bons du Trésor, comme lorsqu'il arrive un désastre, tel qu'un incendie, et que le gouvernement est prié de donner un octroi. Le gouvernement a dû s'endetter, certes, mais à cause du lourd héritage de l'ancien régime et pour aider la population. Mais s'il y a une dette dont le gouvernement est fier, c'est celle de $25,000,000 pour aider la classe agricole. Non seulement le gouvernement réussira à sortir les cultivateurs de l'étreinte de leurs dettes, mais il a créé un organisme qui remplacera l'Office du prêt agricole, et c'est son aide aux Caisses populaires. Il y en a des centaines de plus maintenant, et les octrois ont été portés de $20,000 à $40,000.

M. Gagnon fait ensuite un éloge du premier ministre, parle des secours aux chômeurs et de tous les ministères en citant des chiffres de leur budget.

M. FERNAND RINFRET

M. Gagnon déclare ensuite que sous l'ancien régime le gouvernement fédéral aidait beaucoup plus la province de Québec, et il fait des reproches à l'hon. Fernand Rinfret, en disant que sous le gouvernement de l'Union Nationale personne n'a été privé de quoi que ce soit à cause de son allégeance politique. M. Gagnon répète que le budget de M. Fisher en est un de bonne maison, de bonne administration, de bon père de famille. Les dernières élections partielles indiquent bien que la population est satisfaite. La Beauce et Bagot l'ont prouvé, Argenteuil aussi. Dans Argenteuil le premier ministre de Québec a été vengé des injures qu'il avait reçues.

"L'union des deux plus anciennes provinces du pays, Québec et Ontario, est de bon augure, dit M. Gagnon. Les deux gouvernements de ces provinces sortent de l'épreuve d'une élection, et l'on ne peut dire par conséquent que leur attitude est dictée par un but politique ou de bravade. Ontario et Québec ne veulent pas se laisser mener par personne, ni par une dictature du prolétariat. Les agitateurs seront matés et on ne s'en laissera imposer par personne. Les journalistes aveuglés par la partisannerie, le pouvoir central où les meneurs syndicalistes aveuglés, aucun d'eux ne fera reculer d'une seule ligne le gouvernement actuel qui continuera à donner à la province son caractère agricole. L'entente entre les deux provinces est symbolique".

L'HON. M. BOUCHARD

Les députés de la droite applaudissent l'hon. M. Gagnon, puis le Dr Marc Trudel, vice-président de la Chambre, qui occupe le fauteuil présidentiel en l'absence de l'hon. Paul Sauvé, demande : "Adopté?"

Au même moment, l'hon. T.-D. Bouchard se lève aux applaudissements des députés de la gauche.

M. Bouchard : — J'ai écouté avec beaucoup d'attention, dit d'abord le chef de l'Opposition, le discours de l'hon. M. Gagnon. C'est un beau et un bon discours. Tous les députés de la droite ont semblé beaucoup l'appuyer. En passant, j'en profite pour féliciter les députés ministériels; ils trouvent tout bon ce que leur disent leurs ministres. Ils sont très bien disciplinés et je ne puis que les féliciter. (appl.)

M. Gagnon, vers la fin de son discours, a parlé de l'autonomie de la province. Je tiens à dire à ce sujet que nous sommes également en faveur de l'autonomie provinciale. Nous le sommes autant que les membres du gouvernement. Et nous serons toujours heureux de les seconder dans leurs efforts pour sauvegarder les droits de la province. Toutefois, nous n'agirons ainsi qu'à la condition qu'il y sera de l'intérêt de la province. Nous ne sacrifierons jamais les intérêts de cette province pour amener une bonne entente qui ne servirait qu'à la province voisine. Que l'Ontario se développe, fort bien. Mais il faut que la province de Québec se développe également. Que l'Ontario développe ses ressources naturelles et en tire tous les profits possibles, nous ne nous y opposerons jamais. Mais il faut que les ressources naturelles de la province de Québec se développent également.

Depuis quelque temps nous avons souvent entendu parler de l'autonomie de la province. C'est une question qui est revenue aussi souvent en cette Chambre que les dangers du communisme.

L'ELECTRICITE

Il n'y a pas de doute que certaines questions intéressent à la fois l'Ontario et le Québec. Il y a d'abord la question du développement minier, mais il y a aussi la question de l'exportation de l'électricité. Nous aimerions à connaître l'attitude du gouvernement concernant l'exportation de l'électricité aux Etats-Unis.

Est-il de l'intérêt de la province de Québec d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis, en la faisant passer par l'Ontario et en permettant à cette province de prélever un péage sur le passage de cette électricité? Pour quelles raisons la province consentirait-elle à cela? Pourquoi l'Ontario s'enrichirait-elle aux dépens de la provoince de Québec?

Actuellement, on le sait, l'Ontario a signé des contrats pour obtenir beaucoup plus d'électricité qu'il ne lui en faut pour sa consommation personnelle. Et cette électricité est produite dans la province de Québec . . .

M. Duplessis : — Cette question n'a pas trait au débat sur le budget et je demanderai au chef de l'Opposition de faire une motion pour discuter cette question.

M. Bouchard : — Cette question est des plus importantes. Il est temps d'en parler et je vais en parler. Personne du gouvernement n'en a parlé. Nous sommes intéressés à savoir si nous devons exporter de l'électricité aux Etats-Unis. Pour ma part, je suis opposé à l'exportation de l'électricité, à moins qu'on ne donne des raisons pour la motiver. Et j'y suis opposé parce que j'estime que l'exportation de l'électricité de la façon qu'on veut l'exporter, ne peut que nuire à l'industrie de la province de Québec.

On peut exporter de l'électricité aux Etats-Unis en la faisant passer par l'Ontario. Cette province prélèvera un péage et réalisera ainsi des profits considérables qui lui permettront d'abaisser en cette province les taux de l'électricité. Et nous allons alors faire face à une concurrence que nous aurions pu éviter. Pourquoi un produit de la province irait-il ainsi servir la province voisine? Pourquoi le surplus de cette vente en gros n'irait-il pas à la province de Québec?

DES PRECISIONS

Nous demandons des précisions sur cette question. Et nous espérons que le gouvernement voudra bien nous en fournir le plus tôt possible.

M. Gagnon a fait l'éloge tout à l'heure du nouveau système de comptabilité de la province. "C'est un système, a-t-il dit, qui fournit de la clarté à tous ceux qui cherchent de la lumière". Dès son premier discours sur le budget, le trésorier de la province, j'en conviens, a posé des principes très sains. Mais des principes sont des principes. Et la pratique est la pratique. C'est un peu comme certaines personnes qui conseillent très bien certaines choses, mais elles sont incapables elles-mêmes de pratiquer ce qu'elles conseillent.

Il est de même du discours sur le budget de cette année. Le gouvernement ne semble pas très bien voir la grande différence qui existe entre les principes et les discours.

LE CREDIT AGRICOLE

M. Gagnon a aussi parlé de cet emprunt de $25,000,000 accordé au département du crédit agricole. A entendre parler le ministre des Mines, c'est cet emprunt qui va sauver la population agricole de cette province. Mais à ce sujet il ne pense comme le trésorier provincial. En effet, ce dernier a déclaré qu'il a bon espoir que cette somme suffira aux cultivateurs, mais il n'y voit pas une politique aussi salvatrice que M. Gagnon, puisqu'il a ajouté qu'il espère que si les cultivateurs n'ont pas assez de cette somme pour sortir du marasme, qu'ils trouveront des entreprises privées pour leur prêter d'autre argent.

Jetons, dit M. Bouchard, un coup d'oeil sur l'élection de Bagot. Ce fut une belle victoire (appl. ministériels). Mais il ne faut pas oublier que les belles victoires, dans l'histoire de tous les peuples, ont été suivies d'écrasantes défaites. Le prêt agricole est aujourd'hui un excellent engin électoral...

Un ministériel: —Un engin ?

M. Bouchard: —Oui, un engin, et je le dis parce que c'est le mot propre. Et j'ajoute que le prêt agricole ne sera pas toujours un engin électoral utile. Car si l'on prend les chiffres du prêt agricole pour le comté de Bagot, on voit qu'il y a 540 demandes d'emprunt, et je suis bien sûr que les cabaleurs de l'Union Nationale ont dit à ces gens qu'ils étaient assurés d'avoir leur argent au lendemain de l'élection. Si l'on fait le calcul des 540 demandes, savez-vous combien ça coûterait pour satisfaire ces gens?...

M. Tremblay: —Envoyez-leur des valises.

M. Bouchard: —Ça coûterait $3,-000,000 et Bagot est en superficie, l'un des plus petits comtés de la province. Sur les 540 prêts il y en a 135 payés. Et si on n'accorde pas les 400 autres?

BOYER SE SIGNALE

M. Boyer: —Ne vous inquiétez pas de ça !

M. Bouchard: —Je sais que vous aurez des amis qui promettront deux ou trois millions, mais ça ne peut durer tout le temps comme ça.

M. Boyer: — On ira avec des valises !

M. Bouchard: — Il va venir un temps où ça ne prendra plus et ça sera difficile de contenter et de maintenir en bonne humeur ceux qui ont demandé des prêts et qui n'en auront pas eus. Car le trésorier a bien dit qu'après les $25,000,000, on n'en prêtera plus et que les cultivateurs devront s'adresser aux prêteurs privés. Des prêteurs privés qui vont prêter leur argent pendant 40 ans à 2 p. cent, il n'y en aura pas gros !

M. Boyer: —Etes-vous pour ou contre la loi du crédit agricole ?

M. Bouchard: — Je suis contre l'application de la loi, tel que vous le faites présentement.

M. Boyer: Vous êtes contre le prêt agricole !

M. Bouchard: — Je suis en faveur du prêt agricole pour ceux qui ont besoin d'argent véritablement, mais je ne suis pas en faveur de prêter au maître de poste d'Acton Vale, ou de Beauceville, comme nous le prouverons tout à l'heure.

Le gouvernement veut se maintenir au pouvoir avec le prêt agricole, et pour cela il est prêt à ruiner la province.

FELICITATIONS

M. Bouchard félicite M. Bercovitch de l'exposé financier qu'il a fait "et qui prouve, dit M. Bouchard, que la dette de la province augmente chaque semaine dans des proportions imposantes. Il est important que les citoyens de la province sachent où ils en sont. On n'a pas de nouvelles taxes, il est vrai, mais les revenus se sont accrus. Tout le monde sait que de 1931 à 1936, nous avons traversé la pire des crises financières que le monde ait connues. Aussi n'est-il pas juste de prendre la période actuelle pour la comparer à celle de 1931 à 1936, comme font nos adversaires.

Un ministériel: — Et à Ottawa, vos amis ne font-ils pas ça?

M. Bouchard: — On dit que nous payions un intérêt de 5½% sur les bons du Trésor alors qu'on paie 2½% actuellement. Mais c'est ce qui s'est produit partout dans le temps, et c'est ce qui se produit partout aujourd'hui. Tout le monde sait que les taux d'argent étaient élevés en 1933, par exemple, et le ministre des Mines a fini par reconnaire qu'en 1936, sous l'ancien régime, le taux était descendu à 2⅜%.

On ne peut donc dire que la diminution des taux est due au gouvernement actuel, mais simplement, que la situation économique s'étant améliorée partout le phénomène se produit dans Québec comme ailleurs, sans que le gouvernement y ait eu quoi que ce soit à dire ou à y faire.

Et puis, si le gouvernement de l'Union nationale a pu emprunter à bon compte, c'est parce que nous avions laissé la province dans la plus belle situation financière. (Rires).

M. Bouchard: — Vous pouvez rire et faire des farces, mais le peuple de la province en a assez de ces farces-là. Ca n'est pas avec des farces que vous allez le convaincre. Et c'est pas avec des rires et des farces qu'on va me faire perdre le fil de mon discours.

SOUS L'ANCIEN REGIME

Je dis que sous l'ancien régime nous avions la dette par tête, la plus basse de tout le pays. Je ne sais pas si on peut dire la même chose aujourd'hui. Nous nous en allons rapidement vers la dette la plus élevée du pays, si on ne met pas un frein à la fringale des dépenses. On ne peut pas endetter continuellement un pays. Dans certaines villes qui ont commis cette erreur, la construction est arrêtée, parce que la taxe atteint $55. du mille dollars d'évaluation; et la valeur de la propriété a périclité; les industries et le commerce fuient, pendant que le coût de la vie et du logement monte et que rien ne marche. Ces villes ont ruiné leur crédit par des dépenses inconsidérées. Car toutes choses ont leur retour.

Et puis le gouvernement se félicite d'augmenter les revenus, quand par exemple il s'agit de millionnaires qui meurent et que les taxes de succession sont élevées. Il ne faut pas trop compter là-dessus. M. Bouchard dit que le gouvernement actuel, après avoir critiqué la politique des bons du Trésor, y a recours puisqu'il a emprunté ainsi plusieurs millions de dollars. M. Bouchard cite deux pages des comptes publics pour étayer ce qu'il avance : soit $3,000,000, dans un cas, et $7,000,000, dans un autre.

LA DETTE AUGMENTE

Il dit que le régime a ainsi emprunté $22,500,000 en bons du Trésor, M. Onésime Gagnon dit qu'il n'a jamais critiqué les emprunts par bons du Trésor puisque c'est d'élémentaire finance. Ce qu'il a dit c'est que le gouvernement de l'ancien régime, après avoir emprunté ainsi, laissait traîner ces comptes, au lieu de les placer au compte de la dette, dans le but de camoufler le déficit.

M. Bouchard rappelle que l'an dernier, l'état des comptes publics contenait des graphiques avec de belles barres noires pour montrer qu'en cinq ans la dette avait augmenté de $96,000,000. Aujourd'hui on ne voit plus ces pages avec des graphiques car on a peur de "grafigner" le gouvernement. Ca ne fait plus l'affaire du gouvernement qui augmente la dette de $22,000,000, par année, en plein temps de reprise économique, alors que sous l'ancien régime, pendant les années de crise, la dette augmentait de $24,000,000 par année.

LES REGLEMENTS

Comme M. Bouchard s'adresse à M. Gagnon, en disant M. le ministre, le premier ministre intervient pour dire que les règlements de la Chambre décrètent qu'on doit s'adresser à l'orateur et non pas interpeller un autre député.

M. Bouchard s'asseoit en disant, que le lieutenant gouverneur s'adresse bien aux conseillers législatifs, en leur disant: Honorables Messieurs, sans que personne trouve à redire.

M. Trudel, président, dit que le député doit s'adresser à l'Orateur.

M. Bouchard: — Je n'ai pas d'objection à vous parler (rires).)

Poursuivant son discours, M. Bouchard déclare que l'auditeur de la province a une manière différente de présenter ses rapports, d'année en année. Il devrait toujours les faire de la même façon. Ils seraient ainsi plus faciles à comprendre. "Cette année, dit M. Bouchard, il parle de l'augmentation de la dette nette en disant qu'elle est de plus de $5,000,000 plus élevée que l'an dernier, malgré l'absorption de certaines dépenses, etc."

—Songez à ça ! s'exclame M. Bouchard ; $5,000,000 de plus que l'an dernier malgré l'absorption de certaines dépenses. Quel est le chrétien qui va comprendre ce charabia ? Quelle était la dette nette de l'an dernier ? Il faudrait le dire afin qu'on puisse calculer ce qu'elle est cette année. L'an dernier l'auditeur avait une autre phraséologie. Cette année il a oublié sa phrase sacramentelle et ses graphiques. Il ne parle plus des bons du Trésor. Il en parlait l'an dernier parce que le budget était mauvais, "misleading". Il avait été préparé par l'ancien gouvernement mais accepté avec plaisir par le nouveau gouvernement.

M. Bouchard dit que M. Gagnon a multiplié la dette véritable laissée par l'ancien régime, et il en conclut que le gouvernement libéral a laissé la province dans une si bonne situation financière et avec un si bon crédit que le nouveau gouvernement a pu emprunter à des conditions avantageuses. Un grand danger menace la province si l'on continue à dépenser inconsidérément. On a avili les finances de la province, et il y a des politiques sur lesquelles il faut mettre la pédale douce, comme le prêt agricole. Le montant n'est peut-être pas déraisonnable, à la condition qu'il ne serve pas à enrichir des amis du gouvernement, des employés publics, au lieu de satisfaire de vrais besoins. Le trésorier a eu raison de lever le drapeau du danger. Mais il est à craindre qu'à la prochaine élection complémentaire il se laisse faire violence et souffre qu'on emprunte encore pour gagner l'élection.

M. F.-A. POULIOT

De longs applaudissements marquent la fin du discours du chef de l'Opposition. L'orateur suivant est M. F.-A. Pouliot, député de Missisquoi.

"Après avoir étudié attentivement le budget soumis à cette Chambre, dit M. Pouliot, je m'empresse de féliciter le gouvernement et l'hon. trésorier Provincial du magnifique exposé budgétaire prononcé par ce dernier, mar le 1er du courant. Je tiens à les en féliciter, pour les résultats financiers obtenus pour l'année fiscale se terminant au 30 juin 1937, pour ceux anticipés pour l'année en cours mais surtout pour l'assurance d'un budget balancé pour l'année 1938-39, malgré les dépenses ordinaires augmentées par l'octroi d'une pension à environ 50,000 vieillards et aveugles, de celles que doit assumer le gouvernement pour le crédit agricole et en dépit aussi des dépenses extraordinaires causées par les secours directs et les travaux de chômage.

"Sous l'ancien régime, M. le Président, pendant plusieurs années des millions dépensés pour secours directs furent considérés comme dépenses capitales et chargés au compte capital afin de pouvoir montrer un surplus ou diminuer le déficit. Ceci n'était pas de la saine finance et le gouvernement de l'Union Nationale, désireux de bien administrer mais de ne pas leurrer l'électorat, présente un budget clair, précis, avec le courage de charger aux dépenses ce qui est une dépense. Il se trouve ainsi à charger comme dépenses extraordinaires, tout ce qui a trait au chômage ou aux secours directs, dépenses qui dorénavant seront soldées par le revenu ordinaire. En effet, nous n'avons pas le droit de faire payer aux générations futures les dépenses de la présente génération et c'est là une saine méthode d'administration adoptée par le gouvernement de l'Union Nationale.

Le discours du budget indique bien la négligence ou le favoritisme de l'ancien régime. L'hon. trésorier Provincial nous apprend qu'en moins de 18 mois, son département a découvert au delà de 3,000 compagnies faisant affaires dans cette province depuis des années, et qui n'avaient jamais payé la taxe des corporations. L'hon. trésorier Provincial mérite les félicitations de toute la province pour avoir perçu de ces 3,000 firmes le joli montant de $2,500,000 durant une aussi courte période. Et la même négligence existait dans les autres départements. Une vigilance de tous les instants a permis au trésorier Provincial de percevoir pour les 8 premiers mois de la présente année fiscale 7 millions de dollars de plus que pour la période correspondante précédente, soit un montant annuel de $10,500,000, et ceci remarquez-le bien, sans l'imposition d'une seule nouvelle taxe.

"Pour l'exercice financier terminé au 30 juin 1937, le surplus des revenus ordinaires sur les dépenses ordinaires s'est chiffré à près de $4,000,000, surplus qui aurait été de $6,000,000, si on tient compte des $2,000,000 payés pour les pensions de vieillesse. Quel contraste M. le président avec le déficit de $2,000,000 de nos adversaires au 30 juin 1936.

L'AGRICULTURE

"Je désire souligner les $25,000,000 mis à la disposition des cultivateurs par l'Office du Crédit Agricole du Québec, politique qui a reçu l'approbation que l'on sait lors de l'élection partielle de Bagot, malgré la campagne faite par les deux chefs de l'opposition dans ce comté. Qui ne se rappelle les arguments de l'ancien régime pour refuser le crédit. Les cultivateurs souffrent d'un excès de crédit, disait M. Godbout, tandis que d'autres prétendaient que les cultivateurs ne rembourseraient pas les montants empruntés. Quelle injustice pour la classe agricole que ces prétentions, mais, M. le Président, nos cultivateurs ont repris confiance, ils ne demandent pas mieux que de vivre sur leurs fermes.

"Dans moins de 10 mois, l'Office a accepté des prêts pour $15,000,000, payé des prêts pour $9,000,000 tandis que le Prêt Agricole Canadien n'a prêté que $9,000,000 en 8 ans, et encore ce dernier a-t-il accéléré l'octroi de prêts depuis que l'Office provincial existe. L'Office a produit l'excellent résultat d'une baisse des taux d'intérêts sur hypothèques de fermes, a permis à des créanciers de toucher l'argent de leurs placements, aux municipalités de percevoir des milliers de dollars en taxes arriérées. Le crédit agricole a arrêté l'exode des campagnes vers les villes.

"Au cours des derniers 18 mois, un nouvel essor a été donné à la coopération par la mise en marche de nouvelles associations coopératives agricoles. Je tiens à remercier le gouvernement et l'hon. ministre de l'Agriculture pour l'aide précieux donné à la Coopérative de Tabac de Farnham, coopérative dont font partie des cultivateurs de Missisquoi, Rouville, Iberville, Shefford et Bagot, incapables auparavant d'obtenir un marché satisfaisant pour leur tabac. Sans nuire d'aucune façon à sa rivale de St-Césaire, maintenant solidement assise, je suis convaincu que la Coopérative de Farnham est assuré du succès tout en permettant à quelques centaines de planteurs de tabac d'obtenir un intéressant revenu annuel.

"M. le Président, avec le crédit agricole à bon marché et l'extension des associations coopératives, nos cultivateurs vont connaître une ère de prospérité inconnue jusqu'ici.

"Puis-je souligner M. le Président, l'importance que prend le comté de Missisquoi au point de vue pomiculture, où il se trouve maintenant 60,000 pommiers, n'étant dépassé je crois que par le comté voisin de Rouville et je remercie l'hon. ministre de l'aide précieux qu'il veut bien donner aux pomiculteurs de mon comté.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

"La population rurare particulièrement apprécie comme il convient l'octroi additionnel de $400,000 par an pour encourager nos commissions scolaires à augmenter les salaires des institutrices. Pendant trop longtemps, avait- on négligé la petite maîtresse d'école rurale.

L'enseignement primaire, secondaire, l'enseignement technique a reçu du gouvernement une attention spéciale, un nouvel essor et qui va aller croissant, politique qui a mérité au gouvernement les plus grands éloges.

"Le gouvernement et l'hon. ministre du Travail méritent les félicitations de toute la population pour avoir substitué de grands travaux aux secours directs. Mais, comme le souligne le Trésorier Provincial, le gouvernement fédéral ne porte pas sa juste part du fardeau. Quoique tous conviennent que le chômage est un problème national, le gouvernement fédéral ne contribue que pour un montant de $4,800,000 par an, tandis que sa part était de $7,200,000 en 1935 et de $8,400,000 en 1935 mais le gouvernement fédéral paie cependant 100% des secours directs dans les provinces des prairies.

LA VOIRIE

"M. le président, lors des élections de 1931, l'ancien régime dépensait $18,000,000 pour des bouts de chemins inachevés. L'an dernier, le gouvernement de l'Union Nationale dépensait environ $17,000,000. Aussi dans tous les comtés, l'activité a été grande et les améliorations nombreuses et durables. La différence entre nos adversaires et nous est que nous entreprenons au lendemain des élections des travaux de voirie d'envergure tandis qu'eux commençaient des bouts de chemins à la veille des élections. C'est ainsi qu'ils se sont maintenus au pouvoir en 1931, par un gaspillage de millions, car il y avait dans chaque paroisse une équipe nombreuse sur un bout de chemin encore inachevé en 1936. Le gouvernement et l'hon. ministre de la Voirie ont entrepris un programme de cinq ans qui a déjà commencé à transformer complètement le système routier dans cette province à la grande satisfaction des automobilistes. L'ancien régime avait dépensé plus de $100,000,000 pour la voirie et quel système de voirie avions-nous. L'an dernier 500 milles de routes ont été recouvertes d'un tapis bitumineux, éliminant la boue et la poussière et ce n'est qu'un commencement de la réalisation d'un plan rationnel et intelligent de voirie pour relier par des routes de tout premier ordre les grands centres, puis les centres moins importants.

LES MINES

"M. le Président, j'ai été heureux d'entendre l'hon. trésorier provincial dire que le Québec avait atteint un sommet l'an dernier par une production minière estimée à $60,500,000 dont une production-or de $25,000,-000. Ceci prouve la sollicitude apportée par l'Union Nationale au développement de nos ressources naturelles.

"L'hon. ministre des Mines et Pêcheries mérite toutes nos félicitations pour l'énergie qu'il déploie et les résultats qu'il obtient, tant en ce qui concerne les mines que les pêcheries qui ont aussi leur importance.

L'AIDE A LA JEUNESSE

"L'Union Nationale avait fait de l'aide à la jeunesse un article de son programme, jeunesse affectée par la terrible crise. Aussi le gouvernement s'est-il mis résolument à la tâche dans ce domaine.

"Aux universitaires, un octroi spécial de $250,000 à l'Université de Montréal.

"Aux collèges classiques, une augmentation de $25,000 annuelle.

"L'Ecole Supérieure de Commerce de Québec recevra $200,000 par versements annuels de $10,000.

"$100,000 par an pour établir une école des mines à l'Université Laval.

"Une mine a été achetée pour donner des leçons pratiques de technique minière.

"$400,000 en vertu de l'entente Bilodeau-Rogers est la part de la province pour permettre à 5100 jeunes gens de suivre des cours miniers, techniques, d'agriculture et d'industrie forestière tandis que 1500 jeunes filles des villes et des campagnes apprennent l'art ménager, et l'art industriel.

"60 boursiers en génie minier, autant en agriculture et de nombreux boursiers à l'étranger.

"L'enseignement technique a reçu une attention spéciale et le gouvernement songe à fonder plusieurs autres écoles techniques dans les centres moins populeux.

"Avec l'Union Nationale, la jeunesse du Québec peut avoir confiance en l'avenir car elle sera préparée pour lutter avec avantage dans un monde qui exige plus de compétence qu'autrefois.

ECONOMIES REALISEES

"M. le Président, l'Auditeur de la Province à la page 9 de son rapport parle des "économies considérables pratiquées par le gouvernement actuel dans tous les domaines depuis qu'il est en charge de l'administration." Me serais-je permis d'en citer quelques-unes.

1)—$40,000 par an, diminution d'indemnités et frais de voyage aux Ministres, Conseillers Législatifs et Députés.

2)—Réduction de 1% dans le taux d'intérêt sur les avances faites par la banque pour la Corporation du Pont St-Louis, soit une économie annuelle de $35,000.00.

3)—Diminution de 3-4 de 1% dans le taux chargé par les banques sur les bons du trésor, taux actuel 2%, taux sous l'ancien régime 2¾%, ce qui représente une économie annuelle très appréciable.

4)—Economie de $22,000 par an en intérêts, la Province, ayant remboursé Ottawa des avances re Logements Ouvriers, empruntant à 3% tandis qu'Otawa chargeait 5%.

5)—Economie annuelle considérable par le présent gouvernement en permettant à la Commission des Liqueurs de conserver en banque une balance raisonnable au lieu d'être soutirés d'un montant considérable sur lequel la Commission devait payer intérêt.

6)—Réduction dans la prime d'assurance collective des employés civils d'un montant anneul de $38,000.

7)—Economie de $16,000 par an sur les plaques d'automobiles en les payant 8 sous la paire au lieu de 19 sous comme sous l'ancien régime?

8)—$300,000 par an sur les impressions, tout en donnant aux imprimeurs un profit raisonnable.

9)—$600,000 par ans sur les contrats de voirie, achat de gravier, d'autos ou parties d'autos, contracteurs et vendeurs devant maintenant se contenter d'un profit raisonnable

"Ceci représente une économie annuelle d'un million et demi de dollars et nous n'avons cité qu'une partie des économies réalisées.

L'EMPRUNT DE $51,000,000

"M. le Président, nos adversaires ont critiqué l'emprunt de $51 millions contracté en octobre 1936 et pourtant à plusieurs reprises l'hon. Premier Ministre a défié l'Opposition de prouver que ce n'était pas là l'emprunt le plus avantageux contracté par aucun gouvernement depuis la Confédération et toujours l'Opposition s'est défilée. Voyons ce qu'en dit l'Auditeur de la Province à la page 12 de son dernier rapport, —

"Cet emprunt de $51,000,000 a été nécessité entièrement pour consolider une partie de la dette flottante au 30 juin 1936. Il est à noter que les termes obtenus ont été les plus avantageux depuis la Confédération. Le taux d'intérêt réel moyen obtenu (après amortissement de l'escompte a été, pour cet emprunt de $51,000,-000 de 2.21% comparé à 3.864% pour la moyenne des emprunts faits durant la période du 22 mars 1925 au 1er novembre 1936, ce qui indique une diminution d'environ 43% dans le coût des intérêts. Ces termes sont meilleurs que ceux jamais obtenus par les autres provinces du Canada et même par le gouvernement fédéral."

M. le Président, les $51,000,000 ont servi à rencontrer une échéance d'obligations de $20,500,000 et la balance à payer les dettes laissées à la présente administration par l'ancien régime, soit plus de $30,000,000. Et par la suite, des comptes pour plus de $6,000,000 de dépenses faites par l'ancien régime, ont été présentés pour paiement. C'est dans cet état que l'ancien régime a quitté le pouvoir.

Le 1er mars 1924, le gouvernement libéral emprunta $15,000,000 à 5% pour 40 ans avec coupons payables à New-York sans aucune clause de rachat avant échéance.

Le 2 mars 1925, nouvel emprunt de $15,000,000 à 5% pour 25 ans, coupons payables à New-York, rachetables seulement 5 ans avant l'échéance, soit 1945. Si ces deux émissions eussent compris une clause de rachat disons au bout de 10 ans, il serait maintenant possible de les remplacer par des obligations 3½% et économiser sur ces 30,000,000 un montant annuel en intérêts de $525,000 d'ici 1950, soit $6,300,000 et un montant annuel de $262,500 de 1950 à 1964 ou $3,675,000 ou une économie en intérêts pour ces deux emprunts au total de $9,975,000 ce qui on le conviendra est une somme assez respectable.

"1er juillet 1926, emprunt de $7,-500,000 4½% 1956, rachetable en 1951 seulement.

"1er mai 1927, emprunt de $1,000,-000, 4½% 1957, rachetable en 1952 seulement.

"1er mai 1927, emprunt de $3,000,-000 4½% 1957, rachetable en 1952 seulement.

"1er février 1928, nouvel emprunt de $5,000,000 4% 1958, rachetable en 1953 seulement.

"Trois emprunts en 1931 au total de $7,500,000 4½% 1961 non rachetables avant échéance.

"Deux emprunts en 1933, $9,000,000 4½% 1963, non rachetables.

"Nouvel emprunt 1er août 1933, $10,350,000 .½% 1958 comme les précédentes, non rachetables.

"Deux emprunts en 1934, $8,500,000 4% 1944 à 1959 toujours non rachetables.

"L'ancien régime, M. le Président avait bien prévu le rachat de l'emprunt de $37,100.00 effectué le 1er mai 1918 mais n'avait prévu le rachat de $35,000,000 à long terme et à un haut taux d'intérêt que 5 ans avant l'échéance, et n'avait pas prévu du tout au rachat d'emprunts au total de $58,000,000 contractés de 1913 à 1934 inclusivement à un taux d'intérêt variant de 4 à 5%.

"Fut-il possible de convertir notre dette au taux courant de l'intérêt, dette contractée de 1913 à 1934 inclusivement avec un taux d'intérêt de 4, 4¼, 4½ et 5%, l'économie annuelle au chapitre intérêts s'élèverait à $1,300,000 sur ces $93,000,000 empruntés durant cette période.

"M. le Président, l'ancien régime a fait perdre des sommes considérables par ses émissions d'obligations exemptes de droits de succession.

"La présente administration a hérité de la précédente des engagements pour $15,000,000 sur les fonds de l'Assistance Publique, dont le principal item de revenus était la régie des liqueurs. Tant que nos voisins furent prohibitionnistes, tout alla bien mais par la suite les recettes de ce côté diminuèrent et les versements promis aux institutions subventionnées ont créé un lourd déficit au fonds de l'Assistance Publique. Nos prédécesseurs n'avaient pas vu juste et durant la même période, ont inutilement augmenté le nombre de permis d'hôtels dans nos campagnes avec le résultat que quantité d'hôteliers végètent après avoir investi leur fortune dans une hôtellerie dont la prospérité ne fut que passagère grâce à la prohibition américaine".

Se tournant à ce moment vers le député de Missisquoi, l'hon. M. Duplessis lui demande s'il achève son discours, en faisant remarquer qu'il est six heures. M. Pouliot répond qu'il en a encore pour quelque temps et le premier ministre propose l'ajournement de la Chambre à cet après-midi à trois heures.

PROJETS DE LOI

L'assemblée législative a été saisie hier de trois bills relatifs à l'établissement d'écoles d'agriculture à Chicoutimi, à Ville-Marie et à Nicolet.

Le gouvernement a aussi fait distribuer les copies des résolutions relatives à un bill autorisant l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu à emprunter la somme de $1,100,000 pour la construction d'une aile, dite Pavillon Notre-Dame-du-Rosaire.

Le projet de loi dont nous parlons plus haut, et qui est intitulé: "Loi modifiant la Loi des assurances de Québec relativement aux compagnies d'assurance funéraire", a pour objet de ne pas permettre la constitution en corporation de nouvelles compagnies d'assurance funéraire.

Descentes de police

Les détectives de l'escouade des moeurs ont accompli deux descentes, hier après-midi, dans des maisons de désordre du quartier St-Roch. Huit femmes et trois hommes ont été arrêtés et conduits aux quartiers généraux de la police municipale. Les femmes ont pu obtenir une liberté provisoire en fournissant le cautionnement requis. Elles comparaîtront, ce matin, en Cour du recorder.

"C'EST ÉPATANT!" DISENT DES MILLIONS AU SUJET DE LA PEPSODENT A L'IRIUM

Seules la Pâte et la Poudre à Dents Pepsodent *contiennent cette nouvelle découverte épatante pour le lustre des dents.*

• Quelle agréable surprise inoubliable ! . . . Voir votre propre sourire éclairé par le glorieux éclat naturel de vos dents ! Employez deux fois par jour ce dentifrice *modernisé*—et voyez comme l'Irium remarquable aide la Pepsodent à faire disparaître avec douceur les taches superficielles tenaces—voyez comme votre sourire ne tarde pas à recouvrer son éclat naturel! C'est là "Le Miracle de l'Irium !"

Et la Pepsodent contenant de l'Irium est *absolument* inoffensive! Elle ne contient NI GRAVIER, NI PIERRE PONCE, NI DÉCOLORANT. Elle a tôt fait de révéler le superbe lustre naturel des dents . . . elle laisse la bouche fraîche et nette. Essayez-la pour voir!

Seules la Pâte et la Poudre à Dents PEPSODENT *contiennent de l'IRIUM pour faire briller les dents !*

LE MONDE OFFICIEL

Leurs Excellences le gouverneur général et lady Tweedsmuir, accompagnés de M. A.-S. Redfern, madame George Pape, et du lieutenant R. Scott, R.N., font un séjour à Toronto.

— o —

Le Lieutenant-Gouverneur de la province et madame E.-L. Patenaude ont accepté l'invitation du Quebec Winter Club d'assister, mardi, au festival du patin "Fantaisies 1938" qui aura lieu à l'Aréna.

— o —

Madame Cyrille-F. Delâge recevra à un déjeuner, à une heure, jeudi, au Club de la Garnison, en l'honneur de madame E.-L. Patenaude, épouse du Lieutenant-Gouverneur de la province.

— o —

Le sénateur Iva Fallis et madame George Black, M.P., ont reçu les déléguées féminines à la conférence conservatrice à déjeuner au Café du Parlement, samedi, à Ottawa.

RECEPTIONS

Madame Léon Lambert a reçu intimement à sa résidence de la rue d'Auteuil, dimanche. Madame Lambert est partie pour un séjour en Floride.

— o —

Madame E.-H.-S. Woodside a reçu à un dîner, hier, à sa résidence de l'avenue Latour, en l'honneur de madame Frances Ahern.

— o —

Madame Armand Sylvestre a reçu ces jours derniers, au Château Laurier, à Ottawa, à l'heure du thé, en l'honneur de madame Hilas Gagnon, de Roberval.

— o —

Madame Wilfrid Ste-Marie, de Hull, recevra ces jours-ci, en l'honneur de madame H. Gagnon, de Roberval.

— o —

Madame Western Ahern recevra intimement à l'heure du thé, cet après-midi, à sa résidence de l'avenue Laurier, en l'honneur de madame J. Ridout, d'Ottawa. Madame C.-I. Brown servira le thé.

— o —

M. et madame Walter Blue, d'Ottawa, ont reçu à un cocktail lundi en l'honneur de leurs invités, l'honorable juge et madame Errol McDougall, de Montréal.

— o —

Madame Pierre Beullac, de Montréal a reçu, dimanche, à l'heure du thé. Madame Albert Dupuis, mesdemoiselles Ouimet, mademoiselle Monk et madame Daniel de Yturralde servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Louise Lesage, Paule Nantel, Andrée Provost et Mireille Beullac.

— o —

Madame Clarence Howe, d'Ottawa a reçu à un dîner, samedi.

— o —

Madame J.-T. Clarke, d'Ottawa recevra à un déjeuner, vendredi, en l'honneur de madame J. Malcolm, de Kirkcardine, qui sera son invitée.

— o —

Madame Arthur Chartrand, de Montréal, a reçu intimement dimanche dernier en l'honneur de M. et de madame Florian Côté et de M. et madame Fernand Chartrand.

— o —

Mademoiselle Juliette Gélinas, de Montréal, organisait récemment un impromptu à l'occasion de l'anniversaire de naissance de mademoiselle Rolande Quenneville.

— o —

Mademoiselle Gilberte Lortie et mademoiselle Françoise Lemieux ont reçu dans l'intimité, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Pauline Pratte, de Longueuil.

— o —

Madame R.-S. Todd recevra à un bridge et à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de madame J.-E. Trottier, de Montréal.

— o —

Mademoiselle Geneviève Thériault a reçu à l'heure du thé, hier, à la résidence de ses parents, l'honorable et madame Elisée Thériault.

CHIC MARIAGE

Ces jours derniers a eu lieu en l'église de St-Félicien, Lac-St-Jean, le mariage de M. Joseph Harvey, shérif, de Roberval, avec Mlle Lucile Castonguay, fille de M. Antoine Castonguay, député du comté de Roberval.

Madame J.-E. Roberge, de l'avenue Levis, a reçu à un bridge la semaine dernière, en l'honneur de sa belle-sœur mademoiselle Juliette Roberge, de St-Jean Chrysostome.

FIANÇAILLES

M. et madame Albert Dubuc, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille, Magdeleine, au docteur Jacques Tremblay, expert médico-légal, de Québec, fils de M. Léandre Tremblay, décédé, et de madame Tremblay, de Québec. Mademoiselle Dubuc est la petite-fille de feu sir Joseph et lady Dubuc, de Winnipeg.

NAISSANCES

M. et madame Raoul Hébert (Pauline Dugal) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Jacques.

— o —

M. et madame Wilfrid Perreault, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 3 mars et baptisée le 4 courant, sous les prénoms de Marie-Emeric-Gisèle. Parrain et marraine M. et madame B. Marcotte, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse madame Ulric Leclerc, tante de l'enfant.

CLUBS ET CERCLES

Le comité du Club Musical des Dames a reçu, au Château Frontenac, en l'honneur des élèves de Québec qui ont pris part au concert donné hier soir au Club Musical, et de leurs professeurs.

— o —

Au thé du Ladies' Victoria Curling Club qui a suivi les joutes de curling, hier, madame Evan Turner et madame J.-V. Boswell servaient le thé, aidées de mesdemoiselles Eleonor Rawland, Janet Gibaut, Katherine Matheson et Marie Gibaut.

— o —

Le R. P. Bellouard, o.p., était le conférencier à la réunion de la Société d'Etude et de Conférences, de Montréal, hier après-midi, à trois heures et demie, dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor. Le Révérend religieux a intitulé sa causerie : "Faut-il dire ou taire son cœur?"

SPORTS

M. Montgomery Wilson, champion amateur du patin de l'Amérique du Nord, qui arrivera à Québec au début de la semaine prochaine afin de figurer dans le festival du patin, "Fantaisies 1938", accompagné de sa sœur, madame Constance Wilson-Samuels, un des quatre membres qui détiennent le championnat du patin du Dominion, sera l'invité de M. et madame D.-A. Clarke.

BIENFAISANCE

L'assemblée générale de l'Assistance Maternelle aura lieu jeudi, le 10 mars, à 3 heures, en la salle paroissiale St-Dominique, 329, Grande-Allée. Toutes les personnes qui s'intéressent à l'oeuvre sont cordialement invitées.

DEPLACEMENTS

M. H. Truchy, professeur à la faculté de droit et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris, et madame Truchy, de Paris, France, qui ont passé quelque temps à Montréal, où M. Truchy a donné une série de conférences d'économie politique à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, étaient de passage à Québec, hier, en route pour Toronto et New-York, d'où ils s'embarqueront, le 19, sur l'"Ile de France", pour retourner en France.

— o —

M. et madame Desmond Clarke font un court séjour à Montréal.

— o —

Madame Maurice Brasset, qui a été, durant plusieurs semaines, l'invitée de son beau-frère et de sa sœur, M. et madame Guy Baillargeon, est partie pour Ottawa, où elle passera quelque temps avec M. Brasset, M.P., de Gaspé.

— o —

L'honorable juge et madame H. Verret, de Sherbrooke, passent quelques jours en notre ville.

— o —

Madame S.-L. Fiset, de Montréal, est actuellement dans notre ville, l'invitée de M. et de madame Paul Vincent.

— o —

Mademoiselle Andrée St-Hilaire part aujourd'hui pour l'Islet où elle fera un séjour de deux semaines, chez sa tante, madame Armand Bourbeau.

— o —

Le docteur Jean Paquin, le docteur Bruno-L. La Haye, Nicolet; le docteur J.-Octave Roy, Victoriaville; le docteur O. Pomerleau, Beauceville; le docteur J.-C. Beaudet et le docteur J.-S. Sirois, Rivière-du-Loup; le docteur L. Chabot, Montréal; le docteur L.-R. Vézina, St-Jérôme;; le docteur J.-A. Patenaude, St-Martin; le docteur E. Mondor, Buckingham; le docteur A. Cantin, Mont-Laurier; le docteur George Smith, Farnham; le docteur F. Leclerc, Terrebonne; le docteur E. Ouellet, St-Michel; le docteur E.-A. Barrette, Sherbrooke;; le docteur John-P. Allaird, Joliette; le docteur E. Frenette, Grand'Mère; le docteur J.-H. Ménard, St-Jean, et le docteur Arthur Koch, de Lotbinière, qui passent quelques jours à Québec où ils assistent à la Convention de la Commission d'Hygiène, logent au Château Frontenac.

— o —

M. Georges-H. Matte est retourné à La Tuque après avoir passé la fin de semaine avec sa mère, madame W.-H. Sangster.

— o —

Madame J.-A. Scott, de Breakeyville, et sa fille, madame Stuart Warrington, sont parties hier sur le "Queen Mary" pour un voyage en Angleterre.

— o —

M. et madame G.-E. Corriveau font un court séjour à Montréal.

— o —

M. Roméo Boivin, chroniqueur de la "Patrie", a passé la dernière fin de semaine en ville, l'invité de M. et madame A.-A. Boivin.

— o —

M. Maurice de Goumois passe quelques jours à Toronto.

— o —

M. Gordon Conner est retourné à Montréal après avoir passé la fin de semaine l'invité du lieutenant-colonel et de madame D.-B. Papineau. Madame Conner séjournera encore quelques jours à Québec.

— o —

L'honorable sénatrice Cairine Wilson, d'Ottawa, passera quelques jours à Montréal cette semaine.

— o —

M. et madame Graham Towers sont de retour de Montreal.

— o —

Mademoiselle Janine Dufour est retournée à St-Joseph-de-Beauce après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée du docteur et de madame Paul Roger.

Mademoiselle Elizabeth McInnis est attendue de Montréal cette semaine, où elle est l'invitée de mademoiselle Eva Logan.

— o —

M. John Skinner quittera Québec cette semaine pour un séjour à Mexico, où il passera quelque temps avant de s'embarquer pour l'Angleterre, où il rendra visite à son père, M. J.-H. Skinner, à Sleaford, Lincolnshire.

— o —

M. Paul Caron est parti pour Montréal, où il résidera désormais.

— o —

M. John Samis, champion de badminton du Dominion, est retourné à Vancouver, accompagné de son père, M. H. Samis.

— o —

Madame Ernest Lapointe, est à Montréal, depuis quelques jours.

— o —

Le juge et madame Greenshields sont revenus hier, de New-York, où ils ont passé une semaine à leur retour de Washington.

— o —

Madame Regimbald, d'Ottawa, et sa fille, Cécile, passent quelques jours à Lachute, les invitées de M. et de madame G. Delorme.

— o —

Madame Jean Capponoss, de Paris, qui a été durant quelques jours l'invitée de madame J.-O. Dussault, est repartie pour New-York, d'où elle s'embarquera à bord du "Paris", samedi. Madame Dussault l'accompagne jusqu'à New-York.

— o —

Le docteur J.-O. Dussault, qui a fait un séjour à Montréal, est de retour à Québec.

— o —

Mademoiselle L. Couture est de retour à Lévis après avoir passé une couple de mois à Montréal.

— o —

Madame J.-A. Johnes est retournée à La Tuque après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de mesdemoiselles Thomson.

— o —

Madame W.-R. Walton, jr, qui a gagné le championnat de badminton du Dominion (simple de dames) qui s'est joué au Québec Winter Club, est retournée à Toronto.

— o —

Mademoiselle Frances Burstall et mademoiselle Amy Burstall partiront demain pour St-Jean, N.-B., d'où elles s'embarqueront sur le "Duchess of York" pour un voyage en Angleterre.

— o —

M. et madame E. de Gaspé Power et Suzanne Power sont retournés à Montréal, après avoir passé la fin de semaine à Ottawa où ils ont assisté au "Minto Follies".

— o —

Madame J.-E. Dussault passe quelque temps à Percé, l'invitée de son gendre et de sa fille, le docteur et madame Guy Fortier.

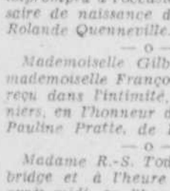

FEMMES CHIC
Mesdames,
Revenue tout récemment de la métropole, après avoir visité les plus beaux pavillons d'expositions internationales, (modes), je suis heureuse d'offrir à l'élégante clientèle qui a contribué d'une façon non équivoque à rehausser la bonne réputation du
SALON MARINA Enrg.
le plus beau choix de chapeaux (modèles) surpassant ce que votre bon goût peut imaginer.
Mme J. FORTIN
374, rue St-Jean Tél.: 2-3756

RECENT MARIAIGE

Photographie prise au mariage de Mlle ANTOINETTE RACINE, fille de M. et Mme Thomas Racine à M. Emmanuel Lachance, fils de M. et Mme Adélard Lachance. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église de Saint-Fidèle.

JEUNE ARTISTE

La petite ALINE DELISLE, qui donnera un numéro de chant et danse au programme musical de la revue des Modes de la Compagnie Paquet, au Capitol.

RECENT MARIAGE

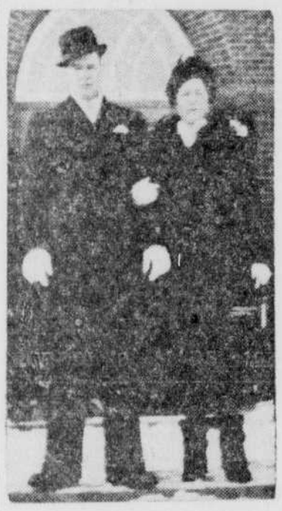

M. et Mme LIONEL MORISSET (Marie-Anna Bernier) dont le mariage a été célébré en l'église de Price, Co. Matane, le 23 février dernier.

M. Uno Wikman, de Stockholm, Suède, passe une couple de jours à Québec, avant de se rendre aux Etats-Unis.

— o —

Le juge et madame Greenshields, de Montréal, sont revenus hier, de New-York, où ils ont passé une semaine à leur retour de Washington.

— o —

M. et madame Charles Cowen, d'Ottawa, sont de retour de New-York où ils ont passé la semaine.

— o —

M. et madame Gaspard Archambault et mademoiselle Françoise Archambault sont de retour à Montréal, après avoir passé plusieurs semaines en Floride.

— o —

M. et madame J.-Herbert O'Connell et mademoiselle Mariette Elie, de Montréal, sont arrivés, ces jours derniers, à Miami, Floride, après avoir passé quelque temps aux Bermudes et à Nassau. M. et madame O'Conneil seront de retour à Montréal à la fin de cette semaine. Mademoiselle Elie prolongera son séjour en Floride.

— o —

Mademoiselle Gilberte Potvin, de Baie St-Paul a passé une semaine à Québec, l'invitée de mademoiselle Paule-Ida Coulombe.

— o —

M. J.-A. Maheux, de Montréal, est de passage dans sa famille, à Québec, pour quelques jours.

— o —

Madame Aurélien Saucier et madame Réal Giguère sont revenues d'un court séjour à Montréal, où elles étaient les invitées de M. et de madame Hervé Martin et de M. Ferdinand Gamache.

ENRAYEZ LE RHUME DE BÉBÉ AVANT QU'IL S'AGGRAVE

UN POMPIER vous dira que les grands incendies sont, à leur début, de simples petits feux. C'est pourquoi ils se dépêchent toujours d'aller les éteindre. Ne laissez pas le petit rhume de votre bébé devenir un "gros rhume" ou quelque chose de pire. Permettez à Mme. Geo. McBride, de Scarborough, de vous dire comment faire. "Ma fillette, qui a 26 mois, attrapa un vilain rhume ce printemps; je lui donnai des Tablettes Baby's Own et elle se remit plus vite. J'ai certainement confiance dans les Tablettes Baby's Own."

Les Tablettes Baby's Own sont inoffensives et leur action est sûre. Elles corrigent la cause du malaise de bébé. Efficaces dans les cas de dentition, constipation, fièvre légère, diarrhée, dérangements d'estomac, coliques, nervosité, léger croup et autres petites maladies infantiles. Ne contiennent aucun opiat ou drogue stupéfiante. Rapport d'analyse dans chaque boîte.

Achetez-en une boîte aujourd'hui. Votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas satisfaite. 25 cents.

APRES 38 ANS

Mme Josaphat LAPOINTE, de Lambton (née Joséphine Lamontagne) et son frère, Désiré LAMONTAGNE, vétéran de la Grande Guerre qui se revoient après 38 ans de séparation. Au moment de la guerre, M. Lamontagne travaillait à Dawson, Yukon. Il s'enrôla dans le régiment "Princess Patciria, le premier régiment qui partit avec le 22ième et fit 3 ans de service. A son retour il habita le nord de l'Ontario et cet hiver il décida de visiter ses frères et soeurs. Sur invitation, il arrivait dernièrement à Lambton. Mme Lapointe est la seule de sa famille qui ne l'ait vu depuis si longtemps, car aux dernières réunions de famille, toujours des circonstances l'empêchaient d'en faire partie.

Les élèves ont un grand succès au Club Musical

(Suite de la page 3)

l'influence de l'enseignement de nos meilleurs professeurs; c'est la joie de constater que le goût de l'art musical existe toujours chez nous et se cultive dans les différents centres de la ville avec un égal bonheur.

Si l'on en juge par le programme présenté hier soir, c'est le piano qui est encore le plus généralement étudié. Il n'y avait qu'un seul numéro de violon, M. Joseph Gélinas, et trois élèves de chant: mesdemoiselles Irène Normand, Simone Paré et Estelle Fish. Les pianistes étaient : mesdemoiselles Marguerite Côté, Madeleine Corriveau, Gilberte Savoie, Yvette Turcot, Marcelle Pettigrew, Lucie Tremblay, Françoise Lemieux, Yvette Laliberté, Monique Soulard, Germaine Lavigne, MM. Alfred Miller et Joseph-Henri Lemay. En général, ce récital fut très intéressant tant par la belle formation, le talent et la simple aisance des élèves que par la qualité des pièces présentées.

En effet, le programme comportait du Bach, du Liszt, du Chopin, du Sibelius, du Tschaikowsky, du Debussy, du Fauré, la brillante Rhapsodie en sol mineur de Dohnanyi de même qu'une remarquable pièce pour pianos, "Ritmo" des Danses Andalouses d'Infante qui fut tout particulièrement applaudie.

Ce beau programme avait été préparé par madame Paul Roy, madame Marie-M. Gagnon, mademoiselle Berthe O'Sullivan, du comité du Club Musical, avec la collaboration des professeurs suivants: madame René Adam, Soeur Saint-Alix, M. Arthur Bernier, madame A.-J. Dugal, Soeur Saint-Fréderic-Marie, M. M. Henri Gagnon, Rolland-G. Gingras, Louis Gravel, Emile Larochelle, mademoiselle May Légaré, M. Omer Létourneau, madame Isa Jeynevald-Mercier, madame Berthe Roy, MM. Alphonse Saint-Hilaire et Joseph Turgeon.

Remercions encore une fois le Club Musical d'avoir établi cette belle tradition d'une audition d'élèves qui permet chaque année de constater le travail et le progrès artistique qui se fait ici —avec tant d'intelligence, de science, de dévouement, d'une part, de travail, de bonne volonté et de talent, d'autre part,— et qui resterait dans l'ombre si nous n'avions l'aubaine de cette audition annuelle.

Pour son dernier concert de la saison, le 22 mars prochain, le Club Musical nous promet le pianiste Brailowsky, le célèbre interprète de Chopin.

H. D.

Soirée à l'Académie

C'est ce soir qu'aura lieu à l'Académie Commerciale de Québec la soirée académique organisée par l'Ecole Supérieure de Commerce en l'honneur de ses bienfaiteurs et de ses anciens.

Parmi les invités d'honneur à cette soirée, on remarque l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, les membres de son cabinet, les honorables Albini Paquette, Jos. Bilodeau, Onésime Gagnon, William Tremblay, Bona Dussault, François-J. Leduc, Johnny Bourque, Martin Fisher, T.-H. Coonan, Sir Thomas Chapais, Gilbert Layton, les membres du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative ainsi que Son Honneur le maire Lucien Borne et les membres de son conseil, et un grand nombre d'autres.

Le programme de la soirée comportera une allocution par le R. F. Palasis, directeur de l'Académie Commerciale et supérieur de l'Ecole Supérieure de Commerce et aussi par M. Lucien Tremblay président de l'Ecole.

Au cours de la soirée, un groupe d'élèves de l'institution interprétera le 3ème acte de "L'Aiglon" d'Edmond Rostand puis l'Harmonie de la Salle, sous la direction de M. Edwin Bélanger, directeur de la fanfare du Royal 22ème Régiment, exécutera un programme musical de choix.

A St-Coeur de Marie

"Normands d'hier et d'aujourd'hui, tel est le titre de la conférence que M. Jacques Mordret, licencié de la Sorbonne, donnera, ce soir, à 8 heures, en la salle paroissiale du Saint-Coeur de Marie, sous les auspices de la Section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. La soirée sera sous la présidence d'honneur du Rév. Père Jean-Louis Quélo, Eudiste, curé du Saint-Coeur de Marie. Le conférencier sera présenté par M. Jean-Thomas Perron, journaliste, président de la Section. M. Jacques Dumoulin, avocat, vice-président, le remerciera.

Un programme musical sera exécuté, au cours de la soirée, par Mademoiselle Thérèse Morazain, soprano, et M. Georges Chouinard, organiste au St-Coeur de Marie. Mlle Morazain donnera les pièces suivantes : Paysage, de Raynaldo Hahn ; Berceuse de Jocelyn, de Benjamin Godard ; Ça fait peur aux oiseaux, de Paul Bernard, et Ma Normandie, de E. Bérat. M. Georges Chouinard exécutera au piano une Suite des "Cloches de Corneville", de Planquette, et une Valse, d'Aug. Durand.

L'entrée de la salle est gratuite. Tous les paroissiens du St-Coeur de Marie sont cordialement invités, ainsi que les personnes d'ailleurs que le sujet intéresse particulièrement.

Les reins doivent éliminer les acides

Votre corps élimine les excès d'acide et les déchets nocifs de votre sang à travers les 9 millions de minuscules conduits et filtres délicats de votre rein. Si les poisons dans les reins ou la vessie vous font souffrir des levers durant la nuit, nervosité, douleurs de jambes, cernes sous les yeux, mal de dos, articulations douloureuses, acidité ou mictions brûlantes, ne vous fiez pas aux remèdes ordinaires. Combattez de tels poisons et afflictions avec la prescription de médecin Cystex. Cystex commence à agir en trois heures et doit prouver entièrement son efficacité dans une semaine et s'affirmer exactement le remède qu'il vous faut ou votre argent vous est rendu. Demandez à votre pharmacien Cystex (Sistex) dès aujourd'hui. La garantie d'argent remis vous protège.

RECENTES FIANÇAILLES

Dernièrement ont eu lieu les fiançailles de M. JEAN-CHARLES COUTURE, fils de feu M. David Couture, de Lévis, à Mlle Germaine Turgeon, fille de Mme Vve Joseph Turgeon, également de Lévis.

ST-SAUVEUR

Avis aux Congréganistes.

Les membres de la Congrégation des hommes, sont priés de prendre note que la contribution de cette congrégation est maintenant due.

Les Congréganistes qui n'ont pas encore payé cette contribution, pourront la payer au presbytère ou bien le dimanche matin, avant ou après la messe de 6 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes.

Heure Sainte.

Demain soir de onze heures à minuit, aura lieu l'heure sainte pour les hommes et les jeunes gens, à l'église paroissiale.

La sainte communion sera distribuée à minuit aux adorateurs.

Tous les messieurs sont invités à assister à cette heure sainte.

Service d'Union de Prières.

Le service d'Union de Prières de Dame Philéas Pichette, sera chanté demain matin à 7 h. 45, à l'église paroissiale.

Grand'messes, demain.

A l'église paroissiale' 5 h. 30, pour Thomas Gaumond; 6 h. 15, pour Alice Rousseau; 7 heures, pour Georgette Bélanger; 7 h. 45, service d'Union de Prières.

A l'hôpital

Mme Charles-Théo Parent, de Charlesbourg-Ouest, a été transportée d'urgence à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par M. le docteur Louis Leclerc, de Loretteville. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Les institutrices

(Suite de la dernière page)

première être engagée régulièrement à la prochaine vacance.

5. — **Devoirs.** — Toute Institutrice s'engage à observer scrupuleusement les règlements du Comité catholique, spécialement à tenir l'école tous les jours, excepté pendant les vacances, le dimanche, les jours de fête et les jours de congé prescrits par la loi et les règlements scolaires (art. 17 R. C. C.)

6. — **Salaires minima.** — a) Le Bureau s'engage à payer aux Institutrices laïques, régulièrement à son emploi, le salaire suivant :

1ère année : $500 par année.

b) Le salaire minimum devra être augmenté de $50 par année à partir de la deuxième année incluse et les années suivantes, jusqu'à concurrence de $1,000 comme salaire annuel.

c) Les suppléantes devront recevoir $2 par jour de travail.

d) Si une Institutrice, à l'emploi du Bureau, laisse sa profession durant une période de temps, puis y revient, elle devra avoir la priorité sur une suppléante pour son réengagement et elle recevra le salaire auquel elle avait droit à la fin de l'année scolaire où elle a quitté sa profession.

e) Les salaires annuels des Institutrices devront être partagés sur une base de 24 paiements égaux dont 16 versés régulièrement le 16 et le 30 de chaque mois (septembre, octobre, novembre, janvier, février, mars, avril, mai, et les autres répartis de la façon suivante :

1) Les deux paiements de décembre seront payés en un seul versement, le 16 du mois courant ;

2) Les six autres paiements seront payés en un seul versement le 16 juin.

7. — **Réajustement des salaires.** — Les Institutrices qui depuis 5 ans, ont été privées des augmentations statutaires annuelles, bénéficieront d'un réajustement de salaire.

Ces Institutrices recevront en 1938-1939 le traitement auquel elles auraient droit si les dites augmentations statutaires n'avaient pas été suspendues et si une diminution de 2 1-2% et de 10% n'avait pas été imposée.

8. — **Absence.** — 1) Toute Institutrice retenue à la maison pour cause de maladie aura droit à son plein traitement à raison d'une semaine par année, et ce, avec effet cumulatif.

2) Toute Institutrice, qui par maladie ou pour des raisons sérieuses devra s'absenter de sa classe, recevra la moitié de son salaire. Cependant le Bureau ne retiendra jamais une somme supérieure à $2 par jour de travail.

9. — **Réengagement.** — Les Institutrices régulières qui seraient remerciées devront être réengagées avant le 15 juin de la même année s'il y a lieu de les réengager.

10. — **Bulletins ou rapports.** — Toute Institutrice devra recevoir copie des rapports officiels la concernant.

11. — **Difficultés.** — S'il survient quelque difficulté ou conflit entre les parties signataires de la présente convention, cette difficulté ou ce conflit doit être soumis à l'arbitrage de quelque personne choisie et agréée par les parties, ou, si celles-ci ne peuvent s'entendre sur le choix d'une personne, alors à l'Arbitrage de trois personnes, dont l'une choisie par le Bureau, l'autre par le Syndicat, et la troisième par l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, ou en son absence, par le Secrétaire du Département, et cet arbitrage est sujet aux dispositions des articles 1431 et suivants, du Code de procédures civiles. La sentence des arbitres sera finale.

12. — **Durée du contrat.** — La présente convention entrera en vigueur à partir du 1er juin 1938 et restera en vigueur pour une période indéfinie.

Si l'une ou l'autre partie à la présente convention désire y apporter quelques modifications, elle devra en donner avis par écrit au moins trente jours avant que les modifications suggérées soient discutées par les parties contractantes.

Toutes les dispositions de la convention restent en vigueur durant la discussion des modifications suggérées et jusqu'à ce que les dites modifications aient été agréées ou rejetées par les parties.

A ce moment la convention amendée ou laissée telle quelle continuera à valoir pour les deux parties.

Une nouvelle assemblée de protestation des ouvriers

(Suite de la page 3)

Dans ses explications, le représentant canadien des charpentiers et des menuisiers a déclaré que les bills 19 et 20 sabotent le principe de l'organisation toute entière et qu'on ne peut les laisser passer sans protester. Il a aussi donné les raisons militant en faveur de cette tenue d'une assemblée publique de protestation. Plusieurs autres délégués ont pris la parole sur cette question et ont abondé dans le même sens. Ce sont MM. J.-Michel Walsh, vice-président, Jos. Matte, secrétaire-correspondant, Albert Lamonde, vice-président, etc.

Plusieurs nouveaux membres ont été acceptés hier soir. Ce sont MM. Edouard Lemelin, J.-M. Landriault, Gérard Bérubé, Rosaire Pagé et Emile Bernier, pour les pressiers et clicheurs, local 152; MM. Maurice Rousseau, A.-J. Leblanc, Léonce Crépault, E. Simard et Paul Germain, pour les musiciens, local 119; MM. Emmanuel Fortin, Raymond Tourville, J.-O. Simard, Roch Germain et J.-D. D'Aoust, des travailleurs de la pulpe, sulphite et dans les moulins de papier, local 133, de Beaupré.

A la fin de la soirée, les membres ont aussi procédé à l'intronisation des officiers qu'ils s'étaient élus à l'assemblée régulière du 8 février dernier. Cette installation a été présidée par M. Martel qui, dès que la cérémonie eût été terminée, a prononcé un court discours dans lequel il a remercié l'assistance de l'avoir choisi pour présider la démonstration et félicité les membres de leur bon esprit social et de leur intérêt envers l'organisation internationale.

Enfin, les délégués ont adopté à l'unanimité une recommandation du comité exécutif pour que le secrétaire soit chargé d'écrire au président du Congrès des métiers et du travail du Canada, M. P.-M. Draper, pour lui demander de déléguer un représentant parlementaire auprès du gouvernement provincial, vu l'importance de la session actuelle en ce qui regarde les ouvriers organisés.

Une lettre reçue du président de la commission des chemins de fer par M. Matte révèle qu'à la traverse à niveau de la rue Marie-de-l'Incarnation il ne sera pas établi deux sonneries et deux pendules-avertisseurs mais une seule sonnerie et un seul pendule.

Pour terminer l'assemblée, l'assistance a décidé qu'une réunion intime à laquelle on fêterait le président et les autres officiers serait tenue le premier mardi après Pâques.

L'inauguration solennelle de la cathédrale de Reims et l'exposition du trésor

(Suite de la page 3)

poule", est la pièce la plus moderne du trésor. Il date en effet du sacre de Charles X. La véritable Sainte Ampoule, "qui avait été envoyée du ciel le jour du baptême de Clovis", fut brisée lors de la révolution. Mais on put sauver un peu d'Huile Sainte et des fragments de cristal, qui furent placés, sous la restauration, dans le reliquaire achevé pour le sacre de Charles X. On peut lire sur ce reliquaire, la confiance que Charles X avait dans l'avenir de la dynastie ; en effet il avait fait disposer des médaillons vides, pour placer les effigies de ses successeurs. Mais la révolution de 1830 survint et Louis-Philippe, "Roi des Français", ne vint pas se faire sacrer. Le baume que contenait la fiole du petit coffret, fut pieusement conservé et servit pour consacrer la cathédrale restaurée.

Les splendides tapisseries de la cathédrale, accompagneront le trésor à Paris. La plus célèbre représente "la vie de la Vierge". Ainsi, en cette année mariale, le plus noble des sanctuaires de France célébrera le tricentenaire du voeu de Louis XIII, qui valut à la France une bénédiction spéciale du Souverain Pontife.

C'est pas des blagues...

Mais non c'est bien vrai, Marie-Louise on y va à St-Malo, ce soir, à 8.30 heures. Tous mes amis de Québec ont fait dire qu'ils m'attendent avec impatience. Je leur ai promis de leur faire connaître tous mes amis: M. et Mme Paul, Pascal, "Ti-Charles", en plus des musiciens. Non mais quelle belle soirée on va passer Marie-Louise, bondance de bondance, on va en conter des histoires pi des blagues. Marie-Louise j'espère que vous serez bien sage parce qu'il y a des fois vous avez des idées de travers à nous faire mourir d'épouvante.

Si vous avez des amis qui veulent y aller Marie-Louise, ben qu'y se plantent, les billets s'enlève comme des petits pains chauds; mais s'ils en veulent des billets vos amis, ben y en a à vendre chez Mlle Cloutier, 1131 St-Vallier, ou à l'école sup. St-Malo, parce que c'est au profit de leur fanfare. — Communiqué.

LE BRIDGE CONTRAT

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER :

Lorsque votre partenaire a établi sa suite contre un contrat de Sans-Atout, il faut ordinairement que vous ayez recours à tous les artifices possibles pour lui donner la main et lui permettre de faire ses levées. Pendant que le déclarant épuise une longue par exemple, il se peut que la sagesse vous commande de vous défaire de vos plus hautes cartes dans la couleur sur laquelle compte votre partenaire afin, d'abord, d'avoir une carte assez petite pour lui donner ou lui laisser prendre la main et, ensuite, de ne pas en garder d'assez hautes pour la lui enlever.

N.: ♠ V 6 — ♥ 10 7 5 2 — ♦ A R 8 6 3 — ♣ V 3
O.: ♠ R D 10 7 4 — ♥ V 6 3 — ♦ 10 9 4 — ♣ R 6
E.: ♠ 9 3 2 — ♥ 8 4 — ♦ D V 2 — ♣ 9 8 5 4 2
S.: ♠ A 8 5 — ♥ A R D 9 — ♦ 7 5 — ♣ A D 10 7

(Donneur : Sud. Nord et Sud sont vulnérables).

Quelle défense empêchera Sud de faire 3 Sans-Atout, de quelque manière qu'il s'y prenne ?

L'auteur de cette chronique a relevé trois donnes analogues à celle-ci déjà et le jeu varia considérablement dans les trois cas. A une table, les enchères se terminèrent par un contrat de 4 Coeur et aux deux autres par des contrats de 3 Sans-Atout.

Aux deux tables de Sans-Atout, Ouest attaqua du Roi de Pique et Sud ne joua son As qu'au troisième tour. Sud joua ensuite le 7 de Carreau et fit venir le Roi de Carreau du Mort. C'est ici que le jeu commença à varier.

A une table, Est discarta le 2 de Carreau sur le Roi du Mort, discarta son Valet sur l'As et fit le troisième pli avec sa Dame. Il retourna ensuite un Trèfle, espérant donner la main à Ouest pour lui faire faire ses derniers Pique, mais Sud refusa de tenter la finasse. Le 10 de Coeur fournit à Sud ensuite la rentrée voulue dans le jeu du Mort pour encaisser les Carreau de sorte qu'il fit les neuf plis qu'il lui fallait.

A l'autre table, Est décida de tenter l'impossible pour donner la main à son partenaire. Aussi, lorsque fut joué le Roi de Carreau, il joua sa Dame et sur l'As il joua son Valet. Naturellement, il courait la chance qu'Ouest eût le 10 de Carreau. Sa manoeuvre réussit. Ouest prit la main et Sud ne fit pas son contrat.

PROBLEME DE DEMAIN :

N.: ♠ A R 7 5 4 — ♥ R 6 — ♦ A 2 — ♣ D V 9 3
O.: ♠ V 9 8 2 — ♥ 9 2 — ♦ V 10 9 7 3 — ♣ 8 4
E.: ♠ D 10 6 — ♥ D V 8 7 4 3 — ♦ 8 6 — ♣ 10 5
S.: ♠ 3 — ♥ A 10 5 — ♦ R D 5 4 — ♣ A R 7 6 2

(Donneur : Sud. Aucun côté n'est vulnérable).

Sud peut-il réussir à faire un contrat de 7 Sans-Atout avec l'attaque du Valet de Carreau ?

Amendements à la loi des accidents du travail

(Suite de la page 3)

tribution s'il eût vécu ; cette rente peut, à la discrétion du tribunal, être convertie en une somme capitale.

Il est en outre accordé à la veuve une somme de cent dollars.

7. Le conjoint survivant divorcé ou séparé de corps ou vivant séparément de la victime n'a droit aux indemnités prévues par la présente loi que dans la mesure où il avait droit de recevoir des aliments de la victime.

8. L'enfant invalide a droit à la rente, quel que soit son âge, pendant la période durant laquelle il peut être présumé que l'ouvrier aurait raisonnablement continué à contribuer au soutien de cet enfant.

9. Le total des rentes mensuelles payables en vertu de l'article 6 ne doit pas excéder les deux tiers du salaire mensuel moyen de l'ouvrier, déterminé d'après le salaire annuel défini à l'article 16, sinon ces rentes sont réduites proportionnellement. Mais si les dépendants sont un veuf invalide ou une veuve avec un ou plusieurs enfants, la rente totale mensuelle ne doit pas être moindre que cinquante dollars s'il n'y a qu'un seul enfant et que cinquante-quatre dollars et seize cents s'il y a plus d'un enfant.

10. Le mariage de la veuve qui a droit à une compensation éteint la rente personnelle qui lui échoit ; cette rente est alors remplacée par le paiement d'une somme égale au total de la rente pendant deux ans, et cette somme est payée dans les trente jours qui suivent le mariage.

Toutefois, cette veuve continue de toucher la rente due aux enfants.

11. La rente d'un enfant cesse lorsqu'il atteint l'âge de dix-huit ans, sauf dans le cas de l'article 8, et, dans tous les cas, à son décès.

12. La rente due à une veuve cesse d'être payable lorsqu'elle vit maritalement avec un homme qui n'est pas son mari ou se livre à la débauche.

13. Les accidents prévus par la présente loi donnent en outre droit au profit de la victime

a) pendant une période n'excédant pas douze mois, à tous les frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation, d'après un tarif établi par la Commission, ainsi qu'aux frais de transport de la victime à l'hôpital le plus proche, la victime ayant le choix de l'hôpital partout où il y en a plus d'un ;

b) à la fourniture et au renouvellement normal, pendant la même période de temps, des appareils de prothèse et d'orthopédie dont l'usage sera reconnu nécessaire.

14. L'ouvrier victime d'un accident a droit aux services d'un médecin de son choix dès qu'il est en état de faire connaitre ce choix et qu'il juge à propos d'user de son privilège.

15. Les rentes, allocations et indemnités résultant de la présente loi sont incessibles et insaisissables.

Les rentes sont payables mensuellement au domicile du titulaire ou à tout autre endroit, dans la province, qu'il indique.

16. Le salaire annuel servant de base à la fixation des rentes s'entend, pour l'ouvrier occupé dans l'entreprise pendant les douze mois écoulés avant l'accident, de la rémunération effective qui lui a été allouée pendant ce temps, soit en argent, soit en nature.

Il s'entend, pour l'ouvrier occupé dans l'entreprise pendant moins de douze mois avant l'accident, de la rémunération moyenne qu'ont reçue, pendant la période nécessaire pour compléter les douze mois, les ouvriers de la même catégorie.

Si le travail n'est pas continu, le salaire annuel est calculé tant d'après la rémunération reçue pendant la période d'activité que d'après le gain de l'ouvrier pendant le reste de l'année.

Dans le cas où l'ouvrier reçoit un salaire fixe, il n'est pas tenu compte, pour la détermination de son salaire annuel, de la rémunération qu'il a pu recevoir pour travail supplémentaire en dehors de ses heures régulières et ordinaires de travail.

Dans aucun cas il n'est tenu compte de la partie du salaire excédant deux mille dollars par année.

17. Aucune compensation n'est payable à moins que l'accident ne soit dénoncé à l'employeur aussitôt que possible après qu'il s'est produit et avant que la victime ait volontairement quitté l'emploi qu'elle occupait au moment où elle a été blessée.

L'omission de dénoncer l'accident n'entraîne pas la déchéance du droit à la compensation si l'employeur n'en souffre pas préjudice.

18. Tout accident qui a occasionné une incapacité de travail doit être déclaré à la Commission, par l'employeur ou ses préposés, dans les six jours.

La déclaration doit être faite par écrit et contenir tous les renseignements exigés par la Commission.

L'employeur doit, à la demande de la Commission, lui faire rapport du règlement de l'indemnité.

Le défaut, sans excuse raisonnable, de faire ces déclaration et rapport rend l'employeur passible, sur conviction sommaire, d'une amende n'excédant pas cent dollars, payable à la couronne avec dépens ; à défaut de paiement de l'amende et des frais, l'employeur ou, s'il s'agit d'une corporation, le président et le gérant de l'employeur, sont passibles d'un emprisonnement n'excédant pas trente jours. La poursuite ne peut être intentée que sur ordre de la Commission.

La pénalité et l'emprisonnement peuvent être imposés derechef jusqu'à ce que la partie en défaut ait fourni à la Commission les déclaration et rapport prescrits.

La victime et le médecin traitant peuvent donner pareil avis.

19. Sauf la couronne, les corporations publiques et les chemins de fer sous le contrôle du gouvernement du Canada, tout employeur doit maintenir constamment en vigueur une assurance, sous forme de police de responsabilité ou de garantie, obtenue d'un assureur agréé par la Commission, garantissant l'accomplissement, par l'employeur, de toutes les obligations que lui impose la présente loi.

Aucune police visée au présent article ne peut être annulée sans un avis à cette fin donnée par l'assureur ou par l'assuré à la Commission, et l'annulation ne prend effet qu'à l'expiration des dix jours qui suivent la réception de cet avis par la Commission.

20. La Commission doit remettre à l'employeur qui a produit une police d'assurance rencontrant les conditions prévues à l'article 19 un certificat attestant qu'il s'est conformé à ces prescriptions.

Ce certificat ne vaut que pour un an.

L'employeur est tenu de l'afficher dans un endroit en vue de son principal établissement et d'en afficher une copie dans chaque atelier , usine ou chantier de son entreprise.

A moins d'excuse raisonnable de la part de l'employeur, le défaut de faire cet affichage le rend passible de la pénalité prévue à l'article 18.

21. L'assureur est, au même titre que l'employeur, directement responsable des obligations que la présente loi impose à ce dernier envers ses ouvriers et leurs dépendants, et l'assureur ne peut leur opposer d'autres moyens de défense que ceux que l'employeur pourrait lui-même invoquer.

Les dispositions du présent article s'appliquent aux cas prévus à l'article 23.

22. Toute personne exploitant une industrie et son assureur sont conjointement et solidairement responsables, avec les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de cette personne, de l'accomplissement des obligations imposées par la présente loi auxdits entrepreneurs et sous-entrepreneurs agissant eux-mêmes comme employeurs, si ces derniers n'ont pas obtenu la police d'assurance et le certificat prévus aux articles 19 et 20.

23. Au cas de défaut de l'employeur de se conformer aux dispositions de l'article 19, la Commission doit obtenir d'un assureur autorisé une police de garantie cautionnant l'accomplissement des obligations imposées à l'employeur par la présente loi.

Dans le cas de l'alinéa précédent, l'assureur a le droit de recouvrer de l'employeur en défaut, en plus de toute somme payée à l'acquit de l'employeur, le double de la prime que l'employeur aurait eu à payer pour une assurance de responsabilité patronale pendant la durée de son défaut, au taux prévu pour le genre d'industrie qu'il exploite.

Ce recours de l'assureur se prescrit par deux ans.

24. Le débiteur peut, en tout temps, se libérer du service des rentes auxquelles il est tenu, en versant le capital de ces rentes à une compagnie d'assurance approuvée par la Commission, qui assume à sa place le service de ces rentes.

La victime peut, à son choix, demander le versement du captital et en ce cas le paiement de ce capital libère le débiteur.

25. Il est défendu à tout employeur et à tout propriétaire d'industrie ou d'entreprise de faire quelque retenue sur le salaire ou les gages des ouvriers ou employés pour fins d'assurance contre les accidents survenus par le fait ou à l'occasion du travail, même avec le consentement desdits ouvriers ou employés.

Toute convention en vertu de laquelle une semblable retenue est faite ou autorisée est nulle et de nul effet.

Dans le cas où cette retenue est faite, l'ouvrier, l'apprenti ou l'employé peut, dans les trois mois qui suivent la fin de son contrat d'ouvrage, répéter, devant tout tribunal de juridiction compétente, le montant ainsi illégalement distrait de son salaire ou de ses gages.

Le présent article ne s'applique pas aux employés qui prennent, individuellement, de bonne foi, une police d'assurance supplémentaire et qui donnent des ordres écrits à leurs employeurs de payer les primes à même le montant de leurs gages ou salaires.

26. Indépendamment de l'action résultant de la présente loi, la victime ou ses dépendants conservent, contre les auteurs de l'accident autres que le patron ou ses ouvriers et préposés, le droit de réclamer la réparation du préjudice causé, conformément aux règles du droit commun.

L'indemnité accordée à la victime ou à ses dépendants sous l'empire de la présente loi exonère d'autant lesdits auteurs de l'accident.

27. Les recours et réclamations prévus par la présente loi sont les seuls que la victime d'un accident survenu par le fait ou à l'occasion de son travail dans une industrie et ses dépendants peuvent exercer contre l'employeur et ses ayants droit.

28. La victime est tenue de subir à la demande et aux frais de l'employeur, mais au plus une fois par mois, un examen fait par un médecin pratiquant, choisi et payé par l'employeur.

Si elle refuse de se soumettre à cet examen, son droit aux rentes, allocations ou indemnités, ainsi que tout recours pour le mettre à effet, restent suspendus jusqu'à ce que l'examen ait eu lieu.

La victime, dans ce cas, a toujours le droit d'exiger que l'examen soit fait en présence d'un médecin de son choix.

29. Les conventions contraires aux dispositions de la présente loi sont nulles de plein droit.

30. La Cour supérieure, la Cour de circuit du district de Montréal et la Cour de magistrat connaissent de toute demande et de toute contestation résultant de la présente loi, conformément à la juridiction qui leur est attribuée respectivement par le Code de procédure civile.

31. Nonobstant les dispositions du Code de procédure civile, la fixation et le recouvrement des indemnités se poursuivent par requête signifiée, avec avis de présentation de six jours, à la partie adverse.

La copie de la requête et de l'avis destinée à l'assureur peut être signifiée à celui-ci ou à la Commission.

Dans tous les cas, il ne peut être fait qu'une requête pour tous ceux qui ont droit à une indemnité et le jugement détermine l'indemnité de chacun.

Cette requête est introductive d'instance et peut être contestée comme une action ordinaire en matières sommaires.

Chaque partie ne peut faire entendre relativement à la preuve médicale, plus d'un témoin expert. Le tribunal peut cependant, en tout temps au cours de l'instance, ordonner une expertise médicale par une ou des médecins qu'il désigne.

32. Le juge peut, au cours de l'instance, sur motion, ordonner le versement provisoire de telle rente qu'il juge convenable. La preuve des faits allégués dans cette motion est faite par affidavit; le juge peut cependant ordonner l'audition de témoins, mais les dépositions ne sont pas prises pas écrit ni sténographiées.

Le jugement rendu sur cette motion est sans appel, mais il peut être revisé par le jugement final ou sur motion subséquente.

FRAIS MEDICAUX

33. Les montants accordés pour frais médicaux, fourniture d'appareils et hospitalisation encourus ou à encourir sont payables directement aux médecins, pharmaciens ou hôpitaux auxquels ces frais sont dus, et si ces frais ne sont pas réclamés par la requête en recouvrement de l'indemnité, ils peuvent être recouvrés par ceux à qui ils sont dus, par action ordinaire, qui ne peut être intentée que quinze jours après la remise d'une réclamation détaillée et attestée sous serment à l'employeur ou à l'adresse responsable.

34. Toute instance introduite et toute procédure faite en vertu de la présente loi de la part d'un ouvrier ou de ses dépendants sont reçues in forma pauperis, sans demande spéciale, tant en première instance qu'en appel.

L'instance est réputée matière sommaire; les délais de procédure ne sont pas suspendus par les vacances judiciaires et il peut être procédé durant ces vacances à l'enquête, à l'audition et au jugement.

Toute requête autre que celle prévue à l'article 31 et toute motion peuvent, en l'absence de juge au chef-lieu du district, être présentées à un juge à Montréal ou à Québec, selon que le district où la procédure est pendante ou devrait être faite se trouve dans la juridiction territoriale de la Cour du banc du roi siégeant à Québec ou à Montréal, ou à un juge à Hull s'il n'agit du district de Pontiac.

35. Aucune quittance donnée par une victime ou ses dépendants n'a pour effet de les priver du droit de réclamer en justice tout montant dû en vertu de la présente loi qui ne leur a pas été effectivement versé; et aucun paiement d'indemnité n'est valable à moins qu'il ne soit fait directement à la personne à laquelle cette indemnité est due, ou par l'entremise du protonotaire ou greffier du tribunal qui n'en doit déduire aucun pourcentage.

36. Les avocats et procureurs représentant la victime ou ses ayants cause n'ont droit, tant en première instance qu'en appel, qu'aux dépens taxables qui sont adjugés contre la partie adverse; ils ne peuvent recouvrer de leurs clients ni retenues, ni honoraires, ni commissions quelconques, directement ou indirectement, en raison de services rendus à un ouvrier ou à ses dépendants sous l'empire de la présente loi, sous peine de mépris de cour.

L'ouvrier, ses dépendants ou leurs ayants cause ont contre les avocats et procureurs une action en répétition des sommes perçues en violation de la présente prohibition, nonobstant toute convention à ce contraire et tout reçu ou quittance de la part de l'ouvrier, de ses dépendants ou de leurs ayants cause.

37. Sont nulles de plein droit et de nul effet les obligations contractées par la victime ou ses représentants pour la rémunération des services de l'intermédiaire qui se charge d'assurer à ladite victime ou à ses représentants le bénéfice des dispositions de la présente loi.

Les sommes payées en violation de la présente disposition peuvent être répétées devant le tribunal de juridiction compétente

38. Lorsque la somme en litige excède deux cents dollars, il y a appel en dernier ressort à la Cour du banc du roi.

Cet appel est entendu par préséance sur les autres.

39. Sur toute procédure en vertu de la présente loi, un certificat émanant de la Commission, attestant qu'une personne est l'assureur d'un employeur ou chef d'industrie, fait prima facie preuve de ce fait.

40. Dans tous les cas, il ne peut être accordé que les dépens d'une seule contestation.

41. Il ne peut y avoir, même dans les cas prévus à l'article 45 ci-dessous, de procès par jury dans les causes intentées en vertu de la présente loi.

42. Les recours en recouvrement des indemnités prévues par la présente loi se prescrivent contre toutes personnes par un an.

43. La victime d'un accident a, pendant les deux années qui suivent le jugement final, au cas d'aggravation de son infirmité, un recours en revision des indemnités.

L'employeur ou l'assureur, selon le cas, a, pendant le même délai, au cas d'atténuation de l'infirmité de la victime, un recours en revision des indemnités qu'il a été condamné à lui payer.

Les dépendants ont également, au cas de décès de la victime résultant directement des conséquences de l'accident, dans l'année qui suit ce décès, un recours en revision pour obtenir les indemnités qui leur sont dues en vertu de la présente loi; mais dans ce cas le tribunal doit tenir compte du montant payé à la victime de son vivant sous forme de capital des rentes, et réduire en conséquence les indemnités dues aux dépendants.

La poursuite de ces recours est sujette aux règles des articles 31, 32, 33, 34 et 36.

44. La présente loi n'enlève aucun recours de droit commun appartenant aux personnes qui ne peuvent se prévaloir de ses dispositions.

45. Les causes commencées sous l'empire de la présente loi peuvent, s'il est subséquemment établi que ses dispositions ne s'appliquent pas à l'espèce, être continuées et jugées comme une action ordinaire de droit commun, et le juge ou le tribunal peut permettre les amendements nécessaires à cette fin.

46. Les accidents survenus en dehors de la province donnent aussi droit aux compensations prévues par la présente loi dans les cas suivants, à savoir:

a) Lorsque l'employeur a une place d'affaires ou une entreprise dans la province et que l'ouvrier y a sa résidence et son lieu ordinaire de travail, pourvu que l'emploi en dehors de la province n'ait pas excédé six mois et qu'il ait été la continuation immédiate d'un emploi dans la province au service du même employeur;

b) Lorsque l'ouvrier, ayant sa résidence dans la province, est obligé, par la nature de son emploi dans une entreprise de transport par terre ou par eau, d'exécuter son travail dans et en dehors de la province;

Toutefois, dans le cas de transport par eau, le droit aux compensations prévues par la présente loi n'existe que si l'accident est survenu dans les eaux territoriales du Canada et à bord d'un vaisseau enregistré dans un port canadien.

47. Lorsque l'ouvrier ou ses dépendants ont droit à une compensation en vertu de la loi du lieu de l'accident et à une compensation en vertu de la présente loi, ils sont tenus d'opter pour l'une ou l'autre et de donner à la Commission avis de leur option; à défaut de quoi, ils sont présumés avoir renoncé à toute compensation en vertu de la présente loi.

48. L'employeur non soumis à l'application de la présente loi peut s'y assujettir, par convention écrite avec ses apprentis, ouvriers et employés individuellement ; il doit donner avis de telle convention à la Commission. Cet avis peut être aussi donné par l'apprenti, ouvrier ou employé intéressé.

Pendant la période de temps convenue, les rapports juridiques des signataires de la convention, en raison des accidents survenus par le fait ou à l'occasion du travail, sont régis par les dispositions de la présente loi.

49. Lorsqu'une maladie industrielle rend un ouvrier incapable de gagner son salaire intégral à l'ouvrage auquel il était employé ou cause sa mort, l'ouvrier ou ses dépendants ont droit aux compensations prévues par la présente loi, comme si la maladie était une lésion corporelle provenant d'un accident et comme si l'incapacité de travail résultait d'un accident, pourvu que cette maladie soit due à la nature du travail accompli dans un ou plusieurs emplois durant les douze mois qui ont précédé l'incapacité, le tout sujet aux dispositions des articles 50 à 54 inclusivement.

Toutefois, nulle compensation n'est payée si l'ouvrier, lors de son entrée dans l'emploi a volontairement et faussement représenté par écrit ne pas avoir auparavant souffert de cette maladie.

50. Cette compensation est à la charge de l'employeur qui, dans les douze mois mentionnés à l'article 49, a le dernier utilisé les services de l'ouvrier à un emploi au cours duquel la maladie a originé.

Sur demande, l'ouvrier ou ses dépendants doivent donner à l'employeur mentionné au premier alinéa du présent article tous les renseignements qu'ils possèdent concernant les noms et adresses de tous les autres employeurs pour qui il a travaillé, durant les douze mois précédents, à un ouvrage de nature à engendrer la maladie ; et si ces renseignements ne sont pas donnés ou s'ils ne sont pas suffisants pour permettre à l'employeur de procéder tel que prévu à l'article 51, en établissant que la maladie n'a pas été contractée pendant que l'ouvrier était à son emploi, cet employeur est exempté de payer toute compensation.

51. Le dernier employeur peut, s'il prétend que la maladie a réellement été contractée pendant que l'ouvrier était au service d'un autre employeur, mettre en cause cet autre employeur qui, si ce fait est établi, est condamné à payer la compensation.

52. S'il s'agit d'une maladie qui, en raison de procédé industriel, se contracte et se développe progressivement, tous les autres employeurs de l'ouvrier qui lui ont fourni, au cours des douze mois précédents, un emploi de nature à engendrer telle maladie, sont tenus de payer à l'employeur par qui la compensation est due telle quote-part ou contribution que la cour estime juste.

53. Le montant de la compensation est fixé d'après le salaire de l'ouvrier au service de l'employeur par qui la compensation est due, et l'avis prescrit par l'article 17 doit être donné au dernier employeur de l'ouvrier qui aura fourni à celui-ci, au cours des douze mois précédents, un emploi de nature à engendrer telle maladie; et l'avis, dans ce cas, peut être donné même après que l'ouvrier a volontairement quitté son emploi.

54. Si, au moment où l'incapacité se manifeste ou immédiatement auparavant, l'ouvrier était employé dans l'un quelconque des genres d'occupation indiqués dans la seconde colonne de la première annexe, et si la maladie contractée est celle indiquée dans la première colonne de la même annexe en regard de la description du genre d'occupation, cette maladie est censée avoir été causée, à moins d'une preuve contraire, par ce genre d'occupation. Mais aucune compensation n'est payée en vertu des présentes dispositions à moins que l'ouvrier n'ait résidé continuellement dans la province pendant les trois années qui ont précédé la première manifestation de son incapacité, excepté s'il est établi que la maladie ne peut être imputée à aucune autre cause qu'à son emploi dans cette province.

55. Dans le cas d'une maladie non prévue aux articles 49 à 54, l'ouvrier victime d'un accident qui a causé cette maladie n'en conserve pas moins son recours pour les indemnités auxquelles lui donne droit l'incapacité lui résultant de cet accident.

56. La présente loi s'applique exclusivement aux accidents survenus après la date de son entrée en vigueur.

A compter de cette date, la Commission n'a que les pouvoirs qui lui sont attribués par la présente loi; toutefois, elle conserve tous les pouvoirs qui lui sont attribués par la Loi des accidents du travail, 1931, relativement aux accidents survenus avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

57. La présente loi entrera en vigueur à la date qu'il plaira au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer par proclamation.

PREMIERE ANNEXE

Genre de maladies	Genre d'occupation
Anthrax	Manipulation de la laine, du crin, du poil, du cuir et des peaux.
Empoisonnement par le plomb ou ses suites	Toute occupation comportant l'emploi du plomb ou de ses préparations ou de ses composés.
Empoisonnement par le mercure ou ses suites	Toute occupation comportant l'emploi du mercure ou de ses préparations ou composés.
Empoisonnement par le phosphore ou ses suites	Toute occupation comportant l'emploi du phosphore ou de ses préparations ou composés.
Empoisonnement par l'arsénic ou ses suites	Toute occupation comportant l'emploi de l'arsénic ou de ses préparations ou composés.
Empoisonnement par le bensol	Toute occupation comportant l'emploi du bensol.
Maladie provenant de l'air comprimé ou maladie du caisson	Tout travail fait dans l'air comprimé.
Empoisonnement par le chrome	Toute occupation comportant l'emploi du chrome ou de ses composés.

DEUXIEME ANNEXE

Entreprises soustraites à l'opération de la loi des accidents du travail

SECTION I

Entreprises complètement soustraites à l'opération de la loi

a) Le commerce de fleuriste et de grenetier ; la culture des graines, le jardinage et l'horticulture ; l'entretien et l'élevage du bétail, de la volaille et des abeilles ; la culture des fruits ; la cueillette, le triage, l'emballage, le transport, la manutention et l'emmagasinage des fruits et des légumes exécutés par une association coopérative ou compagnie de fruitiers, dont les membres ou actionnaires s'occupent exclusivement de la culture et de la vente des fruits et légumes qu'ils produisent, sans autrement en faire un commerce;
b) Les blanchisseries où nulle machine mue par une force inanimée n'est employée ;
c) Les établissements de coiffeurs et de cirage de chaussures ;
d) La fabrication de statues de plâtre;
e) Les services de pompes funèbres;
f) Les maisons d'enseignements, les hôpitaux, la chirurgie, la médecine, l'art vétérinaire et la chirurgie dentaire ;
g) Le commerce de gros et de détail ;
h) Les hôtelleries et restaurants ;
i) Les écuries où on loue des chevaux; les écuries de vente aux enchères et autres ; le transport des passagers, avec ou sans bagage, au moyen d'un véhicule traîné par des chevaux, par automobile, motocyclette ou aéroplane ;
j) La taxidermie ;
k) Le commerce de marchandises de rebut ;
l) L'exercice de la profession d'architecte ;
m) L'industrie incidente à un commerce de vente en détail de vêtements d'hommes ou de femmes, sous-vêtements blancs, chemises, cols, corsets, chapeaux, casquettes, fourrures ou robes ;
n) La photographie ;
o) La garniture des chapeaux de femmes, lorsqu'elle fait partie intégrante d'un commerce en gros de modiste ;
p) L'opération d'ascenseurs pour les passagers ou le fret qui ne se rattache à aucune industrie soumise à la loi ;

SECTION II

Entreprises soustraites à l'opération de la loi lorsqu'elles sont exploitées incidemment pour les fins nécessaires et immédiates d'un établissement où l'on ne vend qu'au détail.

a) La confection et la réparation des montres, horloges et bijoux ;
b) La confection et la réparation des chaussures et souliers ;
c) La confection et la réparation des harnais ;
d) Le commerce d'opticien ;
e) Le métier de ferblantier ;
f) La coupe des tuyaux ;
g) La coupe du papier ;
h) La préparation de drogues ;
i) La fabrication de la saucisse ;
j) Le débitage de la viande ;
k) La mouture du café ;
et autres opérations du même genre.

SECTION III

Entreprises soustraites à l'opération de la loi lorsqu'on y emploie généralement moins de six ouvriers.

a) Couper ou débiter du bois de chauffage ;
b) La fabrication du fromage et du beurre et l'exploitation d'une crémerie ou d'une laiterie ;
c) La construction ou l'exploitation de lignes de téléphone et de travaux à cette fin, les six ouvriers devant être calculés à l'exception de ceux qui opèrent l'appareil de contrôle ;
d) La fabrication de membres artificiels;
e) Les buanderies à force motrice, les teintureries, le nettoyage et le blanchissage ;
f) L'extraction et recherche des pierres et des métaux, excepté lorsqu'il s'agit de mines et carrières en exploitation commerciale et lorsque les ouvriers sont à l'emploi du propriétaire, d'un locataire ou d'un détenteur dûment enregistrés ;
g) Fonctionnement de batteuses, batteuses à trèfle ou coupe-maïs ;
h) La confection de plumes et de fleurs artificielles ;
i) Les confiseries ;
j) Les boulangeries ;
k) La coupe, l'abatage, l'empilement, le transport des billots, du bois ou de l'écorce du bois, la décortication du bois faite à la main, mais dans les cas seulement où ces opérations sont faites par un employeur pour son bénéfice personnel et n'agissant pas comme entrepreneur ou sous-entrepreneur pour une industrie ;
l) L'entreprise du lavage des fenêtres ; lorsque l'ouvrage est exécuté par des entrepreneurs ou des sous-entrepreneurs, si le nombre des ouvriers au service de tels entrepreneurs ou sous-entrepreneurs, à l'emploi du principal, y compris tels entrepreneurs ou sous-entrepreneurs, est moindre que six, cette exclusion s'appliquera ;
m) Les pêcheries ;
n) Tout établissement où on vend, répare ou entretient des véhicules mus par un moteur ;
o) Les remises ou garages publics, avec ou sans ateliers de réparations ;
p) La vente et la distribution de la gazoline.

SECTION IV

Entreprises soustraites à l'opération de la Loi lorsqu'on y emploie généralement moins de quatre ouvriers à la condition qu'elles ne soient pas l'accessoire d'une industrie soumise à la loi.

a) Les ateliers de réparations qui ne sont pas des garages ;
b) Les ateliers de forgeron ou de menuiserie ;
c) Le rembourrage ;
d) L'encadrage ;
e) L'entretien et l'exploitation de services d'aqueduc ;
f) La manufacture d'étampes en caoutchouc, de sous-mains ou patrons ;
g) L'abatage des animaux ;
h) L'industrie du transport de quelque genre que ce soit sauf tel que stipulé dans la section I, par i, y compris l'enlèvement des vidanges, le nettoyage des rues, et l'enlèvement de la neige ou de la glace.
i) Les travaux de briqueteurs, de maçons, de posage de la pierre ;
j) Le plâtrage ;
k) Les travaux en béton ou en ciment dans des édifices ou s'y rapportant ;
l) Les travaux d'excavation pour des édifices ou s'y rapportant ;
m) La charpenterie ;
n) Le posage de lattes ;
o) L'installation de tuyaux d'orgues ;
p) La démolition ou le déplacement de maisons ;
q) Le peinturage, la décoration ou restauration ;
r) Le vitrage ou l'installation de glaces ;
s) Les travaux en feuilles de métal ;
t) Les travaux de couvreurs ;
u) L'installation de paratonnerres ;
v) L'installation de fils électriques dans des édifices ou installation d'accessoires pour éclairage ;
w) La plomberie, chauffage ou génie sanitaire ;
x) L'installation ou réparation de tuyaux à gaz, à eau chaude ou à vapeur et de leurs accessoires ;
y) Le commerce du charbon, du bois, du bois à construction et de matériaux de construction ;
z) Les moulins de planage ;
aa) Les fabriques de portes et chassis ;
bb) Les travaux de charpenterie, de menuiserie ou d'ébénisterie dans un atelier.

Mort d'un navigateur

Emilien Arcand, navigateur, de Deschambault, a trouvé une mort tragique, ces jours derniers, dans le port de New-York. Le jeune homme, qui travaillait à bord du navire "Vancolite" a été frappé par un cable d'acier et gravement blessé. Quelques jours plus tard, il decédait dans un hôpital de Brooklyn, où il avait été transporé d'urgence. Les restes mortels d'Emilien Arcand ont été ramenés à Deschambault, ces jours derniers. Le coroner du district de Québec, le docteur Paul Marceau a accordé un permis d'inhumation. Emilien Arcand était âgé de 33 ans. Il était le fils de M. et madame Alfred Arcand, décédés. Il laisse deux frères, MM. André et Robert Arcand, de Deschambault.

A Jacques-Cartier

La Jeunesse nationale de Québec-Est (division Jacques-Cartier) a tenu sa réunion mensuelle, hier soir, sous la présidence de M. J.-A. Gosselin. On a surtout discuté et étudié la procédure à suivre pour la mise en nomination des candidats aux postes d'officiers qui aura lieu le 22 mars.

Les jeunes libéraux se prononcent

(Suite de la page 3)

toute autre "partisannerie" qui dans le passé nous a tant nui et a contribué pour beaucoup à nous entrainer dans le marasme actuel, dans le système de patronage immoral, injuste, ruineux et néfaste qui fonctionne actuellement, et a déformer le beau régime démocratique au point de le rendre méconnaissable;

Attendu que nous agissons actuellement non pas comme membres de la Jeunesse Libérale de Québec-Centre mais comme jeunes gens de cette province qui voulons la restauration de nos institutions politiques et la reconnaissance des droits de toutes les classes de la société;

Attendu que tous et chacun de nous sommes directement ou indirectement atteints par les "bills" 19 et 20 amendements à la Législation ouvrière de cette province;

Attendu que nous avons étudié ces "bills" chacun privément et les avons discutés lors de nos réunions;

Il est résolu:

1o.—Que les membres de la Jeunesse Libérale de Québec-Centre protestent contre les amendements aux "bills" 19 et 20; amendements à la Législation ouvrière provinciale; amendements d'une importance capitale pour les ouvriers et le Travail organisé; amendements votés à la hâte sans étude quelconque sur l'ordre du premier ministre, par des députés qui ne connaissent rien à la question ouvrière et n'ont rien compris à ces bills, tel que plusieurs d'entre eux l'ont franchement avoué après le vote;

2o.—Que les membres de la Jeunesse Libérale de Québec-Centre protestent contre la façon provocante pour les ouvriers, par laquelle la Législature a voté ces deux bills, sans tenir compte des vives protestations des chefs des Syndicats ouvriers Catholiques, de leurs dévoués aumôniers et des directeurs compétents des Unions Internationales;

3o.—Que les membres de la Jeunesse Libérale de Québec-Centre appuient les deux grandes unions dans leurs justes revendications;

4o.—Que, si par malheur, ce qui nous espérons de tout coeur ne se réalisera pas, le gouvernement Duplessis persistant dans sa politique de dictature et ne voulant pas reconnaitre les droits des ouvriers de cette province, en refusant d'appliquer lui-même les lois qu'il impose aux initiatives privées, forçait ainsi les unions à déclarer la grève, nous formerons un comité de secours pour les grévistes. De plus, pour bien démontrer que nous ne faisons pas de ceci une question politique, au cas de formation d'un tel comité nous nous engageons à agir sous les directives des autres associations de jeunesse telles l'A.C.J.C. la J.O.C. etc. si ces dernières jugent à propos d'instituer de tels centres de secours;

5o.—Que copies de cette résolution soient adressées aux organisations ouvrières, aux Associations de l'A.C.J.C. et de la J.O.C. et aux journaux.

Dentistes
Houle & Laforest
Heures de Bureau 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
76 rue St-Joseph — Tél. : 4-4841

COQUELUCHE ET CROUPE
Les vapeurs pénétrantes et soulageantes de Vapo-Cresolene soulagent rapidement. Le même traitement vaporeux qui réussit depuis 58 ans. Il pénètre les parties congestionnées, soulage l'irritation, dégage les muqueuses et réduit la sévérité des paroxysmes de la coqueluche, du croup spasmodique et des toux résultant de la bronchite et de l'irritation des bronches. Sûr — d'usage facile. Aux pharmacies.
Vapo-Cresolene
donne un soulagement sûr
Demandez la brochurette No 12, Vapo-Cresolene Co., Miles Bldg, Montréal

NERVEUSE?
Vous sentez-vous si nerveuse au point de vouloir crier ? Etes-vous revêche et irritable ? Grondez-vous vos petits sans besoin ?
Si vos nerfs sont à bout, essayez LE COMPOSE VEGETAL DE LYDIA E. PINKHAM. Il aide souvent la nature à calmer l'excitement des nerfs. Depuis trois générations, une femme a transmis aux autres le secret pour "conserver le sourire" avec le composé végétal de Lydia E. Pinkham. Il aide la nature à tonifier l'organisme, atténuant ainsi les malaises causés par les désordres fonctionnels que les femmes doivent endurer.
Faites un mémoire MAINTENANT pour vous procurer une bouteille du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fameux dans le monde entier, aujourd'hui SANS FAUTE chez votre pharmacien — plus d'un *million* de femmes ont écrit des lettres relatant son efficacité.
Pourquoi ne pas *essayer* le COMPOSE VEGETAL DE LYDIA E. PINKHAM ?

GELÉE "VASELINE"
• Quand vous avez les pieds fatigués et brûlants, frottez-en les orteils, le cou-de-pied, les chevilles ou les talons couverts d'ampoules avec de la Gelée de Pétrole "Vaseline", qui calme et adoucit. Le soir, après vous être lavé les pieds à l'eau chaude. Pots, 15c, 25c. Tubes, 25c.
GELÉE DE PÉTROLE
Vaseline
Marque déposée

AU SYNDICAT

Nouveaux styles et nouveaux tissus dans ces
COMPLETS
de printemps pour garçons.
Tweed de laine brun, drab, gris, gris bleu, uni, moucheté ou quadrillé. Dos de fantaisie et poches appliquées. Devant régulier ou croisé. Une confection très élégante et parfaite en tous points.
Pour enfants de 5 à 11 ans : 23 à 29
Une culotte droite et une de golf
6.95
2 culottes de golf ou une culotte de golf et un pantalon long.
Tailles : 28 à 34.
8.95
Pour grands garçons. Tailles : 32 à 37. 2 pantalongs longs. Bas large et fini sur mesure.
12.95
2ème Etage, Annexe St-Joseph.

Pour demain seulement
SOULIERS
de vachette noire ou brune ; fortes semelles et talons de caoutchouc. Cinq modèles au choix.
Pointures : 11 à 13½ et 1 à 5½
Valeur régulière de 1.79 pour
1.49
Bottes en caoutchouc
de fabrication solide.

Pour enfants
Points : 6 à 10½
Valeur de 1.35 pour 99c
Pour fillettes
Points : 11 à 2
Valeur de 1.65 pour 1.19
Sous-Sol, Syndicat.
Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC
LIMITÉE

Le professeur NIMBUS

par DAIX

Une Cause pour Trois Détectives

par LEO BRUCE *(Droits réservés)*

CHAPITRE 45

"Un seul câble avait été retrouvé", dit le professeur Smith. "Si la chose s'était passée comme je l'avais cru, il y en aurait eu deux. J'espérais, en plaçant ma main dans le réservoir, n'y trouver que de l'eau. Le crime, tel qu'il me paraissait alors, aurait été d'une telle bassesse. Malheureusement, le câble était là. On avait donc utilisé deux câbles.

"Vous voyez, ce domestique était très rusé et très habile. Il avait été en service à différents endroits depuis une vingtaine d'année et comme il le disait, il avait d'excellentes recommandations. Mais imaginez un peu tout ce qu'il avait dû faire pour obtenir ces recommandations, toutes les humiliations qu'il avait dû subir, tous ces sourires forcés qu'il avait dû afficher, toutes les émotions personnelles qu'il avait dû cacher en son fort intérieur au cours de cette longue période passée au service de ses maîtres. Cet homme naturellement porté à la haine et à la jalousie, quels efforts il avait dû fournir pour se montrer complaisant et satisfait.

"Cette fois, il était au service d'une femme qui croyait obtenir la loyauté de ses serviteurs en usant de ruse. Mais la loyauté ne s'obtient pas de cette façon. Quand Madame Thurston a fait son testament en faveur des serviteurs, en croyant qu'ils lui seraient d'une plus grande loyauté, le seul service qu'elle en obtint fut, je le crains, son service funèbre. Elle signa son arrêt de mort en signant son testament.

"Car cet homme rusé et habile dont nous parlons était trop rusé mais insuffisamment habile pour atteindre le succès. Il était suffisamment rusé pour savoir que si madame Thurston mourait, il hériterait d'une partie de sa fortune, mais il n'était pas suffisamment habile pour savoir qu'il n'y avait pas d'argent à hériter à cause de sa mort. Il pouvait être assez rusé pour mettre en oeuvre un plan devant assurer sa mort mais il n'était pas assez habile pour savoir qu'elle ne jouissait de l'argent de son premier mari que durant sa vie et qu'à sa mort elle n'en pouvait disposer. La ruse a eu deux effets — aussi bien sur le meurtrier que sur sa victime.

"Stall voyait dans cet héritage le moyen d'atteindre le but qu'il avait poursuivi toute sa vie, son indépendance. S'il pouvait se débarrasser de cette femme, non seulement pourrait-il quitter cette maison, d'où il devait partir après avoir reçu son congé du Dr Thurston, non seulement le chantage qu'il avait pratiqué ne serait-il pas découvert, mais il recevrait sa part d'un héritage qui lui permettrait de vivre en paix. Il vivrait à l'aise pour le reste de ses jours, car on peut présumer qu'il avait déjà quelques économies.

"Mais comment en arriver là? Stall n'était même pas assez courageux pour commettre lui-même le meurtre. Mais chez Stall, l'astuce suppléait au courage. Il regarda donc autour de lui afin de trouver quelqu'un qui put accomplir cette sale besogne à son profit. Il lui fallut probablement du temps afin de trouver un complice. Il réalisa enfin que M. Rider était l'homme à le seconder dans cette entreprise. Il dut sourire la première fois qu'il songea à cela. Qui aurait songé à faire un meurtrier de Rider?

"Stall faisait partie, comme on le sait, du choeur de la paroisse. Ses relations avec M. Rider commencèrent donc par l'entremise du choeur de chant. Stall rendit toutes sortes de services à M. Rider qui, en retour, le tenait en grande estime. Peu à peu, Stall commença à suborner ce pauvre Rider qui n'avait pas la tête très forte puisqu'il avait déjà été traité pour aliénation mentale. Il subit l'influence de Stall très facilement. Le domestique en vint donc à faire tout ce qu'il voulait de Rider. Toutefois, Stall prenait soin de faire comprendre à Rider que chaque chose qu'il lui faisait accomplir, c'était toujours à cause de son devoir et l'on sait quelle importance Rider attachait à tout ce qui touchait son devoir. Quand je songe à cela, je me demande si les étoiles n'en avalent pas des nausées. C'était un criminel peu commun et j'en remercie Dieu.

"Alors, cherchant à atteindre le but qu'il poursuivait, Stall commença à suggérer à M. Rider que les relations entre Madame Thurston et le jeune Fellowes étaient vraiment diaboliques. Rider, avec sa manie de la pureté, que j'appellerai plutôt puritanisme, avait besoin de très peu d'encouragement pour y croire. Sa condition mentale avait pris forme d'une haine féroce, même anormale, pour tout ce qui s'appelait amour, même l'amour le plus innocent, et quand Stall commença à lui faire entendre qu'il y avait un énorme scandale, Rider ne tarda pas à voir des choses énormes où il n'y avait que des insignifiances.

"Alors, Stall commença lentement à convaincre Rider qu'il était de son devoir d'assassiner cette femme qui se rendait coupable de telles relations. Stall avait en mains une arme qui a servi jusqu'ici aux conspirateurs politiques un aliéné qui serait prêt à tuer pour l'amour d'une vertu imaginaire, un aliéné qui serait prêt à commettre un crime comme s'il s'agissait d'une croisade. C'est probablement ici que Stall raconta à Rider la légende de cet ange vengeur qui avait frappé le vieillard. Stall amena graduellement M. Rider à l'état d'esprit dans lequel il voulait l'avoir en se servant de cette légende.

"Je me suis demandé en premier lieu pourquoi Stall avait tenu à extorquer une dernière somme de 200 livres à Madame Thurston au point où il en était rendu. Mais j'ai sans doute mésestimé son habilité au calcul. Stall aimait à déjouer les autres. En préparant le meurtre de madame Thurston, Stall avait l'impression qu'il déjouerait ses maîtres et en s'accaparant de cette somme de 200 livres qui aurait dû être divisée entre tous les héritiers, il déjouait ses compagnons de travail.

UNE CAUSE 8 à 10 K K K K K K K

"Quand M. Rider arriva ici le vendredi soir, il savait exactement ce qu'il avait à faire. Stall lui avait indiqué de quelle façon il devait procéder. Tout de même, il s'informa auprès de M. Townsend avant le dîner, sur ce qui se passait dans la maison, c'était comme s'il avait voulu avoir une dernière confirmation de ce qui hantait déjà son cerveau ébranlé. Il est même possible qu'à ce moment il aurait pu échapper à la domination de Stall et retourner chez lui innocent du crime si ce n'avait été de cette malheureuse conversation qu'il eut avec Madame Thurston avant de partir. Elle lui avoua naïvement qu'elle aimait Fellowes. Il la quitta donc convaincu qu'il était temps de mettre son plan à exécution parce qu'il était de son devoir de couper court à des relations qu'il jugeait immorales quand elles n'étaient qu'anodines.

"Stall, pendant ce temps, avait tout préparé. Le câble était suspendu de la chambre aux boîtes et venait rejoindre l'une des fenêtres de la chambre de madame Thurston, celle qui s'ouvrait. C'est par là que Rider devait se sauver.

"L'autre câble était suspendu de la fenêtre de la chambre aux pommes à celle des fenêtres de la chambre de Madame Thurston, qui ne pouvait être ouverte. Rider devait se servir de ce câble pour revenir dans la chambre. Si quelqu'un avait pu voir les câbles à ce moment, il aurait constaté qu'ils formaient un grand X sur le côté de la maison, quelque chose comme une croix que l'on fait sur une carte postale pour indiquer que l'on habite une chambre dans la maison ou l'hôtel illustré sur la carte.

"Mais malheureusement, personne ne les vit car il faisait très noir à l'extérieur et vous étiez tous dans la maison. C'est ainsi que lorsque M. Rider se rendit à la chambre de madame Thurston pour attendre qu'elle vint se coucher, personne ne l'a soupçonné, car il était supposé être retourné chez lui, à l'exception toutefois de Stall qui l'avait conduit à la chambre de madame Thurston.

"Elle se rendit donc à sa chambre et naturellement, elle sésita en ouvrant la porte, en voyant que M. Rider était dans sa chambre. Elle dut remarquer également qu'il faisait plus sombre qu'à l'ordinaire dans sa chambre, Stall ayant enlevé l'ampoule principale, car il espérait qu'à la faveur de cette demi-noirceur, Rider pourrait mieux cacher ses intentions, car il devait lui être difficile de ne pas se montrer excité.

"Qu'est-ce que Rider a dit à madame Thurston pendant les dix minutes qui se sont écoulées, et que lui a-t-elle répondu, nous ne pourrons jamais le savoir. Toutefois, Rider a accompli le meurtre et à partir de ce moment, il suivit minutieusement les instructions de Stall. Rider sortit par la fenêtre, prit le temps de la fermer, salsit le câble placé à sa portée et sauta sur le cadre de l'autre fenêtre qu'on ne pouvait ouvrir et se tint là pendant plusieurs minutes. Stall, pendant ce temps, tirait le premier câble.

"Vous êtes tous arrivés à la porte de la chambre de Madame Thurston après avoir entendu les cris effroyables, vous avez défoncé la porte, vous avez cherché partout, et vous avez quitté la pièce. Stall, à ce moment, sous prétexte d'aller chercher du brandy pour Enid qui fit une crise hystérique, se rendit à l'étage supérieur tirer le câble qui avait servi à Rider à revenir dans la chambre de Madame Thurston où nous l'avons trouvé agenouillé le long du cadavre. Stall a déclaré par la suite qu'il était allé à la porte d'entrée, en réponse à la cloche, pour recevoir M. Rider. En premier lieu, j'ai songé que, si la cloche avait sonné, Stall en aurait été très heureux, car cela aurait prouvé l'innocence de son malheureux complice. Mais j'ai découvert que les sonneries d'appel dans la maison étaient reliées à la même cloche, même celle de la porte d'entrée aussi bien que celle de la chambre de Madame Thurston, et que si la cloche avait réellement sonné, l'appel pouvait aussi bien venir de M. Rider dans la chambre de Madame Thurston que de la porte d'entrée. Ce qui démontrait, comme je l'ai dit dans le temps, que quelqu'un pouvait bien ne pas être à la porte d'entrée aussi bien que quelqu'un pouvait y être.

"Vous savez le reste. Vous êtes venus dans la chambre de Madame Thurston et vous avez trouvé le meurtrier qui, je préfère le croire, n'était que l'agent du véritable meurtrier, aux côtés du cadavre de la victime".

"Ainsi, vous croyez", dis-je au professeur Smith, "que Rider a commis le meurtre parce qu'il croyait que c'était son devoir de tuer Madame Thurston ?"

"Je pense", répondit le professeur Smith, "que Rider a fait cela parce qu'il croyait mettre fin à une situation qu'il trouvait incompatible avec ses principes rigides de moralité".

C'est à ce moment que le Dr Thurston fit son entrée dans la pièce où nous nous trouvions.

"J'espère", dit-il de façon posée, "que vous avez fini vos délibérations. Vous n'avez pas encore arrêté le meurtrier, Sergent?"

"Pas encore, Monsieur."

"Il faut vous dire, Thurston", déclara à ce moment Williams, "qu'il y a divergence d'opinions entre ces messieurs".

Thurston parut tout surpris. Il avait évidemment de la difficulté à croire cela. "Mais ... mais n'avez-vous pas découvert le meurtrier ?" dit-il enfin d'une voix peu rassurée...

"Oui. Bien, voici ..." Williams paraissait lui-même fort mal à son aise. Enfin, il se tourna du côté de Beef en disant: "Ecoutez, Sergent, après tout, vous représentez la police ici, c'est votre devoir d'arrêter le meurtrier. Vous avez entendu ces messieurs, qu'en pensez-vous vous-même?"

Le sergent Beef regarda longuement chacun des trois enquêteurs, son regard exprimait beaucoup d'admiration. "Ce que j'en pense", dit-il, "je pense que ces messieurs nous ont fait un récit vraiment remarquable. Vraiment remarquable, je vous le répète. Je n'aurais jamais cru qu'il fut possible d'être aussi ingénieux. Et tous ces détails qu'ils ont trouvés ! C'est franchement merveilleux, Monsieur, et quel plaisir pour moi de les entendre. Je n'oublierai jamais ce que j'ai entendu aujourd'hui. Ca me fera quelque chose de très intéressant à raconter à mes petits-enfants. Quand je songe que j'ai eu le privilège d'entendre cela !" Ses yeux paraissaient franchement exprimer une véritable admiration.

(A suivre)

M. Dupré et le congrès conservateur

(Suite de la page 3)

velles de la réorganisation du parti, M. Dupré. Pouvez-vous nous donner quelques précisions ? La jeunesse aura-t-elle sa part ?

—Certes, de répondre en souriant l'ancien collègue de M. Bennett. Le parti va être réorganisé et vous pouvez être sûr que la jeunesse aura une part large et généreuse dans nos cadres. Le parti travaille dans l'intérêt général du pays; son premier devoir, c'est d'accueillir tous les éléments de force et de vie.

M. Dupré nous raconte ensuite différentes choses touchant le dernier congrès. Il nous parle du choix du conseil national conservateur. conseil qui comprendra des représentants de chaque province. Québec est bien représenté. Evidemment, M. Dupré occupe la première place. Son activité et sa popularité le désignaient à ce poste. Il sera secondé par le sénateur Charles-P. Beaubien, C.R., M. William-Ross Bulloch député de Westmount à l'Assemblée législative, M. Georges-Henri Héon, le nouveau député d'Argenteuil aux Communes, madame Joseph-E. Lemire et madame J.-Leslie Hodges.

—La grande nouvelle sous le rapport de l'organisation, nous déclara M. Dupré, c'est qu'une campagne sera lancée sous peu. Tous les journaux du pays qui s'intéressent à la chose publique et la radio seront mis à contribution. La campagne sera conduite dans les deux langues officielles sitôt que le conseil national l'aura préparée.

—A propos de la politique du parti, que pensez-vous de l'attitude des conservateurs vis-à-vis les autres nations ?

—Le sentiment que le Canada doit rester à l'écart des imbroglios internationaux et doit s'abstenir de toute participation aux guerres extérieures où son intérêt immédiat n'est pas en jeu se développe de plus en plus, nous réplique catégoriquement l'ancien ministre.

L'ex-député de Saint-Sauveur déplore ensuite le fait que sur 65 députés le Québec, pour le plus grand dam de ses intérêts, ne soit représenté à Ottawa que par MM. Charles Cahan, R. S. White, W. A. Walsh, Weermenlinger et Georges Henri Héon.

Vous voyez cependant que la province de Québec supplée à la quantité par la qualité, ajoute M. Dupré, en souriant.

Après avoir souligné la présence à Ottawa de M. Bulloch et du Colonel J.-S. O'Meara et l'accueil chaleureux fait à M. Héon dont "le discours en faveur de l'unité canadienne a été très applaudi", M. Dupré termine son entrevue par ces paroles :

—C'est une page d'histoire de notre histoire politique qui s'est écrite à Ottawa vendredi et samedi dernier. C'est avec beaucoup d'émotion que les délégués ont entendu M. Bennett déclarer qu'il abandonnait la direction du parti. Jamais je n'avais vu M. Bennett aussi ému. Il a accueilli avec beaucoup de gratitude les paroles des orateurs qui lui ont présenté nos hommages et lui ont exprimé notre reconnaissance et notre loyauté. Un nouveau chapitre commence que nous ferons aussi beau que le peuple le voudra. De sa collaboration dépend l'avenir du pays.

QUI VEUT MON NEZ ?

Je ne sens pas ... je ne goûte rien ... je ne trouve aucun plaisir ni à manger ni à fumer ... j'étouffe presque ... je ne peux pas respirer.

Etes-vous aussi esclave du catarrhe nasal? Ce terrible malaise vous rend-il la vie insupportable? Etes-vous empoisonné par ces émanations répugnantes et étouffantes qui ruinent votre santé et paralyse votre cerveau? Vous réveillez-vous le matin le nez et la gorge remplis de matière?

Achetez immédiatement un tube ou un pot de Mentholatum de 30 ou 60 sous. Mentholatum est un baume qui dégage les voies respiratoires et est renommé pour son efficacité et la rapidité de son action calmante. Introduisez un peu de Mentholatum dans les narines. Frottez-en aussi la gorge et la poitrine. Quel bienfait! Mentholatum arrête rapidement l'écoulement de la matière, dégage les voies respiratoires et les conserve libres. Mentholatum ne fait pas que soulager en une nuit les maux de tête mais, si vous en faites un usage régulier, il assurera une respiration saine et libre.

Demandez le **MENTHOLATUM** *à votre pharmacien dès aujourd'hui. En tubes au pot de* **30** *et* **60** *sous.* 49

MENTHOLATUM

SOULAGEMENT RAPIDE ou ARGENT REMIS

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

Et au matin vous sauterez du lit gonflé à bloc

Le foie devrait déverser deux livres de bile liquide dans vos intestins chaque jour. Si la bile ne coule pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Vos intestins fonctionnent mal. Les gaz gonflent votre estomac. Vous devenez constipé. Des poisons nuisibles pénètrent dans votre organisme et vous vous sentez revêche, déprimé et tout vous dégoûte.

Un simple mouvement des intestins n'atteint pas toujours la racine. Il vous faut un remède qui agisse aussi sur le foie. Les bonnes vieilles petites pilules Carter pour le foie sont le remède tout trouvé pour faire couler librement ces deux livres de bile et vous procurer une sensation toujours croissante de "bien-être". Inoffensives et agréables, elles ont l'efficacité du calomel, mais ne contiennent ni calomel ni mercure. Demandez par leur nom les petites pilules Carter pour le foie. Refusez obstinément tout substitut. 25c.

JEUDI JOURNÉE DES ENFANTS

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

PARENTS! Ne décidez rien au sujet de la toilette de vos enfants, avant de venir voir nos NOUVEAUTES et nos BAS PRIX.

MANTEAUX

Pour garçonnets—Flanelle, tweed ou polo, avec ou sans la coiffure. — Très beau choix de couleurs, et variété superbe de styles charmants.—Tailles : 1, 2, 3 ans. . . .

$2.95 à $5.75

Pour fillettes—Flanelle, Drap velours, Tweed — Modèles très nouveaux. — Les chapeaux sont compris dans le prix des manteaux. Choix considérable de couleurs nouvelles. —Tailles : 1, 2, 3 ans . . . . . .

$3.95 à $6.95

Pour bébés — (garçons ou filles) — Soie, Cachemire, Flanelle — avec bonnet pour convenir. — en **Blanc, rose, bleu-pâle** — style tailleur — aussi avec empiècement (yoke) travaillé nid d'abeilles ou point de fantaisie. . . .

$3.95, $5.25, $5.95

ROBES

Choix sans pareil de ravissantes robes de laine pour fillettes. — Variété infinie de modèles et teintes, y compris **turquoise** et **corail**, etc.

2 à 6 ans	7 à 10 ans	12 à 16 ans
2.95 à 5.25	**5.25 à 6.95**	**5.95 à 6.95**

—Rayon de la Lingerie—

NOUVEAUTES EN VETEMENTS POUR GARÇONS

COMPLETS

Trois pièces — En belle serge bleu marine, garantie pure laine. — Habit à double croisure — belle doublure en soie.—Coupe élégante et soignée.

Tailles 24 à 28.
Avec un pantalon golf et un droit.

$8.50

Tailles 28 à 32.
Avec deux pantalons golf.

$11.50

Tailles 30 à 34.
Avec un pantalon long et un golf.

$12.50

PARDESSUS

Demi-Saison

Ce qu'il y a de plus nouveau – Tweed de laine gris ou brun – Modèles Raglan ou ordinaire – Coupe parfaite.

Tailles 28 à 33 **$7.95**

Tailles 30 à 36 **$9.95**

PANTALONS GOLF

200

Pantalons Golf, en cheviot bleu marine de belle qualité. — Aussi pantalons avec lacets, en étoffe bleu marine de qualité pesante, ou velours cordé brun. Tailles 26 à 34.... **$1.00**

COUVRE-CHAUSSURES POUR FILLETTES

COUVRE-CHAUSSURES en caoutchouc noir ou brun, avec boutons pression.

Pointures 11 à 2 pour fillettes.

La paire . . . **$1.25**

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

GRAND SPECIAL A

Au Rayon des Tissus à la Verge **$1.79**

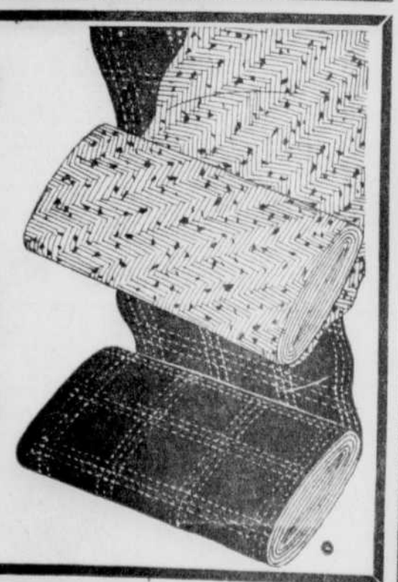

TISSUS Pour MANTEAUX et COSTUMES de PRINTEMPS

Diagonal — Arêtes de poisson (Herringbone) et uni. Très belle qualité — les nouveaux dessins pour le printemps, dans les jolies teintes :

Beige, Bleu-Royal, Moutarde, Rouille, Rouge-Magenta, Rouge-Harlequin, Vert-mousse, Brun, Bleu marine, Gris, Bleu-royal.

Des valeurs jusqu'à $2.50.

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, la verge **$1.79**

★ NOUS VENDONS AU COMPTANT SEULEMENT, ET L'ECONOMIE QUI EN RESULTE REJAILLIT SUR LES PRIX DE NOS MARCHANDISES

Les nouvelles ETOILES

apparues au firmament de la MODE
paradent aujourd'hui et demain

au Théâtre CAPITOL

DESIREZ-VOUS voir de vos propres yeux ce que les fameux dessinateurs parisiens et américains ont créé pour ce Printemps ?

DESIREZ-VOUS assister à une Ouverture de Modes comme il ne s'en voit pas à Québec, et rivalisant avantageusement avec celles des milieux les plus fashionables ?

SI vous voulez voir tout ce qui se rapporte aux modes nouvelles, rendez-vous au Capitol, aujourd'hui ou demain, et ensuite à nos magasins – Toutes nos vitrines sont consacrées à l'étalage des créations dernier cri pour le Printemps.

C'EST dire que pour tout Québec et ses alentours, cette semaine en sera une de **MODES** – Et toutes les dames qui désirent l'authenticité dans ce domaine auront les yeux sur **LES PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC.**

Modèles vivants.
Scènes féériques.
Modes authentiques.
Musique de choix.

INTERMEDES
Que vous goûterez et applaudirez.

MATINEE et SOIREE
(taxe incluse)

LOGES	35c
ORCHESTRE	25c
Balcon (non réservé)	15c

LEVER du RIDEAU

Matinée	Soirée
2.30	8.15

Prière de se rendre pour l'heure.

Billets en vente au Capitol seulement.
Pas de réservations par téléphone.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

Mots Croisés

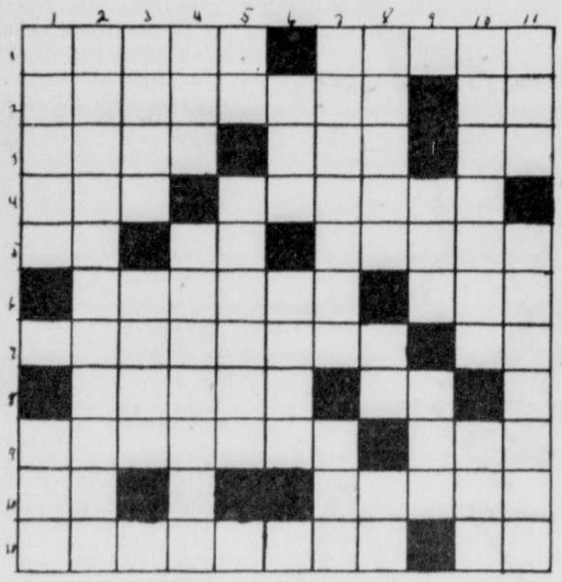

HORIZONTALEMENT

1—Ce qui sert à amuser un enfant. — Panier ou cuve aplatie d'un côté, qui se fixe sur le dos.
2—Logement entre le rez-de-chaussée et le premier étage. — Art. espagnol.
3—Ch. — I. d'arr. (Gard) sur l'Alson. — Particule affirmative. — Coups de baguettes donnés sur le tambour.
4—Préfixe. — Fendre un corps minéral dans le sens naturel de ses couches.
5—Terminaison d'un participe passé féminin. — Terminaison de l'infinitif. — Redresser ce qui était incliné.
6—Littérateur français, né à Paris. — Liquide transparent.
7—Faire du bruit en retirant fortement son haleine par le nez. — Usagée.
8—Pain de petite grosseur. — pr. per.
9—Garnie de lest. — Toute personne choisie par l'élection.
10—Pré. privatif. — Interjection qui marque la surprise.
11—Ouvrier qui emploie le staff. — pro. pers.

VERTICALEMENT

1—Cinquième jour de la semaine. — Fleurs blanches et odorantes.
2—En onzième lieu.
3—Anagramme de tues. — Plante ombellifère odorante.
4—Genre de légumineuse. — Qui n'a point d'activité.
5—Règle double. — Vase à anse, à large ventre et à cou étroit.
6—Note de la gamme. — Ancienne ville d'Italie.
7—Charbon fossile. — Petite monnaie de cuivre.
8—Fruit à noyau dont on tire une huile excellente. — De rire. — Ville de Chaldée.
9—Première femme. — Prénom féminin.
10—Terre formée par la décomposition de substances animales et végétales. — Meuble sur lequel on se couche.
11—Roi d'Israël. — Personne qui a l'habitude de ruser. (fém.)

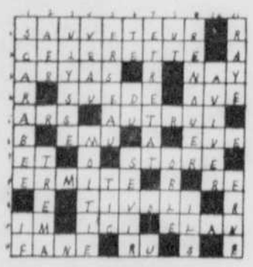

Solution du dernier problème

Les Jocistes à Port-Alfred

Port-Alfred, (D.N.C.) — Dimanche, le 27 février dernier, avait lieu à Port-Alfred une grande journée d'étude régionale de la J.O.C., sous la présidence respective de M. Julien White, de Montréal, sec.-gén. de la J.O.C., et de Mlle Gabrielle Fillion, sec.-gén. de la J.O.C.F.

La journée se clôtura par un ralliement populaire au théâtre Château sous la présidence de M. Laurent Girard, président local.

M. Girard souhaita la bienvenue à M. le curé, aux membres du clergé, aux chefs de la J.O.C. et présenta M. White à la foule.

M. White parla brillamment du mouvement dont il est le chef et retraça la naissance de la J.O.C. dans les pays d'Europe. Il résuma ainsi le développement de cette association depuis sa fondation.

Mlle Fillion adressa ensuite la parole sur le mouvement et la propagande jociste.

Un film sur le congrès des ligues du Sacré-Coeur a été ensuite montré par M. l'abbé Imbeault, suivi d'un autre sur le congrès de l'A.C.J.C. tenu à Chicoutimi.

La soirée fut agrémentée de nombreux chants jocistes et la nombreuse assistance est sortie très heureuse et surtout très frappée de l'enthousiasme de la jeunesse jociste.

Causerie de M. Pigeon

L'action en dommages pour diffamation sera le sujet d'étude à la Société des études juridiques, ce soir. Me L.-P. Pigeon, examinera cette question qui se pose souvent devant les cours de justice. La réunion sera présidée par Me Frédéric Dorion, et aura lieu au Palais de Justice. Les hommes de loi reprendront la semaine prochaine l'étude de la loi des compagnies. Me Willie Amiyot, décédé lundi, devait être l'un des prochains conférenciers et il était l'un des pères du projet que réalisent la Société des études juridiques en collaboration, avec les notaires de Québec.

"Ouvrons les yeux"

Tel est le sujet d'une conférence que donnera samedi soir, au Palais Montcalm, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières, titulaire de la chaire d'Histoire du Canada à l'Université Laval. Le sujet ne manque pas d'intérêt et il faudra entendre les suggestions que fera le conférencier. La vaste érudition de M. l'abbé Tessier, sa connaissance profonde de l'histoire du Canada et le magnétisme de sa personnalité en font un conférencier très goûté. Aussi apprécierait-on de l'entendre samedi soir sur un sujet si prometteur.

Usine reconstruite

Victoriaville, 9. — (D.N.C.) Les usines de la Compagnie Jutras Ltée, dévastées au cours de la semaine dernière, renaîtront de leurs cendres. Les travaux de reconstruction sont déjà commencés. Actuellement, la partie centrale de la manufacture a été restaurée et est déjà prête pour la reprise des opérations. Le relèvement du corps de la bâtisse qui renfermait la fonderie, les ateliers de forge, la mécanique et la ferblanterie sera remis en marche aussitôt que les matériaux nécessaires seront sur les lieux. Les bureaux et les entrepôts ont été épargnés par le feu, de sorte que la compagnie peut continuer à remplir la plupart des commandes.

ST-FIDELE

Retraite

Le triduum pascal des Demoiselles commencera mercredi soir, à 7 h. 30. Les instructions seront données le matin à 6 h. 30, et le soir à 7 h. 30. Que toutes les Demoiselles de la paroisse soient au poste. Les prédicateurs de ces retraites sont MM. les abbés G.-M. Dechêne et S.-Georges Bergeron, du Séminaire de Québec.

S. Joseph

Dimanche, à l'heure ordinaire auront lieu les exercices de la neuvaine préparatoire à la grande fête de S. Joseph.

Insignes

Les jeunes filles de la J. O. C. passeront cette semaine, pour vendre des insignes du Congrès Eucharistique.

Bulletin paroissial

Le bulletin de la paroisse vous a été passé cette semaine par les Demoiselles Zélatrices. Lisez-le bien, il est très intéressant.

Euchre-Bridge

Tout le monde parle du grand Euchre qui aura lieu mercredi prochain, le 16 mars; Il y aura des prix magnifiques, retenez vos cartes d'avance.

Raffinerie de soufre

La nouvelle industrie qui s'ouvrira bientôt à Rouyn où la Cie Aldermac Copper Corporation construit une raffinerie de soufre au coût de $500,000 produira 100 tonnes de soufre par jour et 125 tonnes de fer de la meilleure qualité.

C'est la première entreprise pour la production du soufre et du fer qui est organisée sur une aussi vaste échelle dans la province. M. J.-O. Dufresne, directeur du Service des Mines, a déclaré hier qu'il y a à l'heure actuelle un marché considérable pour le soufre dans la province. L'industrie du papier importe à elle seule pour $3,000,000. de soufre chaque année du Texas et de la Louisiane. Il y a des usines de papier qui se servent du soufre dans le district d'Ottawa, aux Trois-Rivières et à Kapuskasing, Ont.

Un achat spécial de

968 PRS SOULIERS DE PRINTEMPS

qui avaient été faits pour un client par un renommé manufacturier de Québec qui n'a pas fait la livraison. Nous les avons obtenus à un prix assez bas pour vous les offrir à partir de demain jusqu'à samedi soir à

PRIX REG. $4.00

moitié prix

2.00

1/2 PRIX

Dans ce lot vous trouverez des souliers de suède, de chevreau, de veau et de Gabardine dans tous les talons et toutes les pointures, 2½ à 8. Personne ne sera désappointé car nous avons toutes les grandeurs, tous les modèles et assez de commis. Venez vous chausser pour le printemps et profitez de notre vente à moitié prix.

Chez Pollack — 3e Plancher

CE SONT les DERNIERS 3 JOURS

pour Acheter votre Manteau à 1/2 prix

Samedi soir à 10 heures p. m. les ventes seront terminées chez Pollack et nous vous demandons de venir avant samedi pour acheter votre manteau garni de fourrures ou manteau pesant sans fourrure, ainsi que des manteaux de printemps, à moitié prix.

Maurice Pollack Ltée

75 85 ST JOSEPH TEL 4-4661 — CENTRE DE LA MODE ET DE L'ÉCONOMIE

POLLACK

UN ACHAT SPECIAL DE ROBES de MAISON

pour dames, jeunes filles et fillettes

Par un achat spécial nous voulons dire des milles et des milles verges de coton que nous avons acheté il y a plusieurs mois. Les plus grands manufacturiers de robes de maison Osmor, Idéal et autres, ainsi que le pouvoir d'achat immense de Pollack en coopération ont contribué à vous apporter les plus élégantes modes du printemps dans les imprimés qui n'ont jamais été offerts à ces bas prix à notre connaissance. Afin de ne pas désappointer les clients du dehors de la ville qui commanderont par malle ou par téléphone, nous avons mis de côté une certaine quantité de robes que vous pourrez commander en mentionnant le numéro du modèle et la taille que vous préférez. Chaque robe est garantie lavable et sera remplacée par une autre si elle change.

Voyez nos vitrines

Chaque modèle tel que dessiné par notre artiste

EN VENTE AU PREMIER PLANCHER

Robes d'intérieur pour dames

Piqué Broadcloth

1.00

Robes gaies et jeunes comme le printemps, dessins charmants et vraiment appropriés pour ce temps de l'année : imprimés floraux, à carreaux, Paisley ou avec pois. Jupes par plis ou avec godets. Garnitures d'organdi ou de teintes contrastantes ou modèle manteau avec boutons jusqu'au bas. Tailles : 14 à 20 et 38 à 52 —5 modèles illustrés. 1, 2, 3, 4, 5.

Robes de Broadcloth

imprimé pour dames

1.49

Broadcloth de haute qualité qui endurera plusieurs lavages et qui conservera son apparence soignée. Modèles avec jupe godée très large ou avec plis. Garnitures de piqué blanc. Plusieurs avec fermoir éclair "Zipper" de 18 pouces de longueur. Voyez les quatre modèles illustrés — 6, 7, 8, 9 Tailles : 14 à 20 et 38 à 44.

Robes "Paysan" pour dames

Dessins printaniers très nouveaux

1.99

Modèles finis avec soin, confectionnés de "Crash" de coton prérétréci, toutes ces robes ont les coutures bordées. Gaies dessins dans les teintes multicolores qui donnent à votre intérieur une note gaie et jeune. Tailles : 14 à 20. Quatre modèles illustrés. 10, 11, 12, 13.

Robes de Broadcloth pour Fillettes

EN VENTE AU DEUXIEME PLANCHER

Attrayantes petites robes qu'elles aimeront à porter après la classe pour faire diversion avec les sombres costumes de couvent, ou pour la toilette journalière du bébé, elles aimeront également pour le printemps et l'été. Imprimés de toutes sortes avec belles garnitures contrastantes. Tailles : 1 à 6 ans et 8 à 14 ans.

Quatre modèles illustrés.

.79

Maurice Pollack Ltée

75 85 ST JOSEPH TEL 4-4661 — CENTRE DE LA MODE ET DE L'ÉCONOMIE

Section de nouvelles générales, radio, finances, théâtres, sport

LE SOLEIL

Le "SOLEIL" est le **1er des quotidiens** publiés dans la ville de Québec et le **2e quotidien français** d'Amérique.
(Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent ce qui précède).

57e ANNEE—No 60 | DEUXIEME SECTION | QUEBEC, MERCREDI 9 MARS 1938 | PAGE ONZE

CHAMBELLAN

M. ALFRED-E. Smith, ancien gouverneur de l'état de New-York, que Sa Sainteté le Pape Pie XI vient d'élever à la dignité de Chambellan papal de la cape et de l'épée. Cet honneur est conféré à M. Smith pour services rendus à l'Eglise catholique. La nouvelle a été annoncée par la délégation apostolique de Washington.

FAILLITE DE LA MAISON R. WHITNEY

La maison de courtage Richard Whitney & Co. fait faillite à New-York, mais la Bourse a peu de réaction en dépit de cette nouvelle sensationnelle.

ENQUETE

New-York, 9, (P. A.). — Une sensation a été crée dans le monde financier hier soir quand on apprit la faillite de la maison de courtage Richard Whitney & Co. On se rappelle que le principal actionnaire de cette maison se mit en vedette dans Wall Street à la suite de la débâcle de 1929.

Pendant que les enquêteurs de la Securities and Exchange Commission travaillaient dans les bureaux de la firme, A.-V. McCall, assistant-procureur général de l'état de New-York, a commencé à instruire une enquête privée, interrogeant d'abord Henry-D. Mygatt, un des associés de la firme, et ensuite Robert-J. Rosenwald, caissier de la firme. McCall a dit qu'il continuerait son enquête aujourd'hui.

Whitney, un frère de George Whitney, un des associés de la maison bancaire J.-P. Morgan and Company, n'était pas présent à l'enquête. McCall a dit cependant qu'il interrogerait Whitney aujourd'hui.

Mygatt et Rosenwald ont refusé de faire des commentaires après leur interrogatoire.

Un témoin du gouvernement nommé à la C. des Tramways

(Suite de la 1ère page)

Daigle reprenait son argent. C'était afin qu'il n'apparaisse pas que son compte était soutiré, et que sa quotation comme financier soit meilleure envers les banques.

Il y avait aussi un entrepôt qui faisait partie de l'actif de la maison Daigle et Paul. On l'a vendu à la Daigle Lumber, avec profit. Mais ce profit au lieu d'être crédité aux profits de la compagnie, a été divisé au prorata des actions.

M. Duplessis: —En sorte que ces profits n'ont pas été taxés pour le fédéral et le provincial.

M. Paul. — C'est cela. Nous avons examiné les livres, et nous avons constaté qu'il y a pour $9,000 de bons de caisse, par année, qui n'ont pas été produits.

M. Duplessis: — Les pièces justificatives manquent?

M. Paul. — Oui Et tout nous porte à croire que l'auditeur de la compagnie qui faisait le bilan pour être présenté au gouvernement, était de connivence avec eux.

M. Duplessis: — M. Daigle travaillait-il tout le temps pour la compagnie ou seulement de temps en temps.

M. Paul. — Il y mettait tout son temps ?

M. Duplessis. — En résumé, vous avez constaté que Daigle et Paul n'ont pas produit les livres qu'ils devaient produire suivant l'ordre du comité et qu'il manque le grand livre, le livre de caisse, le livre des bons de caisse, etc.

M. Paul. — Oui.

M. Duplessis. — Vous avez constaté que les livres avaient été falsifiés de façon à frauder le trésor provincial et le trésor fédéral?

M. Paul. — Oui.

M. Duplessis—Vous avez constaté que le département de la Colonisation sous M. Vautrin, avait commandé du bardeau de qualité supérieure à la maison Daigle, mais que celle-ci a livré du bardeau de qualité inférieure et qu'elle a marqué ces bardeaux avec une fausse étampe pour faire croire que c'était un produit de qualité supérieure, et que Daigle et Paul ont chargé au département de la colonisation, non seulement le prix pour du bardeau de qualité supérieure, mais qu'ils ont chargé un prix plus élevé pour le transport, alors que le département de la colonisation a payé le prix du transport à part ça ?

M. Paul—Oui.

M. Duplessis—Vous avez constaté que chez Daigle et Paul il y avait un système organisé pour le vol, la falsification et la fraude.

M. Paul—Oui.

BOUCHARD INTERROGE

L'hon. M. Bouchard, chef parlementaire de l'Opposition, interroge ensuite le témoin.

M. Bouchard:—A quelle date avez-vous laissé la maison Daigle et Paul?

M. Paul:—En septembre 1936.

—Que faisiez-vous là ?

—Comptable.

—Comptable en chef ?

—Oui.

—Avez-vous eu connaissance des irrégularités qui y furent commises?

—Oui, mais après seulement.

—Qui préparait les factures ?

—Le secrétaire.

—Ce n'était pas vous ?

—Non.

—Depuis votre départ de la maison Daigle et Paul, que faites-vous?

—Je suis comptable.

—Où ?

—A la Commission des tramways.

—Sur quelles recommandations êtes-vous entré là ?

Le témoin hésite.

M. Duplessis : —Sur les états de service qu'il avait faits à la maison Daigle et Paul.

M. C.-A. Bertrand :—Laissez donc le témoin répondre.

M. Paul :— J'ai fait application, sachant que la position était vacante. Et M. Savoy m'a recommandé.

M. Bouchard :—M. Savoy, un ami de M. Duplessis.

M. Duplessis :—Et je n'ai pas honte de le dire.

M. Bouchard :—Ainsi c'est M. Savoy qui vous a engagé ?

M. Paul :—Non, M. Savoy m'a recommandé au juge Cusson, le président de la Commission. C'est M. Cusson qui m'a engagé.

M. Bouchard :—Que fait M. Savoy ?

M. Paul :—Il est parti de la Commission des tramways.

M. Bouchard :—N'est-il pas président maintenant de la Commission des Liqueurs ?

M. Duplessis :—Il n'y a plus de président à la Commission des Liqueurs.

M. Bouchard : — C'est une façon de parler.

M. Paul : — Je ne sais pas ce qu'il fait maintenant.

M. Bouchard : — Ah, vous ne le savez pas ?

— Non.

— Vous le connaissiez avant ce M. Savoy ?

— Oui, je l'avais rencontré quelquefois.

— Aviez-vous fait des affaires avec lui ?

— Pas directement, mais indirectement.

— A quelle date cet impôt dont vous avez parlé est-il venu en vigueur ?

— En 1932.

— Quelle était la nature de cet impôt ?

— 1 1-2 p.c. du bénéfice net et des opérations.

— Quels montants avez-vous payés en 1932, '33 et '34 ?

— Ca variait entre $800 et $900.

— Quels sont les chiffres exacts ?

— En 1932, les bénéfices s'étaient chiffrés par $961 et nous avons payé en impôt $14.41, (rires).

— Sur la taxe capitale ?

— Qui était de $160,000.

M. Duplessis : — La même chose est aussi arrivée pour les Dominion Stores.

M. Bouchard : — Pas seulement pour les Dominion Stores. C'est aussi arrivé pour bien d'autres amis du gouvernement.

M. Bouchard : — Qui a payé votre salaire depuis votre départ de la maison Daigle & Paul ?

M. Paul : — La Commission des Tramways.

M. Bouchard : — N'avez-vous pas examiné les livres de la maison Daigle & Paul depuis votre départ de cette maison ?

— Oui.

— Où ?

— A Québec.

— Ainsi, c'est la Commission des Tramways qui vous payait pendant que vous travailliez à Québec ?

— Oui.

— Comment faisiez-vous cela ?

— Le soir.

—Et l'ordonnanie No 4?

M. Duplessis: — Elle n'est pas encore en vigueur.

M. Bouchard: — Oui, mais elle va venir en vigueur. Et la Commission des Tramways va être obligée de vous payer du temps supplémentaire.

M. Bouchard:—En somme c'est bien vrai. C'est la Commission des Tramways qui vous payait pour vous faire travailler ici?

M. Paul:—Oui.

M. Duplessis:—Quel est votre salaire?

M. Paul:—$150 par mois.

M. Bouchard:—C'est un beau salaire.

M. Bouchard:—Et vous n'avez pas reçu d'autres salaires, ni gratifications?

M. Paul:—J'ai reçu $96 pour des dépenses de voyage.

M. Duplessis:—C'est le gouvernement qui a payé cela.

M. Bouchard:—Lorsque vous avez témoigné l'an dernier, étiez-vous encore à l'emploi de la maison Daigle & Paul ?

—Non.

—Si je comprends bien chez Daigle et Paul, vous aviez la charge de la tenue des livres. Alors, quand l'auditeur faisait l'inspection des livres, qui travaillait avec lui?

—Son personnel.

—Et il n'y avait personne du bureau qui leur aidait?

—Moi-même.

—Avez-vous eu connaissance alors des falsifications?

—Oui, et j'en ai prévenu l'auditeur.

—Pas le gouvernement ?

—Non.

M. Duplessis:—C'était inutile de le faire. M. Daigle était bien trop influent.

M. Bouchard:—Ainsi, on vous a pris de force. On vous a violé Vous étiez obligé de faire ce que vous avez fait.

M. Paul: — Je recevais mes ordres par écrit et j'étais obligé de les suivre. Autrement dit, on me disait comment procéder.

—C'est vous qui faisiez les entrées ?

—Oui.

—Vous saviez qu'elles étaient fausses ?

—Oui, mais j'avais reçu des ordres en conséquence.

—Vous étiez hypnotisé ?

—J'avais besoin de gagner ma vie.

—Vous n'avez pas reçu d'ordre par écrit pour venir témoigner ici?

—Quoi ?

M. Duplessis : — Je trouve injuste qu'on pose de telles questions au témoin. M. Paul, si je ne me trompe est un parent de Paul, de la maison Daigle et Paul. Il a eu de bons états de services pour cette maison. Puis il a été malade. Je lui ai ensuite demandé pour faire l'inspection des livres de cette compagnie.

M. Bouchard: — Comment êtes-vous venu ici ?

M. Paul : — Sur un téléphone.

—Vous ne vous étiez pas aperçu qu'on changeait les tickets sur les paquets de bardeaux?

—Oui, je les avais vus faire.

—Qui ?

—Les employés.

—Et vous n'avez pas protesté?

—Non.

M. Duplessis : — Ca ne servait à rien. Le gouvernement n'était pas fiable alors? n'est-ce pas ?

Le témoin: — Non. Et la compagnie était de connivence avec le gouvernement.

M. Bouchard: — Comment savez-vous cela ?

—Elle aidait à la caisse électorale.

—Qui vous a dit cela ?

—C'est M. Daigle lui-même.

—Où est la preuve de ce que vous avancez ?

—J'ai préparé des chèques à cet effet.

—A qui ces chèques étaient-ils adressés ?

—A M. Daigle lui-même.

—Ainsi M. Daigle a fort bien pu les garder pour lui.

—Oui, mais M. Daigle m'avait dit pourquoi c'était.

—Ainsi, la parole de M. Daigle est bonne ?

M. Duplessis : — Pourquoi pas ? M. Daigle était le président du Club de Réforme et un ami de M. Taschereau.

M. Bouchard : — Comment savez-vous que cet argent a été payé ainsi au gouvernement ?

M. Duplessis : — Il n'a pas dit cela. Il a dit que la province avait été fraudée et que des étiquettes avaient été falsifiées pour indiquer de la marchandise supérieure à celle qui était réellement livrée.

M. Bouchard : — Ce n'est pas ça. Il vient de jurer que la compagnie était de connivence avec le gouvernement. Je suis en train de lui faire prouver son affirmation si c'est possible. Tout le monde sait que la caisse électorale ce n'est pas le gouvernement.

M. Paul.— C'était pour aider le gouvernement.

M. Bouchard.— C'est de la preuve de ouï-dire.

M. Duplessis.— Ce n'est pas du ouï-dire, c'est l'aveu de Paul.

M. Bouchard.— Le premier ministre est un excellent avocat. Un témoin qui rapporte ce qu'il a entendu dire, ce n'est plus du ouï-dire.

M. C.-A. Bertrand (libéral, Laurier).— Dire que quelqu'un a dit qu'il avait fait telle chose, ça veut dire simplement qu'il l'a dit et non qu'il l'a fait. Tous les avocats savent ça.

M. Duplessis. — Ce n'est pas juste pour M. Daigle. Voici quelqu'un qui a tout fait pour l'ancien régime, et on veut le déprécier. On veut faire dire qu'il a menti au témoin.

M. Bouchard.— Ce n'est pas ça du tout, la question. Le témoin n'a eu aucune connaissance personnelle des faits qu'il affirme. Il en a seulement entendu parler. Le chèque de $20,000 a été déposé dans une autre banque. Quel était ce chèque? Qui l'avait signé?

—Dansereau Limitée.

M. Duplessis veut intervenir et M. Bouchard proteste. Il dit que l'hospice St-Jean-de-Dieu était subventionné par le gouvernement.

— Etes-vous sûr, demande M. Bouchard, que le chèque était signé par Dansereau Limitée?

M. Paul.— Il était contracteur pour l'hôpital. C'est lui qui était l'intermédiaire. Il payait des marchandises pour l'hôpital.

—Son personnel.

—Et il n'y avait personne du bureau qui leur aidait?

M. Duplessis.— C'est à dire...

M. Bouchard.— Laissez faire le témoin.

M. Paul.— C'était écrit: hôpital St-Jean de Dieu, aux soins de Dansereau Limitée.

M. Bouchard.— Comment, aux soins? Pouvez-vous produire ce chèque?

M. Duplessis.—Il ne l'a pas.

M. Bouchard.— Il pourrait l'avoir, après avoir examiné tous les papiers.

—Jurez-vous que le compte était comme vous dites ?

M. Paul :—C'était écrit de même. M. Bouchard demande à plusieurs reprises au témoin s'il peut jurer que le compte n'était pas dû. Il dit que Dansereau Limitée agissait pour l'hôpital.

M. Duplessis :—C'étaient des entrepreneurs à commission.

M. Bouchard :—Dansereau pouvait devoir cet argent. C'est l'entrepreneur qui donnait des commandes.

M. Paul :—Le chèque était signé Hôpital St-Jean de Dieu, aux soins de Dansereau Limitée.

M. Bouchard :—Alors Dansereau Limitée était procureur de l'hôpital ?

MM. Bouchard et Duplessis ont alors une discussion sur l'interprétation de la loi relative aux hospices et hôpitaux, et M. Bouchard demande au témoin s'il peut jurer que le chèque a été payé pour de la marchandise non livrée.

M. Paul :—Il n'y avait rien d'inscrit dans les livres. On a endossé le chèque. Il aurait dû aller au compte courant, et il est allé à un compte spécial à la Banque de Montréal. Il n'y a eu aucune entrée dans les livres, c'est ce qu'on m'a dit de faire quand il est revenu de la banque.

M. Bouchard :—Est-ce que que ça ne pouvait pas être une souscription de Dansereau ?

M. Paul :—Peut-être.

M. Bouchard :—Si oui, quelle affaire avait-elle à entrer dans les livres ?

M. Duplessis :—Elle n'est pas entrée.

M. Bouchard :—C'est ce que je veux prouver. Je veux prouver que Dansereau pouvait faire une souscription, à l'ordre de Daigle et Paul, et qu'alors ça n'avait pas affaire à entrer dans les livres.

M. Paul :—Le fait que le chèque était à l'ordre de Daigle et Paul démontre que ça devait être pour de la marchandise. On ne donne pas le chèque, ordinairement, pour de la marchandise non livrée.

M. Duplesssi :—Cela s'appelle voler. Est-ce que vous approuvez ça ?

M. Bouchard :—Le témoin ne sait même pas, vous ne savez même pas si ce paiement n'a pas été autorisé par la corporation de l'hôpital St-Jean-de-Dieu. Il y a eu un emprunt de $1,000,000, comme tout le monde le sait, et c'est peut-être à même cela que le chèque a été payé.

M. Duplessis :—Je m'objecte à ce genre de questions parce que l'on prend pour acquis des faits qui ne sont pas prouvés et parce que la question contient une réponse.

M. Bouchard :—Je prétends qu'il est de notoriété publique que l'Hospice a fait un emprunt, a émis des obligations. A même cet argent un contrat a pu être confié à la maison Dansereau Limitée, pour construire l'annexe, et de l'argent pour l'exécution du contrat a pu être payé à Dansereau Limitée. A même cet argent il est possible que Dansereau ait voulu faire une souscription, par l'entremise de Daigle et Paul.

LES PROJETS

M. Paul déclare que le chèque de $20,000 a été donné par Dansereau Limitée, pour des marchandises non livrées, non pas à M. Daigle personnellement, mais à la compagnie Daigle et Paul.

SOUSCRIPTION ELECTORALE?

M. Bouchard. — Prétendez-vous que ce n'est pas une souscription électorale?

M. Paul.— C'est un chèque envoyé à la compagnie et non pas à un individu.

M. Duplessis. — Il est évident qu'il ne s'agit pas d'une souscription électorale.

M. Bouchard.— Comment ça se fait chez vous, les souscriptions électorales?

M. Duplesis.— Chez nous c'est la souscription du public aux idées émises par l'Union Nationale.

M. Bouchard.— Mon Dieu! que c'est beau!

M. Duplessis.— Et de plus nous avons l'honneur d'avoir comme président de la Chambre, un homme qui ne fait pas de transactions avec lui-même pour acheter des valises et faire payer plus cher au gouvernement de la province...

M. Bouchard.— J'ai le droit de prouver que ces $20,000 ne sont pas l'argent de la province et c'est pourquoi je pose des questions. Je prétends que ces $20,000 ont été payés à même les fonds produits par l'emprunt de $1,000,000 négocié par l'hôpital St-Jean-de-Dieu, et que donc ce n'est pas l'argent de la province.

M. le président Taché.— J'ai compris qu'au cours de la construction faite par l'hôpital St-Jean-de-Dieu, Dansereau, l'entrepreneur des travaux, a envoyé un chèque de $20,000 à Daigle et Paul, et qu'une partie de ce montant vient de la province qui garantissait l'emprunt.

M. Duplessis.— C'était si bien les fonds de la province, que cet emprunt de $1,000,000 était garanti par la province, par une subvention accrue de $64,000 par année et qui était jugée par le gouvernement du temps suffisant pour rembourser l'intérêt et l'amortissement de l'emprunt. Dansereau, qui exécutait les travaux, recevait tant pour cent sur le contrat. Et au cours des travaux il a envoyé un chèque de $20,000 à Daigle et Paul. Or il n'y a rien dans les livres pour justifier cette somme, et le secrétaire de la compagnie a même dit au témoin qu'il n'y avait pas de marchandises livrées en retour.

Ces $64,000 payés par le gouvernement et les municipalités, c'était de l'argent de la province.

M. Bouchard.— Mais lors de la construction, cette somme de $64,000 soit l'augmentation de $16 par 4,000 lits, n'était pas encore payée. Aussi on ne peut dire que le $20,000 venait des fonds du gouvernement.

M. Taché.— S'il n'y avait pas eu cet octroi de $64,000 garanti, il n'y aurait pas eu de construction du tout.

TRAHISON ET ESPIONNAGE

Londres, 9. (P. A.) — Quatre hommes pris dans les filets d'une femme, la blonde Mlle X, agent secret de l'Intelligence Service, subiront sous peu leur procès sur l'accusation de trahison. Ils auraient fait de l'espionnage et livré des secrets militaires.

Des menaces poussèrent des médecins au meurtre

Moscou, 9. (P. A.) — C'est "la peur, la peur dans toute sa lâcheté", qui poussa le Dr I.-N. Kazakoff, éminent spécialiste en glandes, à discontinuer le traitement par lequel il gardait en vie l'ancien chef de la police secrète, Menzhinsky. Et c'est Kazakoff lui-même qui a fait aujourd'hui cette déposition au procès des vingt et un, où lui-même joue le rôle d'accusé. C'est, dit-il, la peur du tout-puissant Yagoda qui le jeta dans la toile d'araignée de l'assassinat médical et de l'intrigue.

Genrikh Yagoda, naguère l'homme le plus redouté de Russie, et qui, selon la déposition de son propre secrétaire, aspirait au souverain pouvoir, s'est lui-même reconnu coupable hier de quatre assassinats.

Le Dr Kazakoff raconte que Yagoda était plein de rage contre lui parce que son traitement faisait du bien à Menzhinsky. Il traitait ce dernier de "cadavre vivant" et sommait Kazakoff de mettre fin à "cette vie inutile".

"Si vous ne le faites pas, disait-il, je trouverai moyen de me débarrasser de vous."

Le Dr Pletnyeff, fameux spécialiste du coeur et l'un des accusés, impute lui aussi aux menaces de Yagoda sa participation au complot.

Les projets des provinces ne regardent pas Ottawa

C'est ce que soutient le député de Bellechasse qui demande au fédéral de ne plus donner de subsides aux provinces pour les aider à accomplir les projets qui sont de leur ressort.

LE CREDIT SOCIAL

Ottawa, 9 (P.C.) — Une motion très importante, inscrite à l'ordre du jour par M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, aura les honneurs de la discussion aujourd'hui en Chambre des Communes. Il s'agit d'une proposition à l'effet que le gouvernement d'Ottawa cesse d'aider financièrement les provinces dans les affaires qui relèvent de leur seule juridiction, de façon à se conformer à la constitution du Canada tout en respectant l'autonomie des provinces et en améliorant les finances du Canada. On croit que cette motion vise spécialement les travaux de chomage entrepris conjointement par le fédéral et les provinces.

Hier les députés ont entendu l'exposé des doctrines du Crédit social par le chef de ce parti à Ottawa, M. John Blackmore qui a déclaré que la pauvreté disparaîtrait du pays si son parti arrivait au pouvoir et donnait ordre aux banques de voir à améliorer l'état financier de tous les citoyens.

M. Blackmore a pris la parole pendant que son groupe lançait sa première grande offensive de la session contre le gouvernement libéral. Il présenta une motion de non-confiance dans l'administration, l'accusant de "ne pas avoir utilisé les ressources administratives de ce pays pour combattre la pauvreté".

L'attaque des crédit-socialistes suit de près les jugements de la Cour suprême sur les référés albertains, jugements qui nient à une législature provinciale le pouvoir d'établir un système de Crédit Social. En apprenant la décision de la Cour suprême, M. Blackmore déclara, la semaine dernière, que son groupe allait multiplier ses efforts pour établir le système sur une base nationale.

C'est en réponse à une question du ministre des Finances, M. C.-A. Dunning qui lui demanda ce qu'il ferait s'il était au pouvoir, que M. Blackmore mentionna les banques.

"Tout d'abord, a-t-il dit, nous ferions venir les banquiers et nous leur dirions : Vous êtes responsables des affaires financières de ce Dominion. Nous voulons que vous administriez ces affaires de telle sorte que la pauvreté disparaisse de ce pays.

"Les banquiers diraient : Très bien nous allons le faire".

"Mais supposez qu'ils diraient : Nous ne pouvons pas le faire", demanda M. Dunning.

"Nous leur dirions : Ne savez-vous pas comment faire ?

"S'ils répondaient dans la négative, nous leur dirions : Très bien, nous allons vous donner des experts pour vous le montrer".

M. Malcolm McLean, député libéral de Melfort, demanda à M. Blackmore où il serait possible de trouver des experts ayant jamais montré dans un pays qu'il pouvait enrichir tout le monde

"Je les ai dans l'esprit, mais je ne vois pas pourquoi je les révélerais maintenant", répondit M. Blackmore.

REPONSE DE DUNNING

Ottawa, 9. — (P.C.) Le ministre des Finances, M. C.-A. Dunning, a déclaré à la Chambre des Communes, hier soir, que la solution des problèmes économiques du Canada reposait dans une augmentation de la richesse matérielle du pays et non dans l'adoption d'une verge différente pour mesurer la richesse ou dans le procédé de dépouiller une classe au bénéfice de l'autre.

M. Dunning répondait à la motion de non-confiance présentée hier après-midi par M. John Blackmore, leader crédit-socialiste, qui a reproché au gouvernement de ne pas avoir aboli la pauvreté.

Le ministre des Finances a traité de politique monétaire pendant une heure et demie. Il a dit que la doctrine du Crédit Social était fondamentalement malsaine, qu'elle conduirait certainement à la plus folle inflation et finirait par conduire à un régime totalitaire.

Lorsqu'on discute de réformes monétaires au Canada, a-t-il dit, point n'est besoin d'adopter de nouvelles lois. Le Parlement a établi une banque centrale, contrôlée par le gouvernement, qui a plein pouvoir pour réglementer la monnaie et le crédit.

Ni le gouvernement ni les banques ne croient que la politique monétaire soit le seul facteur jouant sur les affaires et les conditions industrielles au Canada. Il y a plusieurs facteurs non-monétaires. La politique monétaire joue un grand rôle "et je crois, dit M. Dunning, qu'elle est en sûreté sous la direction des directeurs et des officiers de la Banque du Canada".

Les crédit-socialistes ne veulent jamais suggérer des remèdes concrets. Les ouvrages du major C.-H. Douglas, "le grand'prêtre du Crédit Social" sont "des chefs-d'oeuvre de confusion ou d'ambiguité étudiée".

"Le Crédit Social, a dit M. Dunning en terminant, repose sur un diagnostic incorrect d'une maladie existante et prescrit une cure qui serait dangereuse à l'extrême".

DES SECOUSSES SISMIQUES

Lima, Pérou, 9. (P. A.) — Des dépêches de Tinta, Pérou, annoncent que dix chocs sismiques ont secoué cette ville aujourd'hui et que les habitants, frappés de panique, ont fui vers la campagne. Plusieurs édifices ont été endommagés.

Nouvel essor à l'aviation marchande de l'Angleterre

Londres, 9. (C.P.) — L'Angleterre a décidé de donner un nouvel essor à son aviation marchande en doublant les subsides affectés à cette fin. Le rapport de la commission d'enquête sur l'aviation civile présidée par lord Cadman a été publié hier soir, en même temps qu'une déclaration du gouvernement promettant qu'on réorganiserait la Direction de l'aviation civile du ministère de l'air, et les deux principales sociétés anglaises de transport aérien, l'Imperial Airways et la British Airways.

Le rapport de la commission, rendu à l'unanimité, constate l'intensité de la concurrence étrangère sur les routes de l'Atlantique septentrional et ajoute que les communications aériennes, aux Antilles et à travers le Pacifique, sont le monopole incontesté d'une société américaine, la Pan-American Airways.

"Il faudra donc, dit la commission dans son rapport, hâter par tous les moyens l'inauguration du service de communications projeté avec l'Amérique du Sud. On devrait en même temps aviser à la création de nouveaux services aériens, entre autres dans les Antilles et le Pacifique.

Dans la réorganisation que subira le ministère de l'Air, il sera nommé un sous-secrétaire d'Etat permanent pour l'Air qui exercera la direction administrative de l'aviation civile. Il sera chargé d'assurer une liaison constante entre la politique de l'aviation militaire et celle de l'aviation civile.

LE PORT DE VANCOUVER

Shanghai, 9. (CP-Havas) —Le consul général de France par intérim, Pierre Augé, a déclaré aujourd'hui que, par suite des événements d'Extrême - Orient, le port de Vancouver devenait l'un des points stratégiques les plus importants du monde. Devant le Cosmopolitan Club de Shanghai, où il prononçait un discours, il a relaté la croissance rapide du grand port de l'Ouest canadien, dans lequel il voit l'une des métropoles commerciales du Pacifique. M. Augé était naguère attaché au consulat français de Vancouver.

Les hygiénistes

Le Congrès annuel des officiers du Ministère de la Santé s'est continué ce matin au Château Frontenac. M. le Dr Jean Grégoire, sous-ministre, occupait le fauteuil. Les communications présentées au cours de la séance ont été très courtes et concernaient l'administration du Ministère. D'assez longues discussions les ont suivies. M. le Dr R.-L. Vézina a tout d'abord parlé du "principe de la décentralisation appliqué à nos infirmières et à nos médecins-hygiénistes régionaux", puis d'un "plan susceptible d'intéresser le corps médical à la vaccination antivariolique et à l'immunisation antidiphtérique". M. le Dr E. Martel, a présenté ensuite des travaux sur les "fonds de pension pour les médecins et les ingénieurs du Service Extérieur", sur "un code des activités d'une unité sanitaire" et sur "l'efficacité de notre système actuel d'hygiène scolaire". M. le Dr B. LaHaye devait offrir un "projet d'association des médecins-hygiénistes de la province" avant la clôture de l'assemblée.

M. HENRI FERRON

M. Henri Ferron, comptable licencié et ancien président de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières témoigne ensuite. Il corrobore le témoignage de M. Paul, sur les livres qui manquent, l'emploi des duplicata pour doubler le prix nominal des achats, etc., et déclare que ces procédés ont eu pour effet d'éluder le paiement des taxes dues au fédéral et au provincial.

M. Ferron continue son témoignage. Il dit que des primes d'assurances-vie étaient chargées au compte-salaires, et en particulier un montant de $2,581 a été chargé au compte achats. Il a été ensuite possible de retracer, par l'examen des livres, que des profits variant de $4,500 à $4,700 étaient en réalité des profits de $32,000 à $85,000.

M. Duplessis:— C'est à dire que Daigle et Paul a payé des taxes sur ce montant, infiniment moindre que celles qu'il aurait dû payer.

M. Maurice Pelletier (U. N., Lotbinière) :—J'espère qu'on va les poursuivre pour les faire rembourser.

M. Ferron :—Quant aux bardeaux, il n'y avait pas d'entente définie, de sorte que les prix d'achat et de vente ne correspondaient pas toujours, et que l'on faisait payer au gouvernement les frais de transport, suivant facture de l'expéditeur, quand il aurait dû les payer. Il y a ainsi un montant de plus de $4,000 de différence.

M. Bouchard :—Vous avez parlé d'un compte de la Montreal, Light, Heat and Power. Etait-il en double?

—C'était pour de la marchandise vendue, mais l'encaissement ne paraît pas.

M. Bouchard: — C'était peut-être une souscription.

M. Ferron:—Quand le montant est arrivé il a été porté au compte personnel de Daigle.

M. Duplessis:— Je ne comprends pas que le chef de l'Opposition veuille s'ingénier à prouver que son parti a reçu des souscriptions de la M. L. H. and P.

M. Bouchard:—Je ne veux pas prouver cela, mais MM. Lacroix et Drouin ont parlé de ça. Vous, est-ce que ça été porté à votre caisse à Trois-Rivières ?

M. Duplessis défie le chef de l'Opposition de prouver qu'il a touché personnellement un seul sou de fonds électoraux.

M. Bouchard dit qu'il veut établir que cela se fait dans la pratique.

M. Duplessis :—De votre temps on connait la pratique.

M. Bouchard :—On connait la vôtre aussi.

M. Taché dit que M. Bouchard pourrait peut-être témoigner sur la pratique suivie (rire).

M. Bouchard suggère M. Lacroix pour cela.

Le témoin affirme de nouveau en réponse à des questions de M. Bouchard, que la compagnie a diminué ses profits sans doute pour diminuer les impôts.

M. Bouchard dit que si les ventes présumées étaient entrées dans les livres, il fallait des contre-entrées ailleurs pour équilibrer ces livres.

M. Ferron répond qu'il n'a pu retracer les débits correspondants ailleurs.

M. Bouchard :—Les livres ne balancent pas, alors ?

Sur ce, l'enquête est ajournée et M. Duplessis annonce que demain on entendra le gérant de la Caisse d'Economie de Québec, avec tous les documents se rapportant aux comptes de Charles Lanctôt, Charles Lanctot in trust et Charles Lanctot ès-qualité, depuis 1916. M. Duplessis ajoute qu'il a écrit aux banques pour demander leur collaboration, et que s'il ne l'obtient pas il prendra les moyens de l'obtenir.

CHEVALIER

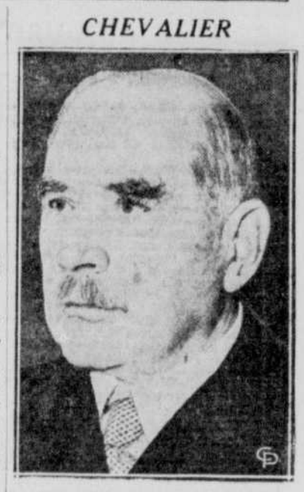

M. J.-P. MORGAN, financier américain, vient d'être créé Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand par Sa Sainteté le Pape Pie XI. On croit que M. Morgan a reçu cet honneur en reconnaissance des manuscrits copies d'un prix inestimable et des autres livres rares qu'il a donnés à la bibliothèque du Vatican.

SINCLAIR EST DECEDE DANS LA CAPITALE

Le député libéral du comté de Queen's, Ile du Prince-Edouard, a succombé à une crise cardiaque, à l'âge de 50 ans.

ANCIEN MINISTRE

Ottawa, 9 (CP) — Les funérailles de l'hon. Peter Sinclair, député libéral de Queen's, Ile du Prince-Edouard, à la Chambre des communes, auront lieu demain jeudi à Charlottetown. M. Sinclair est décédé hier soir dans un hôpital d'Ottawa, où il a succombé à une crise cardiaque. Il avait fait partie du gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard (cabinet Sanders) de 1928 à 1931, année où il fut défait aux élections provinciales.

Il resta quatre ans dans la vie privée puis se fit élire dans la circonscription fédérale de Queen's en 1935.

La santé de M. Sinclair laissait à désirer depuis assez longtemps lorsqu'on le porta à l'hôpital, sérieusement malade, dimanche dernier. Il était âgé de 50 ans et avait vu le jour à Summerfield, I.-P.-E. Lui survivent sa femme, 4 fils, 3 filles, 3 frères et 3 soeurs. Parmi ses frères est le sénateur John E. Sinclair, d'Emerald, I.-P.-E.

LE SYNDICAT DES BARBIERS REELIT M. JOS. LEGARE

Les élections ont lieu hier au Syndicat des Maitres-Barbiers et Coiffeurs de Québec. — Le président réélu fait une revue des activités de l'année.

L'ABBE G. COTE

Le Syndicat Catholique des maîtres-barbiers et coiffeurs de Québec Inc., a procédé hier soir à l'élection de ses officiers pour un nouveau terme.

Avant les élections, M. Joseph Légaré fit une revue générale des activités du Syndicat pendant l'année qui vient de finir. Ce rapport dénote une amélioration dans tous les domaines et le travail énorme accompli par le Syndicat pour le bien-être de ses membres et de toute la profession.

Après les élections, M. l'abbé Geo. Côté, aumônier général des Syndicats catholiques adressa la parole pour féliciter les nouveaux élus et tous les membres du syndicat, pour le bon travail accompli depuis la fondation de ce syndicat patronal, le premier syndicat de patron s'inspirant vraiment de la doctrine de l'Eglise en matière sociale et le premier aussi à bénéficier pleinement des lois civiles. Il développa l'idée qu'[illegible] syndicat, les barbiers ont organisé la justice et la charité dans le métier, plus de justice dans les relations entres patrons et plus de justice envers les salariés; plus de charité entre eux en apprenant à se connaître, à se rencontrer et à se traiter comme des hommes et non pas en ennemis.

M. Maurice Turgeon agissait comme président d'élection. Il ajouta certaines remarques au rapport du président précisant certaines améliorations que l'organisation a obtenues surtout en rapport avec l'apprentissage en assurant une règlementation qui a eu et qui aura des résultats qui seront tout à l'avantage du métier.

Après les élections, chacun des officiers remercia en termes délicats les membres qui les ont élus sans opposition, démontrant ainsi toute la confiance que l'on a dans les officiers qui ont présidé au succès de l'organisation.

Les élections ont donné le résultat suivant :

Président, J. Légaré, réélu ;
Vice-président, J.-A. Ferland, élu ;
Secrétaire, Philémon Lachance, réélu ;
Ass.-Secrétaire, Jules Gingras, réélu ;
Trésorire, Alex. Talbot, élu ;
Ass.-trés., Lorenzo Turgeon, réélu;
Gardien, Jos. Michaud, élu ;
Sentinelle, L.-P. Anctil, élu.

Président du conseil

Londres, 9. (CP-Havas) — Le vicomte Hailsham a été nommé aujourd'hui lord président du conseil, en remplacement de lord Halifax, promu lui-même secrétaire d'Etat à la place d'Anthony Eden.

ECOUTEZ AUJOURD'HUI

Mercredi, 9 mars

3.45 p.m.—CKAC, WABC.—Curtis Institute of Music, dirigé par Fritz Reiner, avec Eudice Shapiro, violoniste, et Virginia Majewski, joueuse de viole, comme solistes. L'orchestre exécutera : Symphonie concertante, de Mozart, l'Ouverture de Prométhée, de Beethoven, et la Fantaisie "Roméo et Juliette" de Tschaikowsky.

5.45 p.m.—WGN.—Orchestre symphonique de Londres.

8.00 p.m.—CKCV—Le Congrès Eucharistique national.

8.00 p.m.—WABC.—Cavalcade d'Amérique.

8.30 p.m.—CHRC.—Les Montagnards Laurentiens.

8.30 p.m.—CBF, CRCK.—Les Cordes Mélodiques sous la direction d'Alexandre Chuhaldin. Madame Chuhaldin, pianiste, soliste de ce concert, exécutera quelques passages d'une Suite pour orchestre du compositeur anglais Cecil Armstrong Gibbs, "Peacock Pie". Cette oeuvre est en trois parties : A. Huntsmen ; B. Sunken Garden ; C. Ride by Night. L'orchestre jouera aussi l'Ouverture de l'opéra de Glinka, "Ruslan et Ludmila" et "L'Arbre de Noël", une Suite en quatre mouvements de Rebikov : A.—Marche de gnomes ; B.—Nuit silencieuse ; C.—Poupées chinoises ; D.—Danse des Bouffons.

8.30 p.m.—WABC, WJR.—Eddie Cantor, Deanna Durbin, Jimmy Wallington et l'orchestre Jacques Renard.

9.00 p.m.—WABC, WJR.—Lawrence Tibbet, barryton, Deems Taylor, commentateur, et l'orchestre André Kostelanetz.

9.30 p.m.—CFCF, WJZ—L'orchestre de Cleveland

9.30 p.m.—Récital Lucille Dompierre. Le programme suivant sera exécuté :
1o—Solfeggietto — Bach
2o—Etude Opus 25, No. 1 Chopin.
3o—Invitation à la Valse de Von Weber
4o—Scherzo et Chorale.
5o—a) Pantins
b) Révérences
c) Valse romantique — Fourdrain.

10.00 p.m.—CBF, CRCK.—Le Quatuor à cordes Hart House.

10.30 p.m.—CKCV.—Radio-journal Le Soleil.

10.30 p.m.—CBF, CRCK.—Les chanteurs de Radio-Canada à Toronto, sous la direction d'Albert Whitehead.

11.15 p.m.—CBF, CRCK.—Alice Ste-Marie, pianiste.

ECOUTEZ DEMAIN

Jeudi, 10 mars

8.00 a.m.—CKCV—Radio-Journal Le Soleil

8.00 a.m.—CHRC—Radio-Journal L'Evénement

1.00 p.m.—CKCV—Radio-Journal Le Soleil

2.30 p.m.—CKAC, WABC—American School of the Air.—L'émission, cette semaine sera diffusée de la ville de Ljubljana, en Yougoslavie. Les enfants d'une école de cette ville salueront les enfants de l'Amérique et chanteront des chants du folklore de leurs pays au cours de la première partie de ce programme. La deuxième partie sera consacrée au récit d'un intéressant conte : "The Frog and the Butterfly" préparé par Louis J. Matschat.

6.30 p.m.—CBF, CRCK—L'Heure Mauve, avec Lila Vallant, soprano, et un orchestre dirigé par Howard Fogg.

8.00 p.m.—WGN, WOR—La Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein. On entendra : La Symphonie en ré majeur de Mozart, et Danses symphoniques de Grieg.

8.30 p.m.—CKCV—Forum d'Idées Civiques.

8.45 p.m.—CFCF, WJZ—Milestone in American Music. L'orchestre Philharmonique de Rochester, sous la direction de Jose Iturbi.

9.00 p.m.—CRCK—L'orchestre Philharmonique de Rochester

9.15 p.m.—CKCV—Les Maîtres du Violon

9.30 p.m.—CKCV—Le Trio LaRochelle. Au cours de ce programme, vous entendrez : 1—Chez Moi, Misraki. 2—Les Beaux Dimanches, Gabaroche. 3—A Mon Age, Van Parys, Jacques LaRochelle. 4—Quand un Gendarme Rit, H. Himmel.

10.00 p.m.—CBF, CRCK, WEAF, WTIC, WGY—Music Hall avec Bing Crosby Bob Burns et l'orchestre Jimmy Trotter.

10.00 p.m.—WABC, WJR—"Essays in Music".—Ce programme sera consacré aux compositions religieuses de maîtres italiens et allemands. Doda Conrad, basse européenne sera le soliste invité. On entendra entre autres : "Ich Habe Genug", air de la Cantate no 82 de Bach; "O Man, Bewail Thy Grievous Fall" composé d'après un Choral de Bach par Max Reger; le quatrième d'une série de quatre chants par Brahms, et deux extraits du célèbre Requiem de Verdi, l'Agnus Dei" et le "Confutatis Maledictis".

10.30 p.m.—CKCV—Radio-Journal Le Soleil.

POSTES AMERICAINS

Mercredi, 9 mars

2.30 p.m.—WABC— American School of the Air
3.45 p.m.—WABC — Curtis Institute of Music
5.45 p.m.—WQN— Orchestre symphonique de Londres
6.00 p.m.—WEAF, WTIC, WLW, WGY — Amos "n" Andy
6.45 p.m.—WTAM, WJZ—Lowell Thomas, Commentateur
7.00 p.m.—WEAF, WTIC, WLW, WGY — Amos "n" Andy
7.15 p.m.—WQN — Orchestre Lawrence Welk
7.45 p.m.—WABC, WQR—Programme éducationnel
8.00 p.m.—WABC WJR—Calvacade d'Amérique
8.30 p.m.—WABC, WJR—Eddie Cantor et Deanna Durbin
8.30 p.m.—WJZ—Harriet Parsons, commentateur
9.00 p.m.—WABC WJR— Lawrence Tibbitt, baryton et l'orchestre Kostelanetz
9.30 p.m.—WJZ—L'orchestre de Cleveland
10.00 p.m.—WEAF, WTAM, WTIC, WGY, WLW—Your Hollywood Parade
10.15 p.m.—WJZ—Nola Day, contralto
10.30 p.m.—WABC, WQR — Nan Wynn, chant
10.45 p.m.—WABC WJR — Causerie par Dr Harry F. Ward
11.00 p.m.—WABC, WQR—Orchestre Benny Goodman
11.15 p.m.—WTIC WQR— Orchestre Dick Gasparre
11.30 p.m.—WABC—Orchestre George Olsen
12.00 minuit—WEAF, WTIC, WGY — Orchestre Louis Armstrong

Jeudi, 10 mars

2.00 p.m.—WEAF, WTAM — Music Guild
2.30 p.m.—WABC, CKAC—American School of the Air.
2.45 p.m.—Johnny Johnston, baryton
3.15 p.m.—WBZ—Eastman School of Music
6.00 p.m.—WEAF—George Holme commentateur
6.15 p.m.—WQN—Harold Turner, pianiste
6.45 p.m.—WTAM, WJZ—Lowell Thomas, commentateur
6.45 p.m.—WEAF, WTIC—Orchestre Blue Barron
7.00 p.m.—WEAF, WTIC, WGY — Amos "n" Andy
7.15 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM, WGY — Variétés vocales
8.00 p.m.—WEAF, WTIC, WLW — Heure variée de Rudy Vallée
8.00 p.m.—WQN, WQR—Alfred Wallenstein's Sinfonietta.
8.00 p.m.—WJZ—March of Time
8.30 p.m.—WJZ—Barry McKinley, baryton
8.45 p.m.—WJZ— Orchestre Philharmonique de Rochester
9.00 p.m.—WABC—Les amateurs du Major Bowe
9.00 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM, WGY—Good news of 1938
9.30 p.m.—WJZ — America's Town Meeting of the Air
10.00 p.m.—WEAF, WLW, WGY — Music Hall
10.00 p.m.—WABC — Essays in Music
10.30 p.m.—WQN, WQR — Revue de concert de Henry Weber
10.30 p.m.—WABC—25ème anniversaire Jean Hersholt
11.00 p.m.—WEAF—Orchestre Dick Gasparre
11.15 p.m.—WJZ — Elsa Schallert
11.30 p.m.—WEAF, WTIC—Orchestre Henry Busse
12.00 minuit—WEAF, WTIC, WGY — Orchestre Nat Brandwyne.

ONDES COURTES

Mercredi 9 mars

PARIS—9.10 a. m.—Causerie théâtrale.

BOSTON—4.50 p.m.—Nouvelles scientifiques WIXAL, 25.4 m., 11.79 meg.

LONDRES—6.30 p.m. — "Scarecrows," comédie par George Dunning-Gribble. GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg. ; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.

BUDAPEST, HONGRIE— 7.00 p.m.—Programme musical. HAT4, 32.8 m., 9.12 meg.

MADRID—7.30 p.m.— Programme pour radiophiles de langue anglaise. EAR, 31.6 m., 9.48 meg

ROME—7.30 p.m. — "Famous Voices of Yesterday" ; Rosita Jemma Wade ; "Just talking on ..." ; 2RO, 31.1 m., 9.63 meg ; IRF, 30.5 m., 9.83 meg. ; 25.21 m., 11.90 meg.

PRAGUE, TCHECOSLOVAQUIE—8.00 p.m.— Emission spéciale pour l'Amérique du Nord. OLR, 49.7 m., 6.03 meg.

BOSTON—8.45 p.m.—For the Short Wave Listeners. WIXAL, 49.6 m., 6.04 meg.

CARACAS—9.30 p.m.—Musique de danse. YV5RC, 31.7 m., 5.8 meg.

PARIS—10.00 p.m.—Musique enregistrée. TPA4, 25.6 m., 11.72 meg.

LONDRES—10.50 p.m.—"Friends to Tea", vaudeville, GSD, 25.5 m., 11.75 meg. ; GSC, 31.3 m., 9.58 meg. ; GSB, 31.5 m., 9.51 meg. ; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.

SYDNEY, AUSTRALIE—4.30 a.m. (jeudi) —Causerie de Sydney. VK2ME, 31.28 m., 9.59 meg

Jeudi, 10 mars

TOKIO—4.45 p.m.—Selections d'orchestre JZJ, 25.4 m., 11.80 meg ; JZI, 31.4 m., 9.53 meg.

BERLIN—6.15 p.m.—The Luck of the Game. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

BOSTON—6.00 p.m.—Nouvelles mondiales, WIXAL, 25.4 m., 11.79 meg.

LONDRES—6.20 p.m.—"Le Comte de Monte Cristo" (10e partie). GSC, 31.3 m., 9.58 meg ; GSB, 31.5 m., 9.51 meg. ; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.

MOSCOU—7.00 p.m.—Nouvelles et programme pour radiophile de langue anglaise. RAN, 31. m., 9.6 meg.

LONDRES—7.10 p.m.—"The Way of Peace". Conférencier, Hon. Harold Nicolson. GSC, 31.3 m., 9.58 meg ; GSB, 31.5 m., 9.51 meg. GSL, 49.1 m., 6.11 meg.

ROME—7.30 p.m.—Extraits d'opéras, "Héros des montagnes", Causerie. 2RO, 31.1 m., 9.63 meg. ; IRF, 30.5 m., 9.83 meg. ; 25.21 m., 11.90 meg.

CARACAS—8.30 p.m.—L'heure de la valse YV5RC, 31.7 m., 5.8 meg.

BERLIN—8.45 p.m.—Rapport de l'Exposition de Leipzig. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

LONDRES—9.40 p.m.—Musique de George Gershwin, jouée par Louis Levy et sa Symphonie. GSD, 25.5 m., 11.75 meg. ; GSC, 31.3 m., 9.58 meg. ; GSB, 31.5 m., 9.51 meg. ; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.

PARIS—11.45 p.m.—Musique enregistrée TPA4, 25.6 m., 11.72 meg.

TOKIO—12.45 a.m.—Chansons populaires JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.

SYDNEY, AUSTRALIE—4.30 a.m.—(vendredi), Causerie de G. P. O. Sydney. VK2ME, 31.28 m., 9.59 meg.

(Suite à la page 20, 7e col.)

ECOUTEZ
LE REPORTER
— DU —
"SOLEIL"
— A —
CKCV
Tous les jours
(dimanche excepté)
à 8 a.m., 1 h. p.m. et
10 h. 30 p.m.

CE SOIR
à 7.45 h.
N'oubliez pas d'écouter
LES RÉCITS DE GRAND'MÈRE
au Poste C.H.R.C. Québec
Légendes · Aventures
Contes Historiques
VIAU
MONTRÉAL LIMITÉE QUÉBEC

AUJOURD'HUI 9 MARS, 1938

LA SOIREE

5.00—CBF—Radio-Journal et intermèdes
CRCK—Trio instrumental
CKCV—Le Thé
CHRC—Le thé dansant
CKAC—Annonces sociales
CFCF—L'heure du thé
5.15—CBF et CRCK—Programmes de la soirée
CHRC—Raymar
CKAC—La fantastique odyssée de Richard Beauchamp
CFCF—Howie Wing (Histoire d'aviation)
5.30—CBF—CRCK—Les chansons de Jean-Paul Prudhomme
CKCV—Avec les soldats
CHRC—Chansons anglaises
CKAC—Variétés continentales
CFCF—Barnacle Bill, the sailor
5.45—CBF—CRCK—La Bourse de Montréal
CKCV—Paris qui chante
CHRC—CKAC—Programme du Foyer (Orchestre Romano)
CFCF—Easy Aces
6.00—CBF—CRCK—Les Beaux disques
CKCV—Tango du soir
CHRC—La Parade musicale
6.15—CKCV—Les succès du jour
CHRC—Programme de chant
CKAC—Le Don Juan de la chanson
CFCF—Musicale
6.30—CBF—CRCK—Hommage de l'Allemagne au Canada
CKCV—Dans l'Arctique
CHRC—Musique de Danse
CFCF—Fun Fest
6.45—CKCV—Bibelots musicaux
CHRC—Miettes musicales
CKAC—L'heure de la gaieté
CFCF—Contes d'amour
7.00—CRCK—Les cavaliers de LaSalle
CKCV—Avant le théâtre
CHRC—La chanson de Paris
CKAC—L'heure exquise
CFCF—La maison de Peter McGregor
7.15—CBF—CRCK—Mon oncle...
CKCV—Chansonnette anglaise
CHRC—CKAC—Le Curé de Village
CFCF—Beauté
7.30—CBF—CRCK—Kathleen Stokes, organiste
CKAC—Trio Markowski
7.30—CKCV—Mon tailleur
7.45—CBF—Récital de chant
CRCK—Radio-Journal bilingue
CHRC—Les récits de grand'mère
CKCV—Trio de concert
CKAC—A l'auberge de la Bonne Histoire
CFCF—Revue des sports
8.00—CBF—CRCK—Dans ma tasse de thé
CKCV—Congrès eucharistique national
CKAC—Les chansons express
CFCF—Revue Roy Shields
8.15—CHRC—Orchestre de concert du Château Frontenac
8.15—CKCV—Vagabonds napolitains
8.30—CBF—CRCK—Les cordes mélodiques (Chuhaldin)
CHRC—Les montagnards laurentiens
CFCF—The friendly store
9.00—CBF—CRCK—Le magasin général
CHRC—CKAC—Chantons en choeur
CFCF—L'orchestre de Cleveland
9.30—CBF—CRCK—"Spotlight Parade"
CKCV—Lucille Dompierre, pianiste
10.00—CBF—CRCK—Le quatuor Hart House
CKCV—Orchestre de danse
CHRC—Gabrielle Poulhot, chanteuse
10.15—CHRC—Avec les grands maîtres
CFCF—Soliste de la NBC
CKCV—Phil Robitaille
10.30—CBF—CRCK—Les chanteurs de Radio-Canada
CKCV—Radio-Journal Le Soleil
CKAC—Orchestre Lloyd Huntley
CFCF—Ministrels Show (NBC)
10.45—CKCV—Commérages du cinéma
CHRC—L'orgue du rêve
11.00—CBF—CRCK—Radio-Journal
CKAC—Hello, hello, les sports
CFCF—Nouvelles des sports
11.15—CBF—CRCK—Alice Ste-Marie, pianiste
CKCV—Concert
CHRC—Concert
CKAC—Orchestre Bob Crosby
CFCF—Rêves à la chandelle
11.30—CBF—CRCK—"Today's Music"
CHRC—Sous les palmiers
CKAC—Orchestre George Olsen
CFCF—Orchestre Eddie Duchin
11.45—CHRC—Danses modernes
12.00—CBF—Orchestre Louis Armstrong
CKAC—Orchestre Red Norvo
CFCF—Under western skies
12.30—CBF—CFCF—Orchestre Erskin Hawkins
CKAC—Orchestre Henry King

DEMAIN, JEUDI, 10 MARS

LA MATINEE

8.00—CKCV—Radio-Journal Le Soleil
CHRC—Radio-Journal L'Evénement
CKAC—Les Nouvelles
CFCF—Bouthernaires
8.15—CKCV—Le Réveil
CHRC—Le Prière du matin
CKAC—Aubade
CFCF—Ensemble Dick Liebert
8.30—CKCV—Heure du déjeuner
CHRC—Club du Cou-Cou
CKAC—Chansons françaises
8.45—CKCV—Cocktail matinal
CFCF—Edward McHugh
9.00—CKAC—As you like it
CFCF—Club du déjeuner
9.15—CKCV—Parade du matin
9.30—CKCV—Variétés
CKAC—Bonjour, madame, Jovette Bernier
CFCF—Road of Life
10.00—CKCV—Club d'Economies
CKAC—L'heure exquise
CFCF—Dorothy Batcheller
10.15—CKAC—Orchestre de concert
CFCF—Homemakers reviews
10.30—CKCV—Le Music Hall
CHRC—Nos chanteurs canadiens
CKAC—L'heure récréative
10.45—CKCV—Nos chanteurs canadiens
CHRC—Au bal Musette
CFCF—The Town Crier
11.00—CKCV—En cuisinant
CHRC—Jean Sablon
CKAC—Le Club des Ménagères
CFCF—"The Wife Saver"
11.15—CKCV—Récital de violon
CHRC—Concert varié
CKAC—Pot-Pourri cosmopolite
CFCF—Ma Perkins
11.30—CKCV—Lequel préférez-vous ?
CKAC—Big Sister
CFCF—Stella Dallas
11.45—CKCV—Extraits d'opérettes
CHRC—Variétés musicales
CKAC—A Bâtons rompus
CFCF—Orchestre Xavier Cugat

L'APRES-MIDI

12.00—CBF—Au jour le jour
CKCV—Midi musical
CHRC—La chanson de Paris
CKAC—Orchestre Romano
CFCF—L'heure de la mélodie
12.15—CBF—George Griffin, baryton
CKCV—Musique du dîner
CHRC—Musique militaire
CFCF—On the Mall
12.30—CBF—Radio-Journal
CKCV—Quoi de neuf ?
CHRC—Musique de danse
CKAC—Nenette et Rin-Tin-Tin
CFCF—Singing Sam
12.45—CBF—Raymar
CKCV—Au pays du soleil
CHRC—Musique du dîner
CKAC—La province en progrès
CFCF—Réveries sur l'orgue
1.00—CBF—L'orchestre Emerson Gill
CKCV—Radio-Journal Le Soleil
CKAC—Cotes de la Bourse
CFCF—Rhythm Makers Orchestra
1.15—CBF—"The Escorts and Betty"
CKCV—Fantaisie
CHRC—Musique de danse
CKAC—Nouvelles
CFCF—Trio de concert de l'Hôtel Mont-Royal
1.30—CBF—L'orchestre de Rex Battle
CKCV—Colonne des objets perdus
CHRC—Conférence au déjeuner causerie du Club Kiwanis
CKAC—Le monde féminin
CFCF—Sue Blake
2.00—CBF—"NBC, Music Guild
CKCV—Piano Populaire
CHRC—Bonjour, madame
CKAC—Capsules mélodiques
CFCF—The Ranch Boys
2.15—CKCV—L'heure exquise
CKAC—La rue Principale
CFCF—Let us talk it over
2.30—CBF—"Dot et Pat"
CKCV—L'Arc en ciel
CHRC—L'imprévu
CKAC—"American School of the Air"
CFCF—Dot and Pat
2.45—CBF—Johnnie Johnston, baryton
CHRC—Pour les enfants
CFCF—Soliste, (NBC)
3.00—CBF—L'heure des étudiants. (Université McGill)
CKCV—Le Dilettante
CHRC—L'orgue enchanté
CKAC—Ray Block's Variétés
CFCF—Rosa Linda, pianiste
3.15—CHRC—Nos célébrités
CFCF—Eastman School of Music
3.30—CKCV—Bon après-midi, mesdames
CHRC—Danses modernes
CKAC—Fanfare de l'armée américaine
4.00—CBF—Concert de musique enregistrée
CKCV—Chansons françaises
CHRC—Régal artistique
CKAC—Hygiène sociale. (Dr Beaudoin)
CFCF—Club Matinée
4.15—CKCV—Le Relais
CHRC—Programme de chant
CKAC—"Eaton boys"
4.30—CKCV—Globe-trotteur
CHRC—Souhaits de bonne fête
CKAC—Classiques populaires
4.45—CBF—Mademoiselle au piano—Gertrude Beaulne
CKCV—Danses canadiennes
CHRC—Avis de décès
CKAC—L'heure de la danse

LA SOIREE

5.00—CBF—Radio-Journal et intermède
CRCK—Trio instrumental
CKCV—Le thé de cinq heures
CHRC—Récital de piano
CKAC—Les événements sociaux
CFCF—L'heure du thé
5.15—CBF, CRCK—La chronique parlée sur les programmes de la soirée.
CHRC—Raymar
CKAC—La fantaisie odyssée de Richard Beauchamp
CFCF—Howie Wing
5.30—CBF, CRCK—Les chansons de Jean-Paul Prudhomme
CKCV—Musique entraînante
CHRC—Cocktail musical
CKAC—Variétés continentales
CFCF—"The Plainsmen".
5.45—CBF, CRCK—Cotes de la Bourse de Montréal
CKCV—Paris qui chante
CHRC—Chansonnettes
CKAC—Le programme du Foyer
CFCF—Easy Aces
6.00—CBF, CRCK—Les beaux disques
CKCV—Tango du soir
CHRC—Sarnette
CFCF—Cotes de la Bourse
6.15—CKCV—Les nouveautés
CHRC—L'Orcrestre Westinghouse
CKAC—Sérénade tzigane
CFCF—Musicale
6.30—CBF, CRCK—L'heure mauve
CKCV—Dans l'Arctique
CHRC—Musique de danse
CKAC—Radio-reportage
CFCF—Tune Twisters
6.45—CKCV—Un bon coup
CHRC—Miettes musicales
CKAC—Histoire des femmes celèbres
CFCF—"Comedy Stars of Broadway"
7.00—CRCK—"From the Pacific"
CKCV—Heure enchantée
CHRC—La chanson de Paris
CKAC—Le club sportif
CFCF—"True or False"
7.15—CBF—Le vieux raconteur
CRCK—L'orchestre Markowski
CKCV—Un peu de tout
CHRC—Mémoires du Dr Lambert
CKAC—Ass. des marchands détaillants
7.30—CBF, CRCK—Ernest Dainty, organiste
CKCV—Trio de concert
CKAC—We, the people
7.45—CBF—Orchestre Ruby Newman
CRCK—Radio-Journal bilingue
CKCV—Les petits bourgeois
CHRC—Léo Hudon, chanteur
CFCF—Revue des sports
8.00—CBF, CRCK—Rudy Vallée et ses Connecticut Yankees
CKCV—Chanteur des rues
CHRC—Causerie sur la ville de Rouyn par M. Alex. Leclerc
CKAC—L'heure Kate Smith
CFCF—Orchestre Hal Hartley
8.15—CKCV—L'Almanach
8.15—CFCF—Milestones In Am'n Music
8.30—CKCV—Forum d'Idées civiques
CHRC—Le Théâtre de l'Air
CFCF—Harry McKinley, baryton
9.00—CBF—Le théâtre radiophonique Lambert
CRCK—L'orchestre symphonique de Rochester
CKCV—Germaine et Yvonne
CHRC—Les variétés modernes
CKAC—Les amateurs du Major Bowe
9.15—CKCV—Les maîtres du violon
9.30—CBF, CRCK—Roy Sintra et son orchestre
CKCV—Trio LaRochelle
CFCF—America's Town Meeting of the Air
9.45—CKCV—Phil Robitaille
CHRC—Orchestre et chant
10.00—CBF, CRCK—Music Hall avec Bing Crosby et orchestre
CKCV—Orchestre de danse
CHRC, CKAC—Jean Clément
10.15—CHRC—L'orgue du Rêve
10.30—CKCV—Radio-Journal Le Soleil
CKAC, CHRC—Jerry Shea et son orchestre
CFCF—NBC—Night Club
11.00—CBF, CRCK, CKCV—Radio-Journal Can. Press
CKAC—Hello, hello, les sports
CFCF—Les Sports
11.15—CBF, CRCK—Dr A. C. de Lotbinière Harwood, ténor
CKCV—Concert
CHRC—Danses modernes
CKAC—Cab Calloway
CFCF—Rêves à la chandelle
11.30—CBF, CRCK—L'orchestre de Lloyd Huntley
CHRC—The Straw Pushers-Hill Billies
CKAC—Orchestre Bunny Berrigan
CFCF—Orchestre de Jimmy Grier
12.00—CBF, CFCF—Orchestre de Roger Prior
CKAC—Orchestre de Dick Barrie
12.30—CBF, CFCF—Orchestre de Garwood Van
CKAC—Orchestre Orrin Tucker

Fréquence des ondes

Pour faciliter à nos lecteurs la recherche des principaux postes sur les cadrans de leurs appareils, nous donnons ci-après la fréquence d'ondes des postes les mieux connus ; nous les divisons en trois sections : Radio-Canada, postes canadiens, postes américains.

Radio-Canada :

Postes	Villes	Kil.	Postes	Villes	Kil.
CBF	Montréal	910	CRCO	Ottawa	880
CBM	Montréal	1050	CRCS	Chicoutimi	1120
CRCK	Québec	930	CBL	Toronto	840
			CRCW	Windsor	600

Postes canadiens :

CKCV	Québec	1310	CHLT	Sherbrooke	1210
CKAC	Montréal	730	CHNC	New-Carlisle	960
CFCF	Montréal	600	CKCW	Moncton	1370
CHLN	Trois-Rivières	1420	CKCH	Hull	1210
CHRC	Québec	880	CJBR	Rimouski	1030

Postes américains :

WEAF	New-York	660	WOR	Newark N.-J	710
WJZ	New-York	760	KDKA	Pittsburgh	980
WABC	New-York	860	WBZ	Boston	990
WGY	Schenectady	790	WJR	Détroit	750
WGN	Chicago	720	WXYZ	New-York	550
WTIC	Hartford	1040	WHAM	Rochester	1150
WLW	Cincinnati	700	WTAM	Cleveland	1070

DANS NOS THEATRES

CE SOIR : PALAIS MONTCALM

Mademoiselle MARTHE LAPOINTE, soprano, l'attraction de ce soir, avec Monsieur LIONEL DAUNAIS, baryton, au concert-opérette donné au profit de l'Oeuvre du Bon Conseil.

AU CAMBRAI

"REPRISE" du beau film en technicolor BECKY SHARP avec Miriam Hopkins ce soir à 10 h. 40, en plus du programme régulier.

Le cinéma Cambrai présente actuellement un excellent programme double de films passant pour la première fois à Québec ainsi qu'un bon numéro de vaudeville sur la scène et de bons sujets courts.

Le premier film est "Action for Slander" une production Alex. Korda, avec le grand artiste Clive Brook. L'autre grand film est une production musicale High Flyers avec les comiques Wheeler and Woolsey et la charmante Lupe Velez. West & West des comédiens danseurs de New-York amusent l'auditoire pendant un quart d'heure sur la scène du Cambrai.

Les personnes assistant au programme ce soir pourront voir gratuitement la reprise de Becky Sharp, un grand film en technicolor avec Miriam Hopkins.

AU CLASSIC

"You Only Live Once", le film actuellement à l'affiche du Classic met en vedette Henry Fonda et Sylvia Sidney dans un récit d'un intérêt vibrant. Joan Graham, que personnifie Sylvia Sidney, devient la femme d'Eddie Taylor, un forçat qui a obtenu son pardon et qui tente de suivre la voie droite.

Injustement trouvé coupable d'un vol à main armée, au cours duquel plusieurs personnes sont tuées, Taylor est condamné à mourir sur la chaise électrique. Il lutte avec énergie pour sa vie, et sa jeune femme partage ses difficultés. Elle le suit dans sa fuite à travers le pays, alors que toute la police américaine est à ses trousses.

Fritz Lang, le brillant directeur viennois qui dirigea Sylvia Sidney dans le film "Fury", a réalisé également cette production, qui constitue l'un des drames les plus poignants de la vie ordinaire. L'une des scènes est photographiée dans un pénitencier moderne, reconstitué pour l'occasion avec ses nombreux édifices, ses tourelles et ses cours de récréation.

Second film, "Land Beyond The Law" avec Dick Foran (singing cowboy), et Linda Perry et un bon cartoon complètent le programme. — Communiqué.

Lyautey à Québec

M. Pierre Lyautey, écrivain français de renom, sera le conférencier de l'Institut Canadien le mardi, 15 mars. M. Lyautey parlera des "souvenirs d'un spahi", au Palais Montcalm. M. Lyautey est de la famille du célèbre maréchal Lyautey, le conquérant et le bâtisseur de l'Afrique française.

A L'ARLEQUIN

Les deux fameuses danseuses "Curly Tops" figurent comme numéro de vaudeville, cette semaine, au théâtre Arlequin.

AU PRINCESSE

Le populaire cowboy chanteur GENE AUTRY dans une scène du film "BOOTS AND SADDLES", en primeur au Princesse de mercredi à vendredi soir, en programme double.

A L'ARLEQUIN

A partir d'aujourd'hui pour cinq jours passant sur l'écran du théâtre Arlequin les vues authentiques de la dernière bataille entre Joe Louis, champion du monde, et Nathan Mann. C'est un film splendide, toute l'action se déroule lentement, si bien qu'on en voit tous les détails même les plus petits.

La plus grande étoile dramatique de l'Amérique, Bette Davis, accompagnée d'Ian Hunter, d'Anita Louise et de Henry Fonda, figure dans "That Certain Woman". Elle met toute une vie d'amour dans son mariage qui dure un seul jour. Vous serez émerveillé par son courage et son jeu splendide dans ce grand drame de la vie de chaque jour. La blonde étoile joue ensuite le rôle de la veuve d'un gangster tué dans la terrible journée de la Saint-Valentin à Chicago. Bette Davis passe par toute une suite de tribulations et de persécutions et elle lutte vaillamment pour en arriver à la paix et au bonheur. La distribution comprend toutes des étoiles avec les autres acteurs et actrice Mary Phillips, Hugh O'Connell et Donald Crisp.

Le programme de l'écran se complète par des attractions spéciales, une comédie, un dessin animé et autres numéros intéressants.

Sur la scène paraissent pour la première fois à Québec les talentueuses jeunes filles, "The Curly Tops", dans des danses modernes, acrobatiques, contorsionnistes, à Claquettes et excentriques. C'est un assemblage de personnalité, de talent et de beauté.

L'inimitable "Poune" (Rose Ouellette) présente sa troupe populaire dans une revue de comédie et de vaudeville, de danses et de chansons.—(Comm.)

CLASSIC
AUJOURD'HUI
"YOU ONLY LIVE ONCE"
avec
Sylvia SIDNEY, Henry FONDA
aussi
"LAND BEYOND THE LAW"
avec
Dick FORAN, Linda PERRY

PALAIS MONTCALM
CE SOIR
Concert Opérette
avec
Marthe Lapointe, soprano
Lionel Daunais, baryton
Les billets en vente au Palais Montcalm.

CANADIEN
A L'AFFICHE
PIERRE RICHARD WILLM dans JEAN HOLT et CHARLES VANEL
"COURRIER SUD"
En programme double avec
ARMAND BERNARD ANDRE LEFAUR dans "La Peau d'un Autre"

PRINCESSE
Un autre programme spécial
3 GRANDES VUES
1ère fois à Québec
Voici le roi des cowboys! Il a de l'audace! rit du danger! mais sait vous égayer par sa musique et ses chansons!
GENE AUTRY
dans
"BOOTS AND SADDLES"
"The Wrong Road"
Une captivante histoire de détective
avec
Richard Cromwell et Helen Mack
Et que désirer de plus qu'un bon film français
"ACHILLE"
avec PIERRE BRASSEUR

VICTORIA A l'affiche
Une histoire d'amour dans le cadre enchanteur de Budapest
MARCELLE CHANTAL FERNAND GRAVEY dans
ANTONIA Romance Hongroise
Alfred Rode et son orchestre Tzigane
Continu de 1 à 11 p.m.
En programme double avec
Un film de rires pour les grands
JEAN MURAT CLAUDE MAY dans 'La Guerre des Gosses'
JERRY COOKE JACQUES TAROLI

FRANCAIS COMEDIE CARTOON
Un autre chanteur populaire
GENE AUTRY
dans "RIDE RANGER RIDE".
Aussi "SHAKE DOWN" avec LEW AYRES, JOAN PERRY. Action, mystère, gangster. DICK TRACY, série, 11e épis.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
VAUDEVILLE
"LES CURLY-TOPS"
danseurs
Charmantes jeunes filles.
"LA POUNE"
Rose Ouellette
et sa troupe COMEDIE
Sur l'écran pour 3 jours
Vues exclusives de la bataille,
Joe LOUIS vs Nathan MANN
Bette Davis - Henry Fonda
Ian Hunter - Anita Louise dans
That Certain Woman

EMPIRE Aujourd'hui en COULEURS
CAROLE Lombard FREDRIC March IN NOTHING SACRED
DAVID O. SELZNICK'S TECHNICOLOR
Aussi : JACK HOLT dans Comédie, news, 'Roaring Timber'

RIALTO AUJOURD'HUI
Les stupéfiantes aventures d'un chômeur pour rire !
Pierre Larquey, Jules Berry
dans
"RENDEZ-VOUS CHAMPS-ELYSEES"
Aussi Un film d'action
PAT O'BRIEN HENRY FONDA SLIM avec MARGARET LINDSAY
MATINEE : 10c — SOIREE : 20c

CINEMA de PARIS
Marcelle CHANTAL Pierre RENOIR dans CLARIOND
"L'ILE des VEUVES"
En programme double avec
Renée ST-CYR, Meg LEMONNIER et René LEFEVRE dans
"TROIS, SIX, NEUF"

SUPERBE PROGRAMME AU RIALTO

PAT O'BRIEN, MARGARET LINDSAY et HENRY FONDA dans une scène de "SLIM", à l'affiche du Rialto commençant aujourd'hui.

CAMBRAI
SUR LA SCENE
VAUDEVILLE
MATINEES ET SOIREES
SUR L'ECRAN : En primeurs
ALEXANDER KORDA
présente
CLIVE BROOK dans
"ACTION FOR SLANDER"
2ième grand film:
WHEELER et WOOLSEY. - LUPE VELEZ dans
"HIGH FLYERS"
Cartoon - Sujet musical.
REVIVAL - REPRISE CE SOIR A 10.40
En plus du programme
"BECKY SHARP"
en
TECHNICOLOR
avec
MIRIAM HOPKINS
MAT. 21— SOIR. 30 (Taxe .04)

CARTIER AUJOURD'HUI Jusqu'à vendredi soir
VENEZ VOUS EN CONVAINCRE !
. . . il y a tout ce que vous désirez dans ce programme
DRAME ! AMOUR ! GAIETE ! MUSIQUE !
J'ESSAYAI DE ME RACHETER..
Mais qui songe à une femme rejetée...
Gladys GEORGE John BEAL • Warren WILLIAM
REMPLI DU DESIR QU'ONT LES GENS
maries d'être célibataires... et vice-versa !
Myrna LOY • William POWELL
"DOUBLE WEDDING"
Aussi NOUVELLES et SUJET COURT

"DOUBLE WEDDING" AU CARTIER

MYRNA LOY et WILLIAM POWELL dans une scène de la comédie "DOUBLE WEDDING", qui passe actuellement à l'écran du Cartier.

CHEZ WOODHOUSE

EN VEDETTE

COSTUMES DE VILLE

3 MORCEAUX

- Manteau en tweed, pleine longueur
- Jaquette tailleur en tweed
- Jolie jupe de tweed
- Le manteau et la jaquette sont entièrement doublés.

(Doublure garantie pour 3 saisons)

Nous vous présentions, à l'occasion du printemps, une splendide valeur en fait de costume. Vous ne sauriez rien désirer de mieux pour le début du printemps et vous pourrez porter ce costume de plusieurs façons. Les couleurs . . . les tissus . . . les modèles ne pourront que vous plaire . . . et quant au prix . . . eh bien, il ne saurait être plus attrayant ! TAILLES 14 à 42.

REG. $24.95

$15.60

AUCUN DEPOT — 10 MENSUALITES DE $1.56 — Sans autre intérêt ou supplément

ROBES

POUR LE

PRINTEMPS

Vous serez enchantées de notre merveilleux assortiment de robes dans les crêpes unis et imprimés américains. Ravissants modèles à manches courtes et longues, dans toutes les teintes, telles que bleu marine, style Boléro, aussi, vert, vin et noir. TAILLES 14 à 50.

REG. JUSQU'A $10.95

$4.98

ET

$6.98

PROFITEZ DE CES AUBAINES DE LA GRANDE VENTE D'ANNIVERSAIRE

et RECEVEZ un SUPERBE FAUTEUIL CHROME ABSOLUMENT GRATIS AVEC TOUT ACHAT de MEUBLES de $100.00 ou PLUS

AUCUN DEPOT

VOTRE 1ère MENSUALITE ASSURE LA LIVRAISON

CHESTERFIELD 3 ARTICLES

SPECIAL

AU COMPTANT OU A CREDIT

$49.50

Mobilier Chesterfield de 3 articles, de style élégant et de construction solide — exactement tel qu'illustré. Le devant de chaque meuble est artistiquement fini en noyer sculpté. Deux superbes couvertures de qualité durable à votre choix.

AUCUN DEPOT — 24 MENSUALITES de $2.46

Sans autre intérêt ou supplément

DIVAN DE STUDIO A RESSORTS

SPECIAL

COMPTANT OU A CREDIT

$24.95

Entièrement construit à ressorts — coussins à ressorts — devant coulissant permettant de convertir le divan en un lit double ou deux lits jumeaux — rembourré en reps de bonne qualité — le divan est tel qu'illustré.

AUCUN DEPOT 24 MENSUALITES DE $1.04 SANS AUTRE INTERET OU SUPPLEMENT

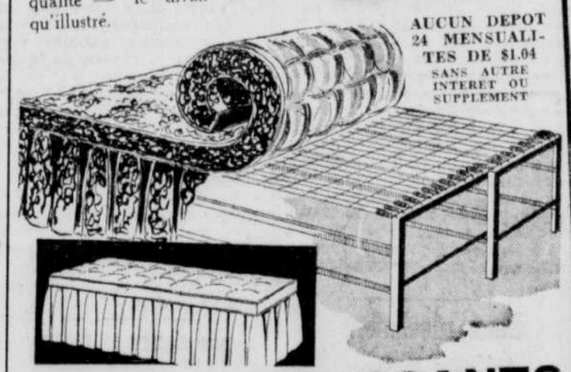

SOFAS-COULISSANTS

AVEC MATELAS DOUBLE RECOUVERT DE CRETONNE

Un sofa avec sommier à ressorts genre chaînons avec matelas double rembourré de feutre de qualité épaisse et recouvert en belle cretonne. Prix sensiblement réduit à l'occasion de cette grande vente d'anniversaire.

SPECIAL

$9.95

LINOLEUM JASPE ANGLAIS

8/4 — REG. $1.29

99c VG. CAR.

TAPIS D'ESCALIER

27" de largeur—Rég. $2.95

$1.99 LA VERGE

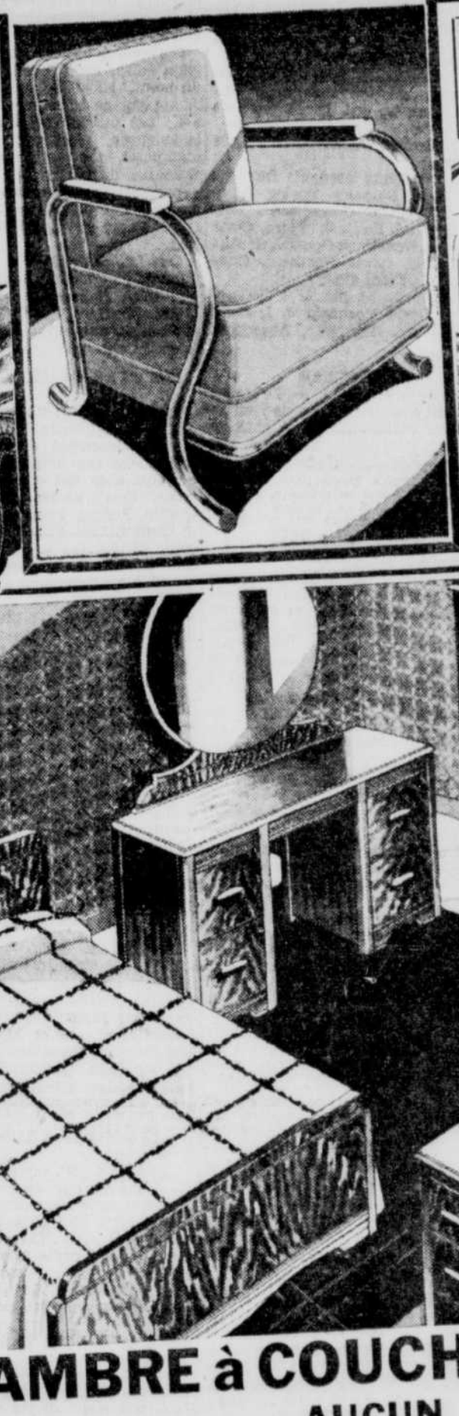

24 MOIS POUR PAYER

SANS AUTRE INTERET OU SUPPLEMENT

LIT COMPLET 3 ARTICLES

Voici un spécial dont vous devriez profiter ! Il s'agit d'un ensemble comportant un lit en métal de forte construction, un matelas de feutre et coton de bonne qualité et un solide sommier. Tel qu'illustré.

SPECIAL

$12.95

BIBLIOTHEQUE A DEUX PORTES

Une autre aubaine prééminente de cette grande vente. Très belles bibliothèques à deux portes de forte construction et d'un beau fini. Treillis de fantaisie sur les vitres et tablettes spacieuses. Exactement telles qu'illustrées.

SPECIAL

$10.95

BASSINETTES EN BOIS

Bassinettes en bois finies en émail ivoire ou rose — dimensions 42" x 22½" x 16" de profondeur. Sommier à monture en acier et roues caoutchoutées de 2".

REG. $4.95

$3.25

MATELAS DE COTON

Solde de matelas de coton de bonne qualité qui vous donneront confort et satisfaction.

SPECIAL

REG. $7.45

$3.95

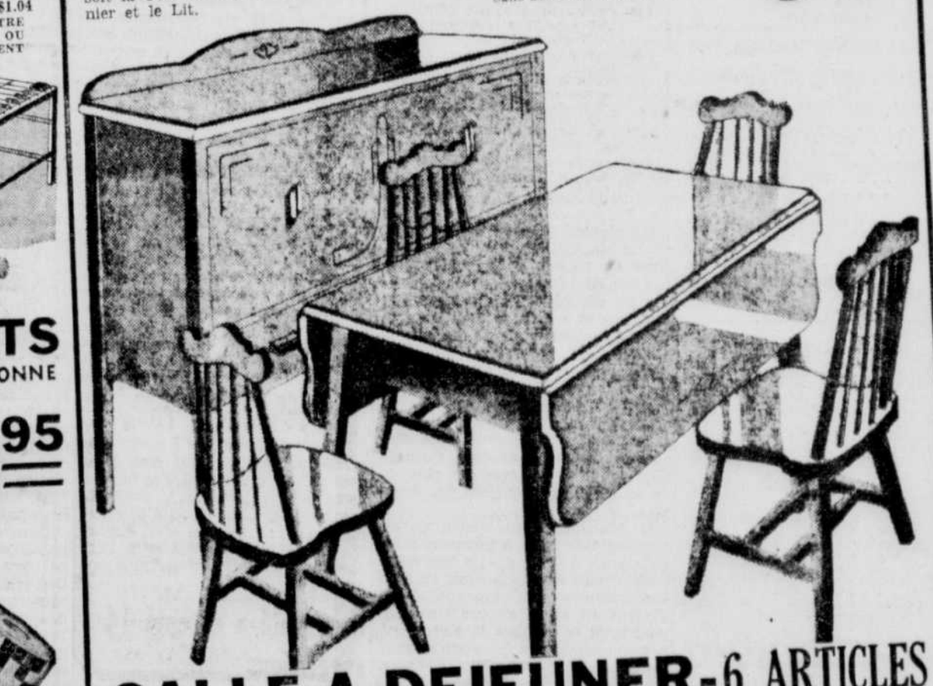

CHAMBRE à COUCHER - 3 articles

Chambre à Coucher de 3 meubles, dessin Moderne en noyer combiné. Miroirs circulaires, poignées modernes et spacieux tiroirs sont trois remarquables particularités de ce mobilier. Si l'on tient compte de la bonne construction et du bas prix, c'est vraiment une aubaine qu'il ne faudra pas manquer. Vous pouvez choisir soit la Coiffeuse ou le bureau avec le Chiffonnier et le Lit.

AUCUN DEPOT

24 MENSUALITES DE $2.46

Sans autre intérêt ou supplément

REG. $79.00

$59

SALLE A DEJEUNER - 6 ARTICLES

Salle à Déjeuner — exactement telle qu'illustrée — de six articles comprenant Table à rallonges se rabattant — Buffet et quatre chaises de bonne construction.

AUCUN DEPOT — 24 MENSUALITES DE $1.04

Sans autre intérêt ou supplément.

SPECIAL COMPTANT OU A CREDIT

$24.95

EN VEDETTE

COMPLETS 2 PANTALONS POUR LE Printemps

Dans quelques semaines ce sera la belle saison printanière. Chez Woodhouse, vous pourrez vous préparer en conséquence et économiser plusieurs dollars sur ces complets à 2 pantalons du printemps de haute qualité. Nous avons une grande variété de nouveaux dessins et rayures. Textures unies, effets nouveaux en élégantes nuances dans les nouveaux bruns, gris bleu, fauve et gris. Chaque complet est taillé à la perfection dans d'impeccables modèles à devant droit ou croisé. Tailles 34 à 44.

REG. $32.50

$27.50

AUCUN DEPOT

40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE 69c ou 10 MENSUALITES DE $2.75.

Sans autre intérêt ou supplément

COMPLETS

POUR JEUNES GENS

4 ARTICLES

Complets à deux pantalons pour Jeunes gens, devant droit, croisé et modèles sport. En tweeds tout laine dans Fauve, Brun et Gris. Tailles 30 à 37 — Ages 12 à 19 ans.

REG. $18.95

Aucun Dépôt 10 MENSUALITES de $1.60 **$15.95**

Sans autre intérêt ou supplément.

POUR GARCONS

3 ARTICLES

Elégants complets pour garçons faits de tissus tout laine dans les nuances unies et fantaisistes. Tailles 27 à 33 pour 9 à 15 ans. Devant droit ou croisé — un pantalon — une culotte golf ou deux breeches.

REG. $12.95

Aucun Dépôt 10 MENSUALITES DE $1.00 **$9.95**

Sans autre intérêt ou supplément

POUR GARCONNETS

Jolis petits complets pour garçonnets à devant droit, croisé ou à dos sport. Tous sont des tissus tout laine dans de belles nuances. 1 paire de culottes golf — une paire de culottes courtes. TAILLES 23 à 28 — AGES 5 à 10 ans.

REG. $10.95

Aucun Dépôt 10 MENSUALITES DE 80c. **$7.95**

Sans autre intérêt ou supplément

NATTES en jute

Rég. $1.39 **89c**

Passages en chemin de fer ou autobus payés sur achats de plus de $100 dans un rayon de 150 milles de Québec. Transport des marchandises sur chemins de fer payé sur achats de $100 et plus jusqu'à 200 milles.

WOODHOUSE & Cie Limitée 65 rue de la Couronne

Londres Birmingham Liverpool Manchester Nottingham Hull Southampton Cardiff Belfast Edimbourg Glasgow Dublin New-York MONTREAL *105, rue Ste-Catherine Ouest.*

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande.

LES COURS DU BLE CROULENT SUR TOUTES LES PLACES

Commentaires de Bourse

Canadian Celanese Ltd

Le conseil d'administration de Canadian Celanese Limited a annoncé hier la mise en paiement d'un dividende de 25 sous par action commune seulement, alors que le versement trimestriel précédent avait été de 40 sous par action commune. Le dividende sera payé le 31 mars aux actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie le 18 mars. Les actions de Canadian Celanese déjà lourdes lundi à la Bourse de Montréal, ont baissé hier à 16 1-2, avec un virement total de 541 parts. La compagnie-mère, Celanese Corporation of America, vient de faire connaître ses résultats d'exploitation pour l'année 1937. Les profits de cette société furent de $2.04 par action commune alors qu'ils avaient été de $2.25 par action commune en 1936. Les résultats d'exploitation des trois derniers mois de l'année dernière, n'ont pas été profitables pour la Celanese Corporation of America.

Les chemins de fer

Les chemins de fer s'attendaient à recevoir de l'Interstate Commerce Commission une augmentation de 15 pour cent dans leurs taux de transport de marchandises. Après la fermeture de la Bourse de New-York, on apprit hier que la Commission leur accorde une augmentation de 10 pour cent qui ne vise pas toutefois plusieurs produits importants dans les produits de la ferme. Il y a déjà quelques mois que la requête des chemins de fer américains est en instance devant l'Interstate Commerce Commission. Elle fut présentée à la fin de l'automne dernier mais avait été remise continuellement depuis.

N. B. Telephone Co

Le quarante-huitième rapport annuel de la New Brunswick Telephone Company Limited indique que les profits bruts furent de $1,414,-395 durant l'année 1937. Les dépenses totales d'exploitation furent de $1,073,797, laissant des revenus nets de $340,597. Durant l'année 1937, les revenus nets avaient été de $316,069. Le surplus pour l'année dernière après le paiement des dividendes fut de $22,442. Le compte de surplus est passé de $94,-345 à $117,326. Le bilan en date du 31 décembre 1937 indique des disponibilités courantes de $413,378 et des exigibilités immédiates de $209,-694. L'encaisse et les dépôts représentent actuellement $31,414.

Ottawa Light, Heat and Power

L.-N. Poulin a été élu directeur de l'Ottawa Gaz Company, filiale de l'Ottawa Light Heat and Power Company Limited, en remplacement de feu le colonel George - P. Murphy. Les autres directeurs furent réélus. Les directeurs de l'Ottawa Light Heat and Power Company Limited ont également été réélus. Les directeurs ont déclaré les dividendes réguliers de 50 sous par action commune et de $1.25 par action privilégiée, payables le 1er avril aux actionnaires le 15 mars.

République de Colombie

John - H. Madden, de l'Institute of International Finance, est toujours d'avis que la république de la Colombie, en Amérique du Sud, est en mesure de payer quelque chose à ses obligataires et qu'elle devrait le faire. M. Madden admet que la baisse dans les prix du café a compliqué un peu une situation déjà fort complexe, mais il trouve injustifiable de voir que nonobstant le relèvement des affaires survenu en Colombie depuis 1933, ce pays n'ait pas pris la moindre mesure pour verser quelque chose sur ses obligations en souffrance.

La faillite Whitney

La nouvelle de la suspension de Richard Whitney and Company, l'un des membres les plus en vue de la Bourse de New-York, a causé une vive surprise à Wall Street, hier. D'autant plus que M. Whitney fut lui-même président de cette institution durant les plus mauvaises années de la crise, et qu'il céda ce poste il y a un peu plus de deux ans à Charles - R. Gay. On ne connaît pas encore grand'chose des événements qui ont forcé la firme en question à ne pas faire honneur à ses engagements. L'avocat de la maison a laissé entendre que tout s'éclaircira d'ici l'audition de la cause le 17 mars prochain.

Dividendes

Beattie Gold Mines, 5 sous par action, payable le 20 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Goodyear Tire, 62 sous par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars; 1 1-4 pour cent par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Page Hershey Tubes Limited, $1 par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Ottawa Light, Heat & Power, 1 1-4 pour cent par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Canadian Celanese Limited, 54 sous par action privilégiée 7 pour cent cumulative participante pour le montant couru au 31 décembre 1937; $1.75 par action privilégiée et 25 sous par action commune, payables le 31 mars aux actionnaires inscrits le 18 mars.

Canada Bread Company, $1.25 par action de premier privilège, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars; 62 1-2 sous par action privilégiée de classe B, plus 12 1-2 sous par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Consumers Gas Company of Toronto, 2 1-2 pour cent, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Marcus Leow's Theatres, 3 1-2 pour cent par action privilégiée, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 19 mars.

George Weston Limited, 20 sous par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Cours de fermeture à 3 h.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1251

9 mars 1938

	Ferm. hier	Ouv. auj.	Ferm. auj.
Bathurst Paper A	9		
Bell Tel	160	160½	160½
Braz. Trac	10½	10½	10⅝
B. C. Power "A"		30⅞	30⅞
Bruck Silk	3¾	3¾	3¾
Canada Cem	10¼	10	10
Can. Steam	2⅝	3	2⅝
Can. Bronze	36		
Can. Car	9½		
Can. Car Priv	23	23¼	23
Can. Cel.	16¼	16	16
Can. Ind. Alc. 'A'	3⅝	3¾	3⅞
Can. Ind. Alc. 'B'	3½	3½	3½
Can. Loc	10	10	10½
Can North. Power	19½		
Can. Pac. Ry	6⅝	6¾	6¼
Cockshutt Plow	8⅞	9	8¾
Cons. Smelt	59	58½	58
Dist. Seag	14		
Dom. Bridge	29	29	28½
Dom. Coal priv	18½	18¼	18¼
Dom. Tar	8¼	8⅜	8
Dom. Tar priv		80¾	80¾
Dom. Steel B	13½	13½	13½
Dom. Textile	70		
Dryden Paper	6½		
Electrolux	13½		
Gen. Steel Wares	7½	7½	7⅝
Gurd Charles	7⅞		
Gyp. Lime & Alab	6½		
Howard Smith	15		
Imp. Oil	19⅝	19⅛	19
Imp. Tobacco	14⅝	14⅝	14½
Intern. Nickel	49	48⅞	49¼
Int. Petrol.	31	31¼	31⅛
Lake of the Woods	14		
Massey Harris	6⅝	7	6¾
McColl Front	11½	11	11
Mont. Power	30	30⅛	30½
Nat. Brew	40¼	40⅜	40¼
Nat. Steel Car	39⅝	39¾	39¼
Noranda	59½	60½	60¼
Ogilvie Flr Mills	28½	28½	28½
Power Corp	13⅜	13⅜	13½
Quebec Power	16		
Regent Knitting		8½	8½
Shawinigan	20	20¼	20½
Sherwin Wil	14¾		
South. Can Power		12½	12½
St. Law. Corp	4	4¼	4¼
St. Law. Corp. priv	13⅜	13¾	13⅝
St. Law. Paper priv	35¼	35½	35½
Steel of Can.		63½	63
United Steel	4½		
BANQUES			
Canada	59¼		
Can. Nat	161		
Commerce	165		
Montréal	200	200	200
Nouvelle-E.		300	300
Royale	175¼	175	175¼
OBLIGATIONS			
Mont. Power 3% 1939	50⅝	50⅝	50⅝

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521

9 mars 1938

	Ferm. hier	Ouv. auj.	Ferm. auj.
Abitibi Paper	170	170	165
Abitibi Paper priv.	15	14½	14½
Asbestos Corp	62	62½	62
Bathurst Paper "B"	3¾		
Beauharnois Power	4½	4½	4½
Brewers & Distillers	7		
Brewing Corp.	150	150	150
B. Am. Oil	20⅝	21¼	21¼
Can. Vickers	5½	5⅛	5½
Can. Vickers p.		20	20
Comm. Alcohols	140		
Cons. Paper Corp.	5¾	5⅜	5⅜
Donn. Paper A.	5⅜	5¼	5¼
Fairchild Aircraft	4⅝	4⅞	4⅞
Fraser Companies	16		
F. Comp. V. T.	16	16	16
G. Steel Wares p.	65	61½	61½
Int. Utilities "B"	75		
MacLaren Paper	12¼		
Massey-Harris priv.	45⅜	44½	44½
M. Distilleries p.	6	6½	6½
Page-Hersey Tubes		93½	93
Royalite Oil Co	44½	44½	44
Walker-Gooderham		41	41
W.-G. & Worts, p.	18¾		
MINES :			
Aldermac Copper	54	54	54
Base-Metals	34	34	35
Beaufor	39		
Bouscadillac Gold		12	12
Cartier-Malartic	10	10	10
C. Chibougamau	29	27	27
Dome Mines	54⅝	54¾	54½
Duparquet	5⅝		
Eldorado Gold	320	310	310
Francoeur	44½		
Home Oil	125	128	125
Howey Gold	28	27	27½
Hudson Bay Mining	26¼	26	26¼
Lake Shore	54⅝	54¼	54⅜
Lebel Oro	10½	10	10⅛
Macassa Mines	485	480	475
McIntyre-Porcupine	40⅝	40¼	40⅝
McKenzie R. Lake	96	95	96
McWatters	73	72	68
O'Brien Gold	400	405	400
Pamour	380	380	375
Pato Cons	250	255	255
Perron Gold	151	156	155
Pickle Crow	475	475	475
Read-Authier	375		
Siscoe Gold	270	272	270
Stadacona Rouyn	26	26	27½
Sullivan Cons	112	114	118
Teck Hughes	545	535	535
Th. Cadillac	27	27	27
Towagmac	48¼		
Ventures	585	585	595
Wood Cadillac	39	37	38

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par ROSS BROTHERS & CO. LTD, 72 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4091

9 mars 1938

	Ferm. hier	Ouv. auj.	Ferm. auj.
Amm. Gold	32½	22½	23½
Afton Mines		01⅞	01⅞
Aldermac	51	54	53
Augite	35	33½	33½
Anglo H	360	355	355
Arntfield	23	23	25
Ashley		07¼	07¼
Astoria Rouyn	03¼	03½	03¼
Bagamac	20	20	20
Bankfield	97	95	95
Base Metals	34	35	35
Bidgood	42	43	44
Big Missouri	43		
Beattie	137	137	137
Bobjo	09½		
Braiorne	900	910	910
Buffalo Ankerite	15⅝	15¾	15¾
Calgary & Edmonton	268	270	270
Calmont Oil	45		
Can. Malartic	111	109	109
Central Pat	290	295	290
Coniarum	139	137	135
Cons. Chibougamau	27	27	27
Darkwater	18	18	18½
Dome	54¾	54½	54½
Dorval Siscoe	21	22	20½
East Malartic	152	154	150
Eldorado	315	325	305
Falconbridge	605	600	600
Federal Kirkland	10½	10½	10½
Francoeur	44	44	44
God's Lake	50	50	50
Gillies	13½	13	13½
Gunnar	95	97	98
Hard Rock	215	213	210
Hollinger	13¾	13⅞	13⅞
Homestead	24¾	25	25
Howey Gold	28	27	27
Jacola Mines	35	35	35
Jellicoe Cons.	70	70	66
J. M. Cons.	11½	11	11
Kerr Addison	206	209	207
Kirkland Lake	122	122	121
Lake Shore	54	54	54
Lamaque Contact	04	04	04
Lapa Cadillac	64	63	63
Lebel Oro	10½	10	10⅛
Leitch Gold Mines	100	100	97
Little L. L.	485	490	490
Macassa	485	475	475
MacLeod Cockshutt	345	345	355
Mai Spiers			
McIntyre	40½	40¼	40½
McKenzie Red Lake	96	99	96
McWatters	73	72	67
Mining Corp	200	200	200
Moneta Porcupine	228	226	220
Newbec	03	03	03
Nipissing	195	205	200
O'Brien Gold	400	400	400
Paymaster	61	61	60¼
Pamour Porcupine	380	380	375
Perron Gold	153	155	155
Pickle Crow	475	475	475
Premier	226	220	220
Preston East Dome	112	112	112
Read Authier		370	370
Red Lake	30	30	30
Reno Gold	63	60	58
Shawkey	30	32	33
Sherritt Gordon	142	138	138
Siscoe	274	272	267
Sladen Malartic	129	128	125
Stadacona Rouyn	26	25	27¼
St. Anthony	13	14½	14½
Sullivan	111	111	119
Sylvanite	320	320	320
San Antonio	140	140	138
Teck Hughes	545	535	535
Towagmac	48¼	50	50
Ventures	585	595	595
Wayside			
Wood Cadillac	38	37	37
Wright Hargreaves	775	775	785

CURB

	Ferm. hier	Ouv. auj.	Ferm. auj.
Ceu. Man.			
Coast Copper			
Cobalt Contact		01¼	01¼
Dal Oil	62	60	60
Foothills Oil	56		
Home Oil	125	123	123
Hudson Bay	26¼	26¼	26¼
Malrobic	01⅜		
Pend Oreille	187	197	191

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006

9 mars 1938

	Ferm. hier	Ouv. auj.	Ferm. auj.
American Can	86	85¾	85¾
Ame. Smelting	48¼	48⅞	47⅞
Am. Tel. & Tel.	133¾	133	132½
A. Water Works	9	9	9
Anac. Copper	31½	31⅛	31¼
Atchison Ry	34½	34	34⅛
Auburn	4¼	4	4
Aviation Corp.	3⅜	3½	3½
Baldwin Loco	9	9	8⅝
Balt. & Ohio	8½	8¼	8⅛
Boeing Aircraft	28	28⅞	28
Beth. Steel	55½	55¼	55
Byers A. M.	9½	9¼	9½
Can. Dry Ginger	17½	17¼	17⅞
Case J. I.	83	87	86⅝
Ches. Corp.	34	34⅜	33⅞
Chrysler	51⅝	50⅝	51½
Coca Cola	120	121	120
Colum. Gas	7¼	7¼	7¼
Cons. Edison	21⅛	21	21¼
Comm. Credit	35	36	36⅛
Crown Cork	32⅞		
Deere & Co.	22½	22	22½
Doug. Aircraft	39	39½	39
D. de Nemours	116	115¼	115½
Eastman Kodak	153½		
Elec. P. & L.	9⅝	9⅝	9½
Firestone	19⅞	20	19⅝
Gen. Electric	39	38½	38⅝
Gen. Motors	33⅞	33⅛	34⅛
Goodyear	20⅞	20¾	21
Houston Oil	7¼	7½	7½
Hudson Motors	7⅞	7½	7¾
Int. Harvester	63¼	63½	64¼
Int. Nickel	49	49⅝	49⅝
Int. Paper	7½	7½	7¼
Int. Paper Priv.	30½	30¼	30⅝
Int Tel & Tel.	7⅛	7⅛	7⅛
Johns Manville	73⅜	74½	73¼
Kennecott Copper	36	37	36⅞
Lambert	11	11⅛	11¼
Loews Inc.	47	47	47½
Montgomery Ward	34	33⅝	34¼
Mack Trucks	20¼	20⅞	19½
New-York Central	17⅛	16¾	16⅞
New-York Ship	6⅞	7⅛	7¼
Packard	4⅜	4⅜	4⅜
Paramount	9	9½	9⅛
Pennsylvania	20⅞	20⅛	20¼
Pub. Service of N. J.	29⅞	30	30
Radio Corporation	6¼	6⅜	6⅜
Radio Keith	3½	3½	3½
Republic Steel	17	16⅞	16¾
Schenley	23	23¾	23½
Simmons Co.	19¾	20¼	20
Socony Vacuum	14⅛	14¼	14⅛
Standard Brands	8	7⅞	7⅞
Standard Gas	3⅞		
Standard Oil. N. J.	49¼	49⅞	49⅞
Union Carbide	72⅜	72¼	74
United Corp	2¾	2¾	2⅞
Union Pacific	74	73	74
United Aircraft	23½	23¾	24
U. S. Pipe	27½	27½	28
U. S. Alcohol	18⅛	18½	18⅛
U. S. Smelting	71	70	70
U. S. Steel	52⅞	52½	52¾
U. S. Steel Priv.	106¼	106¼	105⅝
Vanadium	17	17½	17
Warner Bros	5⅝	5⅝	5½
Westinghouse Air Br.	23¼	23⅝	23¼
Westinghouse Elec.	91½	91½	91
Woolworth	43¾	43½	43¼
Yellow Truck	13½	13½	14½
Zenith Radio	14⅛	14¼	14¾

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par GREENSHIELDS & Co., Edifice Price, rue Ste-Anne, Québec. Tél.: 2-1591.

9 mars 1938

	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	78	77 1-2
Am. Cyanam B	23 1-4	23 5-8
Am. Gas & Elec.	25 1-2	25 1-2
Am. Superpower	3-4	3-4
Brazilian	10 3-4	10 3-4
Brown Co. priv.	25	25
Cities Service	1 5-8	1 5-8
Elec. Bonds & Share	7 1-4	7 1-4
Ford of Can. "A"	17 1-4	17 1-4
Ford Motors	5	5
Gulf Oil	39 1-2	39 1-2
Hudson Bay Mining	26 5-8	26 1-4
Humble Oil	66	66 1-2
Imperial Oil	19 1-8	19
Int. Petroleum	31 1-8	31
Niagara & Hudson	7 1-2	7 1-2
Pennroad	2 1-8	2 1-8
St. Regis Paper	3	3 1-8
Taggart	4 1-8	4 1-8
United L. & P.	2 1-8	2 1-8

BOURSE DES CEREALES

WINNIPEG

Séance du 9 mars 1938

			Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:						
Mai		121	130	121	119⅜	120
Juil.	113½	113	113½	111⅝	112	112⅛
Oct.		93	93⅛	93⅝	92	92½
AVOINE:						
Mai			46½	46⅝	46	46½
Juil.			43⅝	43⅝B	43⅜	43⅝B
Oct.			—	—	—	39B
ORGE:						
Mai			62⅝	62⅝	62	62½
Juil.			58⅝	58⅝	58	58½B
LIN:						
Mai			167½	167⅝B	167	167
Juil.			169	169	167½A	168¼
SEIGLE:						
Mai		77⅝	78	78	76⅞	76⅞
Juil.			76⅞	76⅞B	75¼	75⅝B

CHICAGO

		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai		89¼-⅜	89⅜	88	88⅛-¼
Juil.	84⅝	85	85	83½	83⅝-⅞
Sept		85¼	85¼	83⅞	84⅛-¼
MAIS:					
Mai		59⅛	59⅜	58⅞	58⅞
Juil.	60⅛	61	61⅛	60½	60¾
Sept		62	62⅛	61¾	61⅞
AVOINE:					
Mai		29¾	29¾	29⅝	29¾
Juil.		29⅛	29⅛	29	29
FEVES:					
Mai		—	—	—	99¼
Juil.		—	—	—	97½
Oct.		95½	95½	94¾	94¾
SEIGLE:					
Mai		70⅛	70½	69½	69⅝
Juil.		66¼	66¼	65¼	65⅞
Sept		65	65	64	64⅛

Les prises de profit font faiblir New-York

Le blé baisse sur toutes les places, particulièrement à Winnipeg et à Chicago — Mouvement de reprise suivi d'une rechute à Wall Street — Montréal se raffermit quelque peu — L'activité fait défaut sur le marché des mines à Toronto — Le franc perd encore trois points et demi.

MONTREAL EMPRUNTE $5,000,000

A WALL STREET

New-York, 9. (Par Victor Eubank, de la P. A.) — La Bourse a fait tête aux prises de profit aujourd'hui et, à la suite d'un mouvement de reprise au début, les cours ont fléchi et la liste affichait en fermeture plusieurs pertes allant jusqu'à plus d'un point.

Les chemins de fer, qui s'étaient bien comportés pendant presque toute la journée, ont fléchi en dernière heure.

Le roulement fut d'environ 500,000 actions.

Les principaux perdants furent : U. S. Steel, Chrysler, Boeing, American Telephone, Consolidated Edison, General Electric, Texas Corp. Santa Fe, New-York Central, Southern Pacific, Great Northern, Chesapeake & Ohio, etc.

Ont légèrement monté : General Motors, Sears Roebuck, J. I. Case, International Harvester, Anaconda, etc.

LE DOLLAR

New-York, 9. (P.C.) — Le dollar canadien avait au milieu de l'après-midi sur le marché des changes étrangers une plus-value de 1-32 de sou sur la devise américaine. La livre sterling a perdu 1-2 sou à $5.01 3-8 et le franc français a baissé de 3 points 1-2 à 3.18 1-2 sous.

LES CEREALES

Winnipeg, 9 (PC) — La dérobade des acheteurs, due à des nouvelles déprimantes, a fait baisser de près de 3 sous aujourd'hui les cours du blé sur le marché des grains à Winnipeg. En fermeture, les options cotaient de 2 sous 1-4 à 1 sou 5-8 de moins: mai $1.20, juillet $1.12—$1.12 1-8 et octobre .92 1-2 sous.

La faiblesse de la demande au comptant a fait baisser les cours du blé de 1-2 à 1-4 de point à Liverpool. pool. Buenos a imiter les autres places et avait baissé de près de deux sous ce midi.

A Winnipeg, l'orge a baissé de deux sous le boisseau.

A Chicago, une pluie abondante dans le sud-ouest des Etats-Unis, signe d'une bonne récolte, a fait baisser de 2 sous 1-4 le boisseau les prix du blé. En fermeture, les options cotaient de 1 sous 5-8 à 2 sous 1-8 de moins qu'hier: mai 58 1-8—1-4 et juillet 83 3-4—7-8. Le maïs a baissé de 1-8—3-8.

A LONDRES

Londres, 9. (P.A.) — La demande a été meilleure dans presque tous les compartiments de la liste en Bourse de Londres aujourd'hui et les obligations anglaises ainsi que les titres industriels ont enregistré des gains modérés. Les valeurs de l'acier et du tabac ont monté de même que les pétroles et les mines. Les titres d'outre-Atlantique sont restés fermes. Les chemins de fer locaux se sont légèrement améliorés et les caoutchoucs ont été négligés.

A PARIS

Paris, 9. (P.A.) — Les actions industrielles ont fini en Bourse aujourd'hui avec des gains de 10 à 20 francs. Les valeurs internationales étaient en demande et le Canal de Suez a moné de 250 francs, Royal Dutch de 90. Les rentes ont fini avec des gains de 45 à 110 centimes.

A MONTREAL

Montréal, 9. (P.C.) — L'allure de la Bourse a été plus ferme aujourd'hui et les cours ont manifesté plus de vigueur. En fermeture, la liste n'affichait que d'étroites fluctuations et les gains étaient plus nombreux que les pertes.

Les métaux n'ont pas conservé tous leurs gains, mais Smelters a perdu un point. Nickel a gagné presqu'un demi-point et Noranda a monté de 3-4. Les utilités ont manifesté de la vigueur, Shawinigan montant d'un point, Montreal Power de 1-2 et Brazilian d'environ 1-4. Dans les papeteries, Price Brothers commun a monté d'un demi-point et St. Lawrence Paper privilégié d'une fraction.

Ont fait des gains fractionnaires: Canadian Pacific, Dominion Steel and Coal, General Steel Wares et Massey-Harris. McColl Frontenac et Celanese ont perdu environ un demi-point chacun.

LE CURB DE MONTREEAL

Montréal, 9. (P. C.) — Les mines ont paru reprendre un peu de vigueur aujourd'hui après la baisse continuelle des derniers jours et quelques-unes ont réalisé de petits gains. Entre autres, Pato, Pend'-Oreille, Perron, Preston, Red Crest et Sullivan ont gagné jusqu'à cinq sous. Okalta Oil a perdu 13 sous, Eldorado 10, Chibougamau et Wood-Cadillac environ deux sous chacun. Abitibi a perdu cinq sous et Massey-Harris privilégié plus de deux points à 44 1-2.

EMPRUNT DE CINQ MILLIONS

Montréal, 9. (P.C.) — Le directeur des finances de la ville de Montréal, M. Lactance Roberge, a annoncé aujourd'hui que la ville demandait des soumissions, d'ici lundi prochain, pour une émission d'obligations de $5,000,000. M. Roberge a expliqué que les soumissionnaires devraient spécifier leur propres termes, pourvu que le taux de dépasse pas 5 p.c., que le terme ne dépasse pas 40 ans et que chaque soumissionnaire soit prêt à absorber toute l'émission.

LES OBLIGATIONS

Montréal, 9. (P.C.) — La séance a été calme aujourd'hui sur le marché des obligations. Dans les papeteries, Abitibi a fait environ 1-4 de point, Brown un demi-point, Consolidated 1-4 et M. & O. 1-2. Beauharnois, dans les utilités, a fait un gain fractionnaire. MacLaren-Québec a perdu une fraction ainsi que Winnipeg Electric.

LES MINES A TORONTO

Toronto, 9. (P. C.) — Les cours n'ont fluctué que dans une marge étroite aujourd'hui pour s'arrêter en fermeture à peu près aux mêmes niveaux qu'hier. Ont subi de légères pertes : Little Long Lac, Macassa, Teck Hughes, Coniaurum, McWatters, Premier, Kirkland-Hudson et Powel-Rouyn. Nickel et Noranda ont fait des fractions ainsi que Ventures, Sudbury Basin et Pend-Oreille.

La production d'huile brute aux Etats-Unis était, la semaine dernière, de 3,353,127 barils par jour, en augmentation de 27,680 barils sur la semaine précédente.

Le bill Lacroix discuté devant le comité du service civil

(Suite de la 1ère page)

l'impossibilité de se faire comprendre. Ceci nuisait à l'efficacité du service.

L'hon. H.-A. Stewart (cons., Leeds) a déclaré que toute cette question était d'ordre administratif. Le remède à la situation ne serait pas, d'après M. Stewart, dans une nouvelle législation mais dans l'administration de la loi du Service Civil. Il prévoit des abus si l'on s'en tient à la stricte application de la loi.

En réponse à une question de M. Grant MacNeil, (C.C.F., Vancouver-Sud) M. Lacroix a répondu que si son bill est adopté, les vétérans unilingues occupant actuellement des positions de concierge dans les édifices du gouvernement fédéral à Montréal ne pourraient conserver leurs positions. "En d'autres mots, les Anglais ne devront pas faire application", répondit M. MacNeil.

M. Alphonse Fournier (lib., Hull) a protesté. "Je pourrais bien dire qu'à Toronto les Canadiens français seraient dans le même cas, mais je ne le dirai pas", déclara M. Fournier.

M. MacNeil prétendit qu'il n'avait pas voulu déplaire à personne mais qu'il avait à l'idée que le gouvernement s'était engagé à venir en aide aux vétérans, que des demandes avaient été faites au gouvernement pour qu'il en emploie le plus grand nombre possible, et que cette loi rendrait les choses plus difficiles encore.

Le comité a décidé de demander à la Commission du Service Civil de présenter un rapport sur la situation. M. Charles-A. Bland, président de la Commission, a déclaré qu'il était très sympathique au projet. Il résuma toute la question en disant que le service civil doit d'abord donner satisfaction au public et qu'il devrait y avoir possibilité que les employés civils soient capables de parler la langue de la majorité de la population de la province où ils font leur travail. Toute la question a été transmise à un sous-comité qui fera rapport le plus tôt possible, soit probablement au début de la semaine prochaine.

SUR LA COLLINE

A l'ouverture de la séance cet après-midi, la Chambre a adopté en deuxième lecture le projet de loi modifiant la loi relative aux constituts et au régime de tenure dans la cité de Hull. Ce bill sera maintenant soumis au Comité des bills publics.

L'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, a répondu ensuite à deux questions de M. Léon Casgrain (lib. Rivière-du-Loup). Puis, M. F.-A. Pouliot a repris le débat sur le budget.

Whitney se dit responsable

New-York, 9 (PA) — Richard Whitney, président de la firme de courtage faillie qui porte son nom, a assumé aujourd'hui toute la responsabilité des opérations qui conduisirent sa compagnie à la faillite. Whitney, qui fut cinq fois président de la Bourse de New-York, a déclaré par l'entremise de ses avocats qu'il dégageait ses associés de tout blâme et reconnaissait que "certaines de ses actions" avait été mauvaises. Il a offert d'en porter toutes les conséquences.

Les marchés---

Reculs à la Bourse de Montréal. — Le marché minier subit des pertes.

La liste des valeurs accusait plus de reculs que de gains en fermeture hier à la Bourse de Montréal bien que quelques valeurs aient racheté une partie de leurs pertes. Il n'y a pas eu de changements appréciables dans le groupe des bas métaux. Le compartiment des papeteries avait une tendance à la baisse. Howard Smith et St. Lawrence privilégié ont cédé de 3-4 de point chacun. Bathurst recula d'un demi-point. Price Brothers commun, St. Lawrence Corporation commun et privilégié ont fléchi d'un quart de point. Pacifique Canadien ferma avec un recul de 1-8 de point à son plus bas cours de l'année. Il en fut de même pour quelques autres valeurs ferroviaires qui ont cédé du terrain. Le groupe des utilités n'a pas bougé pour la peine. Le roulement total sur la Bourse et le Curb a été de 172,100 actions.

• • •

Les mines avaient aussi une tendance à la baisse à Montréal. Les actions privilégiées de General Steel Wares ont baissé de trois points au cours de 65, sur le Curb. Les valeurs de pétrole ont aussi fléchi. Royalite a reculé d'un point, Home Oil de 5 sous et Brown d'une couple de sous. Dans le compartiment minier les reculs étaient encore nombreux. A Toronto, le marché minier a donné des signes de ralliement en dernière heure mais ils n'étaient pas assez suffisants pour racheter toutes les pertes du début de la journée. MacLeod Cockshutt recula de 15 sous et Hard Rock baissa de 8 sous. Central Patricia, Coniarum et quelques autres ont perdu de 5 à 10 sous.

• • •

Sur le marché des obligations, les valeurs canadiennes n'ont pas subi de pertes importantes hier à Montréal. Les valeurs spéculatives de papeteries ont perdu quelques fractions, y compris Abitibi Brown Company et M. & O. Fraser et Restiguoche ainsi que les obligations de cette catégorie ont conservé leurs positions respectives. Dans les valeurs industrielles, on signalait peu de changements tandis que les titres de premier choix étaient généralement fermes. Les Dominion ont monté d'un quart de point et les C. N. R., ont gagné un huitième de point.

• • •

Les cours du blé étaient à la hausse en fermeture hier à Winnipeg. Grâce à une meilleure demande à l'exportation et à la fermeté des places étrangères, les prix du blé ont monté de 3-8 de sou, A Chicago, les prix du blé américain ont aussi monté, les gains variant d'un demi-sou à un sou. On estimait les ventes destinées à l'exportation à 500,000 boisseaux.

• • •

Le dollar canadien était inchangé au cours de $0.99 31-32 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a monté un peu mais, par contre, le franc français a baissé de 1 1-4 point à $0.0322 à cause des ventes émanant de Londres et de Paris. On attribue cette baisse à la situation politique et aux dépenses du gouvernement pour fins de réarmement.

LES MARCHES AUX BESTIAUX

Les prix des bêtes à cornes sont stables ainsi que ceux des veaux et des moutons.

Montréal, 9. (P.C.) — Les arrivages sur les deux marchés aux bestiaux comprenaient aujourd'hui 34 bêtes à cornes, 108 veaux, 397 porcs et 3 moutons.

Les prix des bêtes à cornes furent stables, les bouvillons communs se vendirent entre $4.50 et $5 et ceux de qualité moyenne $5.75. Les vaches pour la boucherie cotaient $3 et $4.75 et les taureaux communs entre $3.50 et $4.

Quelques veaux se vendirent entre $5.50 et $7.50 et les veaux pesants $7 à $7.25. Les agneaux se vendirent $8.00 pour ceux qui pesaient environ 50 livres.

Les porcs qui étaient déjà vendus cotaient $10.25 à $10.50 pour le porc à bacon. Plusieurs lots se vendirent entre $14 et $14.25 pour ceux de premier choix.

COMMERCE DE GROS

Ottawa, Ont., 9. — La valeur en dollars du commerce de gros diminue de 21.6 pour cent en janvier, comparativement à décembre et est de 2.7 pour cent plus basse qu'en janvier de l'an dernier, suivant les rapports mensuels sur les ventes reçues de quelque 200 maisons de gros couvrant 9 lignes différentes de commerce. L'indice général, sur la base des ventes moyennes mensuelles de 1930 à 100, est à 68.1 en janvier, contre 86.9 en décembre et 70.0 en janvier 1937. Le déclin par rapport à décembre est légèrement supérieur au déclin saisonnier que la diminution sur janvier de l'an dernier fait contraste aux augmentations qui caractérisent les comparaisons du mois correspondant depuis le commencement de ces statistiques mensuelles sur le commerce de gros il y a trois ans. Le commerce de gros en janvier 1937 est de 13.7 p. c. supérieur à celui de janvier 1936 qui à son tour dépasse de 4.6 pour cent celui du mois correspondant de 1935.

Résolutions annulées

Une séance spéciale du conseil municipal doit être convoquée au moyen d'avis spéciaux signifiés aux conseillers et l'absence d'un conseiller doit être consignée au procès-verbal de la réunion spéciale avec mention que le dit conseiller a été averti de la tenue de la séance.

Aussi, M. le juge J.-A. Métayer, de la Cour de Magistrat, a-t-il annulé les résolutions votées lors d'une session spéciale de la Corporation municipale de St-Rédempteur de Lévis, le 22 février 1937. Un conseiller du nom de Roland Malouin était absent. Le procès-verbal ne mentionnait pas son absence et n'établissait pas que Malouin avait été averti de façon spéciale de la tenue de la séance. Me Arthur Bélanger occupait dans cette cause pour le demandeur Joseph Thériault.

Cinq arrestations

La police municipale a opéré cinq arrestations aujourd'hui dont l'une pour offense grave contre la morale. Dans deux autres cas il s'agit de vagabonds qui ont sollicité leur admission à la pension des Plaines d'Abraham et deux disciples de Bacchus devenus trop exhubérants ont aussi été écroués.

Un comité a accepté 14 suggestions

(Suite de la 1ère page)

la truite et à tout autre poisson dans les lacs et les rivières de la province. D'après cette suggestion, on ferait toutefois une exemption pour dix milles de territoire en faveur d'un colon ou d'un cultivateur ou du résident d'un village qui voudrait aller pêcher pour son amusement.

En ce qui concerne les gardes-chasse et de pêche, l'hon. M. Gagnon a suggéré que le salaire de ces officiers soit porté à $1,200 par année, mais à la condition que chacun emploie tout son temps à l'exercice de ses fonctions de garde-chasse et de pêche. D'après cette suggestion, on accorderait en outre à un garde-chasse et de pêche un octroi suffisant pour qu'il se procure une automobile de façon à pouvoir parcourir facilement son territoire.

Le comité s'est ajourné à vendredi.

Deux résolutions

Trois-Rivières, 9. (D.N.C.) — Le conseil de ville a voté, hier soir, deux résolutions relatives aux ponts qui traversent la rivière St-Maurice à l'entrée de notre ville. L'une de ces résolutions a pour but de demander au gouvernement de devenir propriétaire de deux ponts et de payer dans l'avenir le coût d'entretien, parce que les deux ponts font partie de la route nationale entre Québec et Montréal.

Dans l'autre résolution l'on demande au gouvernement provincial de payer une balance de contribution de $21,864.79 due par le gouvernement de la province à la ville des Trois-Rivières depuis l'année 1924 alors que le gouvernement s'engagea à verser à la ville les deux tiers du coût de réfection des ponts du Saint-Maurice jusqu'à concurrence de $100,000. Les travaux coûtèrent en tout $157,063.47, ce qui fixait la contribution du gouvernement à $100,000. Le gouvernement avait en septembre 1924 donné un acompte de $78,135.21. On demande maintenant de payer la balance due de $21,864.79.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, Québec).

Chicago, 9. — Les prix des peaux ont baissé de 10 à 15 points durant la séance d'hier. Les ventes furent de 75 lots. Mars 9.43 n.; juin 9.67-68 tr.; décembre 10.29-10.30; mars 1939 10.59n.

Le prix du cuivre à l'exportation était hier, à New-York, de 10-100025 sous la livre. Le prix domestique était de 10 sous la livre.

NATIONAL BREWERIES LTD.

Montréal, 9. — Les profits d'exploitation de National Breweries Ltd. en 1937 furent de $2,173,620, en diminution de $136,168 sur ceux de $2,309,788 pour l'année précédente. La diminution provenait de la hausse dans les prix du malt, de la main d'oeuvre, etc. Après l'impôt sur le revenu, il est resté un solde de $16.66 par action privilégiée au lieu de $15.99 en 1936. Les profits nets furent de $2.29 par action commune comparativement à $2.19 par action en 1936.

FIRME SUSPENDUE

New-York, 9. (P.A.) — La Bourse de New-York a annoncé hier la suspension de Richard Whitney & Company parce que cette firme est incapable de faire face à ses engagements. Richard Whitney, le principal associé de la maison a été président de la Bourse de New-York durant plusieurs années à venir jusqu'à il y a une couple d'années.

Richard Whitney est le frère de George Whitney, associé de la maison J.-P. Morgan & Company. La suspension de sa firme a causé une surprise générale dans le marché financier, hier. Il y a deux ans, il céda la présidence de la Bourse de New-York à Charles-R. Gay et il fut nommé membre du comité des gouverneurs de cette institution, poste qu'il occupe encore. L'audition de la cause a été fixée au 17 mars prochain.

M. Whitney a refusé de faire tout commentaire en rapport avec la suspension de sa firme. Sumner Ford, avocat de la firme, s'est contenté de demander aux intéressés de ne pas émettre d'opinion avant de connaître la réponse de la maison Richard Whitney & Co. Richard Whitney est né à Beverley, Mass, en 1888. Il dirige la firme qui porte son nom depuis 1916.

KROGER GROCERY

Kroger Grocery & Baking Company a vendu, durant les quatre semaines finissant le 26 février 1938, pour $17,742,559, en diminution de 8.8 pour cent sur la période correspondante de 1937.

INT. PAPER COMPANY

New-York, 9. (P.A.) — Les directeurs de l'International Paper & Power Company n'ont pas pris de décision hier au sujet du dividende privilégié qui devait être étudié à cette assemblée.

Les ventes de General Motors aux consommateurs des Etats-Unis, en février 1938, furent de 62,381 au lieu de 63,069 en janvier 1938 et de 51,600 en janvier 1937. Les ventes aux distributeurs furent de 94,449 le mois dernier au lieu de 94,267 en janvier 1938 et de 73,567 en février 1937.

Feu Alf. Julien

Saint-Basile, Portneuf.—(Du correspondant du "Soleil")— On apprendra avec regret la mort d'un paroissien bien connu et fort estimé, M. Alfred Julien, époux de dame Olivine Paquet, décédé ici récemment à l'âge avancé de 78 ans et huit mois.

La disparition de M. Alfred Julien cause de vifs regrets à tous ceux qui le connaissaient ainsi qu'aux membres de sa famille.

Le "Soleil" se joint aux parents et amis de la famille éprouvée pour exprimer à celle-ci ses plus vives condoléances.

NOUVELLES MINIERES

San Antonio Gold

J.-D. Perrin, président de San Antonio Gold Mines Limited, a déclaré que durant l'année 1937 les revenus de la mine ont augmenté d'un peu plus de $3,000 au total de $453,834. Les profits d'exploitation furent de $458,099 durant l'année sous revue. La compagnie a versé $324,509 en dividendes à ses actionnaires. Durant l'année 1936, les profits d'exploitation avaient été de $468,079 et la compagnie avait versé $324,544 de dividendes.

Bidgood Kirkland

La production de Bidgood Kirkland Gold Mines Limited durant février 1938 a été officiellement estimée à $40,209 comparativement à $40,936 durant le mois de janvier 1938. Les chiffres concernant le traitement du minerai n'ont pas encore été rendus publics.

Sturgeon River Gold

Sturgeon River Gold Mines a produit en février 1938 pour $46,760 d'or à rapprocher de $45,465 durant janvier 1938 et de $46,200 en décembre 1937. Le moulin a traité 2,331 tonnes de minerai le mois dernier et la récupération a été de 1,-336 onces d'or fin. La récupération fut de $20.06 par tonne. En janvier, le moulin avait traité 2,529 tonnes de minerai et la production avait été de 1,299 onces d'or fin pour une récupération moyenne de $17.98 par tonne.

Laguna Gold Mines

La production de Laguna Gold Mines en février 1938 a été de $45,-574 avec le traitement de 2,644 tonnes de minerai et une récupération moyenne de $17.24 la tonne. La production avait été en janvier 1938 de $44,023 avec le traitement de 2,-700 tonnes de minerai et une récupération moyenne de $16.31 la tonne. La production de Laguna Gold durant les deux premiers mois de 1938 a été de $89,597 avec le traitement de 5,344 tonnes de minerai et une récupération moyenne de $17.77 la tonne.

Dumico Gold Corp.

La Dumico Gold Corporation a émis son troisième rapport de progrès indiquant le travail de développement accompli à date sur ses propriétés, ainsi que les résultats obtenus durant le mois dernier, que les géologistes de la compagnie ont déclaré très encourageants, et qui tendent à démontrer la présence de minerai commercial d'un tonnage considérable.

Le programme actuel de la compagnie comporte la continuation du fonçage de puits ainsi que le taillage d'une nouvelle station à galeries et travers-bancs à un niveau qui sera bientôt déterminé.

Les points les plus importants du travail accompli sur les propriétés Dumico, déclare le rapport, comprennent plus de 10,000 pieds de forage à diamant, qui ont aidé à localiser d'une façon définitive les zones minéralisées à différents niveaux; sur un terrain de plus de 1,-000 pieds à l'est et à l'ouest du puits no 3. Le minerai commercial se trouve dans le porphyre gris.

Le puits no 3, indique le rapport, commence la zone de minerai à 220 pieds, et des échantillons pris entre ce niveau et celui de 252 pieds donnent une moyenne de $4.55 la tonne. Des valeurs de $10.50 à $5.60 respectivement, se rencontrent de 230 à 251 pieds.

Deux galeries, une à l'est, l'autre à l'ouest de la station au niveau de 300 pieds, sur la côte nord du gisement, avec des travers-banc vers le sud à 50 pieds de la station, ont rencontré dans les travers-bancs du porphyre gris minéralisé et les, échantillons éprouvés dans les "Métallurgic Laboratories" de la Beattie Gold Mines ont été évalués jusqu'à $10.50 la tonne. On procède maintenant à l'échantillonnage systématique de cette section.

Le fonçage du puits no 3 repris en février a atteint le niveau de 400 pieds. Les valeurs prises, à dix pieds d'intervalle, à peu près, entre 334 à 380 pieds varient de $11.20 à $6.30, donnant une moyenne de $9.80 entre 344 et 375 pieds.

Les autres résultas obtenus depuis le dernier rapport de progrès émis aux actionnaires, comprennent l'installation d'une ligne de transmission électrique, sur une longueur de 6,000 pieds, le long de la voie nationale, depuis la limite est de la ville de Duparquet, jusqu'à la station au niveau de 300 pieds dans le puits no 3 et le posage d'une conduite d'eau de 4 pouces de diamètre, à une profondeur de 6 pieds et amplement protégée contre la gelée.

SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR LA DIVISION DE L'INSPECTEUR EN CHEF DES ARMES ET DES MUNITIONS, QUEBEC, P.Q.

DES soumissions cachetées portant en suscription "Soumission pour la construction du bâtiment de la division de l'inspecteur en chef des armes et des munitions, Québec, P. Q.", et adressées au directeur des contrats, ministère de la Défense nationale, Ottawa, Ont., seront reçues jusqu'à midi, le 18 mars 1938.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules fournies par le ministère et conformément aux conditions qui y sont stipulées. Ces formules, ainsi que les plans et les devis, peuvent être obtenus, sur demande, du directeur des contrats, Ministère de la Défense nationale, Ottawa, ou du Commandant du district militaire No 5, Québec, P. Q.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé d'une banque canadienne à charte, fait à l'ordre de l'honorable ministre de la Défense nationale, et représentant 10% du montant de la soumission.

Le chèque de l'adjudicataire sera confisqué, s'il refuse, ou se trouve dans l'impossibilité, au cas où le contrat lui serait adjugé et après qu'il l'aura accepté, de le remplir conformément aux plans et devis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L.-R. LAFLECHE,
Sous-ministre.

Ministère de la Défense nationale,
Ottawa, le 2 mars 1938.
(H. Q. 73-1-122).

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006

Séance du 8 mars 1938

Ventes	Titres	Ouv	Haut	Bas	Ferm
400	Adams	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞
1700	Air Reduc	54	54	52¼	53
5200	Alas Jun	11	11	10½	10½
700	Alld Che	165	165	165	165
4300	Allis Chal	45⅝	46	44⅞	46
200	Alleghan.	1⅜	1⅜	1¼	1¼
300	Am B Shoe	35½	36	35½	36
1000	Amer Can	85¾	86	85	86
600	Amn Car	22	22½	22	22½
500	Am & For	3½	3½	3⅜	3⅜
600	Amn Loco	19½	19½	19	19½
300	Am Radia	12	12⅛	12	12⅛
2500	Am Roll.	18¼	18¼	18	18¼
3200	Am Smelt	47½	48¼	45¾	48¼
100	Amn Sug.	28¼	28¼	28¼	28¼
2800	Tmn T & T	134	134	132½	133¾
1000	Amer Tob.	67½	68	67	67
1600	Am Wat.	9	9	8¾	9
100	Amn Wooll	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
500	Do priv.	31	31	31	31
400	Amerad.	64	64	63½	63½
13600	Anacond	31⅛	31½	30	31½
800	Ass D Gds	7	7	7	7
300	Atchi Ry	34	34⅞	34⅛	34⅞
2000	Atl. Refin.	22¼	22¼	22	22
300	Auburn	4	4¼	4	4¼
1200	Avia C.	3½	3½	3⅜	3⅜
3200	Bald Loc B	9	9	8¾	9
400	Balt Ohio	8⅜	8½	8	8½
1500	Barnsd.	15	15	14⅞	15
500	Bendix	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
100	Best	37	37	37	37
9600	Bethl Stl	55	56	53¼	55½
3300	Boeing	27¾	28	26⅞	28
100	Bohn Allu	25⅛	25⅛	25⅛	25⅛
1600	Borg W.	25	25⅛	24¼	24¼
1000	Briggs Mfg	22¼	22¼	22	22
700	Bklyn	9½	9½	9⅜	9⅜
1000	Budd Mfg	5¼	5¼	5⅛	5⅛
800	Burrough	17½	17½	17	17⅛
1300	Calumet	8½	8½	8⅛	8⅛
2700	Cana Dry	17¼	17½	16½	17½
1000	C P R	6½	6⅝	6½	6½
900	Case	85	85¼	85	85¼
2200	Celan C	15⅛	15½	14½	15½
900	Cerro d P	39	39	38	38¾
2500	Ches Ohio	34⅜	34⅜	33⅜	34
600	Chicag N W	1¼	1¼	1¼	1¼
18100	Chrysler	50½	51¾	49⅞	51¾
400	Coca-C.	121	121	120	120
200	Collins	22⅞	22⅞	22⅞	22⅞
200	Colorad.	14⅞	15	14⅞	14⅞
2400	Colum Gas	7⅛	7¼	7⅛	7⅛
1700	C. South	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
1300	C. Credit	34⅛	35	34⅛	35
200	Congoleu.	21½	21½	21½	21½
2300	C. Edison	21¼	21½	20⅞	21
4500	C. Oil C.	9	9	9	9
1400	C. Can	42¼	42½	42	42½
1200	C. Produc	64	64	64	64
2200	Crucible	33½	33½	32½	33¼
1500	Curtis W.	4¼	4¼	4	4¼
3800	Do A	16	16	15⅝	16
2400	Crane	27¼	27¼	25⅞	26¼
8100	Deere	21⅝	22½	21	22½
1000	Del & Lac	7½	7½	7¼	7½
2700	Douglas	38½	39	36½	39
3500	Dupont	115¾	116	113	116
6800	East Kod.	153½	153½	152½	153½
500	Elec Auto	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
1500	Elec Boat	8	8¼	8	8
3000	Elec P & L	9¼	9⅜	9⅛	9⅜
1200	Erie	3⅜	3⅜	3⅜	3½
1000	Firest.	19⅞	19⅞	19⅜	19⅞
900	Foster	17½	17½	17½	17½
700	Freeport	26	26	25⅝	25⅝
900	G. Asphalt	16	16⅛	16	16⅛
7800	G. Elec.	38¼	39	38¼	39
800	G. Foods	31¾	31¾	31¾	31¾
600	G. Gas	1	1	1	1
8900	G. Mot	33⅞	34	33	33⅞
600	Gillette	10⅛	10⅛	10	10
1600	Glidden	19⅞	19⅞	19½	19⅞
2000	G'rich Tir	16	16	15¼	15⅞
5300	Good Tire	20¾	20¾	20	20¾
2900	Gr. Paige	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
3000	G. Nor Ry	21½	21¾	21⅜	21¾
400	Greyhoun.	10	10	10	10
2300	Hous Oil	7⅜	7⅜	7⅛	7⅛
1900	Hud Mot	7¾	7¾	7⅜	7⅝
800	Hupp Mot	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
2800	Ill Cent.	10	10	9¼	10
3800	Inspir.	12¾	12⅝	12⅛	12⅞
2400	Interlak	10½	10½	10⅛	10⅜
2300	I. Harvest	64	64	61¾	63¼
1300	I. H. Elec	5½	5½	5⅜	5⅜
9800	I. Nickel	49	49¼	48⅛	49
200	Interbor	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
1600	I. Paper	7½	7½	7¼	7¼
2800	Do priv	29⅝	30½	28¾	30½
1000	I. Shoe	32⅝	32⅝	32⅝	32⅝
7200	I. Tel & T	7¼	7¼	6⅞	7⅛
1400	J. Manv.	73	73¾	71	73¾
500	Kans City	8½	8½	8½	8½
8700	Kennec.	36¼	36¼	35⅛	36
400	Kroger	15	15	15	15
500	Lambert	11	11	11	11
200	Lehigh.	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
1400	Loew's	46⅞	47	46⅛	47
100	Loose	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
600	Lorill.	16	16⅛	16	16⅛
300	M Trucks	20¼	20¼	20¼	20¼
1200	Macy	31	31	30¾	30¾
400	McKeespt	18⅛	18⅛	18	18
300	M. Seab.	23	23	23	23
1100	Miami C	9	9	9	9
300	Mo. Kan.	23¼	23¼	23¼	23¼
6200	Montgom.	33¾	34	32⅝	33⅞
300	Murray	6	6	6	6
1200	Nash K.	9¼	9¼	9¼	9¼
500	N. Biscuit	19⅞	19⅞	19⅞	19⅞
600	N. Cash	16	16	15⅞	15⅞
1400	N. Dairy	14⅛	14⅛	14	14
600	N. Distill.	21½	21½	21½	21½
1100	N. Lead	22	22	21⅞	22
300	N. P. & L.	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
200	N. Tea	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
8500	N. Y. Cent	16¾	17⅛	16¼	17⅛
500	N. Y. N Ha	2	2	2	2
200	Ngrf. W.	175	175	175	175
6300	N. A. Avia	7¾	7¾	7¼	7¾
3900	North Am	18	18⅛	17⅞	18⅛
2600	North Pac	11	11¼	10⅞	11¼
1500	N. Y. Ship	7	7	6⅞	6⅞
1400	Ohio Oil	12⅛	12¼	12⅛	12⅛
700	Otis Elev	20⅞	20⅞	20⅞	20⅞
1000	Otis Stl	9¾	9¾	9¼	9¼
1700	Pack Mot	4½	4½	4⅜	4½
5000	Param Pu	9⅛	9⅛	9	9
5700	Penn RR.	20⅛	20⅛	20	20⅛
500	Peop Gas	29⅞	29⅞	29¼	29¼
3400	Phelp Dod	24⅝	24⅝	24⅜	24⅝
1000	Philp Pete	36⅜	36⅜	36½	36⅜
1800	Pub E N J	30	30	29⅞	29⅞
1100	Pullman	30	30	29¼	29¼
8300	Pure Oil	11⅜	11½	11	11½
6000	Radio C.	6½	6½	6¼	6⅜
2400	Radio K.	3½	3½	3½	3½
1100	Reming.	13⅛	13⅛	13	13⅛
600	Reo Mot.	2¼	2¼	2¼	2¼
5000	Repub. St	17	17	16½	17
3000	Reyn Tob.	39½	39½	38⅞	38⅞
1100	S. J. Lead	34	35	34	35
900	S. L. S. Fra	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
700	Schenley	23	23¼	23	23
400	Schulte	½	½	½	½
4200	Sears Roe	58	58¼	57½	58
2000	Servel	14½	14½	14	14
1300	Simmons	19⅞	19¾	19	19¾
5000	Sloss S.	57	57	56	56
7200	Socony	14⅜	14⅜	13⅞	14⅛
7800	South Pac	17⅜	17⅜	16⅞	17⅛
600	S. Porto R	24¾	24¾	24¾	24¾
1100	South Ry	10⅞	10⅞	10½	10½
2700	Sperry C.	18⅝	18⅝	18	18⅝
2000	Spiegel	9¾	9¾	9¼	9¼
1600	S. Brands	8	8	8	8
200	S. G & E	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
2900	S. Oil of C	30⅞	30⅞	30	30¼
6200	S. Oil N J	48¾	49¼	47⅞	49¼
2000	S. Oil of In	31½	31½	31	31¼
2300	Stone	8⅜	8⅜	8	8⅜
2000	Studebak	5⅜	5⅜	5¼	5¼
5400	Texas O.	39¾	40¼	38⅝	40¼
400	Texas G	31	31	31	31
1500	Tidew.	14⅛	14⅛	14⅛	14⅛
800	Timken	42⅞	42⅞	42	42
800	Underw.	56½	56½	56¼	56¼
600	U. Bag	9¾	9¾	9¾	9¾
3800	U. Carbide	74½	74½	71⅞	72¾
1200	U. Pacific	73	74	72¼	74
1100	U. Air Cr	23⅜	23½	22½	23½
3900	U. Corp	2¾	2¾	2¾	2¾
900	U. Drug	6½	6½	6½	6½
200	U. Fruit	64	64	64	64
1900	U. Gas	10	10⅛	10	10⅛
400	U. S. I. Alc	18⅛	18⅛	18⅛	18⅛
100	U. S. Leath.	5¼	5¼	5¼	5¼
400	Do A	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
1600	U. S. Pipe	27¾	27⅞	27¼	27⅞
1000	U. S. Real	4½	4½	4⅜	4⅜
19100	U. S. Rub.	30⅛	30⅜	28¾	30⅛
13400	U. S. Stl	52⅛	52⅞	51⅛	52⅞
500	Do priv.	106¼	106¼	106⅛	106⅛
1200	U. S. Smelt.	70	71	69½	71
900	Vanad.	16½	17	16½	17
2800	Warner P	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
500	Western	24¾	25	24¼	25
500	West Air Br	23¼	23¼	23¼	23¼
6000	West Elec	90¼	91½	88	91½
800	White M.	9½	9½	9½	9½
100	Wilson	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
1400	Woolwort.	43¾	43¾	43¾	43¾
800	Worthing.	17¼	17½	17	17½
11000	Yellow T.	13¼	13⅜	12⅞	13⅛
3500	Youngst.	35½	36	34⅞	36
900	Zenith	14⅜	14⅜	14	14⅛

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1251

SEANCE DU 8 MARS 1938

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
285	Bath Pap A	9¼	9¼	9	9
42	Bell Tel	161	161	160	160
320	Braz Tr	10¼	10½	10¼	10½
20	B C Pow B	4	4	4	4
10	Bruck Silk	3¾	3¾	3¾	3¾
20	Can Br	36	36	36	36
135	Can Car	9½	9½	9½	9½
495	Do pri	23	23¼	22½	23
541	Can Cel	16½	16½	16½	16½
104	Can Cem	10¼	10¼	10	10¼
5	Do pri	103	103	103	103
175	Can I A A	3¾	3¾	3¾	3¾
50	Do B	3½	3⅝	3½	3½
60	Can Loco	10	10	10	10
40	Can N Pow.	19½	19½	19½	19½
400	Can P Ry	6¾	6⅞	6⅞	6⅞
5	Can St	2¾	2¾	2¾	2¾
30	Do Pri	9¾	9¾	9¾	9¾
200	Cock Pl	9	9	8⅞	8⅞
573	Cons Sm	59	59	58	59
65	Dist Sea	14¼	14¼	14	14
100	Dom Brid	29	29	29	29
45	Dom C Pr	18½	18½	18½	18½
1090	Dom St P	13½	13½	13⅛	13½
115	Dom Tar	8½	8½	8¼	8¼
5	D Textile	70	70	70	70
90	Dryden P	6½	6½	6½	6½
10	Electro	13½	13½	13½	13½
55	Gatin	9¾	10	9¾	9¾
90	Do Pfd	83	83	83	83
145	Gen St W	7½	7½	7⅜	7½
5	Gurd Char	7¾	7¾	7¾	7¾
90	Gypsum	6½	6½	6½	6½
425	Holl G M	13⅞	14	13¾	13¾
130	H Smith	15½	15½	15	15
270	Imp Oil	19⅛	19⅛	19	19⅛
360	Imp Tob	14⅜	14⅜	14⅜	14⅜
969	Int Nick	49	49⅛	48¼	49
87	Int Pet	31	31	31	31
85	L of W	14	14	14	14
200	Mas Har	6¾	6¾	6⅝	6⅝
80	McColl Fr	11½	11½	11½	11½
391	Mont Pow	30	30⅛	30	30
35	Nat Br	40¼	40¼	40¼	40¼
305	Nat St C	39	39¾	38¾	39¾
265	Noranda	59¾	59¾	59⅛	59½
95	Ogilvie	28	28½	28	28½
495	Price Br	12¾	12¾	12½	12½
10	Do Pfd	43	43	43	43
55	Power C	14	14	13¾	13¾
114	Q Power	16	16	16	16
119	Brawin	20¼	20¼	20	20
10	Sher Wil	14¾	14¾	14¾	14¾
185	St Law C	4⅜	4⅜	4	4
50	Do Pri	14	14	13¾	13¾
195	St Law P P	35½	35½	35	35¼
50	United S	4½	4½	4½	4½
10	Wabasso C	18	18	18	18
25	Winn El B	2	2	2	2
	BANQUES:				
5	Canada	59¼	59¼	59¼	59¼
44	Can Nat	162	162	161	161
47	Comm	164¾	165	164¾	165
5	Montréal	200	200	200	200
33	Royale	175½	175½	175¼	175¼
	OBLIGATIONS:				
$700	Mont Pow 3 p c 1939	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝

Ventes : 15,800.

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

SEANCE DU 8 MARS 1938

Ventes		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
675	Abitibi	165	170	160	170
30	Do Pr 6%	15	15	15	15
297	Asbestos	62	62¼	61½	62
65	Bathurst B	3¾	3¾	3¾	3¾
100	Beauharnois	4½	4½	4½	4½
617	Brew Dist	7	7	7	7
77	B A Oil	20½	20¾	20½	20¾
200	Can Brew.	150	150	150	150
25	Do Pr	17	17	17	17
25	Can Dredge	30	30	30	30
70	Can Malt	32¾	32¾	32	32½
25	Can Marconi	130	130	130	130
25	Cn Vick Ltd	5½	5½	5½	5½
10	Catelli Food	10	10	10	10
125	Com Alcohol	140	140	140	140
1842	Cons Paper	5¾	5¾	5½	5¾
150	Donnacona A	5¼	5⅜	5¼	5⅜
15	Fairchild	4½	4¾	4½	4¾
5	Fraser Co	16	16	16	16
225	Do V T	16	16	16	16
130	Gn St W Pr	65	65	65	65
300	Int Util B.	75	75	75	75
25	Lake Sulph	5½	5½	5½	5½
25	Maclaren Po	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
10	Massey H Pr	45¾	45¾	45¾	45¾
21	McColl F Pr.	91½	91½	91½	91½
11	Melchers Pr	6	6	6	6
1	So Cn P Pr	105¼	105¼	105¼	105¼
25	Walk Good	18¾	18¾	18¾	18¾
	MINES:				
2300	Aldermac	55	55	53	54
1300	Beaufor	30	30	29	29
175	Big Miss	41	41	40	40½
19025	Brownlee	8½	8½	8	8½
150	Bulolo Gld	27	27	27	27
500	Can Mal	110	110	110	110
3000	Cart Mal	10	10	10	10
3700	Cent Cad	36	36	35	35
900	Cent Pat	295	295	290	290
1100	Cons Chib	29	29	29	29
155	Dom Mines	55½	55½	55½	55½
2500	Duparquet	5¾	5¾	5¾	5¾
3800	East Mal	155	155	150	150
6745	Eldorado	300	320	295	320
725	Fal Nickel	610	615	600	615
600	Francoeur	46	46	44½	44½
5000	J M Cons	12	12	12	12
120	Lake Shore	54	54⅜	54	54⅜
500	Lebel Bro.	10½	10½	10½	10½
3500	Lee Gold	2½	2½	2½	2½
10	McIntyre	40¾	40¾	40¾	40¾
5500	McWatters	65	66	65	66
10000	Moffatt Hall	1½	1½	1½	1½
3150	O'Brien	400	405	395	400
2100	Pandora Cad	53	53	51	51
200	Pamour	375	375	375	375
150	Pato Cons.	250	250	250	250
1500	Pend Oreille	193	193	185	190
3500	Perron	155	156	147	151
500	Pickle Crow	480	480	480	480
100	Pioneer Gld	310	310	310	310
2000	Pres East D	110	111	110	110
150	R Authier	375	375	375	375
25800	Red Crest.	17	18	16	17½
900	Rew Min	5	5	5	5
300	Shawkey	28	28	28	28
1175	Sherrit G	139	140	137	140
925	Siscoe	270	270	268	270
13500	Slad Mal	125	128	120	128
8665	Stad Rouyn	25½	26	25	26
3825	Sullivan	110	112	108	112
2400	Thom Cad.	27	27	26	27
700	Wood Cad.	39	39	39	39
450	Wright H.	780	780	775	775
	HUILES:				
1300	Dalhousie	61	61	61	61
2025	Home Oil	126	126	123	125
135	Royalite	44½	45	44½	44½

Ventes : 156,300.

LAC BOUCHETTE

Naissances

Joseph-Philippe-Thomas, enfant de M. et Mme Arthur Gaudreault, (M.-Louise Tremblay). Parrain, M. Philippe Julien ; marraine, Mlle Fernande Gaudreault.

—Joseph-Benoit-Marcel, enfant de M. et Mme Arthur Bouchard, (Cécile Julien). Parrain, M. Benoit Bouchard ; marraine, Mlle Antoinette Julien.

Joseph-Laetare-Normand, enfant de M. et Mme Laurent Potvin (M.-Anne Thibeault). Parrain et marraine, M. et madame Pitre Thibeault.

Mariage

Jeudi le 24, a lieu le mariage de Mlle Fernande Julien, fille de M. et Mme Pitre Julien, avec M. Arthur Fortin, fils de M. et Mme Georges Fortin, de cette paroisse.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par ROSS BROTHERS & CO. LTD. 72 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4091

SEANCE DU 8 MARS 1938

Ventes	Titres	Ouv	Haut	Bas	Ferm
325	Abitibi	175	175	165	165
125	Do 6 pr	15	15	14¾	14¾
500	Acme	9	9	9	9
5000	Alderm.	53	53	53	53
500	Alexand	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
307	Anglo	370	370	360	360
6800	Amm G.	22	22½	21	22½
10200	Arntfield	22½	24½	22½	23
2100	Astoria	3½	3½	3¼	
2600	Bagam.	21	21	20	20
35709	Bankf.	96½	97	88	97
2300	Base Met	32	34	32	34
9700	Beattie	135	137	135	137
100	Beauhar	4½	4½	4½	4½
42	Bell	161½	161½	160½	161½
10300	Bidgood	43	44½	42	42
500	Big Mis	43	43	43	43
170	Biltm	10½	11	10¼	10¼
2600	Bobjo	10	10	9½	9½
2675	Bralorn.	890	900	890	900
1065	Braz. T.	10¼	10½	10¼	10½
10	Brew Dist	7	7	7	7
262	British A.	20½	20½	20½	20½
990	Buff. A.	15¾	15¾	15½	15⅝
2000	Buff. C.	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
10	Build Pr A	49¼	49¼	49¼	49¼
1500	Cal & Ed	268	270	266	268
1800	Calmont	45	45	45	45
20	C. Cem.	10	10	10	10
5	C. Can	5	5	5	5
160	C. Car & F	9⅝	9¾	9⅝	9⅝
230	C. Dredge	30	30	30	30
100	C. I. Alc	3¾	3¾	3¾	3¾
5825	Can Mal	103	112	103	112
110	Can Oil	11	11	11	11
466	C. P. R.	6⅞	6¾	6⅝	6⅝
50	C. Winer.	3¼	3¼	3¼	3¼
9020	Cent Pat	297	297	283	290
1500	Cent Porc	14	14	14	14
1325	Chrom.	65½	66	65	66
115	C. Plow	9	9	9	9
100	Com Pet	33	33	33	33
2150	Conisr.	140	141	135	139
75	C. Baker.	14½	14½	14	14
1000	C. Chib	27	27	27	27
664	Cons Min	58¾	58¾	58	58½
14	C. Gas	182	182	182	182
3100	Darkw.	18	18	18	18
665	Dist Corp	14	14	13⅞	13⅞
772	Dome	55	55	54¾	54¾
1000	D. Expl.	6½	6½	6½	6½
352	D. Stl C.	13½	13½	13	13½
10900	Dorval	23¼	23¼	20½	21
17700	East Mal	156	157	148	152
31120	Eldora	300	320	292	315
1765	Falconb.	610	610	605	605
290	Fanny F.	20	20	20	20
5400	Fed Kirk	10¼	10½	10	10½
190	Ford of C.	17½	17⅛	17⅝	17⅝
2300	Franc.	45	45	44	44
7000	Gillies	13½	14	13	13½
3500	Glenora	5	5	4⅞	4⅞
2575	God's Lak	52	52	50	50
6100	Goldale	23½	23⅞	23	23⅞
1700	Gold Eg	32	32	32	32
2900	Goodf	8	8	8	8
44	Good Tire	65	65¾	64	65¾
3525	Gunnar	95	96	95	95
70	Gypsum	6½	6½	6½	6½
2000	Halcrow	2½	2½	2½	2½
100	Harding	3½	3½	3½	3½
64215	Hard R.	220	228	207	215
17500	Harker	14¼	14¼	13	14¼
500	Highw.	14	14	14	14
633	Holling.	13¾	13¾	13¾	13¾
2900	Homest.	24	24¾	23	24¾
7100	Howey	28	28	27½	28
1138	Imp Oil	19⅛	19⅛	19	19
3605	Int Nick	49	49⅛	48⅜	49
730	Int Pet	31	31¼	31	31
500	J. Waite	43	43	43	43
13400	Jacola	37	37	33	35
82030	Jellicoe	71	71	67	70
3500	J M Cons	12	12	11½	11½
5	Kelvin.	13½	13½	13½	13½
12060	Kerr Add	212	212	205	206
700	Kirk Hud	99	99	99	99
5870	Kirk Lak	122	123	121	122
6028	Laguna	59	59	55	56
125	Lak Sh	54	54	53½	54
1500	Lam Cont	4	4	4	4
20600	Lapa Cad	65	65	63	64
900	Lava Cap	110	110	107	107
5000	Lebel	10	10½	10	10½
500	Lee G.	2	2	2	2
6050	Leitch	100	102	97	100
1525	Little L L	490	495	490	495
40	Loblaw	22	22	22	22
1185	Macassa	475	485	475	485
52158	MacLeod	355	370	345	345
3800	Madsen	43	43	41½	42
1000	Man & E.	2½	2½	2¼	2¼
8875	Maralgo	15	15	14	15
225	M. Harris	6½	6⅝	6½	6⅝
100	McColl	11¼	11¼	11¼	11¼
551	McIntyr.	41	41	40	40⅛
100	McKenz.	96	96	96	96
1300	McVitt.	119	119	119	119
38100	McWatt.	69¾	73½	63	73
1000	Mercury	16	16	16	16
500	Merland	7	7	7	7
2675	Min Corp	203	203	192	200
2500	Minto	4	4	4	4
10300	Moneta	228	228	220	226
160	Moore	33½	34	33½	33½
1500	Morris	12½	13¼	12½	13¼
25	N. Sewer	14¼	14¼	14¼	14¼
500	Newbec	3	3	3	3
1700	N G Rose	31	31	30	30
70	Nipiss	195	195	195	195
1159	Noranda	59½	59½	59½	59½
1000	Norgold	3	3	3	3
1500	Norm Min	80	80	80	80
1000	Nor Can	59½	60	59½	60
3725	O'Brien	400	410	395	400
2600	Okalta	190	190	182	186
1000	Olga	3¾	3¾	3⅜	3⅜
2300	Omega	39	40	39	40
6700	Pacalta	12½	13½	11½	13½
1625	Pamour	380	380	375	380
5500	Partan	14½	14½	14	14
1900	Faulore	15	15½	15	15½
8900	Paymast	60½	61	60	61
8050	Perron	155	155	147	153
3240	Pickle Cr	480	480	475	475
400	Pioneer	315	315	310	310
5700	Powell	215	215	210	215
9	Power C.	14	14	14	14
900	Premier	225	230	225	226
7000	Preston	111	114	110	112
100	Prospect.	90	90	90	90
12300	Red Cr	17¾	17¾	15	17½
24200	Red Lak	29	30	28	30
2500	Reno	63	63	63	63
16000	Roche	19	19	16	18½
1	Royalit.	43	43	43	43
4300	St Anth	16	16	13	13
2300	San Ant	142	142	140	140
2600	Shawkey	30	30	29	30
300	Sheep Cr	102	102	102	102
4950	Sherritt	141	142	135	142
6428	Siscoe	270	274	268	274
19700	Sladen	126	129	121	129
21705	Slave Lak	13	13	11½	11½
4300	Stadac.	25½	26	24½	26
15	Stl of C.	63	63	63	63
550	Sud Bas	300	320	297	320
2200	Sud Cont	16	16	16	16
3100	Sulliv.	108	111	108	111
400	Sylvanit	320	320	320	320
2500	Tashota	3	3½	3	3½
485	Teck H.	545	545	545	545
950	Texas	142	142	138	138
25	Tip Top	13	13	13	13
210	Toburn	250	250	250	250
20	Toront E.	15½	15½	15½	15½
1600	Towag.	50	50	48¼	48¼
7700	Uchi Lak	177	177	166	168
57	Un Gas	13½	13½	13⅜	13⅜
1000	Un Oils	18	18	18	18
165	Un Stl C.	4½	4⅝	4½	4⅝
740	Ventur.	595	595	580	585
1000	Vulcan	101	101	101	101
5400	Waite A.	175	175	165	170
247	Walker	41	41	40⅝	41
485	Weston	11	11	11	11
1100	Whitew.	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
1300	Wood C.	38	38	38	38
1100	Wright H.	785	785	775	775
1100	Ymir	24½	24½	24½	24½
	CURB:				
1000	Brett	6½	6½	6½	6½
25	C. Bud	7¾	7¾	7¾	7¾
25	C. Vineg	15½	16	15½	16
100	C. Marco.	120	120	120	120
500	Dal Oil	62	62	62	62
5	D. Bridge	29	29	29	29
1000	East C O	12¼	12¼	12	12
700	Footh	56	56	56	56
10	H. Bridge	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
300	Home O.	125	125	125	125
147	Hud Bay	26¼	26¼	26	26¼
20	Int Met.	8¼	8¼	8	8
1000	Malrob.	1⅜	1⅜	1¼	1⅜
135	N. Stl Car	39	40	38¾	40
2630	Pend Or	195	195	185	187
400	Ritchie	2	2	2	2
19000	Robb M.	2	2	2	2
9800	Temisk	15	15½	13	15

Ventes : 995,000

Le divorce sera rendu plus facile

(Suite de la page 3)

partie défenderesse ;

A commis l'adultère depuis la célébration du mariage, ou

A déserté la partie demanderesse sans cause pour une période d'au moins trois ans, précédant immédiatement la présentation de la requête, ou :

A traité la partie demanderesse avec cruauté depuis la célébration du mariage, ou :

Est atteint d'une maladie mentale incurable et a été continuellement sous garde et traitement pour une période d'au moins cinq ans, ou :

A commis, s'il s'agit de l'homme, une offense contre nature

La clause restrictive comporte des exceptions touchant la misere, la dépravation, le silence antérieur au mariage sur certains faits ou la dénaturation de ces faits.

Le bill porte aussi une clause relative à la présomption de décès. Il y a présomption de décès, dit-il, après une absence continue sans signe de vie du mari ou de la femme pendant une période de sept ans et le mariage peut être dissous.

Les causes d'invalidation dans le bill sont:

Si le mariage n'a pas ete consommé à cause du refus volontaire de la partie défenderesse de le consommer, ou :

Si l'une ou l'autre des parties souffrait sans l'avoir dit au moment du mariage d'aliénation mentale ou d'épilepsie, ou :

Si la partie défenderesse souffrait au moment du mariage d'une maladie vénérienne sous une forme communicable, ou :

Si la partie défenderesse était au moment du mariage enceinte d'une autre personne que le mari.

MINES HORS-LISTE

(Cours fournis par JOHNSTON & WARD, Membres de la Bourse de Montréal, 105, Côte de la Montagne, Québec, tél. : 2-7091)

Séance du 8 mars 1938

	Offre	Dem.
Abbeville	15½	16½
Algold	36	41
Albany R.	80	83
Amity	1¼	2½
Bilmac	21	23
Bousquet	1	2
Brown Cad	3	5
Cap. Rouyn	5	5½
Central Duvernay	5	8
Chibmac	2	3
Cuniptau	8	9
Dempsey Cad	3	4
Dorval Unites	$10.5	$12
Dunlop nouv.	7	7½
Franklin	..	1½
Frontier L. L.	5	7
Garnet	2	3
Gateway Pat	2¼	3¼
Gilbec	65	68
Golden Gate	1½	2½
Hudson Pat	2	3
King Kirk	1	2
Kenricia	38	38
Kewagana	19	20
Lafayette	2½	3⅛
Lake Geneva	23	26
Lakehill	2½	3½
Lake Rowan	15	18
Lamaque	650	700
L. L. Lagoon	6½	7½
LeRoy	2½	3½
Magnet Lake	12	13
Martin Bird	52	53
Margaret	13	15
McCarthy W.	..	2
Moffatt Hall	1¼	2
Moffatt nouv.	5	7
Mooshla	6	7
Mosher L. L.	26	28
Norlake	7¾	8½
No. Shore	1½	2½
Obalski	10	11
Oklend	28	29
O'Leary M.	6	7
Opemiska C.	9	11
Oriole	7½	9
Porc. Lake	20	22
Potterdoal	..	1½
Quebec Manitou	78	82
Red Gold	7	9
Ribago	7	8
Routhier Cad.	..	8
Rubec	2	3
Sand River	33	36
Skookum	2	3
Smelters	2	3
Springer Sturgeon	11	13
Sturgeon R. Gold	30	32
Stadore	..	12
Tonawanda	5	5½
Wawbano	2	3
W. Red Lake	..	2½
Westw. Cad.	9½	10½
West S. L. L.	5½	6½
Whitehorse	11	12
Young Dav	27	30

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 8 mars 1938

OBLIGATIONS DU DOMINION:	Off	Dem.
2½ 1 Juin 1943	102¼	103¼
2½ 15 Oct 1939	102	103
3 1 Juin 1950-55	98½	99½
3 15 Oct 1942	104½	105½
3 perpétuelles	88⅞	89⅞
3¼ 1 Juin 1946-49	102½	103½
Do 1956-66	99½	100½
3½ 15 Oct 1944-49	103⅞	104⅞
4 15 Oct 1943-48	108½	109½
Do 1959	104½	105½
Do 1947-52	107⅞	108⅞
4½ 1 Sep 1940	107¼	108¼
4½ 15 Oct 1944	112	113
4½ 1 Fev 1946	112	113
4½ 1 Nov 1946-56	111⅛	112⅛
Do 1947-57	111¼	112¼
Do 1948-58	111⅞	112⅞
Do 1949-59	112⅜	113⅜
5 15 Nov 1941	111⅝	112⅝
5 15 Oct 1943	113¾	114¾
GARANTIES PAR LE DOMINION		
C N R 2 1943	99¾	100¾
Do 2¼ 1944	100	101
Do 3 1944	103¼	104¼
Do 1948-52	97⅞	98⅞
Do 1948-53	97¾	98¾
Do 4½ 1951	114¾	115¾
Do 1956	115⅝	116⅝
Do 1957	114⅝	115⅝
Do 4¾ 1955	118	119
Do 5 1954	118⅜	119⅜
Do 1949-69	120	121
PROVINCIALES:		
Alta 4 1954	49	53
Do 4½ 1956	50	54
B C 5½ 1945	100	102
Do 4½ 1953	93	96
Man 6 1947	94	97
Do 4½ 1956	81½	84½
N B 3 1951	91	93
Do 4½ 1961	103¼	105¼
N S 3 1950	95	97
Do 4½ 1960	108¼	110¼
Ont 4 1962	107½	109½
Do 4½ 1949	111¾	113
Que 3 1951	95¾	97
Do 3¼ 1949	98¾	100
Sask 4 1954	64½	67½
Do 4½ 1951	74	77
MUNICIPALES:		
Mtl 4 1945	99¼	100¾
Do 4½ 1971	100¼	102¼
Que 4½ 1950	101	103
T Riv 4½ 1956	101½	103½
Mtl Cath Sch 4 1948	99	100½
Mtl Metro 4½ 1962	99½	101½
Do 4 1947	99	100½
RAILS ET NAVIGATION:		
C P R 4 1949	95	97
Can SS 5 1957	76½	78½
UTILITES:		
Beauhar 5 1973	69	71
Bell Tel 5 1960	120½	123½
B C Pow 4½ 1960	99	102
Calg P 5 1960	120½	123½
Can Nor P 5 1953	104	106
Gat Pow 5 1956	103¾	105¾
Do 6 1941	101	103
Int H El 6 1944	66½	68½
Maclaren P 5½ 1961	100	102
M L H & P 3½ 1956	102½	104½
Mtl Tram 5 1955	73½	75½
Ott V P 5½ 1970	105½	107½
Pow Corp 4½ 1959	100¾	102¾
Que Pow 4 1962	96	98
Sag Pow 4½ 1966	103	105
Shaw 4½ 1970	104½	106½
Do 4 1961	99½	101½
Twin City 5½ 1952	54½	57
United Secs 5½ 1952	67	70
Wpg El 4½ 1960	103	105
INDUSTRIELLES:		
Abitibi 5 1953	51	53
Brown 5½ 1946	52½	54½
Do 5½ 1950	52	55
Can Cem 4½ 1951	103	108
Can Int P 6 1949	95	97
Can Vick 6 1947	97	99
Con P 5½ 1967	41½	43½
Dom Coal 4½ 1952	100	103
Dom Stl & C 6¼ 1955	100	103
Donn P 4½ 1956	72	75
Fraser 6 1950	99¼	102
G S Wares 4½ 1952	94	97
Great L P 5 1955	91	93
Intcity W Bak 6½ 1950	26	31
Maple L Mill 5½ 1949	44	47
Minn & Ont P 6 1947	32	34
N S Steel 5 1959	79	82
Do 6 Debs	37	40
Price 1957	93	96
Do 4 1957	89	94
IMMEUBLES:		
Shbk St Real 3½-4 1952	35	40
Windsor Hotel 6½ 1943	54	..

Feu S. Leblanc

Moncton, N.-B., (DNC) — Sylvain Leblanc, un ancien employé du Canadien National, est mort à sa résidence, 91 rue Robinson, à l'âge de 72 ans. Il a succombé à une maladie de coeur. Né à Cocagne, le défunt laisse son épouse, née Julia Thibodeau, du Barachois, huit fils et deux filles; les fils sont, Gilbert, Stanley et Tilmon qui demeurent à Moncton, Edouard et Ernest, à Worcester, Mass., Henri à Fitchburg, Alban à Berlin, N.-H., Albani à Fredericton, et Alyre, à Montréal, et les filles, Mme Aurèle Goguen et la R. S. Thérèse de l'Assomption, de l'Hôtel-Dieu, Moncton.

M. Leblanc avait été à l'emploi du chemin de fer pendant 35 ans. Il avait été mis à la retraite il y a quelques années.

LA SESSION DU NOUV.-BRUNSWICK

Frédéricton, N. B., (D. N. C.)—M. Philibert Leblanc, député du comté de Restigouche, a présenté plusieurs projets de loi se rapportant à la ville de Dalhousie nommément, un bill pour autoriser la ville à émettre des débentures, un autre pour faire subir des modifications à la loi des cotisations et un troisième bill pour modifier la loi d'incorporation.

M. E.-R. McDonald, député de Westmorland, a soumis un projet de loi pour autoriser la ville de Shédiac à émettre des obligations et un autre bill pour déterminer l'évaluation de la compagnie Swift dans le comté de Westmorland.

L'hon. A.-P. Patterson a soumis à la Chambre le deuxième rapport annuel de la Commission des Pensions de vieillesse.

Toutes sortes de rumeurs circulent au sujet du successeur de l'hon. Dr W.-F. Roberts, décédé, au poste de ministre de l'hygiène publique et du travail. Il est question de diviser le département en deux et de nommer un ministre de l'hygiène publique et un ministre du travail. Pour le premier poste, on mentionne tous les médecins qui siègent du côté ministériel en Chambre, — le Dr W.-M. Jenkins, le Dr F.-A. McGrand, le Dr P.-H. Laporte et le Dr A.-D. Dyas; comme ministre du travail, il est question de M. E.-J. Henneberry, député de la ville de St-Jean.

L'hon. W.-F. Pirie, ministre des terres de la couronne, a continué le débat sur l'adresse. Dans les douze mois qui se sont terminés le premier août 1937, la coupe du bois a été de 278 millions de pieds. Il estime que la coupe durant la présente saison ne sera que 200 millions de pieds ; c'est tout ce que les terres de la couronne peuvent permettre sans en détruire la valeur. M. Pirie a répondu à l'hon. F.-C. Squires, chef de l'opposition. Il a rappelé à la Chambre les efforts faits par l'administration actuelle pour obtenir un marché pour les patates du Nouveau-Brunswick dans l'Amérique du sud. Les cultivateurs du Nouveau-Brunswick ont exporté dans le sud de l'Amérique 600,000 boites de patates durant la dernière année. Ils ont reçu $1.50 le quart pour les patates de plante, patates certifiées. Il donne des raisons pour justifier l'augmentation de l'impôt sur la coupe du bois, augmentation qui a été instituée pour rétablir l'équilibre de l'impôt entre les provinces.

L'hon. M. Pirie dit que la province aura bientôt un parc national, mais à condition qu'il soit possible d'acquérir les terrains nécessaires à des prix raisonnables. Il ne consentira jamais à établir un parc national à moins de pouvoir le faire sans ruiner la province qui doit fournir le terrain nécessaire.

Le rapport de la Commission des pensions de vieillesse pour l'année se terminant le 31 octobre 1937 a été présenté à la Législature. La moyenne mensuelle des pensions est de $13.49 et, à la fin de l'année, il y avait 10,749 personnes recevant des pensions, soit une augmentation de 1642 dans le nombre des pensionnaires et 42c dans la moyenne des pensions payées.

La province a été divisée en quatre districts avec un commissaire-enquêteur spécial pour chaque district. Ce commissaire reçoit une allocation per diem.

Il y a 116 pensionnaires de la commission qui demeurent dans des institutions dans les diverses parties de la province. Les chèques sont mis à la malle et adressés aux pensionnaires le dernier jour de chaque mois.

Il existe un certain degré d'incertitude en rapport avec les pouvoirs de la Commission sur la propriété des pensionnaires ou de la succession des pensionnaires après leur mort. La Commission, avec le consentement du pensionnaire, peut accepter un transfert de sa propriété ; mais la Commission est de l'avis qu'il n'est pas opportun de mettre en force cette provision de la loi, excepté dans des circonstances extraordinaires à cause des difficultés de toutes sortes qui ne manqueraient pas de surgir dans l'administration de ces propriétés.

Décès à St-Sauveur

Un citoyen bien connu de St-Sauveur est décédé, hier matin, en la personne de M. Adélard Donaldson, chauffeur de taxi, domicilié rue d'Argenson. M. Donaldson a succombé à une maladie dont il souffrait depuis quelques semaines. Il était âgé de 62 ans. Ses funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures 30, en l'église St-Sauveur. Nos sympathies aux membres de la famille en deuil.

Il y a 42 clés de succès dans tout

Clavigraphe Underwood

AVANT D'ACHETER UN AUTO...

Conduisez ce STUDEBAKER DE 1938 sur une distance de 10 milles

Passez par les routes les plus mauvaises ... circulez dans les rues les plus encombrées ... montez les côtes les plus à pic. Ensuite vous voudrez avoir ce champion de la promenade pour des milliers de milles!

MOTORS LIMITED, 15 de la Couronne

VENDEURS AUTORISES

GEO.-H. LAVOIE, Bagotville; PIERRE MADORE, Rimouski; J.-S. LEVESQUE, Rivière-du-Loup; EMILE JACQUES, Saint-Basile; J.-S. GAGNE, Montmagny.

8,000 OUVRIERS AU TRAVAIL

● Les entreprises minières du nord-ouest du Québec emploient maintenant quelques 8,000 ouvriers. Ces 8,000 situations sont nouvelles, car elles n'existaient pas avant que la Northern Quebec Power Company eut mis à la disposition de ce riche territoire minier une abondante énergie à bon marché. Avant la construction de la centrale de la Compagnie, sur la Rivière des Quinze, en 1924, il n'y avait aucune mine dans cette partie du Québec. A la fin de l'an dernier, on y comptait 21 mines ayant extrait du sous-sol une richesse de $33,000,000 en 1937.

L'énergie est nécessaire aux opérations minières—la Northern Quebec Power Company, grâce à ses taux peu élevés, fut un facteur vital dans le développement industriel et économique du Québec.

* * * * *

Si l'on tient compte des impôts, le coût de l'énergie vendue par la Northern Quebec Power Company est aussi bas que celui de toutes les autres entreprises du continent qui opèrent dans des conditions identiques; l'an dernier, impôts payés, la Compagnie a reçu seulement 67/100 d'un cent par kw.h. vendu.

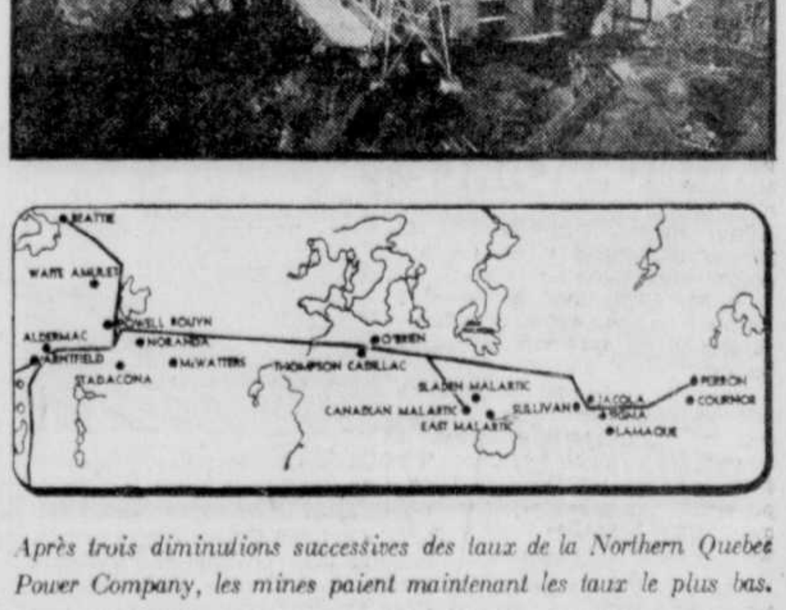

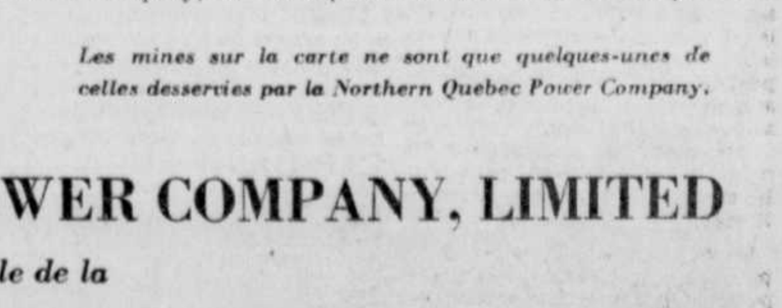

Après trois diminutions successives des taux de la Northern Quebec Power Company, les mines paient maintenant les taux le plus bas.

Les mines sur la carte ne sont que quelques-unes de celles desservies par la Northern Quebec Power Company.

NORTHERN QUEBEC POWER COMPANY, LIMITED

Filiale de la

CANADA NORTHERN POWER CORPORATION, LIMITED

Avez-vous essayé "la cure alcaline"?

L'utilité d'une brève cure alcaline est reconnue par les milliers de personnes qui ont appris comment l'on peut rester toujours frais et dispos. Surmenées, ou après des excès de table, elles boiront de l'Eau de Vichy Célestins. Ces eaux célèbres aident à neutraliser l'acidité, tant gastrique que rénale. Intellectuels, mondains, y ont également recours ... faites comme eux!

DEMANDEZ L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN

Spécifiez VICHY-CÉLESTINS

VICHY CÉLESTINS

Alcalifiant Naturel Anodin

La Plus Renommée des Sources Alcalines Naturelles

Victoriaville remporte le premier championnat du Groupe Provincial de l'Est

De brillants solistes à la revue des Fantaisies de 1938

Des solistes de réputation mondiale figureront dans treize attractions de premier ordre à l'Aréna de Québec, les 15 et 16 mars. — Des ballets spéciaux, danses russes, etc..., sous la direction de M. Gustav Lussi.

CLOWNS DU PATIN

Gustave Lussi, du Quebec Winter Club, qui présentera à l'Aréna de Québec, mardi et mercredi les 15 et 16 mars prochains, sa brillante revue de patinage artistique "Fantaisies '38", qu'il considère la meilleure qu'il ait produite, nous a annoncé hier soir que la première partie du programme comprendra treize numéros, tandis que la seconde consistera en un pageant historique présenté dans un grand luxe de décors et de costumes, reconstituant un bal en 1758, et montrant Montcalm passant en revue son régiment, etc.

Dans les treize numéros de la première partie du programme, des étoiles mondiales du patinage de fantaisie, telles que Ralph McGreath, le meilleur patineur canadien, Montgomery Wilson, champion de l'Amérique du Nord, Mlle Dorothy Caley, etc., présenteront des numéros individuels qui mettront en valeur leur habileté prodigieuse.

Le fameux duo de comédiens sur glace, Jarvis et Walley, sera aussi au programme, et ce numéro à lui seul vaudra le prix de l'admission. Ces clowns du patin ont le don d'amuser leur public par leurs moindres exploits burlesques et de faire rire aux larmes les spectateurs les plus moroses !

Des ballets spéciaux, des danses russes, etc., exécutées par le groupe du Quebec Winter Club ; le quatuor de champions de Toronto, composé de Montgomery Wilson, Ralph McCreath, Hazel Caley et Mme C. Wilson, aussi bien que d'autres artistes du patin qui présenteront une exhibition de patinage de fantaisie, dans la première partie du programme, ne manqueront pas de remporter un succès immense auprès de la foule qui sera venue les applaudir.

Les billets pour ces deux représentations ont été mis en vente hier et ils s'enlèvent rapidement, les amateurs tenant à s'assurer des places de choix pour ces événements de gala sportif. On peut se procurer des billets au Quebec Winter Club, au Château Frontenac, chez M. Edgar Langlois et à l'Aréna.

VICTOIRE DU BEGIN

Le club de hockey "Laiterie Bégin" a ajouté un autre triomphe à son actif en battant le St-Louis de Courville par 3-1, dans une joute mouvementée mais dénuée de rudesse.

Gabriel Petit et Albert Plamondon furent les étoiles de la partie.

LE HOCKEY

HIER SOIR

LA N. H. L.
Toronto, 3; Rangers, 4.
Américains, 0; Boston, 7.

L'INTER-AMERICAINE

Cleveland, 6; Pittsburgh, 3.

GROUPE DE L'EST
(Finale)
Victoriaville, 4; Québec, 1.
(Victoriaville champion)

LIGUE PROVINCIALE SR
(Finale)
Sherbrooke, 3; Valleyfield, 5.
(Sherbrooke mène par 2-1)

LIGUE JR MONTREAL
(Finale)
Verdun, 3; Victoria, 3.
(Série encore égale 1-1)

CE SOIR

L'INTER-AMERICAINE

Cleveland à Pittsburgh
LIGUE SENIOR
(Semi-finale)

Verdun vs Victoria
(4e partie d'une série 3 dans 5)

BARRY ET KILREA JOUEURS DE DEFENSE

Détroit, 9 (P.C.) — Le centre Martin Barry et l'ailier Hec Kilrea, considérés comme deux des meilleurs avant de la N. H. L., deviendront joueurs de défense l'an prochain, a annoncé hier le gérant Jack Adams, du Détroit.

"Je veux faire une expérience", a dit Adams. 'Le hockey aujourd'hui demande des défenses capables de supporter l'attaque des avants. Des avants expérimentés comme Barry et Kilrea, jouant sur la défense, devrait ajouter beaucoup de puissance à trois bonnes lignes d'avant".

LE SKI

A L'UNION COMMERCIALE

Il y aura assemblée du club de ski de l'Union Commerciale, ce soir, à 8h.30, au lieu habituel.

G. Gauvreau, l'un des organisateurs du euchre-bridge qui doit avoir lieu le 2 mars, à la salle des Zouaves, prie tous les membres d'être présents à cette assemblée. Il reste beaucoup de travail à faire, et il faut la coopération de tous.

L'INTER.-AMERK

New-Haven, 9. (P.A.) — L'histoire se répète chez les meilleurs compteurs de la ligue Internationale-Américaine. Jack Markle, des Syracuse Stars, est toujours en tête suivi de près par son co-équipier, Edward Convey.

Markle qui en est actuellement à son 43ième point, et Convey à son 46ième, ont été tenus à un seul point chacun, durant la dernière semaine. Lorne Duguid, du Cleveland, occupe la troisième position avec 40 points.

N.-Y. RANGERS COMPTENT 4-3 VS MAPLE LEAFS

New-York, 9. — (P.C.) Les Maple Leafs de Toronto ont effectué un ralliement dans la 3e période hier soir, mais 2 buts ne purent combler l'avantage qui donna finalement une victoire de 4-3 aux New York Rangers.

9,000 spectateurs virent les Rangers remporter leur 4e victoire sur les Leafs en 6 parties cette saison.

Le petit Clint Smith fut le héros des Rangers, comptant deux de leurs points, dont l'un sans aide. Buzz Boll compta 2 points pour les Leafs ; son premier but donna l'avance au Toronto au début de la 2e période.

ALIGNEMENTS

RANGERS:	Buts	TORONTO:
Kerr		Broda
Molyneaux	Défense	Fowler
Pratt	Défense	Horner
N. Colville	Centre	Apps
M. Colville	Aile	Drillon
Shibicky	Aile	Davidson

Subs : RANGERS — Heller, Watson, Dillon, Patrick, Cooper, C. Smith, Hextall, Hiller, Boucher.
Subs : TORONTO — Hamilton, Thoms, Boll, Jackson, Metz, Parsons, Kampman.
Officiels — Johnny Mitchell et Mickey Ion.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Punitions : Molyneaux, Horner, Watson.

Deuxième période

1—Toronto, Boll 4.03
2—Rangers, N. Colville (M. Colville - Shibicky) 8.56
3—Rangers, Smith
4—Rangers, Smith (Dillon - Patrick) . . . 18.34
Punitions : Cooper, Hamilton.

Troisième période

5—Rangers, Hextall (Hiller - Watson) 4.56
6—Toronto, Drillon 6.49
7—Toronto, Boll (Thoms) 17.47
Punitions : Pratt, Kampman (2), Horner, M. Colville.

CHAMPIONNAT DE LA LIGUE LORETTEVILLE

La série finale de 2 dans 3 pour le championnat de la ligue de hockey de Loretteville débutera ce soir, sur la patinoire du Loretteville, entre le Club de Ski et les Renards des Saules.

Ces derniers ont triomphé du Vandal au score de 4-2, dimanche après-midi, dans la deuxième partie de la semi-finale.

La deuxième partie de la série finale aura lieu vendredi; si un troisième joute est nécessaire, elle aura lieu dimanche après-midi. La lutte promet d'être très contestée et il ne serait pas surprenant de voir la série se rendre à sa limite.

LIGUE SCOLAIRE

La ligue scolaire de hockey, à Loretteville, vient de terminer ses activités. L'entrain n'a pas manqué et la lutte a été contestée jusqu'au bout. Chez les grands, le Laval a triomphé de l'As dans 2 parties grâce au travail des Savard et des Boutet et il s'est assuré pour la deuxième année consécutive du championnat.

Chez les petits, la lutte a été encore plus chaude et l'Ottawa est parti de la troisième position pour battre le Montréal et vaincre ensuite en 3 parties le Loretteville aux scores de 4 à 4, 6 à 4 et 4 à 2. C. Bédard et R. Jobidon, avec P. Théberge, se sont illustrés pour les vainqueurs, tandis que les frères Renaud et Robert Couture ont lutté vaillamment pour la victoire mais sans succès. L'Ottawa est donc champion et gagne la coupe de M. le curé Gagnon. (Communiqué)

SYMPATHIES

Les clubs "Volants", "Terribles" et "Juvéniles", du restaurant "Chez Ti-Père", offrent de sincères sympathies à Marcel Daigle qui a eu la douleur de perdre une soeur. A toute la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

J.-A. FOURNIER,
Secrétaire.

PREMIER ECHEC DES SUDBURY WOLVES

Londres, 9. — (P.C.-Cable) — Les Sudbury Wolves ont essuyé leur première défaite de leur longue tournée en Europe, hier soir, perdant 4-3 contre l'Angleterre devant 12,000 personnes au Harringay Stadium.

Les Canadiens, venant de Belgique, voyagèrent tout le jour et arrivèrent à Londres juste à temps pour cette première partie d'une série de deux. La seconde aura lieu à Wembley jeudi soir.

Ils furent défaits par la même équipe anglaise qu'ils avaient battue à Prague dans le tournoi pour le championnat amateur du monde; les nombreuses punitions furent la cause de la défaite des champions.

Les Sudbury Wolves, depuis leur arrivée en Europe, avaient remporté 24 victoires et annulé 5 parties contre toute opposition, ces parties comprenant le tournoi de Prague.

Vendredi, ils joueront à Glasgow contre une équipe d'étoiles de la ligue écossaise. Ils s'embarqueront samedi pour retourner au Canada.

Grâce à leur magnifique ralliement en troisième période, les Tigres de Victoriaville ont vaincu les Lions de Québec par 4-1, hier soir, au cours de la quatrième joute de la série finale pour le championnat du Groupe Provincial de l'Est — Les vainqueurs se sont emparés du titre et de la coupe emblématique Shawinigan Water and Power — L'arbitre Gervais a rendu des décisions douteuses — On le sauve des griffes d'un Lion !

JULES BLAIS COMPTE 4 FOIS

Le premier championnat du Groupe Provincial de l'Est échoit aux Tigres de Victoriaville à la suite de leur victoire au pointage de 4 à 1 remportée hier soir, à l'Aréna, aux dépens des Lions de Québec.

Immédiatement après cette excitante joute, la quatrième de la série finale de trois dans cinq, le docteur Marc Trudel, M.P.P., président du Groupe, a présenté le trophée emblématique de la Shawinigan Water and Power aux officiers du club Victoriaville.

Mais la partie, qui avait été chaudement disputée depuis le début jusqu'au commencement de la troisième période, faillit dégénérer en bataille royale vers le milieu de la dernière session. L'arbitre Hildège Gervais, de Montréal, qui officiait avec M. Debonville, de la même ville, rendit des décisions qui ne plurent pas aux Lions, et pour cause, et il devint rapidement l'objet de l'ire non seulement des joueurs mais d'une foule d'amateurs. Des sacs de "peanuts" furent lancés dans sa direction; un joueur local lui asséna quelques coups de poing et, pendant le "clinch" qui suivit, un gros flacon vint s'écraser sur la glace à quelques pieds des combattants.

Certaines décisions de l'arbitre Gervais furent plutôt douteuses. Malheureusement certains joueurs du club local s'en prirent à leurs adversaires et c'est dommage qu'ils aient réagi de cette façon, car ce ne sont pas eux qui se servaient du sifflet. A notre humble avis, les Lions se sont fait enlever deux points hier par de mauvaises décisions.

Loin de nous l'idée de vouloir diminuer l'importance de la victoire des Tigres qui jouèrent une partie à l'emporte-pièce. Il faut admettre également que John Duquet bloqua, dans la seule troisième période, des efforts individuels de Langlais, Blais et Leblond avec des arrêts miraculeux.

Jules Blais fut la grande vedette du Victoriaville dont il compta tous les points.

Il enregistra le premier dans la première période avec l'aide de Beaulieu. Au début de la troisième, il scora individuellement pour mettre le score à 2-0. C'est à ce moment que les Lions déclenchèrent une furieuse offensive qui mit la foule sur pieds. Poulin réussit à compter pendant une enlevante mêlée en avant de la cage de Beaulac, mais le point fut rappelé. Les Lions étaient littéralement enragés ! Ils n'en continuèrent pas moins d'attaquer et leurs efforts furent finalement récompensés quand Bisson réussit à prendre Beaulac en défaut avec l'aide de Duébec et Parent. Il y avait encore de la poudre dans l'air et une mauvaise décision de l'arbitre Gervais mit le feu aux soutes ! Blais compta en 17.15 sur la passe de Lepage pour mettre le score à 3-1 et assurer la victoire au Victoriaville. Une minute plus tard il enregistrait son quatrième point avec le concours de Mercier.

x x x

Les Tigres de Victoriaville sont maintenant en lice dans la série éliminatoire provinciale pour la coupe Allan. Nous leur souhaitons bonne chance.

ALIGNEMENTS

Québec:		Victoriaville:
Duquet	Buts	Beaulac
Plourde	Déf.	Viger
Savard	Déf.	Martin
Graham	Centre	Larochelle
Cloutier	Aile	Leblond
Parent	Aile	Langlais

Subs : QUEBEC : Blanchet, Poulin, Comeau, Bisson, Poiré, Dubé, Côté.
Subs : VICTORIAVILLE : Létourneau, Blais, Mercier, Lepage, Bélisle, Huguet, Leblanc, Bergeron, Beaulieu.
Officiels : Debonneville et Gervais.

SOMMAIRE

Première période

1—Victoriaville, Blais (Beaulieu) 6.25
Punitions : Côté, Blais.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions : Plourde, Parent, Langlais.

Troisième période

2—Victoriaville, Blais . . . 2.20
3—Québec, Bisson (Dubé - Parent) . . . 11.40
4—Victoriaville, Blais (Lepage) 17.15
5—Victoriaville, Blais (Mercier) 18.19
Punitions : Plourde, Parent et Côté (mineures) ; Leblond (majeure) ; Poiré (10 minutes, mauvaise conduite).

LA BOXE

Los Angeles—Chuck Crowell, 220, Los Angeles, knockoute Red Fields, 212, Chicago (1).

New-Work — Solly Kreiger, 164, Brooklyn, knockoute Stanley Hastrato, 162 1-4, Yonkers (7).

New-York, — Joe Fontana, 130, Brooklyn, décision sur Jimmy Lancaster, 129, Wilmington, Del. (8).

LE TROPHEE DU GROUPE DE L'EST

Voici le magnifique trophée donné par la compagnie Shawinigan Water & Power au Groupe Provincial de l'Est, afin de stimuler le sport bien canadien de hockey dans les régions du centre et de l'Est de la province de Québec. Les Tigres de Victoriaville l'ont remporté, hier soir, en disposant des Lions de Québec au score de 4 à 1, dans la quatrième partie de la série finale de 3 dans 5.

ROSS VS ARMSTRONG

New-York, 9. (P.A.)— Mike Jacobs, promoteur du "20th Century Sporting Club", a annoncé, hier, qu'une bataille de 15 rondes pour le championnat mondial welter entre Barney Ross, détenteur du titre, et Henry Armstrong, champion poids-plume, sera livrée le 26 mai.

La rencontre aura lieu au Garden Bowl de Long Island, N. Y., ou au Yankee Stadium.

AMERKS SONT DECLASSES PAR BRUINS 7 A 0

Boston, 9. — (P.C.) Les Boston Bruins, affichant une puissance d'attaque extraordinaire, ont blanchi les New York Americans par 7-0, ici, hier soir.

En gagnant devant une foule de 13,000 spectateurs, le club local a conservé son avance de deux parties complètes sur les Rangers et donné à Tiny Thompson son septième blanchissage de la saison.

Le petit Bobby Bauer mit les Bruins sur le chemin de la victoire en comptant le premier point après 11 minutes dans la première période.

ALIGNEMENTS

BOSTON:	Buts	AMERICANS:
Thompson		Robertson
Shore	Défense	Gallagher
Portland	Défense	Day
Weiland	Centre	H. Smith
Hill	Aile	Beattie
Pettinger	Aile	Borrell

Subs : BOSTON — Clapper, Hollett, Bauer, Schmidt, Dumart, Getliffe, Cowley, Sands, Jackson.
Subs : AMERICANS — Stewart, Wiseman, Carr, Anderson, Schriner, Chapman, Jerwa.
Officiels — Babe Dye et A. G. Smith.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston, Bauer. 10.25
2—Boston, Schmidt, (Calpper) 19.33
Punitions: Cowley, Schriner.

Deuxième période

3—Boston, Shore (Bauer-Portland) 13.18
4—Boston, Dumart (Schmidt) 19.10
Punition: Carr.

Troisième période

5—Boston, Dumart (Clapper-Hollett) 7.34
6—Boston, Clapper (Cowley) . 10.49
7—Boston, Jackson (Pettinger)) 14.36
Aucune punition.

HOCKEY A DONNACONA

Donnacona, 9. — Le 6 mars, le club de hockey Donnacona est allé rendre visite au St-Marc-des-Carrières et a défait ce dernier au score de 5 à 0.

Les joueurs du Donnacona étaient les suivants : buts, Gauthier; défenses, C.-A.- Rivard, F. Trépanier et G. Godin; centres, H. Brière et R. Bouliane; ailes, M. Dubord, G. Piché, R. Raymond et Edgar Burke.

Le club Donnacona aimerait rencontrer n'importe quel club du comté de Portneuf pour le championnat. Pour informations, veuillez communiquer avec Gérard Piché, Donnacona.

MANN VS LOUIS

Les amateurs de boxe auront l'opportunité d'assister à la récente bataille entre le champion Joe Louis et l'aspirant, Nathan Mann, en se rendant au théâtre Arlequin où les péripéties de cette captivante rencontre seront projetées sur l'écran, d'hui à vendredi soir.

1er anniversaire de la mort du célèbre Howie Morenz

Le sensationnel joueur de centre des Canadiens, de la N. H. L., dont le tragique décès est survenu il y a un an, hier, sera l'objet d'une démonstration posthume au cimetière Mont-Royal.

UNE COURONNE

Montréal, 9. (P.C.) — Il y eut un an hier soir, tandis que les amateurs de hockey faisaient des voeux pour le rétablissement de Howie Morenz, que la super-étoile des Canadiens de Montréal succomba avec une soudaineté qui plongea le monde sportif dans la stupeur.

Le fameux joueur de centre, considéré par plusieurs comme le plus grand joueur de hockey ayant jamais existé, mourut pendant l'un des plus courageux "comebacks" dans l'histoire du hockey. Moins effectif pendant deux ans, Howie avait retrouvé son ancienne forme quand la mort le frappa à l'improviste.

Même ses médecins ne soupçonnaient pas sa mort aussi proche, bien qu'il fut à l'hôpital depuis un mois, avec une jambe brisée au cours d'une partie contre le Chicago. Le "météore de Stratford", se précipitant vers les buts avec sa vitesse presqu'incontrôlable, avait frappé la rampe. Son patin s'enfonça dans le bois et l'os céda quand il tomba.

Mais Howie prit bien la chose. "Ne croyez-pas que je suis fini," disait-il. "Je reviendrai l'an prochain".

Les Canadiens comptaient sur son retour. Car Howie, après avoir été envoyé au Chicago par les Canadiens, était revenu pour reconduire les Habitants en première place dans la section canadienne de la N. H. L.

Il était âgé de 34 ans et jouait depuis 14 ans dans la N. H. L. Pendant la dernière saison, il réussit à maintenir son allure des premières années grâce à son courage seulement.

Ses nerfs étaient épuisés et une attaque cardiaque l'emporta.

Les Canadiens avaient l'intention de faire une démonstration publique à la mémoire de Morenz s'ils avaient joué hier soir. Ils étaient inactifs, mais Cecil Hart, un des plus grands amis de Howie, a déclaré que ses joueurs iraient au cimetière du Mont Royal prochainement pour déposer une couronne sur son tombeau couvert de neige.

CURLING

AU JACQUES-CARTIER

Coupe Victoire

Dans un match pour la coupe Victoire hier soir, l'équipe d'Aimé Déry a battu celle d'Emile Morency.

G. Brousseau		J. Paradis
L. Dugal		J.-E. Lacasse
L. Cantin		G. Brouilly
A. Déry—13	vs	E. Morency—8

Une autre partie dans cette même compétition sera disputée ce soir, à 8 heures.

L. Boulet	J.-P. Fortin
T. Martin	G. Matte
H. Auger	J.-B. Morin
W. Samson	R. Talbot
—skip— vs	

Coupe Ferland

Une partie aura lieu demain soir, à 8 heures, dans la compétition pour la coupe Ferland.

J.-E. Lacasse	J. Giroux
G. Brouilly	H. Giguère
P.-A. Catellier	J.-E. Pouliot
E. Morency vs	A. Egan
—skip—	—skip—

LA LUTTE

Portland, Me.— Danno O'Mahony, 218, Irlande, tombe Chief Osley Saunooke, 325, Oklahoma, en 2 chutes consécutives.

Indianapolis, Ind.,— Everett Marshall, 221, La Junta, Colo., gagne par défaut sur Ernie Dusek, 231, Omaha, Neb. 50:00. (Dusek frappe un poteau en tentant un flying tackle et doit se retirer).

ONZIEME KNOCKOUT

Ludger Lamontagne, qui songe à organiser une séance de boxe au Club Athlétique Champlain avant la "fonte des neiges", nous a informé, cet avant-midi, que Norman Hurdman a remporté une victoire signalée, hier soir, à Toronto, en knockoutant Art. Darnbrough, en 4 rondes, dans la semi-finale d'un combat cédulé à six reprises. Hurdman en est à son onzième K. O. consécutif.

Gamelin Dumas gagna également par knockout, en première ronde, contre Nat Ozanick.

GUILLAUME COUILLARD A GAGNE LE TOURNOI DE LA BRASS. CHAMPLAIN

Jeudi, le 3 mars, à la salle paroissiale de Limoilou, avait lieu le tournoi éliminatoire annuel, chez les joueurs de grosses quilles de la Brasserie Champlain, pour le superbe trophée, généreusement donné au gagnant par M. Maurice Samson, C. A., auditeur de la Brasserie.

Comme celui de l'année précédente, ce tournoi fut couronné d'un franc succès. Le vainqueur pour cette année a été M. G. Couillard qui l'emporta en finale du M. A. Thibault, champion de l'an dernier, par la faible marge de 13 points. C'est dire que la rencontre a été extrêmement contestée et que le résultat resta indécis jusqu'à la fin.

M. Couillard s'était qualifié pour la finale en disposant successivement de J. B. Vézina, Eug. Couillard, A. Gagnon et P.-E. Roy ; M. Thibault avait éliminé dans l'ordre A. Corriveau, J.-L. Loiselle et L. Guillot.

Nos sincères félicitations à M. Couillard pour sa victoire.

LE 'MAGLOIRE CAUCHON'

Le Magloire Cauchon rendra visite au St-Roch Jr ce soir à 8 heures précises, à l'Académie Commerciale.

Les AUTOS USAGEES

LAURENTIDE R&G
(Remise à neuf et garantie)

sont les plus belles valeurs que vous puissiez trouver.

GARANTIE D'UNE AUTO NEUVE
60 jours les Ford '37 et
30 jours sur les Ford '36
Garantie "50-50"
La fameuse garantie R & G 50-50 à 30 jours est accordée sur tous les autres modèles. En achetant maintenant vous bénéficiez d'un meilleur prix et d'un meilleur choix et nous remisons votre auto GRATUITEMENT jusqu'au printemps.

Les automobiles usagées R & G sont soigneusement remises à neuf et carrément garanties. Satisfaction intégrale ou remboursement intégral — c'est un supplément de protection. Toutes marques, tous modèles et conditions qui conviennent à tous. Achetez maintenant et nous remiserons gratuitement votre auto jusqu'au printemps.

LAURENTIDE AUTOMOBILES
PAUL et JEAN CHAMPOUX, prop.
25, rue Dorchester Tél. : 8181

CHASSEZ VITE CETTE NONCHALANCE

avec un REVIVIFIANT RASAGE GILLETTE

VOUS vous sentirez frais et dispos pour entreprendre une bonne journée de travail après un revivifiant rasage Gillette! Les lames Gillette Bleues sont fabriquées avec précision pour s'adapter parfaitement à votre rasoir Gillette. C'est pourquoi elles assurent, en tout temps, les rasages les plus ras, les plus agréables que vous puissiez désirer—des rasages vraiment revivifiants qui vous font paraître à votre mieux toute la journée. Exigez toujours les lames Gillette. 5 pour 25c, 10 pour 50c.

EMPLOYEZ LES LAMES GILLETTE DANS VOTRE RASOIR ILS SONT FAITS L'UN POUR L'AUTRE

Lames Bleues Gillette
POUR LES MEILLEURS RASAGES AU MONDE

Nous Recommandons la BIÈRE Champlain
Elle est pure et forte
Fabriqué par
la seule brasserie canadienne-française et indépendante

Chapeaux nouveaux pour le printemps

Votre première idée le printemps — un chapeau neuf . . . et c'est justement le temps de le choisir, lorsque nos assortiments nouveaux, que nous venons justement de recevoir, vous en offrent un choix complet.

Sont en grande vedette les nuances nouvelles, plus foncées, les nouvelles combinaisons de couleurs, les formes nouvelles — le tout nous arrivant des quatre coins du monde.

- Scotts
- Borsalinos
- Christys
- Stetsons
- Les meilleures marques canadiennes.

3.85 à 10.00

Le chapeau du jeune homme

Nouvelle valeur spéciale en un chapeau réalisé pour la jeunesse. Une valeur régulière de $3.75...

2.95

Il y en a un modèle pour chaque goût — pour l'homme d'affaires le bord taillé à vif ou le Homburg; pour l'homme de sports les chapeaux à la nouvelle mode tyrolienne ; pour le jeune homme, les nouvelles formes si jolies.

Holt, Renfrew & Company Limited

ULTIMATUM A DEUX YANKS

New-York, 9. (P.A.) — Le colonel Jacob Ruppert, propriétaire des New - York Yankees, champions du monde au baseball, a lancé un dernier ultimatum, hier, aux grévistes Lou Gehrig et Joe DiMaggio.

Il a confirmé une augmentation de $36,000 à $39,000 dans le contrat offert à Gehrig pour 1938; c'est le plus gros salaire jamais offert par Ruppert à l'un de ses joueurs, à l'exception de Babe Ruth. Les $25,000 offerts à DiMaggio sont sa limite, a ajouté Ruppert.

"J'ai fait plus que la moitié du chemin avec Gehrig", a dit le propriétaire des Yankees. "C'est absolument tout ce que je puis faire".

"DiMaggio peut rester chez lui s'il ne veut pas jouer au baball pour $25,000", a déclaré Ruppert.

SUSPENSION ET AMENDE DE $50 A PAUL RUNGE

Montréal, 9 (P.C.) — Une amende de $50 et une suspension pour deux partie ont été imposées hier à Paul Runge, des Maroons pour avoir frappé Red Horner, du Toronto, sur la tête avec son bâton dans une partie de la N. H. L. samedi soir dernier.

Frank Calder, président de la N. H. L., a pris connaissance de l'affaire et il a fait la déclaration suivante:

LA LIGUE DE GROSSES QUILLES DE LA BRASSERIE CHAMPLAIN

Voici une intéressante photographie prise dimanche dernier, à la salle paroissiale de Limoilou, à l'occasion du tournoi annuel de la Ligue de grosses quilles de la Brasserie Champlain. Le vainqueur du tournoi, M. J.-L. Loiselle, comptable de la Brasserie Champlain et président de la Ligue, enregistra la meilleure moyenne en 12 parties consécutives, soit 177.4 points. Nos lecteurs reconnaitront dans le groupe, première rangée, MM. Joseph Vézina, ingénieur; Robert Frémont, gérant; Napoléon Bédard, directeur, Georges Couillard, président, le Rév. Père Norbert, Léopold Garant, gérant de la salle; Lieut-Colonel Oscar Gilbert, vice-président; Joseph Cauchon, directeur; Mtre Jean-Paul Galipeault, directeur; Joseph St-Hilaire, contremaitre. Deuxième rangée: MM. Paul Foisy, voyageur; Joseph Demers, Edgar Drolet, Roméo St-Hilaire, Léopold Routhier, Adélard Théberge, voyageur; J.-L. Loiselle, comptable; Paul Roy, brasseur; Jos. Fréchette, voyageur; Guillaume Couillard, Léopold Guillot, Rodolphe Tardif, Julien Métivier. Troisième rangée: MM. Léandre Côté, Philippe Guay, Napoléon Lebel, Henri Couillard, J.-B. Vézina, Antonio Thibault, Paul-Henri Valcourt, Wilfrid Garneau, J.-B. Wallman, Ernest Belzile, Philippe Bissonnette, Adélard Corriveau, Eugène Couillard, Louis Robitaille, S. Béland, Jos. Guillot. (Photo Studio Michel).

RAQUETTE

LE DRAGON

Le club de raquetteurs Dragon, Inc., a organisé une belle soirée récréative pour dimanche soir au chalet, 48, côte du Palais, sous la présidence de M. Wilfrid Dubuc. Tous les membres et amis sont cordialement invités.

J.-A. FOURNIER,
secrétaire.

AU LAC BEAUPORT

Dimanche, le 13 mars, les Amateurs de Raquettes et les Skieurs de l'Union Commerciale auront une après-midi sportif au Lac Beauport.

Le départ se fera de nos salles, à 10 h. 30 a.m., par autobus, et le retour aura lieu vers 5 heures. Cette excursion sera sous la présidence de A. Villeneuve, capitaine.

Maurice.

LES ANNEAUX

Parties à l'affiche pour ce soir, à 7 heures 30, dans la ligue Intérieure d'anneaux de Québec:

Claire-Fontaine III vs Claire Fontaine I, à 211, Kirouac.

Claire-Fontaine II vs Art Hamel II, à 69 1-2 St-Luc.

Maurice Gosselin et Lucien Sanfaçon les semi-finalistes vendredi à la Tour

Cette attraction au programme hebdomadaire du Club Athlétique Champlain promet d'intéresser vivement les amateurs de lutte qui se rendront à la Tour, vendredi soir — Un combat de 30 minutes, ou moins. — Georges Cagney et Jack Britton, dans un numéro spécial.

ROY ET DUFRESNE FINALISTES

Si l'on en juge par les trois rencontres déjà baclées, le Club Champlain connaitra une soirée exceptionnelle vendredi. En plus d'une finale hors ligne, on nous annonce que Lucien Sanfaçon sera opposé à Maurice Gosselin dans une semi-finale limitée à 30 minutes, alors que le toujours populaire Georges Gagney et Jack Britton, se rencontreront dans un numéro spécial de 30 minutes également.

Un grand nombre d'amateurs se rappelleront les combats mémorables que se sont livrés Gosselin et Sanfaçon à Loretteville, il y a trois ans. Ces deux hommes s'étaient rencontrés à l'occasion d'un tournoi de trois dans cinq. Avec deux victoires et un match nul à leur crédit, ils en vinrent aux prises dans un sixième engagement et Sanfaçon fut déclaré vainqueur. Depuis, ils ne se sont jamais rencontrés. Cependant, ils ne sont pas restés inactifs, l'un et l'autre. Ils ont livré nombre de combats, et c'est forts de l'expérience acquise, qu'ils en viendront de nouveau aux prises vendredi. Maurice entrera dans l'arène un peu plus pesant que d'habitude, et comme Lucien perdra du poids pour ce match, on peut dire que les chances seront égales. Avec Gosselin, les amateurs sont assurés de voir de l'action.

En 30 minutes spécial, Georges Gagney s'attaquera à Jack Britton que l'on a vu à l'oeuvre contre Tarzan Chabot dernièrement. Il a une façon de malmener ses adversaires, façon qui lui a valu le titre de "plus brutal". Pour lui, les règlements de la lutte n'existent pas. Gagney, qui a déjà fait face à plus d'un "bad man" saura se défendre, et quelques savates bien appliquées auront sûrement raison des attaques déloyales du lutteur montréalais.

Depuis que Lantier a annoncé une finale Roy-Dufresne, les commentaires vont bon train. Nombreux sont ceux, qui sousestimaient le champion. Après sa bataille avec Gosselin, plusieurs ont "changé leur fusil d'épaule", comme l'on dit en langue populaire, et sont devenus ses plus ardents admirateurs.

La vente des billets réservés est plus forte que jamais, et nous conseillons aux amateurs de les acheter à bonne heure. C'est là le plus sûr moyen de ne pas se voir refuser l'entrée, faute de place.

HABILE QUILLEUR

Nos félicitations à M. J.-L. LOISELLE, président de la Ligue de Quilles de la Brasserie Champlain, qui a enregistré la moyenne de 177.2 pour douze parties consécutives à la salle paroissiale de Limoilou, le 6 mars.

AU LOYOLA

Le club Notre-Dame lance un défi au Loyola de Giffard pour jouer dimanche après-midi, le 13 mars, ou à tout autre club junior du district de Québec. Pour informations, s'adresser à R. Robitaille, tél.: 4-0574, dans la soirée.

AU "GRAND'MERE"

Les Volants du restaurant "Chez Ti-Père" lancent un défi à tout club de l'extérieur spécialement au Grand'Mère, pour jouer deux parties, dimanche le 20. Pour informations, s'adresser à J.-A. Fournier, 250, Bld. Charest, tél: 2-0267.

COULOMBE vs RICHELIEU

La Cie J.-A. Coulombe accepte le défi de la Cie des Huiles Richelieu pour une partie de quilles à être jouée en n'importe quel temps. Il faudra, cependant, que la rencontre ait lieu pour un enjeu d'au moins cent dollars.

Prière de communiquer avec les intéressés avant 5 heures aujourd'hui; autrement, la Cie J.-A. Coulombe sera déclarée victorieuse sans autre forme de procès.

Pour avoir les mains douces, employez le Baume Italien Campana

L'IMBROGLIO DES CASTORS

Les Castors, champions de la ligue Junior de Québec, que la Quebec Amateur Hockey Association sommait de se rendre aux Trois-Rivières pour se mesurer de nouveau au club Notre-Dame, ... ou de se considérer comme éliminés de la série Memorial, attendaient encore, cet avant-midi, que le président Lapierre leur accorde gain de cause.

Aux dernières nouvelles, Albert-F. Racette, vice-président local de la Q. A. H. A., nous a communiqué qu'il escomptait que les "magnats" de la Q. A. H. A. permettraient aux Castors de jouer contre le Notre-Dame à Québec même. Nous connaitrons probablement à temps pour notre édition de 5 heures, le résultat des pourparlers entamés par M. Racette.

L'arbitre Alphonse Martineau, qui était en charge de la partie de jeudi dernier, à Trois-Rivières, qui se termina au score de 3-3, fournit un rapport parfaitement sensationnel. Ce sont les faits contenus dans la déclaration de Martineau que le vice-président Albert-F. Racette demandera à la direction de la Q. A. H. A., à Montréal, de considérer avant de prendre une décision finale dans le cas des Castors.

Les faits déclarés par l'arbitre Martineau sont très graves. En effet, Alphonse a déclaré :

1—Qu'il a accordé le troisième point au Notre-Dame, parce qu'il craignait pour sa personne, devant les menaces proférées à son endroit;

2—Qu'aucune protection ne lui fut donnée par les propriétaires de l'Aréna de Trois-Rivières et du Notre-Dame ;

3—Que l'usage de l'Aréna fut refusé aux clubs après la première période supplémentaire, alors qu'il était entendu que le jeu supplémentaire devait durer 30 minutes, si nécessaire, pour établir un vainqueur.

Le Champlain Junior ira rencontrer le Comptoir Moderne ce soir, à St-Grégoire.

Excursion à MONTRÉAL

$4.00 aller et retour

de QUÉBEC et LÉVIS

FIN-DE-SEMAINE

du 19 MARS

VENDREDI: Dép. Québec 11.55 p.m.
SAMEDI: 1.30 p.m., 6.00 p.m., 11.55 p.m. De Lévis 3.35 a.m., 12.45 p.m.
DIMANCHE: Dép. Québec 7.25 a.m. De Lévis 3.35 a.m., 12.45 p.m.
RETOUR: Par trains réguliers (Nos 350 et 352 exceptés) **jusqu'au LUNDI soir, 21 mars.**

Billets valables par les trains des deux compagnies entre Québec, Lévis et Montréal.

Voitures ordinaires seulement. Aucun bagage enregistré.

PACIFIQUE CANADIEN • CANADIEN NATIONAL

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
Ville de Québec et Lévis seulement: une année d'avance	$5.00
Ville de Québec et Lévis seulement, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

LE MEILLEUR AU CANADA POUR LE PRIX

"OLD MULL" WHISKY

Établi en 1823

13 oz. $1.15 25 oz. $2.10 40 oz. $3.35

D-3

Mélangé et embouteillé par Distillers Corporation Limited, Montréal

Les aventures de SON-PERE No 126 — par C. H. WELLINGTON

MANDRAKE, LE MAGICIEN No 391 — par LEE FALK et PHIL. DAVIS

BRICK BRADFORD No 409 — --- A la dérive sur un atome --- — par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

KING de la Gendarmerie Royale No 66 — par ZANE GREY

"LE SOLEIL" LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DU SOIR A QUEBEC

POUR UNE PETITE ANNONCE: SIGNALEZ TOUJOURS 7131

"LE SOLEIL" LE PLUS GRAND MEDIUM DE PETITES ANNONCES A QUEBEC

CHARS USAGÉS
PIECES DE RECHANGE
ACCESSOIRES DE TOUS GENRES

Automobiles à vendre

VENTE COLOSSALE
d'automobiles au Colisée

La plus grande vente jamais vue au Canada.

314

chars d'occasion représentant une valeur de

$200,000.00

seront vendus sans réserve.

Ces chars sont comme neufs et portent notre garantie O.K. Venez voir pour vous convaincre que vous pouvez acheter de nous une bonne voiture à bas prix.

Visiteurs, téléphonez à 5112, nous irons vous chercher et nous vous ramènerons, sans obligation de votre part.

UNIVERSAL AUTO LIMITED
Canadian Auto Sales Corp'n
25 à 37 de la Couronne
Québec, Tél. : 5112

La plus grande organisation du genre

"Joignez nos milliers de clients satisfaits"

OCCASIONS — Graham 1937 — Graham 1936 — 1935 — 1934 — 1933 — 1931 — Dodge, Chevrolet, Ford, De Soto, Chrysler, Lafayette, Buick, Camions Ford et Chevrolet. Choix dans les chars de $100.00 à $300. Côté & Côté, 163, St-Vallier, Québec, tél.: 2-6290.
5oct-j.n.o.-12T—51453

CHARS USAGES — Chevrolet Sedan 1937; Chevrolet Coach 1937; Plymouth Sedan, 1937; Camion 1-2 tonne Pannel Ford 1937; Dodge Sedan D. R. 1934; Studebaker Sedan 1934; Buick Sedan, 1932. Tél. 2-3557—4-2807.
4mars-6fs-12B—60971

FORD VICTORIA 1937, propre comme neuf, millage positivement garanti, 6900 milles. Radio et chaufferette. Facilité de paiement si désirée. Prendrai échange. S'adresser après 6 hrs p.m. 7 Artillerie, 3e étage, tél.: 2-1021.
9mars-26fs-12B—61310

Chars usagés

Camion Dodge, 3 tonnes	1936
Camion Dodge, 2 tonnes avec hoist hydrauliques	1935
Panel Dodge	1936
Panel International	1934
Panel Chevrolet	1932
Dodge, 7 pass.	1936
Terraplane, 7 pass.	1936

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Morisset & Frère, 337 Prince-Edouard, angle Caron, Québec, tél.: 7158.
4mars-26fs-12H—60945

LISEZ CECI

Chevrolet Panel	1932
Studebaker Sedan	1937
Studebaker Coupé De Luxe	1937
Studebaker Sedan	1936
Studebaker Président Régal	1935
Studebaker Commander	1935
Ford Coach	1932
Rockne Sedan	1932
Hupmobile Sedan	1931
Chevrolet Sedan De Luxe	1931
Ford Coach	1935
Studebaker, 7 passagers, 14,000 milles en parfait ordre.	
Chevrolet Coach	1930
2 Camions Ford	1931
Hoist hydraulique Brantford	

Tous nos chars sont reconditionnés avec soin.
Une visite vous convaincra que nos prix sont les plus bas en ville.

MOTORS LIMITED
Distributeurs
Autos et camions Studebaker
15, de la Couronne, Québec
Tél. : 6185
Ouvert tous les soirs
J.n.o.-12F—57896

Automobiles à vendre

CHARS USAGÉS
Licences 1938 gratuites

Chrysler Sedan	1930	$190
Nash Sedan	1936	775
Oldsmobile Sedan	1937	1125
Ford Sedan	1937	800
Chevrolet Sedan	1937	775
Oldsmobile Coupé	1933	350
Willys Sedan	1932	225
Ford Coach	1936	590
Chevrolet Coach	1934	450
Ford ½ ton Panel	1934	450
Plymouth Coach	1935	500
Chevrolet Coach	1931	225
Studebaker Sedan	1934	450
Hupmobile 8 Sedan	1936	790
Ford Coach	1934	375
Essex Coach	1931	100

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
450 Boulevard Charest
TEL. : 4-3593
CHEVROLET — OLDSMOBILE
16oct.-6mois-12H-13045

SEDANS WILLYS 37-36-33-32, Chevrolet 33, Pontiac 32, Graham Paige 31, Studebaker 30, Coaches: Terraplane 35, Hudson 34, Austin 34, Nash 31, coupé Dodge 35, Ford 29, Roadster 31, Motocyclettes: Indian 33, 31, 27, boîte de livraison. Rodrigue Ostiguy, distributeur du Willys, 40 milles au gallon, 4, St-Joseph, tél.: 2-6877.
J.n.o.—56745

USAGES, mais reconditionnés. Sur tous les points. Autos de modèles récents, groupés sur notre terrain de montre. Et quelques camions. Située à 230 de la Couronne. Quebec Used Cars Ltd., tél.: 3-1915.
J.n.o.-12H—53871

PLYMOUTH — Coach de luxe, 1935, avec flûte et radio, valise en arrière, n'a fait que 6,000 milles. S'adresser B. Delisle coiffeuse, 143, St-Jean, tél.: 2-5983.
5mars-6fs-12H—61088

DOMPEUR Hydraulique, 2 tonnes avec plate-forme comprise, modèle 1937. S'adresser 108 Canardière, tél.: 4-4564.
9mars-2fs-12B—61276

FORD CHEVROLET roadster, 1930, pneus neufs, mécanisme en parfaite condition, bon marché, cause de vente plus besoin. S'adresser matin, 11 à 1 h. et soir 4 à 5 h. 30 p.m. 101 Richelieu.
5mars-4fs-12B—61024

SPECIAL —Plymouth, Coupé 1934 $275. Ford Sedan, 1931, $160.00, Ford Coach 1931, $135.00 Ford 1938, 8 cylindres, coach, licence 1938. Tous ces chars sont en bonne condition et licenciés. S'adresser 77, Blvd Charest téléphones: 9368, rés.: 4-4016.
J.N.O.—12T—61027

VENTE A DEBARRAS, Ford Coach de luxe 1935, Chrysler Sedan 1935, Terraplane Sedan et Coach 1935, Dodge Sedan 1934, Studebaker, Sedan 1932, Plymouth Sedan 1930. Plusieurs autres prix très bas. Conditions faciles, Giroux Motors Sales, tél.: 4-1246.
3déc-1an-12B—55442

Quel que soit l'article que vous ayiez à vendre il y aura toujours des acheteurs si vous avez l'heureuse idée de publier une petite annonce qui est lue chaque soir dans tous les foyers de Québec.

Automobiles demandées

Achetons Chars et Camions usagés
de toutes marques pour argent comptant
VENDONS
Chars usagés de toutes sortes en bon ordre, licence comprise. Spécial: Ford Sedan, 4 portes, 1931, très bon ordre. Aussi motocyclette Auto Slide (nouveau genre) en démonstration sur demande. Paul Maheux, 63, rue Ste-Hélène, tél.: 3-4167.
18fév-26fs-12T—60190

Autos demandés
NOUS ACHETONS toutes sortes d'autos usagés pour une Compagnie de Montréal. Véritables occasions seulement considérées. Autos pouvant être livrés immédiatement. Payons comptant. S. v. p. écrire en donnant détails: millage, l'année, conditions des pneus, etc. à N. L. O. Casier 529, Le Soleil.
J.no.-12B—59958

Pour résoudre votre problème du chauffage cet hiver et pour avoir satisfaction consultez chaque soir les petites annonces du "SOLEIL"

Automobiles à vendre

CHARS USAGÉS

Ford Coach 1934 . . .	$ 450.00
Ford Sedan 1937 . . .	775.00
Pontiac Coupé 1937 . .	865.00
Pontiac Sedan 1937 . .	875.00
Buick Sedan 1936 . . .	895.00
Buick Sedan 1937 . .	1150.00
Buick Coach 1937 . .	1100.00
Oldsmobile Coach 1935	550.00
Oldsmobile Sedan 1937	1075.00
Lafayette Sedan 1937 .	935.00
Plymouth Coach 1937	825.00
Plymouth Sedan 1937	925.00
Dodge Sedan 1931 . .	95.00
Dodge Sedan 1935 . .	595.00
Dodge Sedan 1936 . .	695.00
Dodge Coach 1937 . .	795.00
Chevrolet Coach 1936	645.00
Ford Cabriolet 1936 .	595.00

et 150 chars usagés de $50.00 en montant.

AUTOMOBILES INC.
Représentant des automobiles
Cadillac, LaSalle, Buick, Pontiac et camions G. M. C.
12 rue de la Couronne
Québec, Qué.
Tél. : 2-1208
55485 12T

Accessoires d'automobiles

DORCHESTER AUTO PARTS REGD, tél.: 2-2898. Assortiment complet de pièces de rechange pour automobiles neuves et usagées. Vitres d'autos de toutes grandeurs, moteurs, batteries, etc. Prix défiant toute compétition. Une visite vous convaincra. Achetons vieux chars. Propriétaire A. Thibaudeau, 297 Dorchester face balance publique. bas rue Dorchester.
52303 16oct-aup19avr-130fs-12Th

GARAGE PARENT, 18, 4e Rue, tél.: 4-4771, rés. Gros-Pin, Charlesbourg, tél. : 9658. Pneus, tubes usagés pour autos, camions toutes sortes. Je puis échanger vos pneus cassés ou coupés ou les vulcaniser avec nouvelle machine électrique. Storage et service Batteries, huile. Satisfaction garantie.
J.n.o.-12H—60532

AUTOMOBILISTES ! J.-A. Cadorette, vous offre pour les temps froids Anti-congelants, chaufferettes, éventails électriques, dégivreurs, tabliers pour radiateurs, chaînes. Nous gardons aussi plusieurs marques d'huiles. Brake-lining dompeuses hydrauliques, accessoires de fantaisie. Stock complet, pièces d'autos usagées. Tél. 2-5143, 37-39, 1ère Avenue, Québec. 5% d'escompte sur achat au comptant.
J.n.o.-Th—52989

ECONOMISEZ 50% en achetant vos pièces neuves et usagées chez Paul Auto Parts, 42, 1ère Ave, Tél.: 2-6918. Attention spéciale aux commandes par malle. Plusieurs autos usagés en parfaite condition à prix d'aubaine. Vitres d'autos $2.00 posées.
J.n.o.-12H—61234

LUDGER FERLAND — Parties d'automobiles pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser 105, 1ère Avenue tél : 4-2920
55956 11déc-J.N.O.-12Th

Peinturage d'autos $18
FINI DE HAUTE QUALITE, à l'émail Amberry Speed Line. Travail exécuté par ouvriers 15 ans d'expérience. Fournissons estimés sur demande. Suis acheteur de chars usagés. Paul Maheux, 63, Ste-Hélène, téléphone : 3-4167.
21jan-lun-mer-ven-26fs-12T—58316

Réparations de radiateurs

ALBERT TESSIER — Réparations, reconstruction, nettoyage, débloquage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. S'adresser 226, rue de la Reine (coin de la Couronne). Québec, téléphone : 2-2876
J.N.O.-12H—60336

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, arrangement spécial pour voyage autour de la ville. Faisons spécialité pour mariages, compérages et enterrements. Char luxueux et très récent, tél.: 4-0153—3-0993.
J.n.o.-12T—53856

Articles de menage

CARABINES ROSS, Fusils, Raquettes, Patins, Traînes sauvages, table d'invalides, machine à coudre électrique Singer, chaufferettes à l'huile presse à papier, secrétaires, chaises d'offices. Quantités de meubles assortis. L.-J.-A. Demers & Cie, 183 de la Couronne, tél.: 2-2685.
J.no.-9H—53486

A VENDRE SOFA acajou, style ancien, set salle à dîner, noyer, lit Noyer noir, matelas sommier, bureau noyer, combiné avec garde-robes, pour monsieur, tapis Wilton, grandeur 3 x 4 — 4 x 4, table, miroir, de passage en marquetterie, chaises assorties vaisselle, ustensiles de cuisine, cadres. Téléphonez 2-1865 entre 12 1-2 à 2 hrs, 6 et 8 hres p.m.,
26fév-10fs-9B—60668

ACHETONS meubles et lingerie usagés. Plus hauts prix payés. A vendre set de salle, de salon, à déjeuner, divanette, bureau, garde-robe, buffet, canapé poêle-fournaise émaillé, aussi à gaz, moulin Singer, couchette, sommier, matelas, guitareviolon, graphophone, etc. Isidore Bouchard, 46 St-Nicolas, tél.: 2-8666.
J.n.o.-9R—51184

PIERRE DENIS, 188 du Pont, tél.: 4-0388 sets chambre à coucher boudoir, piano cottage, garde-robes avec miroir, lits, sommiers, matelas, poêles-fournaises, radios. Paletots drap et fourrure, pour hommes, femmes. Aussi achetons à domicile. S'adresser 188 du Pont.
J.n.o.-9Th—58377

ACHETONS A DOMICILE — Vendons: roll-top, sets chambres, salle, fournaises, poêles-fournaises, gazoline, électrique, chaufferettes à l'huile, moteur électrique, sofa, divanette, tables boudoir, chesterfield, de chambres, gramophone, buffet, banc-lit, chaussures d'hommes. J.-M. Lévesque, 13 Lacroix, tél.: 2-7713.
J.n.o.-9R—49445

PRELART LINOLEUM incrusté, buffet, table de cuisine et table de bureau, chaises, chaufferette à l'huile, etc. S'adresser 278 St-Olivier, tél.: 4-3445.
9B—61301

A VENDRE POELE combiné, chesterfield, et autres articles divers d'ici 1er mai. S'adresser 68, 9e Rue.
9B—61278

Henri Turcotte
J'AI EN MAINS un choix considérable de meubles et vêtements légèrement usagés, pour dames et messieurs, tels que mobiliers de chambre à coucher, de salle à manger, de studio, Chesterfield, chaises et tables de cuisine, lits, sommiers, matelas, bureaux et chiffonniers, paletots et manteaux de printemps pour dames et messieurs. Conditions faciles, si désirées. Henri Turcotte, 33 Boulevard Charest, tél.: 2-3620.
J.n.o.-9H—59627

Avez-vous besoin ?
AVEZ-VOUS besoin de garnitures de maisons, habits et paletots pour Messieurs, robes et manteaux pour Dames, dernières créations. Termes faciles arrangés pour vous accommoder. Strictement confidentiel. S'adresser à S. Marquis, tél.: 2-5170.
J.n.o.-9H—60531

Bureaux à louer

BUREAU bien éclairé à louer, édifice Lachance, 267, St-Paul. S'adresser sur les lieux, à M. G.-I. Lachance.
15fév-26fs-18R—59918

GRAND BUREAU, Edifice L.-A. Roy, 176 St-Jean, comprenant 2 étages, plus salle d'attente, bien éclairé, conviendrait pour médecin. Aussi cottage à louer rue d'Estimauville, Limoilou.
9mars-26fs-18R—61285

Bureaux à louer
GRANDS ET PETITS bureaux et magnifiques salles d'échantillons, très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'informations, bureau de l'Administration le "Soleil".
8mars-j.n.o.

Chambres et pensions

CENTRE DE ST-ROCH. Chambre à louer, famille distinguée. Pension si désirée. S'adresser 8 rue Fleurie.
4mars-26fs-26B—60940

2 CHAMBRES à louer pour monsieur avec pension près église, Parlement, usage bain, eau chaude. S'adresser 2-7410.
8mars-4fs-26B—61251

Chambres à louer

CHAMBRES A LOUER, centre de St-Roch, famille privée, usage bain et téléphone poêle à gaz dans chaque chambre, prix modéré. S'adresser 298, St-François, tél. : 4-1521.
2mars-26fs-27B—60830

CHAMBRE, très confortable à louer dans famille privée sans enfants, chauffée à l'eau chaude. S'adresser 27, St-Patrice, 2e étage.
5mars-6fs-27R—61087

GRANDE CHAMBRE, meublée, plus salon, convenable pour monsieur, chambre de bain, gaz, dans famille privée. S'adresser 46, St-Laurent, tout près de Bourlamaque, tél.: 6434.
8mars-3fs-27R—61256

CHAMBRE simple à louer, maison tranquille, eau chaude, froide. S'adresser 22 Couillard.
8mars-3fs-27B—61239

CHAMBRE A LOUER, avec usage bain, téléphone, eau chaude et froide. S'adresser 6 Ste-Famille.
8mars-2fs-27B—61250

GRANDE CHAMBRE BOUDOIR à louer meublée, lavabo et bain sur le même étage entrée privée seule, usage du téléphone. S'adresser 419 1-2 1ère avenue, téléphone 4-4449.
7-9-12 mars-27H—61199

A
R
T
I
C
L
E
S
DE
M
E
N
A
G
E

Pour résultats immédiats
.... UTILISEZ ....
LES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL"

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

Accessoires de Barbiers et Coiffeuses

HECTOR NOREAU, représentant pour machines permanentes Nestle Lemur et assortiment complet pour salons de coiffure et de barbier, 8 rue St-Joseph, tél.: 4-4594.
9fév-26fs-A.Bar.-Coif-C.D.Th—59570

J.-L. HETHRINGTON BEAUTY SUPPLY, 31 St-Stanislas, tél.: 2-8060 Distributeur de la machine à permanent sans fils CONTINENTAL, machines permanentes de toutes sortes, accessoires complet pour salon de beauté, conditions faciles, prix défiant toutes compétitions.
22fév-26fs-C.D.R.-Sdecoif—60345

LA MAISON ULRIC BEDARD, 878, St-Vallier, a toujours grand assortiment machines permanents sans fils, nouvelle machine Lido automatique, Acmé Junior, Paristyl, machines à fils, usagées ou neuves, séchoirs toutes sortes, ameublements des plus modernes. Prix défiant compétition. Ecrivez pour détails.
J.n.o.-C.D.T.—54938

Rasoirs français
JE DONNE AVIS aux barbiers que je viens de recevoir des rasoirs français de la marque I. Thiers-Issard & Fils, France, les meilleurs sur le marché. Employez ces rasoirs et vous êtes certains de donner satisfaction à vos clients. En vente gros et détail chez L.-P. Anctil, salon Salaberry, 617, rue St-Jean, Québec.
22-jan-sam-lun-mer au 21mars-26fs-C.d.R.—58412

COIFFEUSES! ATTENTION! Achetez vos machines, séchoirs et accessoires au prix du gros. Payez meilleur marché. Leçons gratuites aux commençantes. Noel Godbout, 71 rue St-Joseph, Québec, tél. 4-3436.
J.n.o.-C.D.T.—61314

Articles pour dames
BONHEUR ET BEAUTE.—Méthodes et recettes enseignant comment les atteindre. Embellissez-vous vous-mêmes. Circulaire envoyée gratis. A Girard, 1654 Est rue Dorchester, Montréal, P.Q.
4mars-6fs-C.D.B.—60927

Artiste commercial
ILLUSTRATION commerciale, lettrage, dessins pour vignettes, peinture à l'huile, etc. C.-A. Roger Beaulieu, diplômé de Washington School of Art. 55 rue Fraser, Lévis, tél.: 272-J.
3mars-4fs-C.D.B.—60850

Bottes
BOTTES DE CUIR—Garanties à l'épreuve de l'eau, faites à la main, nous avons le plus grand assortiment de bottes pour le sucre, bottes d'arpenteurs, bottes pour la drave, prix $6.50, $7.80, $8.50, $9.50. Une visite vous convaincra. Omer Blouin, spécialiste en bottes, 293, St-Paul, en face de la gare de Ste-Anne, Québec.
24fév-26fs-C.D.R.-Bottes—60463

Bouteilles ! Bouteilles !
QUEL QUE SOIT LE PRODUIT que vous embouteillez, nous avons des bouteilles, flacons (flasks), pour répondre à tous vos besoins tels que bouteilles de pharmacie de tous genres et de toutes dimensions. Jarres à confitures, marinades, et miel de toutes grandeurs, bouteilles pour sirop d'érable. S'adresser à L'Echange de Bouteilles de Québec Enrg., 425 rue St-Joseph. Tél.: 4-3898.
J.N.O.-C.D.T.—60904

Chirurgiens-dentistes
DR LEONCE LESSARD, chirurgien - dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U. Anesthésie au gaz. Bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312.
J.n.o.-C.D.Th—49970

DR DONAT ROY, Chirurgien - dentiste. Anesthésie au gaz. Heures de bureau, 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. — Ouvert les lundis, mercredis, vendredis soirs de 7 à 8 heures 30, 173, 3e Ave. Limoilou, tél.: 4-1252, rés 8202.
15fév26fs-C.d.H.—59934

Fournitures d'horlogerie
FOURNITURES D'HORLOGERIE—En gros, toutes pièces Suisses ou Américaines pour réparations montres, horloges. Service de malle très rapide pour campagne. Réparations générales, prix défiant toute compétition. J.-E. Fradette, 113 Canardière, Québec, tél.: 2-6975
27oct-merc-sam-lun-au-16avril 1938-
52976 70fs-C.D.Th

Lingerie de seconde main
VENEZ VISITER NOUVEAU STOCK DE PRINTEMPS 1938 Montreal Jobbing 21-21½ St-Joseph, Québec, venons de recevoir des milliers de manteaux pour dames et fillettes, paletots pour hommes et garçons, etc. Nous avons 19 tonnes de marchandise de toutes sortes qui remplissent trois étages. Prix spéciaux pour voyageurs et magasins. Meilleurs prix et meilleur choix dans la ville de Québec. Demandez nouveau catalogue de printemps 1938, mallé gratis. Montreal Jobbing, 21-21½, St-Joseph, Québec.
18fév-26fs-C.D.T.—60128

ONTARIO JOBBING, 31 St-Joseph—Vente spéciale, écouler stock d'hiver, prix jamais vus, pardessus, manteaux de femmes, sous-vêtements d'hiver, bas, windbreakers, chemises d'ouvrage, 3,500 robes à 0.10, etc. Prix plus bas de l'année. Malle gratis avec commande 75 cts. et plus. Satisfaction garantie ou argent remis. Catalogue 1938, sur demande.
9mars-26fs-C.D.T.—61313

LISEZ CECI : Devons écouler stock hiver Avons besoin de place. Stock $15,000, vendu à 50 p.c. réduction. Prix jamais vus à Québec. Seconde-main, manteaux .75 et .80, paletots .75 et .90, habits $4., robes, .25 et .49 Neuf, breeches $1.89 et $2.50. chemises .49 et .89, windbreakers $1.99 et $2.50, bas, .15 et .25, fourrures toutes sortes. Demandez catalogue gratis. Gros et détail. D. Arsh, 30 St-Joseph.
J.N.O.-CDH—60737

Un meuble qui n'est plus utile pour vous peut bien servir à d'autres. Publiez une petite annonce sous la rubrique "ARTICLES DE MENAGE" et voyez les intéressés à votre porte.

Cordonniers

Réel Bargain !
200 PAIRES DE BOTTES caoutchouc, de pompier, remises à neuf. Satisfaction assurée $1.00 et $1.25. Aussi chaussures usagées pour hommes, femmes, enfants. Vendons gros et détail. Agents demandés pour chaque paroisse. Demander catalogue. Magasin Du Peuple, Enrg., 44 Carillon, Qué.
5août-j.n.o.-Chaus-usagés-Th-57239

Spécial Semelles dame 50c
D'ICI 1er MARS, avec chaque paire de semelles de dames, réparerons petits talons en cuir gratuitement. Sommes outillés pour satisfaire les plus difficiles. Confiez-nous sans crainte vos réparations de chaussures. Boutique moderne et responsable. Satisfaction garantie. Appelez 2-4521. Allons chercher et livrons sans charge. Cordonnerie des Familles, G. Guimont, 146, Bayard, coin Hermine.
J.n.o.-lun-merc—59363

Matelas
REPARATIONS MATELAS. — Faites réparer vos vieux matelas. Manufacture matelas neufs. Réparations sommiers. S'adresser Louis Rousseau, 486, 3e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile.
J.n.o.-C.D.Th—47530

Matelas Frontenac
FRONTENAC MATTRESS, Enrg. Manufacturier matelas. Spécialité : Réparations tous genres, matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers, Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés, 15 rue Boisseau, tél.: 5347. Ulric Pouliot, prop.
10jan-j.n.o.-C.D.T.—57368

Royal Mattress Company
NOUS SPECIALISONS dans la réparation de tous genres de Chesterfield, divan studio et matelas. Prix modéré, satisfaction garantie. Attention spéciale aux appels téléphoniques. S'adresser 167 Ave Renaud, tél.: 3-0503.
8mars-26fs-C.D.T.—61246

Médecins-chirurgiens
DOCTEUR CHS. RINFRET, voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 59 St-Joseph. Apt. 101, Québec. Heures du bureau 9 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures, p.m., le soir : 7 à 8 h., tél.: 4-4061.
1mars-26fs-C.D.T.—60769

Notaires
TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71 St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnies à fonds social.
J.n.o.-C.D.B.—56741

Poils superflus
POILS SUPERFLUS indésirables, sur les jambes ou bras, disparaissent pour toujours avec pommade Roymar. Détruit sans douleur ni odeur, sans inconvénient pour la peau. Ecrivez Casier 291, Québec. $1.00 le flacon.
5mars-26fs-C.D.B.—61066

Pressage-nettoyage

Teinturerie Dorchester Enrg.
LA MAISON DU TON CLAIR PARFAIT. Nettoyeurs-Teinturiers experts 35 années d'expérience à votre service, les effets qui nous sont confiés pour nettoyage ou teinturerie sont soumis à notre procédé exclusif de "STERILISATION" garantie 100% efficace. 116-120 rue Dorchester, Québec. Tél.: 4-2484.
J.n.o.-Nettoyage—59560

P. Ferland
"LA MAISON D'UN TON PLUS CLAIR". Teinturier-nettoyeur expert. Vêtements assurés sans charge contre feu, vol, perte. Notre procédé unique prolonge la durée des tissus. P. Ferland, 155 à 159 Du Pont, Québec, tél.: 4-3531.
J.n.o.-C.D.Th—43474

$1.00 NETTOYAGE, $1.00 LA TEINTURERIE FRANCAISE, Ltée, 565 St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai.
8mars-26fs-C.D.R.—61226

Réparation de meubles
REMBOURRAGE MEUBLES 5347 — Chesterfield. Divans studios, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. Ulric Pouliot, propr., 15 rue Boisseau, Tél.: 5347.
11jan-1an-C.D.T.—57488

REPARATIONS DE MEUBLES exécutées par experts. Rembourrage, réfection, vernissage, nouveaux procédés modernes. Au Meuble Moderne, 188, rue St-Jean, Québec, tél.: 6029.
sam-mar-jeu-au5avril-C.D.R.—59302

O. JOBIN, REMBOURREUR. — 163 Dorchester, depuis au delà de 30 ans se spécialise dans les réparations de meubles, antiques, modernes, vernissage, polissage. Nous remettons les mêmes meubles à neuf pour un prix très modique. Téléphonez-nous à 3-0733.
8mars-Mardi-jeu-sam.-5mai-C.D.H.-26fs—61235

J.-E. LAROCHELLE — Réparations de meubles de tous genres. Rembourrage et polissage. Ouvrage garanti, prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude, 119½, Richelieu, tél.: 2-1498. Aussi meubles à vendre.
sam-mer au21déc-89fs-c.d.R.—60587

Robes—Manteaux
SURPLUS DE MANUFACTURE — Manteaux, robes, costumes, réduit 50% du prix du gros, manteaux garnis fourrures $5.00 et plus. Robes de crêpe $1.50 et plus. Robes velour, chandails, blouses satin. Robes satin, réduit en bas du prix du manufacturier. Une visite vous convaincra. A. D Smith, Agent Manufacture, Immeuble Orkin, 64, rue St-Joseph.
10fév.-26fs-rob-man—59627

Réparations de radios
REPARATIONS DE RADIOS — Toutes marques. Ouvrage garanti, 90 jours. Spécial $1.00 à $2.50 pour réparer, petits radios américains qui seront apportés. Ouvert jour et soir. B. Bastien, 813, St-Vallier, tél.: 4-4484.
J.n.o.-C.D.T.—52273

REPARATIONS sur tous genres de radios travail honnête, portant garantie de 90 jours, prix raisonnable. Attention spéciale pour la campagne, J. Girard, 160, 11ème Rue, tél.: 4-1787.
26fév-26fs-rép.-radio-B—606651

Sablage de plancher
PLANCHERS finis pâle. Ouvrage en général, tapisserie, peinturage, vernissage. Attention particulière aux meubles. S'adresser H Leblanc, 104, Ave Murray, tél.: 3-2873.
14oct-JNO—52066

Salon de coiffure

Gratis – Gratis
TEINTURE DE CHEVEUX gratis avec le nouveau permanent de $4.50 et plus, garanti pour 15 mois, sans fil ou avec fil. Aussi tout autre permanent, spécialité, traitement à l'huile, ondulation à l'eau, papier, komol, marcel, manicure, épilation, massage. Pour appointement, téléphonez: 5370 Salon Lely, Mlle R. Perron, propriétaire, 118 rue St-Joseph.
15déc-au20juin-6mois-C.D.H.—57986

Au Salon Lido
Tél. 9404. Nouveaux permanents Individuel Normandie, $3.50 donne une frisure comme les cheveux frisés naturel. Autres $1.50, permanents rég. $3.50 avec les fameuses et véritables solutions à l'huile Hélène Curtis, garantie pour plus de six mois sur n'importe quels cheveux fins, blancs ou teints. Coiffures nouvelles qui conviennent à votre visage 50c, Komol 50c, Marcel 35c, Massage, Trait. du cuir chevelu. Teinture, coupe de cheveux. Venez consulter des coiffeuses expertes du Salon Lido, 84 Dorchester (coin St-Joseph, tél.: 9404.
mer-ven-sam-26mars-C.D.H.—60381

MLLES LES COIFFEUSES. — Les plus belles machines pour ondulation permanente viennent d'être mises sur le marché. Ce sont la "SHELTON" No 10 et la "THERMIQUE" DeLuxe, modèle 1938. Vous sont envoyées directement de la manufacture au prix du gros. Conditions très faciles. Attention spéciale aux commençantes. Ecrire pour plus amples renseignements. Représentant autorisé : J.-A. Daigle, 25, 8ème Rue, Québec, tél.: 4-0923.
21fév-26fs-C.D.H.-S.deCoif—60278

SALON POPULAIRE, E. Blouin, prop. 117, Hermine— SPECIAL — Permanent sans fils Acmé, pur à l'huile, $5.00, pour $1.50. Aussi permanent Park Avenue, sans machine, plus bas prix. Tous genres coiffure, Tél.: 2-3547.
J.n.o.-C.D.T.—52070

AU SALON CAPITOL, 143, St-Jean, Permanent Park Avenue, permanent à l'huile, avec ou sans électricité, $5 pour $1.50, garanti pour un an. Autres $2.50 à $10. Komol, Marcel, ondulations à l'eau, manucure Tél : 2-5983. Blanche Delisle, prop.
J.n.o.-C.D.R.—50278

STUDIO CHARRIER — Sans fils, sans électricité. Nouvelle machine, trois autres machines à votre disposition pour permanents, 13 années d'expérience. Permanents garantis. Traitement de cheveux, du cuir chevelu, sur machine spéciale. Mlle R. Charrier, Studio Charrier, 259 St-Joseph, près Théâtre Arlequin, tél.: 3-2920.
15fév-26fs-C.D.T.—59946

SALON ANN — Mesdames en prenant votre appointement pour une coiffure, essayer donc le nouveau massage Marion Claire, rajeunissant et embellissant la peau. Aussi massage des mains, coiffures de tous genres. Permanant, manicure, traitement du cuir chevelu, 135 Ste-Anne, tél.: 4-3036.
50817 J.n.o.-C.D.R.

SERVICE HELENE CURTIS. — Manufacturiers machines à permanents Hélène Curtis et séchoirs Hélène Curtis, tous accessoires nécessaires pour salon coiffure. Aussi sachets pour permanents sans machine et sans électricité, 59 St-Joseph, tél.: 2-4897, gérant Jean Crépeau.
J.n.o.-C.D.T.—53070

Permanents $1.50
SALON JEANNOT, 60, Ste-Marguerite, grand spécial permanent $3.50 pour $1.50, ondulations à l'eau, marcel et shampoo à 35c. Komol 50c. Satisfaction garantie. Propriétaires, Mlles C. & J.-L. Lemieux, tél.: 4-1052 Coiffeuse, Mlle Perreault.
J.n.o.-C.D.T.—50238

Salon Alma
111, ST-JOSEPH. Tél.: 4-3013. Complétez votre toilette en adoptant nos coiffures dernière création. Perm. sans fils, sans électricité, garanti sur cheveux les plus difficiles $1.50 en montant, donné par coiffeuses expertes. Prop. Mme A. Couture (Al. Rochefort), de nouveau au service de ses clients.
J.n.o.-C.D.Th.

Salon Blanchette
CE NOUVEAU SALON met à votre disposition des coiffeuses, longue expérience. Notre motto est "service, qualité, courtoisie" Quel que soit le genre de coiffure ou traitement de beauté que vous désirez, donnez votre appointement ou venez sans appointement. Nos prix sont populaires, mais notre travail est exclusif. Mlle M. Gosselin, coiffeuse autrefois du Salon Alma, avise sa clientèle qu'elle est au service de notre salon. Mme Chs Blanchette, prop., 362 St-Joseph, tél.: 5068.
52925 J.n.o.-C.D.T.

Tailleur

Tailleur expert
REPARATIONS GENERALES — Pressage, nettoyage habits, paletots retournés, boutonnières, confectionnons habits pour garçons dans vieux habits. Tailleur, 25 ans d'expérience à votre service. Allons chercher et livrons à domicile. Remontons les mailles de bas de dames. Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 heures. Paul Paradis, 88 1-4, Dorchester, tél. : 9722.
8nov-j.n.o.-C.D.Th—53748

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée. Henri Gagnon, président et directeur général.

Téléphone le jour : 7131

Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES, M. Irénée Masson	4-0657
ANNONCES M. F.-L. DeBaitre	3-1442
PETITES ANNONCES M. Alfred Morisset.	6719

Agents

AGENT DEMANDE — Sur réception de 10 cents vous recevrez comme échantillon un chapeau pour dame et notre liste de prix du gros. Envoyez .05 pour les frais de transport. Hâtez-vous car la quantité est limitée. Adressez Dominion New Second Hand Hats, Casier Postal 134 St-Sauveur Cité Québec, P. Q.
19fév-26fs-2H—60243

HOMME SOBRE avec auto pour voyager avec gérant, pour commencer vers le 1er mai. Ego Medecine Co., 6969 rue Molson, Montréal, Can.
10-12-14mars-2B—61213

Animaux domestiques

SERINS CHANTEURS importés de haute qualité et autres oiseaux de cage. Chaque canari est vendu garanti chanteur. Toujours en stock lignes complètes des produits Brock. Vous trouverez un service courtois et des prix raisonnables. Prix sur demande. J.-R. Hallé, 87, rue Lachevrotière, Québec, tél.: 7578.
1mars-26fs-4R—60735

Achetez les marchandises annoncées, soyez sûrs d'être satisfaits.

Appartements à louer

APPARTEMENTS à louer, 1er mai, 1-2-3-4 pièces, plus chambre bain, meublée et chauffée, eau chaude à l'année, réfrigération électrique, service concierge, situés 14 Ave St-Denis, App. Lincoln, tél.: 2-6403-2-5075.
11fév-26fs-5R—59684

PETITS APPARTEMENTS, meublés ou non meublés, à louer pour le 1er mai prochain avec confort moderne, ascenseur, service du concierge, etc., situés 10, rue MacMahon. S'adresser, Raoul Chênevert, 50 Côte du Palais téléphone : 2-1466.
15fév-26fs-5R—59917

POUR LE 1er MAI, petits et grands appartements chauffés, meublés, frigidaire, eau chaude à l'année. Visibles de 2 à 5 heures, samedi excepté. S'adresser 33, Avenue Ste-Geneviève, tél.: 2-8652.
3mars-26fs-5R—60878

APPARTEMENT moderne 5 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire, garage, situé 31 Belvédère, $45.00 par mois. S'adresser à 378 St-Cyrille, tél.: 5809.
8mars-4fs-5B—61236

Appartements demandés

FLAT DEMANDE — Un jeune couple sans enfant demande un petit appartement, meublé, à prix raisonnable, dans Notre-Dame ou dans St-Jean-Baptiste, à proximité de la rue St-Jean. Possession immédiate. S'adresser par téléphone entre midi et 1 heure et demie à 2-7843.
8mars-6fs-6B—61272

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque maisons à vendre à Québec et en dehors, aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, 87 de l'Eglise, tél.: 9450, 4-6312.
24fév-26fs-7T—60465

Argent à prêter

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec 5 et 6 p.c. S'adresser 325 Blvd. Charest, tél. : 3-1531.
24fév-26fs-7T—60466

$500 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maisons à vendre dans tous les quartiers. S'adresser à de La Bruère Fortier, notaire, 37 de la Couronne, tél.: 3-0775; soir, Rés.: 2-2580.
lun-mer-ven-au 6 avril-7T—59424

ARGENT A PRETER, sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, tél.: Bureau: 4-2918 : Résidence : 3-2459.
9mars-26fs-7R—61289

Argent demandé

ARGENT DEMANDE — Voulez-vous faire profiter votre argent: Venez me voir, car j'ai en main plusieurs beaux placements sur hypothèque, dans les plus attrayants quartiers de la ville. H.-P. Cimon, immeubles et assurances, 2-6, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 5169.
1mars-26fs-8R—60753

DEMANDE à emprunter $500.00 avec intérêt raisonnable et sera remboursé par versements mensuels ou bi-mensuels. Position assurée, permanente. Ecrire à casier 554 "Le Soleil".
9mars-4fs-8B—61296

Articles de menage

ACHETONS A DOMICILE — à vendre fournaises, poêles de cuisine, à gaz, à l'huile, gramophone, couchettes, bureaux sofa-lit, meubles de passage, divanette, table à toilette, balance 245 lbs, radio, peinture à l'huile, set boudoir, machine à coudre tapis, miroir, dôme de salle, etc. Albert Bouchard, 22 St-Nicolas, tél. 5636
51016 J.n.o.-9R

Articles de ménage

Les Enchères Marceau
12 ST-JOSEPH. Tél.: 2-1278. — A vendre bon marché : piano, harmonium, caisse enregistreuse, secrétaire, chaise de bureau, fillières d'acier, carpettes différentes grandeurs. Plusieurs beaux ameublements, chambre à coucher tout neufs, salle à manger, chesterfield, studio chromé, fauteuils rembourrés. Quantité meubles toutes sortes à très bas prix
26jan-6mois-9Th—58640

A vendre ou à échanger

Ste-Anne de Beaupré
COMMERCE, propriété, servant comme garage public, aréna et d'hôtel, situé 3 minutes de l'église, côté ouest, à vendre ou échanger pour maison soit Québec ou Limoilou. Informations, s'adresser Art. Cazes, Ste-Anne de Beaupré, tél.: 45, longue distance.
8mars-6fs-14B—61210

A vendre ou à louer

A VENDRE OU A LOUER, maison de 9 chambres et chambre de bain, située à 28 Ave St-Denis. S'adresser The Royal Trust Co. 65 rue Ste-Anne, Québec, tél.: 2-4031.
5mars-6fs-15R—61026

MAISON SEULE à vendre ou à louer $18.00 par mois, 7 chambres, chambre de bain, grand terrain pour jardin, située 28 St-Laurent, Lauzon. S'adresser, tél.: 2-5452, Québec ou 387W, Lauzon.
5-7-8-9-11-12mars-6fs-15B—61138

CHARNY, 3 maisons, magasin et 3 logement. Scott, maison 12 chambres avec terrain. Cap Madeleine, rue Rochefort, maison 3 logements Côte des Bells. Maison 2 logements, 2 terrains. S'adresser J.-A. Beshro. Scott Jonction, Co Dorchester.
57694 sam-lun-merc-14mars-15R

Bois de construction

BOIS DE CONSTRUCTION — Merisier de plancher bardeaux, B C Fir embouveté, moulures, épinette, préparé ou brute, etc. Il vous intéressait de connaître nos prix. Bilodeau & Doré, marchands de bois, 260 St-Paul, tél.: 2-5035.
1mars-26fs-Bois-Const.-R—60734

Un meuble qui n'est plus utile pour vous peut bien servir à d'autres. Publiez une petite annonce sous la rubrique "ARTICLES DE MENAGE" et voyez les intéressés à votre porte.

Chambres à louer

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer bien meublée avec poêle à gaz. S'adresser 409 St-Jean.
27B—61297

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, bien ensoleillée, usage bain, téléphone. S'adresser 3 Ave Ste-Geneviève.
9mars-3fs-27B—61318

DEUX CHAMBRES à louer avec garde-robe étage du bain, libre immédiatement. S'adresser Mme Rousseau, 93 rue Ste-Anne.
9-12mars-27B—61326

Chambres demandées

2 CHAMBRES avec cuisinette demandées ou petit logement de 3 pièces avec chambre bain, chauffé dans partie haute de la ville. Ecrire casier 546 Le Soleil.
7 mars-3fs-28B—61192

UNE DAME âgée ayant sa pension demande une chambre chez un couple d'un certain âge pas d'enfant, à la campagne, près église, aux environs de la ville. Ecrire renseignements Casier 552 Le Soleil.
9mars-6fs-28B—61309

Chansons

24 CHANSONS DE TINO ROSSI GRATUITEMENT — Avec tout achat d'un portrait 6 x 8 de Tino Rossi, 25c, port payé. Ne manquez pas cette occasion. Ecrire à J. Béland, Casier 512 "Le Soleil".
1ermars-26fs-Chansons—60748

Chevaux, voitures

HENRI BLOUIN commerçant de chevaux à votre service, bons chevaux, belles juments d'Ontario pour cultivateurs et chantier, tous dompiés et vendus garantis. Pesanteur 1200 à 1700 lbs. Plus bas prix du marché, coin St-Luc et Kirouac, (face Station gasoline Impérial), résidence 332, Kirouac, tél. : 3-2638.
J.n.o.-31T—52742

CYRILLE BUSSIERES, coin St-Bernard et Montmagny, St-Malo. Commerçant de chevaux, tél.: 6827, chevaux trotteurs chevaux de voiture, bon train. Aussi belles juments de 5 à 6 ans, 4 chevaux travail, $50. à $90. Un choix de gros chevaux pour chantiers. Prix plus bas du marché. Vendons avec garantie sur papier ou argent remis.
J.n.o.-31T—51026

Chevaux, voitures

AVEZ-VOUS BESOIN d'un bon gros cheval de 1500 à 1600 lbs, 6 à 8 ans. Je viens de recevoir 7 chevaux de Sanmaure, Abitibi qui ont passé l'hiver dans le bois. Jument noire Percheron 1500 lbs, 7 ans. Jument 6 ans, 850 lbs, Hackney. Gros cheval $40.00. 2 carrioles de poney. H. Savard, Enrg., 19, Marie-Louise Québec.
4mars-26fs-31T—60980

Chevaux demandés

ON DEMANDE à acheter un cheval, lorry et harnais de seconde main. S'adresser par téléphone pour le prix, 9632.
32B—61298

Chauffage, bois, charbon

O. CLOUTIER, coin Mgr Gauvreau, (anciennement Grant) et Du Roi. Bon bois franc, merisier, érable, toutes longueurs. Croûtes de bois franc, croûtes de bois mou, bouleau de toutes sortes. Prix spécial pour provisions. Livraison partout en ville tél. : 2-2552.
J.N.O.-34T—51454

Achetez les marchandises annoncées, soyez sûrs d'être satisfaits.

Chauffage, bois, charbon

JULES DUTIL, 1273 St-Vallier, commerçant de charbon Coke, à la poche et à la tonne. Aussi charbon de bois, charroyage général, tél.: 2-5798.
12fév-26fs-31T—59833

ATTENTION—Merisier, érable 2 pds $4.75 corde, 30 pces $5.75 corde. Aussi croûtes et slabs de bois mou $1.25 cordon de 4 pds Livraison dans toute la ville. P Desharnais, 349, Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834.
8fév-26fs-34T—57224

SPECIAL, gros bouleau sec, $1.95 la corde de 1 pd Bois franc, merisier, érable $2.75 corde 1 pd, $6.00 corde 30 pcs. Croûtes de bois mou $1.50 la corde, 1 pied. Slabs de bouleau $1.75, corde 1 pied. Croûtes merisier $2.25 corde 1 pd. S'adresser Cour à Bois Elzéar Bédard, coin St-Luc et Kirouac, tél. : 4-3917
22oct-j.n.o.-34T—52686

CYRILLE BUSSIERES, commerçant, bois chauffage et charbon 49, St-Bernard, tél.: 6827, bois franc 2 pds et 2 pds 1-2, scié, fendu, corde 10 pcs fendu, prêt à chauffer bien sec, $2.75 corde. Aussi croûtes merisier slabs bouleau et bois d'allumage 6 grosses poches, $1.00 Aussi chevaux de tout prix
J.n.o.-34T—51351

A.-B. FORTIN érable, merisier, 2 pds 2½ pds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour 59, St-Benoit. Résidence 80 Avenue Renaud, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché.
J.n.o.-34T—53351

Chauffage, bois, charbon

ERABLE ET MERISIER, première qualité, bien sec, 24 pcs et 30 pouces, scié et fendu. Prix pour convenir. Aussi croûtes bois franc et bois mou. Téléphoner à Gabriel Plante, 45 rue Franklin, tél. : 3-1917.
2mars-J.N.O.-34T—60811

BOIS ET CHARBON — Bois chauffage de toutes sortes. Stove, Chestnut 0.75 la poche, buckwheat $0.60, coke et charbon bois $0.25, bois sec, 5 poches pour $1.00. E. Beaulieu & Fils, 273 Châteauguay, téléphone: 6050.
5mars-26fs-34B—61155

BOIS CHAUFFAGE, scié, fendu, merisier, érable, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes, merisier, bois mou. Charbon dur, Stove, Chestnut, à la tonne L. Verrault, 153, Napoléon, tél.: 6231
19fév-lun-mer-sam-au18avr-26fs-34T-60170

MARCHAND DE BOIS, J.-B. Blais, tél.: 2-7523 303½ rue Lavigueur. Spécial lot de slabs d'épinette à $1.35 le cordon de 4 pieds, $1.60 scié. Bons bois pour provision, merisier, érable 2 pds et 2 1-2 pds. Livraison prompte et mesure honnête.
lun-merc-ven-au15avril-34R—60282

Achetez le Coke
LE SEUL COMBUSTIBLE en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c le sac livré, La tonne (libre) 10.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage. Quebec Power Co.
16fév-26fs-34T—60001

(Suite à la page 19, 1ère col.)

Voulez-vous devenir PROPRIETAIRES Surveillez ces annonces

Rosaire Drolet

Casier postal 482, Québec

NOUS N'OBTENONS les plus hauts sommets que par la constance et l'économie (Bien le petit capital qui se joint à une petite propriété, est le meilleur placement Suggestion d'ordre

31 AVENUE LAMONTAGNE, St-François d'Assise, étal de boucher, plus terrain 50 x 80, coin de rue.

TERRAIN pour station de gazoline une spécialité.

POSTE de COMMERCE propriété incluse, à vendre seulement Possession immédiate, avec ou sans loyer privé.

15 RUE CANDIAC, près église N.-Dame du Chemin.

3½ - 5 BOURLAMAQUE, 2 magasins chauffés, grandeur 27 1-2 x 14 1-2, 160 1-2 — 162 Crémazie. Bon revenu.

MAISON DE CHAMBRES et pension et restaurant rue St-Paul, valeur et construction et terrain $12,000.00 pour $3,-000.000 comptant.

28-30 PERE GRENIER, 5 revenus.

ST-SAUVEUR, près de l'église un logement vacant pour acheteur sérieux.

Avec M. ROSAIRE DROLET, vous achetez toujours directement du propriétaire dont peu d'argent 5%. S'adresser 194, des Erables, tél. : 3-4217.

25fév-26fs-114R—60515

Roch Julien

229 ST-JOSEPH, Tél.: 2-3175. Rés. 5593. (Cottage moderne avec grand terrain). Maison de revenus, terrains de toutes dimensions sur rues construites entre l'église Saints-Martyrs et le collège des Jésuites dans Belvédère.

25fév-26fs-114R—60513

Emile Brousseau

IMMEUBLES - ASSURANCES

255, ST-JEAN TEL.: 2-5768

COIN AVE HOLLANDE, Chemin Ste-Foye, magnifique propriété d'un seul logement, maison détachée, 10 chambres, plus 2 chambres bain, système chauffage planchers bois dur, 2 balcons sur 2 faces, garage, espace de terrain, libre immédiatement si acheteur désire.

AVE MURRAY, maison 2 logements, 7 grandes pièces, plus bain, grands passages, donnant revenu $1,500. par année, aucune rente terrain, système chauffage Buckwheat. Prix $8,500, pour acheteur sérieux.

8mars-6fs-114R—61257

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES

2-6 COTE D'ABRAHAM, TEL.: 5169

PARC PRESTON : Terrains à vendre ou rente constituée à prix très bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et de la banlieue.

AUBAINES : Jacques-Cartier, deux logements de 4 et 5 chambres, prix $2500.00, conditions de paiement si désirez.

Deux terrains, 9eme Rue, $1500.00.

EVERELL : Cottage 8 chambres, plus bain, chauffage, eau chaude, coin rues, garage, arbres fruitiers, etc., $3500.00.

SILLERY : Deux maisons en construction, livraison 1er mai, payables $32.69 par mois.

AUSSI PLUSIEURS autres occasions vous sont offertes sans réserve, par la plus puissante et la plus compétente organisation immobilière.

9mars-6fs-114R—61286

(Suite de la page 18)

Huile pour brûleurs

DEMANDEZ FAMEUSE huile distillée, Richelieu, n'encrasse pas brûleurs, dure plus longtemps, coûte pas plus cher, graisse gros et détail Gazoline graisse, huiles, toutes sortes, Richelieu Oil Co., Ltd., Cie Canadienne et indépendante, 7 Deslauriers (St-Malo), Québec, tél.: 5660

J.n.o.-B---54600

Commerce à vendre

ATTENTION — SALON DE BEAUTE à vendre. Très bonne clientèle, situé dans centre très affairé Très bons revenus. Acceptera partie comptant, balance à termes ou sacrifiera pour comptant. Casier 413, "Le Soleil"

16fév-26fs-36B—59991

SALON DE COIFFURE à vendre avec ameublement et machines. S'adresser 273, rue St-Joseph, tél : 2-0212. Mlle Paradis.

8fév-26fs-36T—59505

MACHINE pour permanent, aussi séchoir marque Eugène, avec tout les accessoires, à vendre S'adresser par téléphone: 4-4827.

5mars-4fs-36B—61145

EPICERIE LICENCIEE, chiffre d'affaires, $50,000.00 et plus Le quartier permet des profits très raisonnables Le propriétaire se fait un salaire au moins $5.000.00 par année. Cette occasion est exceptionnelle pour personne sérieuse. S'adresser P.-F Laliberté, 245 St-Cyrille, tél., 8281.

18fév-26fs-36B—60259

AVOINE A VENDRE. — Environ 700 livres de belle avoine "don de Dieu" au prix réduit de $1.00 la livre pour tout acheteur sérieux qui désire faire de l'argent, à condition qu'il prenne le lot. Ecrivez immédiatement à Sylvio Beaulieu, Petits Capucins, Matane, P. Q.

1mars-6fs-43B—60782

BON POSTE de touriste, bien établi, avec bonne clientèle, à vendre avec la maison et tout l'ameublement compris. Véritable chance d'affaires. S'adresser 39 Ave Ste-Geneviève.

24fév-26fs-36R—60439

POSTE DE CORDONNIER à vendre avec outillage concernant machine à finir, moulin à pièces, moulin à coudre les semelles Bon marché. Ecrire à Casier 516 Le Soleil.

1er-3-5-7-9-11mars-6fs-36B—60740

RESTAURANT, à vendre, très bon poste, clientèle établie, ameublement et stock compris. Aucune offre raisonnable refusée Comptant seulement. S'adresser 180 Avenue des Oblats.

5mars-3fs-36B—61008

COMMERCE AVEC IMMEUBLE des mieux situé à la haute-ville, pâtisserie française et restaurant avec licence pour vente de bière et vins, faisant très bonnes affaires, à vendre à prix très raisonnable, cause maladie, pour plus de détails, s'adresser à Georges Paquet, Immeubles en Général et Ass. feu, 351, Blvd. Charest, tél. : 4-4221.

5mars-6fs-36T—61105

BONNE RUN de pain avec clientèle établie et tous les accessoires d'une boulangerie et chevaux, voitures, etc., à vendre. S'adresser Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768.

7mars-6fs-36R—61171

Salle de Pool et Billard

7 TABLES, restaurant lunch, meilleur centre de la ville, Château Champlain. Rapportant de gros revenus. S'adresser immédiatement 385 St-Paul, Salle Leroux.

9mars-4fs-36R—61318

Occasion unique !

MAGASIN BIEN SITUE, chauffé et meublé à sous-louer, cause maladie grave Prix modique Idéal pour commerce coquet et général. L'offre sourira à chacun Etes-vous sérieusement intéressé? Une aubaine pour dame ou monsieur Marchandises attrayantes à vendre partiellement ou totalement. Ecrivez immédiatement Louis-Marie Duperron, Casier postal No 21 Bureau de poste Québec. Sans Bruit, Québec

46534 mer-jeu-sam-j.n.o.-361

Déménagements

DEMENAGEMENT tous genres, piano, meuble, safe, etc. Local ou longue distance, possédons assurance pour mobilier, obtiendrez bas prix en téléphonant General Transport, 454, Arago, tél. : 3-0760 Donat Simard, prop

j.n.o.-41T--53891

Divers à louer

CLAVIGRAPHES prêts à louer — Underwood Remington, Royal, meilleur prix en ville. Gerald Martineau, 78 St-Pierre, tél : 2-2890

1mars-26fs-42R—60752

Divers à vendre

QUEBEC NEW & SECOND HAND Jobbers 75, rue du Pont — Grand assortiment linge neuf et seconde-main. Habits seconde-main $1 50 et plus Pardessus d'hiver 75c Chemises d'ouvrage, 59 cts. et plus. Sweaters neufs, Windbreakers, $2.99 et plus. Pantalons homme 59 cts. et plus. Robes 25 cts. et plus. Sous-vêtements à bas prix

16fév-26fs-43T—60002

CLAVIGRAPHE "Underwood" à vendre en parfaite condition. S'adresser 389 St-Olivier, tél.: 3-1583.

7mars-2fs-43B—61158

MOTEUR ELECTRIQUE, banc de scie, malaxeur de poudre à balayer et outillages. Balance de 500 lbs, poêle, etc. Information, tél.: 4-2978, après 6 hrs. du soir.

7mars-3fs-43B—61180

25.00 TAPIS crochetés à vendre à un prix très bas. S'adresser 369 Blvd Charest, Edifice Commercial, Chambre 33 tél.: 4-6165.

9mars-4fs-43B—61274

AMEUBLEMENT de magasin —Show-Cases des plus modernes, dimensions de toutes sortes et balance, pour les goûts les plus difficiles, soucieux de suivre le progrès. S'adresser Rosaire Drolet, 194, Ave des Erables, tél.: 3-4217.

9mars-26fs-43R—61288

EPICERIE et RESTAURANT à louer. Aussi stock et ameublement complets à vendre, comprenant comptoir lunch, machine pour hot-dog et le reste. S'adresser 12 à 1 hr. p.m., soir: 6-7, tél.: 2-1179.

8mars-4fs-43B—61223

3 GRANDS MIROIRS de magasin, 7 lustres du magasin (ensoleilleur), 6 réflecteurs de vitrines, à vendre à bon marché S'adresser 243, rue St-Joseph.

9-11-12-14mars-43T—61312

A VENDRE. — Accessoires boucherie moderne, Frigidaire Kelvinator, balance Toledo, hache-viande, tranche-jambon, lock, Presse saucisse, etc. Abandon d'affaires, Tél.: 128 W. A. Lamontagne, Plessisville, Co. Mégantic.

7 mars-6 fois-43B—61197

MARCHANDS DE SECONDE-MAIN! Voulez-vous du linge seconde main qui se vend bien? Venez voir notre assortiment de linge du printemps, habits, pardessus, robes, linge d'enfants, chandails, avant d'acheter ailleurs Chaque vêtement vendu par United Tailors Reg'd, est réparé soigneusement et pressé, prêt à porter Voyez ce que vous achetez Vous serez satisfait Prix raisonnables, 44¼ St-Joseph Québec

57475 11jan-78fs-43Th

MACHINE A PERMANENT et séchoir à vendre, bonne condition pour cause et départ. S'adresser le jour par tél.: 4-1436 et le soir à 198 rue Arago.

8mars-4fs-43B—61214

NOUS AVONS un beau stock de 3,000 tapis usagés et neufs à patron oriental japonais, etc., à sacrifier bien bon marché S'adresser 757 St-Vallier, tél.: 2-4609.

8mars-4fs-43B—61237

BALANCES.—Le plus grand assortiment Balances neuves ou usagées. Balances : Postale, Chambre de Bain Famille, Beurre Spéciale pour cultivateurs, Bouchers, Plate-forme 240 à 2500 Poids Egaux 1 à 20 lbs romaines de précision pour Beurre, Truck 2,000, etc De comptoir, Détroit Dayton, Brantford. Balances Camion, toute capacité. Agent de Renfrew, Poêles, Balances, Ecrémeuses. Réparation de toutes marques; ouvrage garanti. Wm Hayfield, 88, 4ème Rue, Limoilou, Québec Tél.: 4-1238

J.N.O.-43H—60735

BALANCE, SHOW-CASE, comptoir lunch, avec accessoires, coffre-fort, caisse enregistreuse, fillère duplicateur et divers, à vendre S'adresser Paul Brochu, 63 St-Jean, après 6 heures.

5mars-6fs-43B—61114

DEUX CAISSES enrégistreuses à vendre. S'adresser à P.-A. Alain, Ltée, 79 rue de l'Eglise.

3mars-6fs-43B—60893

V. DRAPEAU, 44 rue Ste-Thérèse, coin St-Germain, Québec. --- Achetons tout à domicile. Vendons moulins Singer, bureaux, commodes, fournaises, divanettes, laveuses électriques, poêles, argenterie, manteaux, 1.00 pardessus 1.00, frigidaires, pour maison, moulin Singer pour tailleur, etc. Demandez liste de prix, tél.: 4-0194. Rés.: 2-5732.

j.n.o.-43T--50287

MONTREAL JOBBING, 21, 21 1-2 ST-JOSEPH, QUEBEC — Ecoulons grand stock d'hiver, grande réduction 60% sur toute marchandise neuve et seconde-main. Manteaux d'hiver pour dames, 0.45, paletots d'hiver pour hommes 0.55, paletots et manteaux d'hiver pour enfants, 0.25. Neuf : Breeches, chemises, pantalons, bas, sous-vêtements, etc. Meilleurs prix, meilleur choix à Québec. Prix du manufacturier. Catalogue 1938, mallé gratis. Montreal Jobbing, 21 21½, St-Joseph, Québec.

2mars-26fs-43T—60836

Balance Nationale Enr.

ATTENTION. --- Nous vendons et réparons toutes sortes de balances, avons assortiment complet en main, nos prix sont plus bas, venez vous en convaincre. Balances, Poids-Egaux, Plates-formes, ou pour toute autre spécialité. Detecto-Cram, la meilleure balance pour épicier, vendue avec inspection et garantie. S'adresser à LOUIS-J PLAMONDON, Gérant, BALANCE NATIONALE ENRG., 367, RUE ST-VALLIER, Qué., Tél.: 2-5401.

j.n.o.-43R--50304

Elèves demandés

NOUVELLE METHODE anglaise par correspondance, garantie par écrit en deux mois, pour détails, adresser S A F Fortier St-Ubald, Portneuf, Québec, Dept 6.

59532 9fév.-26fs-46B

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, télégraphie comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.

3mars-26fs-46R—60879

Guitaristes Oahu

ENSEIGNENT la guitare Hawaienne ou Espagnole. Cours rapide. Systèmes chiffrés ou notés. Demandez liste nouveaux morceaux chiffrés. Guitares fournies. Ecoutez programme Oahu, mardi et samedi 8.45 à CHRC. T.-W. Gagnon, 74, St-Joseph, Tél.: 2-3700. Ouvert les soirs.

j.n.o.-46T--50965

Emploi demandé, femme

GARDE-MALADES non graduée avec expérience désire emploi pour soin de personne invalide, soin pour bébé ou personne âgée. Tél. Lévis 561 S-11.

48B—61302

FEMME de journée honnête et fiable pour tous genres de travaux à la journée, demande de l'ouvrage, S'adresser 26 Couillard, tél.: 3-4352.

48R—61327

Femmes, filles demandées

CUISINIERE ET FILLE générale bilingue demandées pour servir dans un petit hôtel et camp de cabines en Gaspésie. S'adresser à 26, rue Garneau.

5mars-4fs-53B—60993

LA LINGERIE DU JOUR a besoin de bonnes représentantes. Expérience pas nécessaire. Ecrivez immédiatement. La Cie Du Jour, 1684 St-Christophe, Montréal.

9-12-19-26mrs-2-9avr-53B—61282

FILLE OU FEMME demandée pour sollicitation légère et facile, système d'annonces seulement. Bonne rénumération. S'adresser 374 St-François, de 7-9 hrs. le soir.

53B—61324

Filles demandées

POUR CORRESPONDANCES SECRETES — Encre invisible, apparaît à volonté, peut servir pour garder notes secrètes, etc. Généreuse bouteille avec direction $0.50. Ecrivez immédiatement à M. X. Lavoie, Casier 22, Jonquières, P. Q.

22fév-26fs-57B—60332

Achetez les marchandises annoncées, soyez sûrs d'être satisfaits.

LOGEMENTS A LOUER

Belvédère

382 Chemin Ste-Foy, 6 chambres.
220 Avenue Brown, 6 chambres.
91 Moncton, 6 chambres.
50, 55 Moncton, 7 chambres, tous chauffés, eau chaude à l'année, Garage si désiré. Frs Jobin, 88 Chemin St-Louis, Tél.: 3-1651, (le soir 4-0640 ou 6339).

3mars-26fs-73R—60880

RUE ST-CYRILLE, logements 6 pièces, plus chambre bain, chauffés et non chauffés, garage moderne, prix raisonnable. Aussi cottage 8 chambres. S'adresser jour : 4-2477 ou 8038, soir: 8038. Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille.

8fév-26fs-73B—59473

COIN MURRAY et Ste-Foy, 5-6 pièces plus chambres bain, en tuile, chauffées, eau chaude à l'année, modernes, libres 1er mai et le 1er octobre S'adresser 115, Chemin Ste-Foy, 35, des Remparts, petits apts 3 pièces meublés, chauffés, etc. S'adresser sur les lieux.

11fév-26fs-73R—59686

164 RUE FRASER 8 chambres, plus chambre bain., chauffé, clair neige, vidanges, eau chaude à l'année, glacière électrique téléphone : 6675.

15fév-26fs-73R—59924

418 ST-CYRILLE — Coin Ave Brown, plain-pied, 3e étage, 9 pièces, chauffé, plus chambre de bain, eau chaude, glacière électrique. S'adresser tél.: 9558

16fév-26fs-73B—60000

293, CHEMIN STE-FOY — magnifique logement, six chambres plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude à l'année, planchers bois dur, foyer dans living-room, frigidaire, système interphone. Garage chauffé. J.-E. Valin, 238, St-Jean, téléphone : 2-8365.

16fév-26fs-73R—59983

AVENUE DES BRAVES — Logement 9 chambres, plus chambre bain, chauffé, poêle électrique, foyer, frigidaire, cave à légumes, garage chauffé, clair neige, vidanges, 15 rue Jeanne d'Arc. Logement 9 chambres, garage. S'adresser J.-A. Beaudet, 60 Des Braves, tél.: 3-4262.

5mars-26fs-73R—61090

219 GRANDE-ALLEE, beau grand logement 8 pièces, dont 5 chambres à coucher plus 2 salles de bain, cuisinière électrique, armoire frigorifique comprises, complètement remis à neuf, sera prêt pour 1er mai. S'adresser Credit Foncier Franco Can., 72 Côte de la Montagne, tél.: 4-2468.

2mars-6fs-73B—60804

711 ST-CYRILLE, logement à louer, chauffé, 7 chambres au 2ième étage. Pour informations, s'adresser par tél.: 2-2467.

1mars-26fs-73B—60766

105 ST-CYRILLE. — Plain- pied, 3ième étage, 10 chambres, chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, très moderne, garage si désiré. S'adresser 109 St-Cyrille, tél.: 3-1569.

8mars-6fs-73R—61224

RUE ST-CYRILLE 291—Près des Erables, 5 chambres, chambre bain en plus, chauffé, très propre, ensoleillé. Autres détails, J.-A. Turcotte, 29 1-2 St-Cyrille, tél.: 5545.

8mars-4fs-73R—61225

219 GRANDE-ALLEE, beau grand logement 8 pièces, dont 5 chambres à coucher, plus 2 salles de bain, cuisinière électrique, armoire frigorifique comprises, complètement remis à neuf, sera prêt pour 1er mai. S'adresser Crédit Foncier Franco Can., 72, Côte de la Montagne, tél.: 4-2468.

9mars-6fs-73R—61290

LOGEMENT 6 PIECES, chauffé, éclairé sur trois côtés, planchers bois dur, moderne, et très propre, coin rues Désy et des Franciscains. Visible de 9 a.m. à 9 p.m. Tél.: 2-2263.

9mars-3fs-73B—61323

GRANDE-ALLEE. — Logement 4 pièces, sous-sol, à louer, plus chambre bain, S'adresser téléphone Rés.: 4-1410. Bureau : 3-1560.

16fév-26fs-73B—59997

St-Jean-Baptiste

405 ST-JEAN — Logement à louer, 6 pièces, chauffé, libre de tout, eau chaude, prix $43.00. Plancher bois dur. S'adresser Henri Turgeon, notaire, 405 St-Jean, téléphone : 2-3430.

17fév-20fs-73R—60054

LOGEMENT A LOUER, 8 D'Artigny, 7 chambres, plus chambre de bain. Grand jardin. Pour informations, s'adresser après 8 hrs. soir: 2-2915.

7mars-6fs-73B—61202

LOGEMENT CHAUFFE — Chambre à coucher, salle à manger, boudoir, cuisinette, chambre de bain, planchers durs, dépense froide, conviendrait pour 2 personnes. Sans réparations $30., avec réparations $32. S'adresser 79 d'Aiguillon.

8mars--6fs-73R—61228

St-Roch - Jac.-Cartier

RUE FLEURIE — Logements de 7 et 8 appartements, chambre de bain comprise, plain pied, planchers en bois franc. S'adresser à 36 rue Fleurie.

15fév-26fs-73B—59919

APPARTEMENTS MODERNES à louer, dans St-Roch, 6 chambres, plus chambre de bain en tuile, planchers de bois franc, eau chaude à l'année, service de conciergerie, pour informations: s'adresser à 115, rue de l'Eglise, téléphone 9125 ou 2-5965.

25fév-12fs-73B—60488

JACQUES-CARTIER, logement 4 pièces, plus chambre bain, conviendrait pour nouveaux mariés. Situés 438-440 du Roi. Informations, s'adresser 135 St-Joseph.

9-12mars-73B—61320

Saint-Sauveur

LOGEMENTS chauffés 7 pièces, plus chambre bain, situés 638A, rue St-Vallier 202, St-Cyrille. Pour informations. S'adresser R. Labrie, 2-6403 ; soir, 3-1345.

11fév-26fs-73R—59685

AVENUE BIGAOUETTE, No. 39, Soubassement à louer, 5 pièces, bien éclairées. S'adresser à O. Plamondon, tels : 8167 et 3-3826.

24fév-26fs-73R—60440

542 ST-FRANCOIS, chauffé, 6 pièces, plus chambre de bain, dépense, cave à légumes. Très propre, S'adresser sur les lieux. Téléphone : 9824.

3mars-6fs-73B- 60887

1269 RUE ST-VALLIER. — Un logement 2ème étage, 5 chambres, très chaud. S'adresser 147, rue St-Joseph, tél.: 9016: le soir: 2-6544.

3mars-14fs-73T—60913

151 ARAGO, logement 10 chambres, propre, chaud, grenier, bay-window, hangar et cour en commun, libre 1er mai ou avant si désiré. S'adresser M. Paradis, 183 Arago, tél.: 3-0556 ou Emile Brousseau, tél.: 2-5768.

7mars-6fs-73R—61172

89 AQUEDUC — Beau logement 5 pièces plus chambre bain chauffé, planchers bois durs, entrée seule S'adresser P.-E. Lesage, 83 1-2 Mgr Gauvreau, tél.: 4-0132 ou 3-3069.

8mars-2fs-73B—61265

26-28, VAUDREUIL, 4 pièces, à être remis à neuf, à louer. S'adresser Ph. Corriveau, 632, St-Vallier.

5-9mars-2fs-73B—61011

A LOUER — Magnifique logement, 3 appartements et chambre de bain situé 154 St-Benoit. S'adresser 152 St-Benoit.

9mars-2fs-73B—61330

Haute-Ville

57 BUADE, en face du Carré de la Basilique, 6 pièces plus chambre bain Chauffé poêle à gaz, à louer. S'adresser 57, rue Buade.

10fév-29fs-73R—59622

FLAT 2 pièces à louer bien meublé, étage du bain. S'adresser 29 St-Flavien.

8mars-3fs-73B—61211

Dans la banlieue

POURQUOI PAYER LOYER — Devenez propriétaire en payant pas plus cher, étant mieux logé. Sillery Terminus tramways, 3 maisons neuves, 6-7-8 pièces. Coût d'opération compris, remboursement capital, $40.00 $50.00 par mois. Versement comptant $1,200 à $1,500. Eug. Chalifour, constructeur, 777, St-Cyrille, tél.: 8038.

12fév-26fs-73R—59789

SILLERY — Maison à louer, 3 pièces. S'adresser téléphone 3-4022.

7mars-2fs-73B—61157

CHARLESBOURG, près église, logement 7 pièces plus chambre bain, plain-pied, tank à eau chaude, tambour vitré, place de garage, planchers bois dur. S'adresser J.-A. Lemieux, tél.: 7964.

73B—61278

A LOUER — Logement, 6 chambres et chambre de bain avec grand jardin, 5 minutes des tramways autobus passant à la porte. S'adresser Elzéar Savard, Avenue Pont Scott, tél.:9417.

9-10-12-14-17-19mars-73B—61240

Logements demandés

ON DEMANDE pour le 1er mai prochain, logement chauffé de six pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes. Ecrire au début de janvier à Casier 859, Le Soleil.

J.n.o.-74B--56261

LOGEMENT de 3 ou 4 appartements, chauffé, très propre, avec cour, demandé pour le 1er mai. Ecrire à Casier 446 Le Soleil.

8mars-6fs-74B—60445

Achetez les marchandises annoncées soyez sûrs d'être satisfaits.

"Extermination-Vermine"

Coquerelles, Punaises

AUTRES INSECTES domestiques. Extermination garantie par écrit, payable après satisfaction complète pour coquerelles. Pour punaises, pas nécessaire de sortir du logement, nouveau procédé. Autre méthode de Gaz en 6 heures. Estimés gratuits. Vendons aussi produits et livrons à domicile. Poudre infaillible pour Coquerelles, 75c la livre. Punaisol pour punaises, 75c chop., $1.00 pinte, $2.00 gallon, J.-H. J. Gosselin, 18, Ste-Ursule, Québec, tél. : 2-4902

16sept-j.n.o.-73R--50058

Coquerelles, Punaises

MAHEU & MAHEU & Cie. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto" parfumé et garanti 100 p.c. actif par Gouvernement Fédéral. Consultations gratuites, 145, du Pont, Québec, tél.: 8380.

Au14mai-1938-73Th--45335

Limoilou, etc.

LOGEMENT A LOUER à Limoilou, 3-4-5-6 appartements et un garage situé sur la 4e Rue, près de l'église. S'adresser No 154, 4e Rue, tél.: 2-3039.

9fév-26fs-73B—59674

Quartiers Divers

LOGEMENT et maison à louer, Haute-Ville, St-Roch de Québec, Basse-Ville, Celui-ci chauffé, St-Malo, Limoilou, St-Romuald. S'adresser: Roy, Baillargeon, notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390.

17fév-26fs-73R—60049

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

A LOUER

The Royal Trust Company

Appartements chauffés

55-57 1-2 GRANDE-ALLEE, Appt. C, 2 chambres et chambre de bain, eau chaude à l'année.
Appt. A, 2 chambres et chambre de bain, eau chaude à l'année.

2 DES REMPARTS, Appt. 2, 2 chambres, cuisinette et chambre de bain, eau chaude à l'année, frigidaire.
Appt. 2A, 2 chambres, cuisinette et chambre de bain, eau chaude à l'année, frigidaire.
Appt. 4 4 chambres, cuisinette et chambre de bain, eau chaude à l'année, frigidaire.
Appt. 6, 4 chambres, cuisinette et chambre de bain, eau chaude à l'année, frigidaire.

469A ST-JEAN, Appt. 2, 2 chambres, cuisinette et chambre de bain eau chaude à l'année.

11-13 HALDIMAND, Appt. 2, 2 chambres et cuisinette, eau chaude à l'année.
Appt. B, 3 chambres et chambre de bain, eau chaude à l'année.
Appt. C, 2 chambres et chambre de bain, eau chaude à l'année.

9 STE-ANGELE — Appt. 8, 4 chambres et chambre de bain, eau chaude à l'année.

Logements

130 DU PONT, 8 chambres et chambre de bain.

253 ST-JOSEPH, 8 chambres et chambre de bain, chauffé.

40 DE LA COURONNE, 8 chambres et chambre de bain, chauffé.

49 MGR. GAUVREAU 5 chambres et chambre de bain, chauffé.

72 d'ARTIGNY, 8 chambres et chambre de bain, chauffé.

Divers

MAGASIN, 257 rue St-Joseph.

ENTREPOT, coin rues St-Pierre et Sous-le-Fort

ENTREPOT, 69 rue Ste-Marguerite.

GRAND GARAGE, 69 rue Ste-Marguerite.

MAGASIN 128 rue du Pont.

S'adresser à :
THE ROYAL TRUST COMPANY
65 rue Ste-Anne, Québec, P.Q. Tél.: 2-4031

5mars-6fs-73R—61147

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation ; confiez aux petites annonces du SOLEIL votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour.

Filles demandées

FILLE DEMANDEE pour aider aux chambres, libre presque tous les après-midi. Le soir pour servir dans un magasin de tabac. S'adresser 547 St-Jean, où 105 St-Paul.

57B—61329

Fourrures

25 MANTEAUX de fourrures, récents modèles, sacrifiés au prix coûtant, Caracul $8.00 et plus, Seal électrique $20.00 Grand assortiment de renards argentés et Martres de Roche, etc. Henri Dion, 168-170, De Mazenod, tél.: 9702

9fév-26fs-59T—59577

Fourrures J.-O. Nadeau

FOURRURES — Avez-vous un renard argenté, croisé ou jaune à faire repasser ou confectionner en parure à la mode. Confiez-le à J.-O. Nadeau, qui vous garantit un bon ouvrage à prix modéré. Ecrivez à J.-O. Nadeau, 160, Côte d'Abraham, Québec.

5mars-2fs-9R—61093

Ovide Marceau, Ltée

FOURRURES. --- Maison 30 ans d'existence. Grand assortiment, manteaux prêts à porter. Voyez nos vitrines. Constatez vous-mêmes l'élégance et le chic des manteaux. Moutons de Perse, Alaska, Seal, Hudson Seal, Seal Chapal, Chat Sauvage, Rat musqué, Broadtail, tous faits à notre atelier. Garantissons l'ouvrage et qualité de la fourrure, 839 St-Vallier, Québec.

j.n.o.-59T--51763

J.-B. Pelletier, Tél. 3-3050

DIPLOME coupe Mitchell, New-York, manufacturier, assortiment fourrures prêtes à porter, ou confection sur mesure. Attention spéciale aux commandes par malle. Système unique d'ajustage, absolument garanti. Spécialités : seal Hudson, Poney, Broadtail, Renards argentés, etc. Styles exclusifs, 538, rue St-Jean, Québec.

j.n.o.-59R--57075

Jos. Robitaille, Enrg.

RENARDS ARGENTES, Martres du Nord, de Roche, Visons et garnitures pour manteaux, costumes à prix réduits Storage de fourrures. Acheteur de fourrures vertes, au plus haut prix du marché, 108 Richelieu tél.: 2-3288.

4 mars-26fs-59R—60942

Henri Poitras

APPELEZ 6594. — Pour votre storage de vos manteaux de fourrures, Voûte garantie par les inspecteurs. Une visite vous convaincra. Storage 1%. Assortiment complet de fourrures du printemps, 70, Dolbeau, près des Pères Franciscains.

j.n.o.-59R—61260

Achetez les marchandises annoncées soyez sûrs d'être satisfaits

Fourrures

Gaudias Leclerc

GRAND CHOIX de fourrures de printemps. Renards argentés, beiges, croisés, platinum, etc. Garnitures de tous genres. Réparations et transformations durant l'été à prix réduit. 47 Scott, tél.: 4-3113.

8mars-104fs-59R—61262

Garçons demandés

GARCON honnête, travaillant demandé immédiatement pour travailler dans un magasin. S'adresser 31 rue St-Joseph.

8mars-2fs-63T—61255

ON DEMANDE un garçon d'expérience dans le cirage de chaussures et pour faire les commissions. S'adresser 108 rue Laliberté.

63B—61307

Hommes demandés

POUR CORRESPONDANCES SECRETES — Encre invisible, apparaît à volonté, peut servir pour garder notes secrètes, etc. Généreuse bouteille avec direction $0.50 Ecrivez immédiatement à M. X. Lavoie, Casier 22, Jonquières, P. Q.

22fév-26fs-65B—60332

GAGNEZ 5.00 par jour. Vendez lingerie usagée dans votre paroisse. Petit capital requis. Gros profits. Seule maison Canadienne-française à Québec. Prix les plus bas en ville, marchandises de première qualité. Demandez catalogue avec explication. Gros et détails. Magasin Lingerie Usagée, 1D, Ste-Thérèse, Qué.

65Th-j.n.o.---56743

REPRESENTANT DEMANDE pour la ville de Québec, de préférence quelqu'un ayant de l'expérience dans la vente des imprimés. Ecrire à Casier 914, "Le Soleil", en donnant âge, expérience et références.

21déc-j.n.o.-65B—56481

APPRENEZ métier de barbier, Plus grande école du Canada. Ecrivez Ecole Moler, 1212, St-Laurent, Montréal.

26fév-26fs-65B—60579

GERANT ADJOINT, Compagnie d'assurance-vie désire les services de deux hommes expérimentés. Possédant bonne références pour les régions Lac-St-Jean et Montmagny, Salaire fixe et commission généreuse. S'adresser confidentiellement en écrivant casier 501 Le Soleil.

26fév-7fs-65B—60611

HOMME DEMANDE ayant expérience du chargement de papier à journal sur bateaux. Doit être bilingue. Mentionner âge, expérience, salaire demandé. Inutile de faire application sans avoir expérience." Ecrire Casier 548 "Le Soleil".

8mars-3fs-65B—61268

Hommes demandés

NOUS EN AVONS AIDE DES CENTAINES à obtenir des situations de facteurs, commis aux postes, examinateurs aux douanes, commis et sténographes, etc., nous pouvons vous aider. Demandez par écrit preuves et renseignements gratuits. M. C. C. Schools Ltd., Toronto, 10. La plus ancienne école du genre au Canada.

2-5-9-12-16-19-23-26-30mars-9fs-65B —60809

POLICE - MONTEE R. C. M. P., $900 - 1800. Si vous êtes intéressés dans cette position, ou toute autre du Gouvernement, et, voulez surtout l'obtenir, communiquez immédiatement avec l'Ecole du Service Civil du Canada, en mentionnant âge, instruction, talle, Case 362, Ottawa.

26-28fév 2-5-9-12mars-6fs-65B—60646

REPRESENTANT DEMANDE pour vendre spécialité, haute qualité. Indispensable pour quantité de personnes, peu de compétition. Proposition intéressante pour homme qualifié. S'adresser, Monsieur Forest, 549 rue St-Jean, Québec, mercredi, jeudi seulement. De midi à 2 hrs et de 6 à 7 hrs. ou écrire, chambre 321, Edifice Medico-Dental, 1396 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

65B—61284

Bonne position

ON DEMANDE un jeune homme très actif et bien recommandé pour prendre charge de la distribution d'un produit pharmaceutique, très bon et populaire. Produits Naturels de Santé, Edifice Guilmette, Tél.: 5112.

5mars-6fs-65T—61030

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Hommes et femmes

HOMMES OU FEMMES qui désirez faire de l'argent, nous avons encore besoin d'agents pour nous représenter dans chaque municipalité pour vendre notre liqueur en poudre "SY-BON", notre nettoyeur "JOY" et notre breuvage au chocolat "SY-BON". Pas d'expérience nécessaire. Gros profits. Ecrivez aujourd'hui aux: "Produits Quatre Etoiles", Dépt. B, 24, rue Laval, Québec.

19fév-26fs-66R—60167

RECEVEZ $10.00 PAR JOUR, en étant agent pour l'INTERNATIONAL NOVELTY REG'D, SAINT-ZACHARIE, QUE Travail très facile, vous n'aurez que du linge de seconde-main, des coupons broadcloth en bout 6 verges de long, des graines de jardins à vendre, vous réaliserez ce salaire, écrivez-nous pour plus détails, nos marchandises sont toute première qualité, nous voulons un agent dans chaque paroisse

23fév-26fs-66B—60416

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation ; confiez aux petites annonces du SOLEIL votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour.

Information

AVIS. — A l'avenir je ne serai pas responsable des dettes faites en mon nom par Madame Ernest Dion ou ses trois enfants, Ernest, Cécile et Gérard. Signé : M. Ernest Dion, 256, rue Prince-Edouard, St-Roch.

71B—61163

Lavage de vitres

VITRE CLAIRE veut dire économie de lumière tout en ne coûtant pas cher. Essayez notre système de lavage de vitres par experts plus de 15 ans d'expérience, ayant satisfait les plus exigeants. Spécialités, magasins, bureaux, édifices, maisons privées, etc., etc. Références: Cie Paquet, Syndicat Québec J.-B. Laliberté, C.-W Lindsay, People Store, Banque Nationale, Caisse d'Economie, Soleil-Evénement. Organisation couverte par les assurances et prix les plus bas. Lavage de Vitres National, J. Rouleau, prop., 14 rue Ste-Agnès, tél.: 3-2047.

17fév-26fs-Lavage-vitres—60043

Pour résoudre votre problème du chauffage cet hiver et pour avoir satisfaction consultez chaque soir les petites annonces du "SOLEIL"

Lingeries seconde main

ATTENTION ! AVEZ-VOUS ACHETE votre lingerie d'hiver? Si non, demandez notre catalogue concernant lingerie usagée d'hiver pour hommes, femmes, enfants à prix défiant toute compétition Maison canadienne-française Satisfaction assurée Magasin de Lingerie Usagée, 1D, Ste-Thérèse, Québec

47239 j.n.-o.-Ling-Th

Pourquoi ne pas échanger votre char pour un modèle plus récent. Les petites annonces du "SOLEIL" vous faciliteront ce moyen.

Machineries à vendre

MOTEUR ELECTRIQUE demandé, de 25 à 35 forces, en bon ordre. S'adresser à L.-P. Gagnon, contracteur, St-David de Lévis, Qué.

5mars-6fs-75B—61151

MACHINERIES Pour moulins à scie et boutique à bois toujours en mains de toutes sortes, neuves et seconde main. Bouilloire et engins à vapeur. Reprendrons aussi vos vieilles machines en échange. La Fonderie de Plessisville. Plessisville P Q.

45293 52fs-sam-j.n o-75B

A VENDRE, 3 bouilloires avec tous les accessoires. Compris les tuyaux, à vendre à sacrifice. S'adresser 152, 3e Rue, tél. 2-1811.

9mars-6fs-75B—61293

Magasin à louer

138 RICHELIEU — Magasin à louer, pouvant servir pour tout genre de commerce Informations. S'adresser 138 1-4 Richelieu.

16fév-26fs-76B—59996

MAGASIN A LOUER — Nos 3 et 5 Bourlamaque actuellement vacants, construction moderne, pour pâtisserie française, fleuriste, fontaine-soda, tabaconiste ou autres fins. S'adresser Rosaire Drolet, Casier postal, 482, Québec

21fév-26fs-76R—60280

MAGASIN A LOUER, rue St-Vallier, 1271 poste de commerce occupé depuis des années pour épicerie et bière et restaurant avec logement, grande cave, garage, hangar, pour le 1er mai. S'adresser 147, rue St-Joseph, tél.: 9016.

15fév-26fs-76T—59947

MAGASIN A LOUER à 45 Côte du Palais: 1600 pieds carrés de plancher. Cave cimentée de 2650 pieds carrés. Entrepôt en maçonnerie de 6000 pieds carrés de plancher. Cour pavée. Chauffage par le propriétaire. S'adresser à Raoul Chênevert, 50 Côte du Palais, tél. : 2-1466.

25fév-26fs-76R—60514

90 RUE DOLLARD. Magasin à louer, pour tout genre de commerce. S'adresser 60 St-Luc, tél.: 2-5909. Libre dans le moment.

3mars-5fs-76B—60869

RUE ST-JOSEPH — Magasin à louer, chauffé, avec grande vitrine, bon poste d'affaire. S'adresser J. Guilmette, 315 St-Joseph.

3mars-6fs-76B—60891

MAGASIN A LOUER à Loretteville, 50 x 57, avec logement de 8 chambres, très bon poste de commerce occupé depuis plusieurs années par Charles Buller, conviendrait bien pour différentes lignes d'affaires, libre immédiatement. Ecrire B. Buller, 1820 Ave Van-Horne, Apt. 21 Montréal.

5mars-6fs-76R—61005

419 ST-JEAN. — Magasin chauffé, 2 grandes vitrines, très profond, occupé comme salon de coiffure durant 5 ans. Convenable pour autres lignes, $40. par mois. S'adresser E. Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768

8mars-6fs-76R—61227

MAGASIN A LOUER, 188, Crémazie. Poste d'épicerie depuis 25 ans, coin de rue. Trois grandes vitrines. Loyer raisonnable. S'adresser à J.-P. Frenette, 260, rue St-Cyrille. Tél.: 5676

28fév-26fs-76R—60698

POSTE DE COMMERCE, idéal pour tout genre de commerce, situé 108 Avenue Cartier. S'adresser J.-W. Lemay, 148 Avenue Cartier, tél.: 5165.

9mars-6fs-76R—61287

559, ST-JEAN. Beau magasin à louer, 2 grandes vitrines, plancher en terrazo, possession immédiate si désiré. S'adresser Crédit Foncier Franco Canadien, 72 Côte de la Montagne, tél.: 4-2468.

9mars-6fs-76R—61291

MAGASIN A LOUER, 42 Notre-Dame, 2 grandes vitrines, planchers bois dur, grand espace en arrière, près bateau de Montréal, $15.00 par mois. S'adresser 49, Notre-Dame

76R—61315

Poste de commerce

MAGNIFIQUE poste de commerce à louer 2,300 pds. de plancher, au centre de St-Roch, rue St-Joseph. S'adresser C.-E. Mignier, 72 de l'Eglise.

j.n.o.-76T—50707

Maison à louer

HAUTE-VILLE 29 Mont-Carmel, maison briques blanches en parfaite condition, 11 pièces, plus 3 chambres bains, garage, briques à 2 étages. Site avantageux, proximité églises, écoles, Terrace. S'adresser 31 Mont-Carmel, tél.: 3-3150.

8mars-26fs-79B—61241

Maison à vendre

AVENUE MURRAY — Maison semi-détachée, 2 flats de 12 chambres, chambres bain en tuile, garage double, améliorations modernes. S'adresser 136 Avenue Murray, tél.: 7656.

11fév-26fs-80B—59703

MAISON A VENDRE, chemin Ste-Foy, avec chauffage à eau chaude, frigidaires, garages, fini moderne, rapportant $2,124 par année. Conditions faciles pour acheteur sérieux S'adresser le soir, tél.: 4-5498.

15fév-26fs-80R—59922

A VENDRE. — Cottage de 6-7 et 8 pièces financés d'après le plan Fédéral. $26.00 à $29.00 par mois, situés dans la côte de l'église de Sillery près du terminus des tramways, de l'église et de l'école. S'adresser à Eug. Chalifour, 777, St-Cyrille Téléphone : 8038.

19fév-26fs-80R—60166

Pourquoi ne pas échanger votre char pour un modèle plus récent. Les petites annonces du "SOLEIL" vous faciliteront ce moyen.

68-70 RUE WOLFE, Lévis. Maison 2 logements, 9 chambres, garage, système chauffage chaque logement, 2 vérendas, vue magnifique sur fleuve, très chaud, tramway à la porte. En vente en bas de l'évaluation. S'adresser Félix Lavoie, 147 St-Joseph, Qué., tél.: 9016.

28fév-26fs-80T—60592

MAISON CONSTRUITE en pierres et briques solides, 3 logements 5-6 chambres, plus chambre bain Revenus nets de cette maison sont qu'elle se paie dans 8 ans, située près Parlement, Avenue Murray maison 3 logements, 5-6 chambres, plus chambre bain. Cette maison a une partie de ses planchers en chêne. Rembourse son coût en 9 ans, voulez-vous faire un placement 17% et plus, c'est-à-dire que $20,000, vous rapportera net $3,543.00 claire et $35,-430.00, après 10 ans et plus l'intérêt (ceci mérite considération). P.-F. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281.

j.n.o.-80R—48214

MAISON A VENDRE à prix d'occasion située rue Couillard.
MAISON de rapport située dans Limoilou, ou à échanger pour propriété seule dans Belvédère.
OCCASION. — A vendre ou à échanger, propriété située à Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, maison neuve, site idéal, au prix des déboursés seulement.
A VENDRE maison de 3 logements de 7 appartements, plus chambre de bain, brique solide, paroisse St-Dominique — rapportera au 1er mai prochain $3,100.00 par année.
A VENDRE magnifique résidence seule, dans Ste-Foye sur route ouverte à l'année, prix raisonnable, cause départ.
S'adresser à Georges Paquet, Immeuble en général et Ass. feu, 351, Blvd. Charest, tél.: 4-4221.

8mars-6fs-80T—61254

Il n'y a pas de moyen plus rapide pour louer vos chambres que de publier une petite annonce dans le "SOLEIL": plusieurs l'ont essayé avec succès.

MAISON PARFAIT ORDRE, trois étages, solarium, fini hiver, garage, parterre, arbres, fleurs, vue à vol d'oiseau, fleuve, conviendrait parfaitement pour hôtel campagne (aucun) commerçant, vendrait meublée. Vrai poste d'argent. Raison: Veuve. Ecrire Casier 555, Le Soleil.

9mars-3fs-80B—61333

TARIF

DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsables"

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel un centin

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale, sont chargés au coût de $1.50 l'insertion

42 Succursales

AUGER JULES 28½ d'Assise Tél.:	3-5106
A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:	
ALLIANCE LIMOILOU (Ltée), 138, 5e Rue Tél.:	4-0551
BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc Tél:	6050
BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. Tél.:	4-0249
GAGNON J.-ALB. épicier, 684, Chemin Ste-Foy Tél.:	4482
CLOUTIER Mlle R.-A. 1131, rue St-Vallier Tél.:	7840
JOS. COTE (Ltée)	
Suc. No 2, 26, St-Jean	4-0574
Suc. No 3, 332 St-Jean	2-0203
Suc. No 4, 15, Buade	2-0288
Suc. No 5, 459, St-Joseph	4-0593
Suc. No 6, 321, St-Joseph	4-0082
Suc. No 7, 436, St-Jean	4-0431
Suc. No 8, 103, St-Joseph	4-0454
Suc. No 11, 176, 3e Avenue	4-0523
Suc. No 12, 27 St-Joseph	2-0398
Suc. No 14, 155, St-Paul	2-0117
Suc. No 13, 15, Ch. Ste-Foy	4-0262
DELISLE ALEX restaurant, 121, de la Couronne. Tél.:	3-0376
DERY CHARLES-AIME, Beauport Tél.:	4-5033
DION RENE, 786, St-Vallier Tél.:	4-0473
DUBE J.-EDM., 152, St-Jean Tél.:	2-8231
DUBE MAURICE pharmacien, 269, St-Joseph Tél.:	4-3423
DUBUC, F.-X.-LEON, 114, 4e Rue Tél.:	4-1962
FORTIN Mme E, 74, 4e Ave., Qué-Ouest Tél.:	2-5501
GAGNON J.-EDG., 766, St-Vallier Tél.:	4-0452
GARNEAU, L.-P., 470, St-François Tél.:	8-0032
BIGAOUETTE, 1251B St-Vallier Tél.:	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223, St-Joseph Tél.:	3-0738
357, St-Joseph Tél.:	4-0562
GIROUX ADELARD, 15, de la Canardière Tél.:	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 96½, de la Canardière Tél.:	4-1320
LANGEVIN, L., Club des Marchands, coin Blvd Charest et de la Couronne, tél.:	2-0442
LANGEVIN P.-E., 95 St-Paul Tél.:	2-0340
LEVESQUE J.-A., 146½, 3e Rue Tél.:	4-0320
TROTTIER MATTE, 595, de la Canardière Tél.:	4-0081
ROBERGE OMER, St-Romuald Tél.:	189
ROGER RENE, 297½, 1ère Ave Tél.:	4-0238
ROY Mlle B., 193, des Franciscains Tél.:	8944
ROYER épicier, 117, rue Victoria Tél.:	2-8083
SCUCY PAUL-H., pharmacien, 81, Ave Cartier, (coin St-Cyrille Tél.:	3-1235
ROULEAU GEO., 149, St-Patrice Tél.:	3-1431
TALBOT MAURICE, 68 de Gaspé, Québec	
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. du "SOLEIL" Tél.:	7131

Maison demandée

ON DEMANDE à louer pour mai prochain, maison seule de 8-10 pièces avec système de chauffage dans Beauport ou Giffard. S'adresser Geo. Paquet, immeuble en général et ass., feu, 351 Blvd Charest, tél.: 4-4221.

9mars-6fs-81B—61299

SERAIS ACHETEUR d'une propriété de deux logements, située en ville. Téléphoner: 3-3631.

1mars-j.n.o.-81B—60758

Matériaux de construction

CHASSIS DOUBLES et simples avec cadres, lavabos, portes de chambres, tôles à plafond et à couvertures, barotins d'escalier, garnitures de galerie en fonte modelée, jalousies, tanks à eau chaude, etc. S'adresser R. Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217.

22fév-26fs-Mat-Cons--60344

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés, et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumôniers, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 662 Chemin Ste-Foy, Québec.

28fév-26fs-Maternité-R—60689

MATERNITE LICENCIEE, honnête, tranquille, médecin au choix de la personne, Attention spéciale aux gens de la campagne. Plaçons bébé. S'adresser 10, d'Artigny, Québec, tél.: 2-1966.

18fév-26fs-44R—60113

Achetez les marchandises annoncées soyez sûrs d'être satisfaits.

On demande à acheter

VIEIL OR. Nous payons le plus haut prix pour le vieil or Nous achetons aussi les argenteries faites par les vieux orfèvres de Québec. BIRKS, 16 de la Fabrique.

17fév-26fs-86B—60063

VIEIL OR — VIEIL OR — Bijoux, payons plus haut prix, pesée contrôlée, 18 carats, $21 00 l'once, allouance accordée sur vieilles montres, vieilles bagues sur achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue magie gratis Omer Rousseau, bijoutier-horloger, 46 1-2 St-Joseph, Québec.

j.n.o.-86Th—51447

(Suite à la page 20, 1ère col.)

ANNIE ROONEY la petite orpheline No 125 — par Brandon WALSH

(Suite de la page 19)

On demande à acheter

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX. — Achetons vieux bijoux, chaines, bracelets, dents or, évaluation gratis, $26.00 pour 22 karats, montres seconde main, toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 4, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097.
j.n.o.-Th—49857

NOUS ACHETONS linge, bijouterie, diamants, musique, sacs en cuir, carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles. Louis Enrg., 28 St-Joseph.
30nov-j.n.o.-86Th—94624

AVIS SPECIAL. — Pour deux mois j'achète toutes les boites de galette à cuir vides Royal Yeast. Envoyez n'importe quel nombre par malle et vous recevrez de beaux cadeaux. Faites vos envois à Jean Vallières, Armagh, Co. Bellechasse.
86B—61325

Objets perdus

MONTRE pour dame, perdue samedi, en suivant Côte Boulevard Langelier, rue Salaberry, St-Olivier. Prière à la personne qui l'aurait trouvée de communiquer téléphone: 5267. Récompense promise.
7mars-2fs-87B—61165

MONTRE BRACELET pour homme perdue, 8 mars au soir sur rue St-Olivier, Côte d'Abraham à l'Aréna. Récompense promise ou téléphoner 2-6192.
9mars-3fs-87B—61322

Animaux perdus

CHIEN QUAKER perdu couleur café avec collier cuivre jaune et cadenas, ayant été vu, vous êtes priés de le remettre à 250 Boisseau, ou si non nous les tenons responsable de ce qui peut leur arriver.
88B—61326

Pianos à vendre

PIANO $50.00 STEINWAY, modèle table, bonne tonalité, excellent pour pratique, $5.00 comptant $3.00 par mois. S'adresser C.-W. Lindsay & Cie, Ltée, 201-203 rue St-Jean, Québec.
93B—61281

OCCASION EXCEPTIONNELLE pour un piano de premier ordre, très peu usagé. Pour acheteur sérieux et désirant une valeur exceptionnelle. Prix $100.00. Jos.-A. Despatis, 8 Ave Turnbull.
9mars-6fs-93B—61319

Propriétés à vendre

PROPRIETE A VENDRE, 4 logements et magasins, située 93 rue Aqueduc, St-Malo. S'adresser sur les lieux, cause départ.
11fév-26fs-97B—59683

PROPRIETE, 3 logements à vendre, cause mortalité. Prix spécial pour vente rapide S'adresser 2, rue Jeanne d'Arc.
5mars-3fs-97B—61042

RUE ST-VALLIER, No. 1271 — Poste de commerce occupé depuis des années, épicerie et bière, logement privé, grande cour et hangar à vendre en bas de l'évaluation. S'adresser à 147 rue St-Joseph.
7mars-26fs-97I—61170

A VENDRE, sur la rive Sud, propriété de 50 x 160, faisant deux coins de rues, près de l'église; avec maison, hangar, cour et jardin. Payable comme loyer. Ecrire Cadier 550, Le Soleil, ou téléphoner 4-1994.
9mars-3fs-97B—61001

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE. — 30' x 100', 4 étages et cave, façade sur deux rues; excellent poste pour commerce de touristes, magasin, restaurant, bureaux, petits appartements, chambres, etc. Prix attrayant avec conditions très faciles S'adresser au "Soleil", tél.: 7131.
j.n.o.-97R—58727

Radios à louer

J.-A. Breton

$1.00 par semaine : nous vous louerons un radio Marconi, dernier modèle, pour les postes locaux et étrangers. S'adresser J.-A. Breton, 32, Côte d'Abraham, (téléphone : 2-6393.
lun-mer-ven-j.n.o.-RadiosR—61696

Radios à vendre

QUE VOUS DEMEURIEZ en ville ou en campagne, confiez-nous la réparation de votre radio. Nous vérifions les lampes de radio au magasin sans charge et nous garantissons l'ouvrage. Radio Victor, modèle 1335, toute ondes $50.00. Lavigueur & Hutchison, Ltée, 81-83, St-Jean, Québec.
j.n.o.-99R—59359

Remèdes

PHARMACIENS recommandent Acnetabs Clément à ceux qui souffrent de clous, boutons et acné. Amélioration se fait sentir en quelques jours.
Remèdes-B—61283

Hémorroïdes

EVITEZ OPERATIONS, en employant GERAH. L'Onguent d'un Fakir Hindou faisant disparaître à jamais douleur intolérable des Hémorroïdes. Après avoir subi traitement soir et matin pendant trois jours, garantissons soulagement immédiat ou argent remis. Absolument sans douleur. Aussi onguent Vitha pour eczéma, échauffaison, gratelle. Prix 25, 45 et 70 centins la boîte. Attention toute spéciale aux commandes de l'extérieur. Aussi Romanex contre la toux, coqueluche, 30c la bouteille et Aliment Gerah 30c la bouteille. Participez à notre concours en gagnant soit coutellerie, set à toilette, etc. Tirage à toutes les semaines. En faisant parvenir une étiquette d'un de nos produits. S'adresser Cie des Produits Gerah, Enrg., 131 St-Olivier, Québec, tél.: 3-6011. Livraison partout en ville.
Bfév-26fs-Rem.-T—69576

Servantes demandées

SERVANTE demandée pour ouvrage général pour famille sans enfant, pas de cuisine ni lavage, devra coucher chez-elle S'adresser 90 Bougainville, tél.: 7832.
9mars-3fs-104B—61303

SERVANTE demandée pour ouvrage général. S'adresser Mme C.-A. Baker 1814½, Canardière.
104B—61305

SERVANTE DEMANDEE, immédiatement pour la campagne, références exigées. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Gabriel Lachance (pilote) St-Jean, Ile d'Orléans, Comté Montmorency.
9mars-4fs-104B—61294

ON DEMANDE une bonne servante pour famille de 4 grandes personnes, références exigées. S'adresser 234 rue Fraser ou tél.: 3-1145.
104B—61277

SERVANTE générale demandée, bon salaire. S'adresser à 834, 1ère Avenue, tél.: 4-3786.
9mars-2fs-104B—61321

SERVANTE. — demandée pour ouvrage général, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser 108 St-Jean, tél.: 5649.
7mars-3fs-104B—61190

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, gros lavage en dehors. S'adresser 91 Laurentides.
3mars-6fs-104B—suite

Servantes demandées

ON DEMANDE une servante générale pour la campagne. On doit savoir faire la cuisine. Salaire $18.00 par mois. Ecrire à casier 549 le "Soleil".
8mars-4fs—61271

ON DEMANDE une cuisinière, pouvant coucher chez elle. S'adresser 140 St-Vallier.
8mars-2fs-104B—61245

Terrains à vendre

TERRAINS A VENDRE toutes parties en ville. Aussi parc Montcalm land, Sillery, parc Richelieu Charlesbourg. Tous ces endroits convenables pour plan fédéral. A ceux que la construction intéresse je les invite, car j'ai plus de 600 modèles de maisons. Jos. Asselin, 3114 St-Joseph tél.: 3-3396.
12fev-26fs-106T—69772

Terres à vendre

A VENDRE OU A ECHANGER : terre 1-2 par 18 arpents, Ste-Foy, accès sur Chemin St-Louis, vue splendide sur fleuve. Endroit magnifique pour construction, résidences d'été, restaurant (comptoir-lunch) Bois de chauffage en quantité, ou faire de l'élevage. Horace Philippon, avocat, 335, Blvd. Charest, tél.: 2-1992.
9mars-4fs-108B—61317

Volailles

POUSSINS de la plus haute qualité aux plus bas prix — Goddard Chick Hatcheries, Britannia Heights, Ont.
7 mars-10fs-112—61191

POUSSINS. — Nous avons la meilleure qualité de poussins Plymouth Rock Barrés. Informez-vous aux connaisseurs. Demandez prix poussins, poulettes, cochets sexés. Couvoir Coopératif (Certifié), Montmagny.
7mars-26fs-112B—61189

VOULEZ-VOUS des gros poussins robustes pleins de santé et qui profitent vite ? Les "Xtra-Profit" Bray sont justement l'article. Catalogue gratuit. Bray Hatchery, Case D, 7 rue Larocque, Sherbrooke, P.Q.
2-9-16-19mars-4fs-112B—60808

Non classifiées

Sablage sans poussière

DE PLANCHERS de bois dur — Expert pour faire ou sabler vos planchers. Seul représentant du meilleur fini au monde et de la cire non glissante, à l'épreuve de l'eau chaude ou froide. E. Dufour 82, Côte Ste-Geneviève tél.: 2-4360 - 3-2873
48418 J.N.O.-115R

RADIOS — REPARATIONS toute marques radios. Satisfaction garantie. Vérification de lampes gratis. Vendeur autorisé radios Stewart-Warner. Radios usagés bon marché. Rhevirement de batteries d'autos $2.00. Confection clefs d'autos et toutes sortes. Alfred Dion, 680, St-Vallier, tél.: 2-3416.
j.n.o.-113T—53648

Ulcères variqueux

TRAITEMENT ambulatoire au bureau seulement. Détails sur demande. Dr L.-G. Perrin, 24, rue du Pont, Québec, P.Q.
j.n.o.-7-114T—69774

Habits de Cérémonie
A LOUER
Habits de soirée et cérémonie : "tuxedo" et jaquettes (Morning Coats). Pressés et désinfectés chaque fois.
T.-D. DUBUC
214 St-Jean. Tél.: 2-3961

Bureaux à Louer
dans
L'EDIFICE
Quebec Power
rues St-Joseph et de la Couronne

CAMIONS USAGES

MODELES 1937

CAMION FORD SIX-ROUES, deux essieux-moteurs. Attachement Welles ; bascule hydraulique et boîte d'acier "Wood". Modèle 1937.

CAMION WHITE 3 à 5 tonnes, cabine sur moteur ; bascule hydraulique et boîte d'acier "Wood". Modèle 1937.

Prix attrayants pour vente immédiate.

INTERNATIONAL HARVESTER
Co. of Canada, Limited
371, rue St-Paul, Québec, Qué.

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS DE "DESSINS DES JEUNES" AU "SOLEIL"

Nous continuons notre grand concours des "Dessins des Jeunes". Vu le nombre considérable de dessins que nous recevons tous les jours nous sommes forcés de ne publier que les meilleurs. Nous donnons un dollar à chacun des dix meilleurs dessins reçus dans la semaine. Les dessins ci-dessus ont été exécutés par: (1) Lucille Thériault, 15 ans, 381 rue St-Cyrille; (2) Paul-Eugène Roy, 111 Wolfe, Lévis; (3) Joseph Raymond, Saint-Denis, Co. Kamouraska; (4) Marcel Labbé, Lecleryille, Lotbinière; (5) Marcelle Labrecque, 15 ans, 314 Ave Royale, Beauport; (6) Odina Paquet, Loretteville; (7) Bernard St-Hilaire, 5432 rue Clark, Montréal; (8) Lauréat Blais, 13 ans, St-Pierre, La Renaudière, Co. Montmagny; (9) Pauline Gagnon, 13 ans, Côte de l'Eglise Sillery; (10) Gustave Vachon, 15 ans, 120 Ave Forget; (11) G. Beauchamp, 16 ans, 202 d'Aiguillon; (12) Marcel Michaud, 15 ans, Isle Verte, Co. Témiscouata; (13) Eléonore Blouin, Berthier En-Bas, Co. Montmagny; (14) Josaphat Paré, St-Joachim, Co. Montmorency; (15) Roland Auger, 1720 rue Denoue, Trois-Rivières; (16) Henri Asselin, 1791½ 4ième Avenue Limoilou; (17) Noëlla Castonguay, 18 ans, Village des Aulnaies, Co. L'Islet; (18) R. Marcoux, 16 ans, 446 rue Arago; (19) Rosaire Boissonneault, 59½ rue St-Bernard; (20) Un jeune lecteur du "Soleil", 12 ans; (21) Paul Le...ere, 1 Chemin St-Louis, Sillery. — (21-A.)

Savard et Rose-Anna Bédard;

3.—Recette, Plat maigre, Mme Boudreau;

4.—Sujet d'étude, Classification et lavage des toisons et lavage des lainages, Mme Narcisse Allard;

5.—Conseils pratiques, Mme Alfred-J. Blondeau et Mme Gagnon;

6.—Lecture.

Neuvaine à St-Joseph

Jeudi commencera à l'église la neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph.

Bingo

Vendredi, à 8 heures, à la salle du collège, aura lieu un bingo au profit de la candidature de Mlle Cécile Pageau. Ce concours de popularité est organisé pour une oeuvre paroissiale.

Note sociale

M. Noël Couture, de Montréal, était à Loretteville ces jours derniers en visite chez des parents.

Nos Zouaves

Voilà le Régiment des Zouaves;
L'Régiment des gris, des bleus,
Des grands pantalons, morbleu,
Des vieux troupiers, des preux, des braves,
Des démons, des vrais "bons diables (du Bon Dieu" !

Quand nous paradons sous la brise,
Soit l'arme au bras, le sabre en main,
Nous revivons notre devise :
"Aime bien toujours ton Dieu
"Et va tranquillement ton chemin".

Comm J.-HENRI PAQUET, B.M.

Cette chanson de marche de nos Zouaves québecois reviendra sûrement d'actualité en 1938. Les activités de nos volontaires locaux seront remarquables; ils seront appelés de nouveau et à la tâche et à l'honneur. Le recrutement se fait actuellement en vue d'augmenter leur nombre sans toutefois diminuer leur qualité. Tout homme de bonne réputation de dix-sept à cinquante ans est invité à joindre ce mouvement utile et patriotique. Son passé est garant de son avenir; ses chefs sont connus du public par leur esprit de dévouement à l'Eglise, à ses représentants locaux et aux autorités constituées de notre pays.

Des conditions exceptionnelles seront faites aux recrues, cette année. On peut s'adresser soit chez le secrétaire, le lieut.-colonel Roland Croteau, ou aux quartiers généraux des Zouaves de Québec, Halle Berthelot, tous les soirs de la semaine, excepté le mardi. Aucune demande d'incorporation ne sera considérée après le 1er juin prochain et chaque homme qui ira sur la parade devra être bien entraîné en vue du congrès et du campement annuel qui sera tenu à Joliette en juillet prochain.

Nouveaux voltigeurs

Un grand enthousiasme règne au régiment des Voltigeurs de Québec. L'enrôlement et la distribution des uniformes marchent rondement.

Les sous-officiers et les membres de la fanfare ont été "habillés" la semaine dernière. Cette semaine, les soldats déjà enrôlés se présentent en grand nombre, lundi, mercredi et vendredi, les jours fixés pour eux.

La semaine prochaine, les mêmes jours seront consacrés aux recrues. Plusieurs se sont déjà présentés lundi, mais il est préférable de les remettre à quelques jours.

L'effectif de trois cents que se propose d'atteindre le Lieutenant-Colonel Jos. Matte, sera vite atteint, si l'on en juge par les apparences. En effet, le total des rapports des compagnies lundi soir se montait à 183.

Il est bien certain que le 21 mars les exercices commenceront avec les cadres complètement remplis.

QUEL SERA LE VERDICT DES JURES

Par L. Allen Heine

15ième ANNIVERSAIRE DE MARIAGE DE M. ET MME AQUILAS MARCOUX

Photo prise à l'occasion du 15ième anniversaire de mariage de M. et Mme AQUILAS MARCOUX, de Saint-Jean-Baptiste, de Québec.

RADIO

(Suite de la page 12)

CJBR

RIMOUSKI

Mercredi 9 mars

5.00 p.m.—L'heure du Thé
5.30 p.m.—Les chansons de Jean-Paul Prudhomme
5.45 p.m.—Interlude
6.00 p.m.—Un quart d'heure avec Betove
6.30 p.m.—Dans les Jardins de Vienne
7.00 p.m.—Récital, par Madame Berthe Rousseau, pianiste
7.15 p.m.—Le Curé de Village
7.30 p.m.—Kathleen Stokes organiste
7.45 p.m.—Radio-Journal
8.00 p.m.—Dans ma tasse de thé
8.30 p.m.—Cordes mélodiques
9.00 p.m.—Magasin Général
9.30 p.m.—Spotlight Parade
10.00 p.m.—Orchestre sous la direction de Gilbert Dariase
10.30 p.m.—The CBC Singers
11.00 p.m.—Radio-Journal. Nouvelles de la Canadian Press.

Jeudi, 10 mars

8.30 a.m.—Ouverture — Musique religieuse. Prière du matin.
8.45 a.m.—Marches
9.00 a.m.—Bonjour B. St-Laurent
9.30 a.m.—Les plus beaux tangos
10.00 a.m.—Vos préférés
11.00 a.m.—Musical C. J. B. R.
11.30 a.m.—Chansonnettes variées
12.00 p.m.—Musique du dîner
12.30 p.m.—Disques pour tous
1.00 p.m.—Les Duettistes
1.15 p.m.—Au bal Musette
1.30 p.m.—Orchestre sous la direction de Rex Battle
2.00 p.m.—Les Vedettes Parisiennes
2.30 p.m.—Dans les jardins de Vienne
3.00 p.m.—Méli Mélo
3.30 p.m.—Les organistes
4.00 p.m.—Club Matinée
4.30 p.m.—Fragments d'opérettes
5.00 p.m.—Originalités
5.30 p.m.—Les chansons de Jean-Paul Prud'homme
5.45 p.m.—Interlude
6.00 p.m.—Récital de violon
6.15 p.m.—Radio-Journal
6.30 p.m.—L'heure Mauve
7.00 p.m.—From the Pacific
7.15 p.m.—Le Séminaire de Rimouski
7.30 p.m.—Ernest Dalby, organiste
7.45 p.m.—Radio-Journal. Nouvelles de la Canadian Press
8.00 p.m.—Rudy Vallee
9.00 p.m.—Fernande Vézina et Roland Séguin
9.30 p.m.—Alfred Wallenstein's Sinfonietta.
10.00 p.m.—Music Hall
11.00 p.m.—Radio-Journal. Nouvelles de la Canadian Press.

CHLT

SHERBROOKE

Mercredi 9 mars

5.00 p.m.—Heure de Magog
6.00 p.m.—Hits et Encores
6.15 p.m.—Heure du Crépuscule
7.00 p.m.—Les folkloristes de Benoi
7.15 p.m.—Le curé de village
7.31 p.m.—Artiste invité
7.45 p.m.—Causerie sportive
8.00 p.m.—Trio de CHLT
9.30 p.m.—Mildred Largie Sampson
9.45 p.m.—The Boswell sisters

Jeudi, 10 mars

8.00 a.m.—Bonjour Trois-Rivières
8.15 a.m.—Ici l'on chante
8.30 a.m.—Les danses canadiennes
8.45 a.m.—En déjeunant
9.00 a.m.—Aux îles Hawaï
9.15 a.m.—Sur les ailes de la chanson
9.45 a.m.—Musique de danse populaire
10.00 a.m.—Demandes spéciales
10.30 a.m.—Originalités musicales
10.40 a.m.—Tino Rossi
11.00 a.m.—Madame Mère
11.15 a.m.—L'heure exquise
11.30 a.m.—En cuisinant
11.45 a.m.—Avant-midi
12.00 p.m.—Au bal Musette
12.15 p.m.—En Argentine
12.30 p.m.—Variétés
1.00 p.m.—Après dîner
1.15 p.m.—En Hawaï
1.30 p.m.—Gaîtés Lyriques
1.45 p.m.—Piano populaire
2.00 p.m.—L'orgue varié
2.15 p.m.—Un peu de tout
2.30 p.m.—Tino Rossi
2.45 p.m.—Musique de danse
3.00 p.m.—Bonne après-midi mesdames
3.30 p.m.—Les nouveaux disques
3.45 p.m.—Musique entraînante
4.15 p.m.—Rode et ses Tziganes
4.30 p.m.—L'Heure Anglaise
5.00 p.m.—L'heure des enfants
5.15 p.m.—Tango Argentin
5.30 p.m.—Le dilettante
6.00 p.m.—Musique du souper
6.15 p.m.—Le Commentateur sportif de CHLN.
6.30 p.m.—L'heure trifluvienne
7.15 p.m.—Les belles valses
7.30 p.m.—Les grands succès
8.00 p.m.—Au pays de la musique
8.15 p.m.—Cadence et romance
8.30 p.m.—L'almanach
8.45 p.m.—Soirée d'amateurs
9.15 p.m.—Heure anglaise
9.45 p.m.—Nap. Caron, basse chantante
10.00 p.m.—Charles Cameron à l'orgue
10.15 p.m.—Radio-journal français

CHLN

TROIS-RIVIERES

Mercredi 9 mars

5.00 p.m.—Le Thé
5.15 p.m.—Le Dilettante
5.45 p.m.—Les Cuivres
6.00 p.m.—Musique du souper
6.15 p.m.—Le Commentateur sportif de CHLN
6.30 p.m.—Musique de Danse
6.45 p.m.—A. Laurin
7.00 p.m.—Le Crépuscule
7.15 p.m.—Le curé de village
7.30 p.m.—Les grands succès
8.00 p.m.—Lucette Pelland
8.15 p.m.—L'Almanach
8.30 p.m.—Voyage au pays de la musique
9.00 p.m.—L'heure anglaise
9.30 p.m.—5 au micro
9.45 p.m.—Cadence et Romance
10.00 p.m.—Le Romance
10.15 p.m.—Radio-Journal Français
10.30 p.m.—Piano Théâtre Imperial
10.45 p.m.—Féerie du Rêve

Jeudi, 10 mars

8.00 a.m.—Bonjour Trois-Rivières
8.15 a.m.—Ici l'on chante
8.30 a.m.—Les danses canadiennes
8.45 a.m.—En déjeunant
9.00 a.m.—Aux îles Hawaï
9.15 a.m.—Sur les ailes de la chanson
9.45 a.m.—Musique de danse populaire
10.00 a.m.—Demandes spéciales
10.30 a.m.—Originalités musicales
10.40 a.m.—Tino Rossi
11.00 a.m.—Madame Mère
11.15 a.m.—L'heure exquise
11.30 a.m.—En cuisinant
11.45 a.m.—Avant-midi
12.00 p.m.—Au bal Musette
12.15 p.m.—En Argentine
12.30 p.m.—Variétés
1.00 p.m.—Après dîner
1.15 p.m.—En Hawaï
1.30 p.m.—Gaîtés Lyriques
1.45 p.m.—Piano populaire
2.00 p.m.—L'orgue varié
2.15 p.m.—Un peu de tout
2.30 p.m.—Tino Rossi
2.45 p.m.—Musique de danse
3.00 p.m.—Bonne après-midi mesdames
3.30 p.m.—Les nouveaux disques
3.45 p.m.—Musique entraînante
4.15 p.m.—Rode et ses Tziganes
4.30 p.m.—L'Heure Anglaise
5.00 p.m.—L'heure des enfants
5.15 p.m.—Tango Argentin
5.30 p.m.—Le dilettante
6.00 p.m.—Musique du souper
6.15 p.m.—Le Commentateur sportif de CHLN.
6.30 p.m.—L'heure trifluvienne
7.15 p.m.—Les belles valses
7.30 p.m.—Les grands succès
8.00 p.m.—Au pays de la musique
8.15 p.m.—Cadence et romance
8.30 p.m.—L'almanach
8.45 p.m.—Soirée d'amateurs
9.15 p.m.—Heure anglaise
9.45 p.m.—Nap. Caron, basse chantante
10.00 p.m.—Charles Cameron à l'orgue
10.15 p.m.—Radio-journal français

CHNC

NEW-CARLISLE

Mercredi 9 mars

5.00 p.m.—Musique du Bon Vieux-Temps
5.15 p.m.—Choeur d'enfants
5.51 p.m.—Piano Intermède
6.00 p.m.—Programme pour enfants
6.15 p.m.—Chansonnettes
6.31 p.m.—Récital de chant
7.00 p.m.—Le Cousin Henri
7.15 p.m.—Les plus beaux disques
7.31 p.m.—Les As du Micro
7.45 p.m.—Musique de danse
8.00 p.m.—Cavaliers de La Salle
8.15 p.m.—Mon oncle
8.30 p.m.—Récital d'orgue
9.00 p.m.—Dans ma tasse de thé
9.30 p.m.—Mélodie strings
10.00 p.m.—Le Magasin Général
10.30 p.m.—Spotlight Parade
11.01 p.m.—Quatuor à cordes
11.30 p.m.—Chant

Jeudi, 10 mars

8.15 a.m.—Méditations religieuses
8.45 a.m.—Chansonnettes
9.00 a.m.—Nouvelles en français
9.07 am.—Reginald Dixon à l'orgue
9.15 a.m.—Variétés
9.30 a.m.—Chansonnettes
9.45 a.m.—Chansons de cow-boy
10.00 a.m.—Do you remember ?
10.15 a.m.—Chansonnettes
10.30 a.m.—Propos culinaires
10.45 a.m.—Programme féminin
11.00 a.m.—Chansons françaises
11.15 a.m.—Orgue
11.30 a.m.—Musique de danse
12.05 p.m.—En dînant
12.33 p.m.—Nouveautés
12.45 p.m.—Chansonnettes
1.00 p.m.—Au jour le jour
1.16 p.m.—Nouvelles en français
1.30 p.m.—Récital de piano
1.45 p.m.—Les Trois Roméos
2.00 p.m.—La troupe joyeuse
2.30 p.m.—Rax Battle et son orchestre
3.00 p.m.—Programme d'outremer
4.45 p.m.—Variétés instrumentales
5.00 p.m.—Musique du Bon-Vieux-Temps
5.15 p.m.—Club Matinée
5.39 p.m.—Xylophone
5.50 p.m.—La Semaine Provinciale
6.00 p.m.—Programme pour enfants
6.15 p.m.—Variétés
6.31 p.m.—Récital de chant
6.45 p.m.—Cotes de la Bourse
7.00 p.m.—Le Cousin Henri
7.15 p.m.—Merry Country Boys
7.31 p.m.—Growin' Up
7.45 p.m.—L'Heure Mauve
8.00 p.m.—From the Pacific
8.15 p.m.—Orchestre Markowsky
8.30 p.m.—Récital d'orgue
8.45 p.m.—Radio-journal
9.00 p.m.—Programme
10.00 p.m.—Orchestre
10.30 p.m.—Petite symphonie
11.00 p.m.—Music Hall

NAISSANCES

LESSARD — M. Alfredo Lessard et Mme Lessard, née Christiana Dufour, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 3 mars et baptisé le 5 mars, en l'église de Charlesbourg, sous les prénoms de Joseph-Robert-Marc-Jacques.

Parrain, M. Robert Dufour, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Gemma Lessard, tante de l'enfant. Porteuse, Béatrice Kirouac, amie.

-b—61304

TURGEON — M. Louis-Antoine Turgeon, journaliste, et madame Turgeon, née Cécile Croteau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 7 mars 1938 et baptisée le 8 mars, en l'église du St-Esprit, sous les prénoms de Marie-Bella-Ghislaine.

Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Turgeon, oncle et tante de l'enfant, de St-Raymond, comté de Portneuf. Porteuse, Mme E. Croteau, grand'mère de l'enfant.

-b—61331

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

AMYOT — A Québec, le 7 mars 1938, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Wellie Amyot, officier en loi au Département du Procureur-général, époux de dame Cécile Bruneau.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 428 rue St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs et de là au cimetière Belmont.

8mars-2fs-b—61270

BERTRAND — A St-Sauveur, le 7 mars 1938, à l'âge de 57 ans, est décédée Mlle Héloise Bertrand.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures 30.

Départ de la résidence de son beau-frère Pierre Gagné, employé civil, No 7, rue Bayard à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Elle était Enfant de Marie de St-Sauveur.

8mars-2fs-b—61230

BLONDEAU — A Québec, le 7 mars 1938, à l'âge de 79 ans 10 mois, est décédée Eugénie Beaulieu, épouse de Eusèbe Blondeau.

Les funérailles auront lieu jeudi à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 1158 rue St-Vallier, à 7 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

8mars-2fs-b—61232

COUTURE — A Québec, le 7 mars 1938, à l'âge de 73 ans 10 mois, est décédée dame Philippe Couture, née Azilda Bouchard.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 92 rue Dorchester, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

Elle était du Tiers-Ordre de la Sainte-Famille et de l'Apostolat de la Prière.

-b—61280

DONALDSON — A l'Hôpital St-Sacrement, le 8 mars 1938, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Adélard Donaldson, époux de feu dame Georgiana Paquet.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30.

Départ du salon de l'Hôpital St-Sacrement, à 9 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

-b—61295

GAGNON — A l'Hôpital St-Sacrement, le 8 mars 1938, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Josephine Gagnon, épouse de feu Antoine Gagnon, ancien marchand bois.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son beau-frère, M. Ls-Chevalier, No 25, rue St-Augustin, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetiere de Beauport.

9mars-2fs-b—61322

LACHANCE — A St-Féréole, Co. Montmorency, à l'âge de 87 ans 6 mois, est décédé M. Thomas Lachance, époux de dame Demerise Poulin.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures, en l'église de St-Féréole et de là au cimetière de la paroisse.

-b—61308

LAGACE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 mars 1938, à l'âge de 36 ans 5 mois, est décédée dame Georgianna Beaudoin, épouse de J.-Onésime Lagacé, 344, 3ème Ave, Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 597 rue St-Joseph, Lauzon, à 8 heures 30, pour l'église de Lauzon et de là au cimetiere de la paroisse.

8mars-2fs-b—61259

LAPOINTE — A Sainte-Famille (Ile d'Orléans), le 9 mars 1938, à l'âge de 21 ans, est décédée Mlle Marguerite Lapointe, fille bien-aimée de M. Verchères Lapointe, cultivateur, et de dame Alberta Lachance.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, en l'église paroissiale de Ste-Famille.

Le départ de la maison mortuaire se fera à 8 heures 30, pour l'église et de là au lot de famille dans le cimetière paroissial.

9mars-3fs-b—61311

Messe de requiem

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LEPINE — Une grand'messe de requiem sera chantée jeudi matin, le 10 courant, à 7 heures 15, en l'église de St-Roch, pour feu Mme Germain Lépine.

-b—61292

REMERCIEMENT

GOSSELIN — Mme J.-H. Gosselin, ainsi que toute sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné une grande marque de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.

-b—61306

Décès de Mlle Germaine Daigle

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Germaine Daigle, fille de M. et Mme Pierre Daigle, décédée le 7 mars, à l'âge de 22 ans et dix mois, après une longue maladie soufferte avec patience et résignation. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, une soeur, Jeannette, et six frères, Paul, Willie, André, Marcel, Roland, Emilien. Aussi plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Grande assemblée des commis épiciers et bouchers

Une grande assemblée ouverte à tous les employés d'épicerie et de boucherie, est convoquée pour ce soir, à 8 heures, aux salles de l'Union Catholique, 19 rue Caron. Un orateur distingué vous expliquera le but et les grandes lignes que l'union espère réaliser dans un avenir rapproché. Donc en foule ce soir, que tous se fassent un devoir d'être présents.

Bien à vous,

W. TREMBLAY,
Sec.-correspondant.

AVIS

Le 15 mars 1938, à 10 hrs. de l'avant-midi, à la demeure de Sieur Etienne Auclair, située à l'Ormière, en la paroisse de St-Ambroise, Comté de Québec, seront vendus à l'enchère et adjudication les immeubles qui appartiennent au dit Etienne Auclair, et étant des parties des lots 583 et 585 du cadastre de St-Ambroise de la Jeune-Loretie.

La présente vente sera faite pour argent comptant et pour toutes autres conditions ou renseignements, on pourra s'adresser au Notaire soussigné.

EMILE DELAGE, N.J.
54, Du Pont,
Québec. Tel.: 2-3688
8-9-10-11-12-14

SERVICES FUNERAIRES

Au Salon Fleuri Enrg.

COURONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes, grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles. Spécialité : fleurs pour Tag-Day. 362 rue St-Joseph, tél. : 5088.

7fév-lun-mer-sam-150fs-S.F.H.—59365

Brillante revue des modes à la maison Simons

(Suite de la page 3)

là, de première main, sur les caractéristiques de la mode nouvelle. Beaucoup de nouveauté dans les tissus: pour les tailleurs classiques surtout des tricotines et des worsteds, du bleu marine, du gris, du beige, peu de variation dans la ligne connue; les jupes sont droites, courtes et presque toutes fendues sur les côtés pour donner de l'aisance à la marche, les gilets sont aussi un peu plus courts et garnis parfois de nervures fines autour du col, des revers et des poches. Mais c'est dans les costumes de marche, costumes de voyage, costumes pour la campagne que la mode déploie un charme tout nouveau. Là beaucoup de trois-pièces composés presque tous d'une jupe pâle ou sombre, unie, d'un gilet à fins carreaux de deux tons et d'un manteau trois-quarts ou à la longueur du poignet ou plus souvent encore d'une cape taillée de façon à accentuer la ligne carrée des épaules.

Nous avons vu aussi de superbes manteaux, pouvant accompagner un costume ou se porter seuls, presque tous à lignes droites et amples, dans des lainages français très souples, en lustrah, en angora, dans les tons très nouveaux et—qui plus est — très jolis, de rose-mauve, de Junior Navy (la couleur nouvelle adoptée pour l'uniforme des cadets de la marine américaine, un bleu qui se rapproche du bleu ardoise), chartreuse, deux ou trois nuances diverses de bleu clair, le "tan" pur et le nouveau beige, presque blanc, qu'on appelle "ficelle". Comme garnitures, d'abord pas de fourrure, pas de cols ni de revers en forme, mais beaucoup d'effets de matelassé qui s'obtiennent maintenant facilement grâce à une machine nouvellement inventée et très ingénieuse d'après les explications que nous en a fournies M. Dionne : ces piqûres de matelassé se voient en empiècement sur les épaules et le haut des manches, ou bien en large bande au bord du manteau, ou bien encore sur deux longs revers qui courent sur tout le devant et au bord des manches.

Nous avons aussi constaté que les tweeds quadrillés sont en vogue pour les manteaux mais les mélanges et associations de couleurs valent la peine d'être vus. Ces manteaux quadrillés sont presque tous doublés d'un lainage ou d'un tissu uni : nous en avons remarqué un aux revers de tuxedo couverts de ruban gros-grain brun. La série des robes était aussi très intéressante, robes de crêpe uni garnies d'imprimé, robes d'imprimé de coupe remarquable, robe de lainage: surtout cette petite robe française en flanelle ficelle avec ceinture et boléro de flanelle flamme. Aussi quelques robes du soir, annonciatrices de l'été: toile infroissable à larges imprimés de fleurs, corsages ajustés, jupes d'une grande ampleur, et petits boléros. La série des grandes tailles est aussi une des plus jolies que nous ayons vues encore. Et pour finir, M. Dionne a présenté quelques costumes de plage importés du Mexique: chapeaux immenses ou de forme très originale, en paille multicolore, délicieux "box coats" en grosse toile de couleur ornés d'une broderie multicolore qui pourraient se porter l'été avec beaucoup de chic, en n'importe quelle circonstance.

H. D.

Excursions à Montréal

La Chambre de Commerce des Jeunes, offre au public le choix de deux excursions dans la Métropole.

LES 11 et 12 MARS

A la suite d'arrangements conclus avec les autorités du Pacifique Canadien, la Chambre de Commerce des Jeunes offre au public québecois le choix de deux grandes excursions populaires à Montréal.

Le premier départ s'effectuera de Québec sur le convoi rapide de 6 hrs p.m. le vendredi 11 mars avec retour sur tous les convois réguliers jusqu'au lundi soir suivant.

Le deuxième départ s'effectuera sur le convoi rapide de 1.30 p.m. le samedi 12 mars avec limite de retour sur tous les convois réguliers jusqu'au mardi soir suivant.

Vous remarquerez que le délai de retour est prolongé d'une journée de plus que d'habitude dans chaque cas.

Malgré la durée supplémentaire du billet, le prix est excessivement modique soit seulement $4.00 pour l'aller et retour en classe Voiture et $5.50 si vous désirez louer un fauteuil ou un lit dans le wagon Pullman.

Toutes les catégories de voyageurs pourront donc profiter de cette aubaine exceptionnelle.

Les billets sont en vente à tous les bureaux du Pacifique Canadien et du Canadien National où vous êtes invités à vous adresser pour plus de renseignements. (c)

Bandits à Val d'Or

Val d'Or, (Abitibi), 9. — (P. C.) Le chef de police Léopold Therrien de Val-d'Or conduisait les recherches aujourd'hui afin de retracer les autres membres d'une bande qui se sont livrés à de nombreux actes de banditisme dans les camps miniers au cours de l'hiver. Déjà, trois arrestations ont été faites. Les prévenus sont : Léo Séguin, 36 ans, Maurice Fiset alias Gaston Gravel, 28 ans, et Maurice Gérard alias Maurice Raymond Gravel, 30 ans. Les policiers ont retrouvé une bonne partie des objets volés.

L'arrestation des trois bandits a été faite à la suite d'un attentat commis dimanche soir au camp de Bob Mondock situé non loin de Val-d'Or. Mondock a tenté de résister aux trois hommes mais il fut abattu d'un coup de tête de hache. Au cours de la bataille, Mondock avait perdu trois dents quand il reçut un coup de crosse de revolver dans la figure. Les bandits s'étaient enfui avec $20.

Un suicide

Montréal, 9 (D.N.C.) — Trouvant probablement la vie trop monotone depuis le départ de son épouse qui l'avait abandonné, paraît-il, il y a quelque trois mois, M. Joseph Manning, télégraphiste, un vétéran de la grande guerre, domicilié au no 777 rue Ottawa, s'est enlevé la vie, M. Manning, qui était âgé de 62 ans, fut trouvé mort à 10 heures hier soir, étendu sur la table de cuisine de son domicile. Sa tête reposait sur un petit poêle à gaz, dont les deux clefs étaient ouvertes. Le décès remontait à environ une douzaine d'heures.

Le cadavre a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui.

On n'a trouvé aucune lettre d'explication.

La jeunesse

Montréal, 9. (D.N.C.)—La Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal recommande, avec instance, au Conseil Législatif, d'amender le texte du projet de loi de l'aide à la jeunesse, déjà adopté en troisième lecture par l'Assemblée Législative, de façon que la loi spécifie les moyens de faciliter l'établissement des jeunes: l'orientation professionnelle, l'enquête sur le marché du travail, l'apprentissage et le placement.

La Chambre des Jeunes de Montréal recommande en outre, que le montant attribué à chacun de ces facteurs soit connu du public.

Pour le Congrès

Saint-Romuald, (D. N. C.)— Tous les citoyens de Saint-Romuald, de Charny et de Saint-Jean-Chrysostome apprendront avec plaisir que M. Charles-Edouard Robitaille, domicilié 13 rue Wells, à Saint-Romuald, vient d'être chargé par le comité organisateur du Congrès Eucharistique national de faire la propagande nécessaire dans leur région. M. Robtaille s'occupe dès aujourd'hui de la vente des insignes, des collants, des timbres, etc., du Congrès. M. Robitaille rendra visite sous peu à chacune des familles qui résident dans l'une des paroisses qui lui ont été confiées.

A Chandler

(De notre édition de 5 heures, hier)

A la suite d'une entente intervenue entre les compagnies de papier dans le but d'éviter la surproduction, la "Gaspesia Sulphite" qui exploite le moulin de Chandler vient d'annoncer aux autorités municipales de cet endroit que pour une période indéterminée son usine ne fonctionnera que durant trois jours par semaine. On sait que cette compagnie exploite ce moulin en vertu d'une loi provinciale. La population se demande actuellement comment durera cet état de chose. Cette mesure est successivement prise par les compagnies.

Des dommages

Trois-Rivières, 9. (D. N. C.)—Cinq contribuables de la paroisse de Mont-Carmel devront-ils payer $2,450 de dommages à Mlle Juliette Lamothe, institutrice démise de ses fonctions ? Tel est le point que devra décider le juge H.-A. Fortier. Les contribuables en question sont Thomas Héon, Wilfrid Hamelin, Philippe Lemire, Tancrède Lemire et Louis Landry. Ils auraient fait signer une requête demandant la destitution de Mlle Lamothe en alléguant qu'elle avait battu et maltraité des écoliers et que de plus sa conduite personnelle était répréhensible. Une soixantaine de témoins ont été assignés de part et d'autre.

Un Juif de 84 ans demeurant à Québec depuis 45 ans.

Au Royal Trust, Québec

Au jour de mon décès, je veux que le locataire qui restera dans ma maison No 11, de la Salle au 2e étage, je veux donner à lui, $50.00 par année depuis son enrégistrement à l'Hôtel de Ville de Québec comme mon locataire et moi son chambreur. Une copie de cette annonce avec des témoins, vous trouverez dans mon safe.

DAVID ORTENBERG

CONTRE LA TOUX DES FUMEURS LES TOUX NOCTURNES

Rx. Prenez une dose de la Mixture de Buckley et sucez une pastille Buckley's Throat-Aid en vous couchant.

BUCKLEY'S MIXTURE
N'ACCEPTEZ RIEN AUTRE

Conférence de M. Brasset

M. Maurice Brasset, C. R., M. P., a donné une conférence le 28 février 1938, devant les membres du Club libéral central des femmes de Montréal à l'Hôtel Windsor (Montréal). Il a traité à larges traits ce sujet : "La politique contemporaine". Nous sommes heureux d'en publier un résumé :

"Je vais d'abord traiter de la généalogie politique des représentants fédéraux dans chacun des comtés de la Gaspésie proprement dit : Gaspé et Bonaventure.

"Vous ne serez pas scandalisées, mesdames, sachant que je suis député libéral, si j'élimine — afin de ne pas remonter au déluge — tout ce qui concerne la Gaspésie politique avant 1890, date à laquelle l'honorable Honoré Mercier, premier ministre de la province de Québec, le Grand MERCIER, comme tous, libéraux et conservateurs, s'accordent à le nommer actuellement, vint le premier, planter dans Bonaventure le drapeau libéral sur les bords de la Baie des Chaleurs, enlevant ainsi aux conservateurs ce qui avait toujours été considéré comme leur château-fort et poser le premier jalon des victoires consécutives du parti libéral.

"Un peu après cet événement, le comté de Bonaventure, renouvelant son geste, envoyait à Ottawa un autre libéral, M. Fauvel, qui fut député jusqu'à 1900, date de l'entrée en scène d'un jeune député qui devait faire sa marque dans l'arène fédérale et qui s'appelait Charles Marcil. Il avait quelque temps auparavant, subi deux défaites consécutives : l'une au provincial dans le comté de Gaspé, où il avait été battu par l'honorable E.-J. Flynn, premier ministre de la province de Québec, et l'autre, aux Iles de la Madeleine que venaient d'être séparées de Gaspé. (Delaney).

"C'est alors que ses chefs lui demandèrent de se porter candidat dans Bonaventure. Il accepta—et il fut élu. Après les élections, il monte à Montréal, puis il apprend la mort de son adversaire, repart assister aux funérailles, faisant là un geste qui le peint tout entier et consacrant la réputation de gentilhomme qu'il a conservée toute sa vie.

"Depuis son élection en 1900, jusqu'à sa mort qui survint l'an dernier, c'est-à-dire pendant 36 ans, Marcil conserva constamment la confiance de ses électeurs qui lui devaient tant. En effet, il contribua dans une large mesure à donner à la Gaspésie les avantages dont elle jouit maintenant, entre autres choses, c'est lui qui avec Lemieux obtint la construction du chemin de fer qui relie actuellement Gaspé au réseau du Canadien National. Il occupa d'importantes positions et fut Orateur de la Chambre des Communes. Après la mort de Marcil, l'an dernier, il s'agissait de trouver un remplaçant qui fut digne de son prédécesseur. Il y eut une convention à laquelle j'eus l'honneur d'assister et les libéraux du comté de Bonaventure choisirent unanimement M. P.-E. Côté, comme candidat libéral, et M. Côté fut élu à une très grande majorité.

"Avant d'entrer dans la politique fédérale, M. Côté avait été douze ans député à Québec. Il devint ministre de la Voirie dans les derniers mois de l'administration Taschereau et fut aussi ministre du même département sous l'honorable Adélard Godbout. Il fut l'instigateur du mouvement en faveur d'octrois aux pêcheurs pour se construire des barques, mesure qui fut un véritable bienfait pour les pêcheurs.

"Monsieur Côté avait été battu lors des élections de 1936, ce qui prouve que ce n'était pas une défaite personnelle, c'est qu'il fut réélu avec une belle majorité quand il s'est présenté au fédéral un peu plus tard.

"En 1924, Côté fit construire dans son comté la première section du fameux Boulevard Perron, qui fut ensuite continué les années suivantes, à travers toute la Gaspésie.

A Gaspé, les événements ont suivi à peu près le même cours que dans Bonaventure.

"En 1896, rompant avec une longue tradition de députés conservateurs, le comté de Gaspé avait élu un autre jeune homme qui devait lui aussi, faire sa marque dans la vie publique et donner un élan au développement économique de cette belle région. Vous savez toutes, mesdames, que je veux parler du jeune Rodolphe Lemieux, qui devint plus tard l'honorable Rodolphe Lemieux.

"A cette époque, en effet, la Péninsule de Gaspé était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Il n'y avait que peu de communications, pas de chemin de fer ; les routes étaient dans un état lamentable. Avec Marcil et Lemieux, la péninsule de Gaspé devait connaître une ère nouvelle de développement et de prospérité.

"Lemieux avait à peine trente ans lorsqu'en 1896, il commença sa vie publique comme député de Gaspé. Huit ans plus tard, il entrait dans le cabinet comme Solliciteur général, puis en 1906, comme ministre des Postes.

"En 1911, Rodolphe Lemieux fut défait dans le comté de Gaspé, par un conservateur, le docteur Gauthier. L'élection de Gaspé se faisait après les autres. Vous vous souvenez, mesdames, ou plutôt vous avez lu l'histoire de cette fameuse campagne nationaliste qui eut pour résultat de jeter à terre l'idole du Canada, sir Wilfrid Laurier, avec comme conséquence, les horreurs de la conscription militaire pendant la guerre et tout ce qui s'en est suivi, car vous savez, n'est-ce pas, que Laurier, Lemieux, Marcil et plusieurs autres ont toujours été opposés à la conscription.

"En 1911, les candidats pouvaient se présenter dans plusieurs comtés à la fois, et c'est ainsi que Lemieux, battu à Gaspé, put tout de même siéger à Ottawa, ayant été élu dans Nicolet.

"En 1917, il reste fidèle à ses anciens électeurs de Gaspé, et revient se faire élire par une énorme majorité.

"Lorsque l'honorable M. King prit le pouvoir en 1921, il offrit un ministère à Lemieux ; cependant, pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, il fut nommé quelques mois plus tard Orateur de la Chambre des Communes, position qu'il remplit avec beaucoup d'éclat de 1921 jusqu'à 1930, alors qu'il fut nommé sénateur. Rodolphe Lemieux mourut l'an dernier, suivant de près son ami Marcil. Il fut toujours très populaire dans le comté de Gaspé.

"En 1930, lorsque le comté de Gaspé perdit l'honorable Rodolphe Lemieux qui venait d'être nommé au Sénat, il fallut lui trouver un substitut et le choix tomba sur mon humble personne."

M. Brasset dit alors quelques mots des hommes valeureux qui représentèrent les comtés de Gaspésie au provincial.

"Ainsi que vous le voyez, continua-t-il, la Gaspésie a été représentée par une pléiade de bons politiciens dont une belle proportion ont atteint la célébrité et ont fait reluire sur les comtés qu'ils représentaient l'éclat de leur talent et de leur gloire."

M. Brasset aborda alors la question du droit de vote pour les femmes. Il se montra entièrement favorable à celui-ci parce qu'en général les femmes sont plus instruites que les hommes et à cause des grandes qualités que Dieu leur a données, notamment celle du coeur. Et il fit l'intéressante remarque que le succès de la politique libérale dans la péninsule de Gaspé revient en grande partie aux Gaspésiennes, et cela même avant que le droit de suffrage leur soit concédé par la loi.

Une réclamation

Henri Lacasse, un journalier de la rive sud, victime d'un accident près de la traverse à Québec, a intenté à La Dominion Oil, par Me V. Bienvenue, une action de $1600 à titre de dommages-intérêts. Lacasse se rendait prendre son bateau. Il avait surveillé la rue. Aucune voiture ne venait selon lui. Il s'aventura alors à traverser la chaussée. Un camion de la Dominion Oil qui n'aurait pas fait jouer son claxon lui écrasa alors un pied. L'incapacité dont se plaint Lacasse est de 4%. Le docteur Bélanger, expert en médecine légale fera rapport à l'occasion de ce procès.

Action rejetée

L'hon. juge Alfred Savard a renvoyé une action intentée par Henri Jolicoeur à Théodore Lamontagne à la suite d'un accident que le demandeur attribuait au mauvais état du trottoir que Lamontagne devait entretenir, à Limoilou. Le juge a considéré que le climat des jours qui précédèrent l'accident n'avait pas permis que le trottoir fût dans un meilleur état. Me Robert Taschereau occupait pour le défendeur.

Mort de M. Ths Cohoon

Montréal, 9. (P. C.) — Un citoyen bien connu dans les Cantons de l'Est est décédé aujourd'hui à l'hôpital général de Verdun dans la personne de M. Thomas-Frederick-Lindsay Cohoon, de Sherbrooke. M. Cohoon était âgé de 63 ans.

Né à Albert Mines (Qué.), M. Cohoon entrait au service de la maison T.-G. Armstrong & Sons Ltd de Sherbrooke il y a 26 ans comme voyageur et il occupait encore cette position à sa mort. Le défunt prenait une part active à la vie religieuse de Sherbrooke. Il faisait également partie du club de raquettes Sherbrooke. Sa femme, née Maude-E. Slack, lui survit ainsi qu'une fille, Madame Stewart Snow, et deux fils, Douglas et William Cohoon, tous de Sherbrooke. Les funérailles auront lieu à Sherbrooke.

DECEDEE

Mlle MARGUERITE LAPOINTE, fille de M. et Mme Verchère Lapointe, de Ste-Famille, Ile d'Orléans, décédée ce matin, à l'âge de 21 ans.

Prêtre malade

Trois-Rivières, 9 (DNC) — M. l'abbé Raymond Duchesne, aumônier du patronage St-Charles, est dans un état critique à l'hôpital St-Joseph où il a dû être transporté d'urgence à la suite d'une congestion cérébrale. On lui a administré les derniers sacrements.

Délégué du cardinal

Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, a invite Mgr C. Maillard, curé de la cathédrale de Gravelbourg à le représenter aux funérailles de Son Excellence Mgr Henry O'Leary, qui auront lieu à Edmonton vendredi le onze mars.

Lamont chevalier

Cité du Vatican, 9. (P.A.) — Sa Saintete le Pape Pie XI vient de conférer à M. J.-T. Lamont, co-associé de M. J.-P. Morgan à la célèbre maison bancaire Morgan de New-York, la dignité de Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand.

Sympathies du Pape

Washington, 9. — (P.A.) Sa Saintete le pape Pie XI a chargé son représentant aux Etats-Unis, S. E. Mgr Amleto Cicagnani, d'assurer les sinistrés de la Californie de sa sympathie et de leur promettre l'apppui de ses prières.

Demande de désaveu

Montréal, 9. — (P. C.) La section montréalaise de l'Eglise presbytérienne a adopté hier une résolution recommandant au gouvernement fédéral de désavouer la loi du cadenas de la province de Québec parce qu'elle constituait une menace "pour les libertés civiles et religieuses gagnées par nos pères après des siècles de lutte".

Un plébiscite

Vienne, 9. (A. P.) — On apprend de bonne source aujourd'hui que le chancelier Schuschnigg, champion de l'indépendance autrichienne, projette un prochain plébiciste qui montrera, croit-il, qu'il a le peuple autrichien avec lui. On dit que ce plébiscite aurait lieu d'ici huit jours.

Testament annulé

A nos lecteurs, nous donnons un conseil: signer eux-mêmes leurs testaments. Autrement, la Cour supérieure pourrait bien tenir pour nulle l'expression de leurs dernièsone a annulé le testament de feu Marie Paquet, fait à St-Rédempteur le 17 mai 1937. Les versions étaient contradictoires. Après les avoir pesées, le juge annula le testament pour la non observation des formalités essentielles. Me H.-P. Drouin occupait pour les héritiers.

Blondeau réélu

M. Alfred-J. Blondeau, maire de Loretteville, a été réélu comme préfet du comté de Québec à la réunion du conseil de comte tenue ce matin à Loretteville. Seize maires ont pris part à la réunion au cours de laquelle plusieurs questions importantes ont été discutées, notamment un projet de construction de route. A la même assemblée, M. Amédée Dorion a été réélu secrétaire du conseil pour la 49e fois.

Vol à Lorette

Des voleurs se sont introduits dans la gare du Pacifique Canadien à Lorette durant la nuit et ils ont emporté le contenu de la caisse, quelques billets de chemin de fer et un colis déposé au bureau des messageries. Le vol a été découvert ce matin à l'arrivée du chef de gare.

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

Montréal, 9. (D. N. C.) — La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal a appris hier du Surintendant de l'Instruction Publique, que les règlements scolaires lui permettent d'augmenter de deux heures par semaine, le temps consacré à l'enseignement de l'anglais, dans la 5ème année des écoles de langue française. Le Conseil Pédagogique revisera l'horraire des cours de toutes les matières, y compris le français, afin d'y insérer le temps supplémentaire consacré à l'anglais. La modification de l'horaire ne sera effective que l'on prochain.

La réponse du Surintendant de l'Instruction Publique à la Commission des Ecoles, ne parle pas de l'enseignement de l'anglais dans les autres années que la 5ème. On croit que la Commission ne consacrera plus de temps à l'enseignement de l'anglais que dans la 5ème année, afin de donner quelques notions de cette langue aux élèves qui quittent l'école à la 6ème année.

Depuis plusieurs semaines, la question de l'anglais dans les écoles était discutée aux réunions de la Commission, qui avait voulu connaitre ses droits et ses prérogatives au sujet des heures à accorder à cet enseignement. Le Conseil Pédagogique avait recommandé de consacrer plus de temps, à partir de la 5ème année.

La dernière semaine des ventes chez Pollack

PALETOTS de PRINTEMPS

pour jeunes gens, garçons, garçonnets à

1/2 PRIX

ACHETEZ cette SEMAINE et Economisez la moitié

Paletots pour Jeunes Gens
prix régulier 15.00, moitié prix

Paletots de printemps de qualité supérieure que le jeune homme élégant sera fier de porter. Dessins attrayants, teintes populaires et les modèles pour la saison : Balmacaan, Raglan avec ou sans ceinture dans les teintes de brun, gris, drab. Inclus les tweeds Donegal. Tailles 33 à 36.

7.50

Paletots pour Garçons
prix régulier 12.50, moitié prix

Plusieurs clients nous ont demandé de faire pour les garçons ce que nous faisions pour les hommes et nous vous les offrons à moitié prix. Modèles Balmacaan, Raglan avec ou sans ceinture. Tissus de laine dans le brun, gris, pâle ou foncé, drab, rouille, bleu poudre. 10 à 15 ans. Tailles 28 à 33.

6.25

Paletots pour Garçons
prix régulier 9.00, moitié prix

Chic petits paletots pour garçons. Confectionnés de tweed de laine dans des dessins choisis. Modèles Balmacaan ou Raglan avec et sans ceinture. Teintes de brun, bleu, drab. Texture unie, à carreaux ou chevronnée. Tailles 28 à 33 pour 10 à 15 ans.

4.50

Paletots pour Garçonnets
prix régulier 7.50, moitié prix

Une aubaine semblable se voit seulement une fois par année. Paletots de printemps confectionnés de tissus pesants dans les modèles Raglan avec ou sans ceinture, ainsi que Balmacaan. Gris, bleu, brun, drab ainsi que tweed donegal. Tailles 24 à 30 pour 6 à 12 ans.

3.75

EN VENTE AU DEUXIEME PLANCHER

Maurice Pollack Ltée
75 85 ST JOSEPH TEL 4-4661
CENTRE DE LA MODE ET DE L'ECONOMIE

LE PHYSIQUE ET LE MORAL DE L'ABITIBI

L'hon. juge Roméo Langlais a fait une conférence à l'issue du déjeuner hebdomadaire des membres du Club Rotary—Ancien président.

M. R.-A. BENOIT

Les membres du Club Rotary se sont réunis hier à midi au Château Frontenac pour leur déjeuner hebdomadaire. A l'issue du repas, c'est un de leurs anciens présidents l'honorable juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, qui a fait la conférence rituelle. Il l'intitula: "L'aspect physique et la santé morale de l'Abitibi".

Il fut présenté par le président actuel du Club et remercié par M. le Dr Alphonse Dion.

Voici un résumé de sa causerie: "L'Abitibi est une contrée plate à perte de vue où les rivières et les cours d'eaux abondent et sont excessivement profonds; en effet, le moindre petit ruisseau est navigable. Le bois de la forêt est très petit et excessivement dur à cause de la croissance lente due au climat.

"Le sol de l'Abitibi est composé d'argile et de glaise et est très fertile, mais les gelées des siècles l'ont rendu très difficile à labourer et c'est ce qui explique que la culture n'est qu'à son enfance. La consommation est considérable mais malheureusement, la production ne suffit pas à la demande. Ce sont les habitants de l'Ontario qui profitent de ce marché considérable et que Québec et Montréal ne semblent pas encore s'y intéresser.

"C'est sir Wilfrid Laurier qui fut vraiment le pionnier de la région en y construisant le Transcontinental.

"Quant au sous-sol de l'Abitibi, c'est l'un des plus riches du monde. C'est surtout aux alentours de Val-d'Or que le développement des mines est le plus considérable. La production de l'or qui en 1927 était de $38,000 est passée en 1937 à $24,500,000 et grâce aux travaux de l'été dernier, la production de 1938 dépassera, croit-on, $35,000,000."

L'hon. juge énuméra les principales mines productrices d'or et déclara que le Canada est en train de devenir le plus grand producteur d'or au monde, grâce au Québec et à ses nouvelles découvertes.

En terminant, M. R. Langlais parla du moral de la population abitibienne et dit que les habitants de la région ont l'esprit de travail, le sens et le respect de la justice et de l'ordre. Leur éducation est remarquable; tous savent lire et écrire et la plupart parlent l'anglais. Je suis convaincu que c'est grâce à leur esprit d'initiative et à leur respect de justice qu'ils ont chassé pour longtemps le communisme de leurs parages" dit le conférencier pour conclure.

M. R.-A. Benoit, greffier du Conseil Législatif, et directeur du Quebec Winter Club, a donné également quelques détails intéressants sur le spectacle artistique et historique qui sera présenté les 15 et 16 mars prochains à l'Aréna, par M. Gustaf Lussi, l'un des plus célèbres maîtres du patin M. Lussi a retenu pour ce festival de patinage artistique, dit-il, le service des plus célèbres virtuoses du patin tant d'Amérique que de l'Europe. S'inspirant de notre histoire, M. Lussi a reconstitué pour la circonstance, un des trois fameux bals qui eurent lieu à Québec durant l'hiver de 1758. On verra le marquis de Vaudreuil conviant une vingtaine d'enfants à une fête champêtre. Le gouverneur général entrera ensuite en scène et il recevra les membres de la noblesse du temps vêtus de riches costumes. Un groupe de jeunes filles accompagnées d'officiers du régiment de Berry danseront une merveilleuse "Tarantelle" puis le programme se clôturera par un concours de virtuosité dans lequel figureront douze champions nationaux et internationaux les plus réputés.

AVIS DIVERS

La Société médicale : La Société médicale de Québec se réunira ce soir à l'Ecole de médecine à 8 heures 30. Les docteurs J.-B. Jobin et Berchmans Paquet traiteront du diabète tandis que les docteurs J.-B. Jobin et Gaston Lapointe parleront des produits glandulaires. Il y aura ensuite étude des questions hygiéniques municipales.

Conférence historique : Sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Coeur-de-Marie, dans la salle paroissiale, conférence de M. Jacques Mordret, ce soir, à 8 heures. Titre : Normands d'hier et d'aujourd'hui.

Les sylviculteurs : A l'Université, ce soir, à 8 heures, réunion de la société de sylviculture. Le conférencier sera M. René Gobeil, I. F., M. Sc. Sujet : L'entomologie dans Québec en 1937.

Jeunes naturalistes : Réunion du cercle Swammerdam, ce soir, à 8 heures, à l'Ecole Technique. Entrée libre.

Sciences sociales : Cours de M. le Dr Jules Dorion sur l'histoire du journalisme catholique, ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de médecine de Laval.

Soirée académique : Réception organisée par l'Ecole supérieure de Commerce, ce soir, à 8 heures 15, en l'honneur de ses bienfaiteurs. Programme : musique exécutée par l'Harmonie de la Salle ; interprétation du 3e acte de la pièce "L'Aiglon"; Plusieurs allocutions seront prononcées. L'invité d'honneur est l'hon. Maurice Duplessis.

Concert-opérette : Au Palais Montcalm, ce soir, récitals par M. Lionel Daunais, baryton, et Mlle Marthe Lapointe, soprano. Mlle Cécile Bédard au piano.

Etudes juridiques : Le conférencier ce soir, sera Me Louis-Philippe Pigeon, qui parlera de l'action en dommages pour diffamation.

Réalité ou conte?

Temperanceville, Virginie, 9 — (P. A.) S.-K. Miles, propriétaire d'un débit d'essense à New-Church, Virginie, a dit hier soir qu'un garçonnet était entré dans son établissement quelques minutes plus tôt en lui annonçant qu'il avait été enlevé le matin par trois hommes et qu'il était parvenu à s'échapper. Le garçonnet a dit s'appeler Stanley Klara, 13 ans, et avoir été enlevé à Philadelphie. On ne possède aucun autre détail.

COURS PUBLIC DE M. L'ABBE ALB. TESSIER

Dans un troisième cours aux mardis universitaires, l'abbé Tessier traite de la vie urbaine au Canada vers 1800.

TROIS CENTRES

"Notre histoire compte assez de sommets lumineux pour endurer sans souffrir le contretemps des ombres qui n'enlèvent au tableau ni sa grandeur, ni sa noblesse", déclarait hier soir M. l'abbé Albert Tessier à l'issue de son troisième cours publics aux mardis universitaires.

"La vie urbaine vers 1800", tel a été l'objet de cette leçon du titulaire de la chaire d'Histoire du Canada à l'Université Laval. M. l'abbé Tessier a promené son auditoire à travers les principales villes canadiennes-françaises — Québec, Trois-Rivières et Montréal — et il a brossé un vigoureux tableau de ce qu'était alors la vie sociale et religieuse. "Dans l'ensemble", dit M. l'abbé Tessier, "les centres urbains des alentours de 1800 n'offrent pas un spectacle rassurant, ni au point de vue religieux, ni au point de vue national, ni au point de vue économique".

Un bel auditoire entourait la chaire du distingué professeur. On remarquait au premier rang plusieurs membres du corps professoral universitaire, des prêtres séculiers et réguliers et l'élite intellectuelle de notre ville.

Le champ d'observation est assez restreint, dit en substance M. l'abbé Tessier, puisque dans tout le Bas-Canada il n'y a que trois agglomérations dignes de porter le nom de ville: Québec, Montréal et Trois-Rivières.

"Bien que canadiennes-françaises pour plus des quatre-cinquièmes ces trois villes dépendent presque totalement des britanniques pour leur vie administrative et commerciale. Dans la Capitale, l'administration est aux mains de quelques familles qui gravitent autour du Château Saint-Louis. Les principaux commerçants sont: Patterson & Dyke, Grant & Greenshields, Munro & Bell, Jones, Irvine, McCallum, Hunt, Goudie, Taylor, Pozer, Henderson, etc.. Aux Trois-Rivières, petit bourg d'à peine 2,000 habitants, les juifs Hart sont rois absolus de l'industrie et de la finance. A Montréal, règnent les magnats des fourrures, les bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, et des négociants pleins d'activité : McGill, MacTavish, Molson, Grant, Frobisher, Henry, Richardson, etc..

"Les groupes sociaux sont nettement démarqués, surtout à Québec. Au sommet: les admis au Château; au milieu la petite bourgeoisie anglaise; au bas, la masse canadienne-française. On songe beaucoup plus à faire de l'argent et à s'amuser qu'à se donner à des entreprises de relèvement religieux ou social. La vie intellectuelle est presque nulle et ceux qui s'y donnent ont l'esprit gâté par les influences voltairiennes. En 1805, Monseigneur Plessis constate : "Les fidèles, les plus zélés sont dans les basses classes du peuple. La haute classe des catholiques, conseillers, juges, avocats, marchands de quelque crédit n'est point en général amie du clergé." A Montréal, un petit groupe d'intellectuels avait fondé un cercle littéraire décoré du nom pompeux d'académie. "Cette Académie, écrit monseigneur Camille Roy, ne tarda pas d'ailleurs à se créer d'irréconciliables ennemis. Elle professait pour Voltaire, qui mourut précisément en 1778, une admiration qui ne pouvait être partagée par tous. C'est même à l'occasion de certaines attaques qui furent portées contre Voltaire dans la Gazette littéraire, que l'Académie entra en scène pour venger "cet homme unique dont la mort a plongé toute la République des lettres dans une consternation que la suite des temps ne modérera jamais !"

"Dans l'ensemble, les centres urbains des alentours de 1800 n'offrent pas un spectacle rassurant, ni au point de vue religieux, ni au point de vue national, ni au point de vue économique. Le conférencier s'excuse d'avoir tracé un tableau plutôt sombre: "Je me suis laissé influencer peut-être par mes préférences paysannes et aussi par un besoin de réaction contre les tableaux trop uniformément édifiants qu'on dresse d'habitude sur la vie d'autrefois. Notre histoire compte assez de sommets lumineux pour endurer sans souffrir le contretemps des ombres qui n'enlèvent au tableau, ni sa grandeur, ni sa noblesse."

Nouvelle route dans le comté de Québec

Les municipalités de Beauport-ville, de Giffard, de Beauport-ouest, et de Ste-Thérèse de Beauport, au cours d'une assemblée conjointe tenue hier soir à l'hôtel de ville de Beauport, sous la présidence de M. le commandeur J.-Albert Chrétien, ont adopté une résolution favorisant l'ouverture d'une nouvelle route qui relierait le rang St-Michel au chemin seigneurial de Giffard. Cette route suivrait la voie du C.N.R. sur une distance d'environ 2 milles et demi, et serait d'une grande utilité pour les citoyens de Ste-Thérèse, des rangs St-Michel et St-Joseph, et pour les résidents de l'avenue du Moulin. Les municipalités de Beauportville et de Giffard approuvent le projet mais ne veulent débourser en aucune façon. Cette résolution sera présentée ce matin même à l'assemblée du conseil du comté de Québec, pour être ensuite présentée au ministre de la Voirie, l'hon. Frs-J. Leduc.

Tous les maires des municipalités intéressées ainsi que les membres de leur conseil étaient présents. On remarquait M. le maire Pierre Roy, de Giffard, M. le maire Chs-L. Parent, de Beauport-Ouest, M. le maire J.-F. Paquet, de Ste-Thérèse et M. le maire J.-A. Chrétien de Beauportville.

Les dessins des jeunes publiés dans le "Soleil" seront soumis à un tribunal de trois experts

Pour encourager davantage les jeunes à faire valoir leurs talents par un effort constant et un travail soutenu, le "Soleil" est heureux de leur annoncer qu'un jury de trois membres dont l'autorité est reconnue a bien voulu accepter de juger les oeuvres de nos jeunes amis.

MM. MORISSET, LEMIEUX ET LAPALME

Le plus grand journal de Québec "LE SOLEIL" fut l'initiateur de la publication de dessins de jeunes. Après avoir fait connaitre les noms des jeunes qui s'intéressent au dessin et qui manifestent du talent dans cet art, notre journal a organisé un concours et offre maintenant dix dollars par semaine, soit un dollar à chacun des dix meilleurs dessins envoyés dans la semaine.

Le "Soleil" veut faire davantage et il reçoit à cette occasion la précieuse collaboration de trois artistes dont l'autorité est bien établie, MM. GERARD MORISSET, JEAN-PAUL LEMIEUX et ROBERT LAPALME.

Ces trois artistes ont bien voulu constituer un jury auquel nous soumettrons maintenant les dessins que nous recevons et ces juges feront le choix des gagnants du concours hebdomadaire.

M. GERARD MORISSET, attaché des musées nationaux de France, est directeur de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires de la province :

M. JEAN-PAUL LEMIEUX, diplômé professeur de dessin (premier degré) de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, est professeur de dessin et de peinture à l'Ecole des Beaux Arts de Québec ;

M. ROBERT LAPALME, caricaturiste de réputation, bibliothécaire à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, est aussi professeur à cette institution.

Nos jeunes amis seront fiers de soumettre leurs travaux à ces juges compétents qui pourront discerner les talents et faire un choix judicieux des meilleurs dessins.

Pour rendre encore plus intéressant notre concours de dessins, nous diviserons maintenant EN DEUX SECTIONS les oeuvres envoyées au "Soleil". Une section comprendra LES DESSINS COPIES ; l'autre section sera ouverte à ceux qui enverront une OEUVRE ORIGINALE. Il y aura CINQ PRIX dans CHAQUE SECTION, TOUTES LES SEMAINES.

Nous rappelons à tous nos jeunes amis que leurs dessins doivent être faits à l'encre de Chine, qu'ils doivent être soignés et de dimensions raisonnables. Les dessins doivent être envoyés à l'adresse suivante : CONCOURS DE DESSINS, LE "SOLEIL", QUEBEC.

Cette initiative plaira sans doute à nos jeunes. Non seulement ceux-ci pourront ambitionner de gagner un prix en argent, mais le jugement rendu par les trois autorités qui veulent bien nous prêter leur collaboration sera un encouragement pour ceux qui ont du talent et qui travaillent à le perfectionner.

Nous soumettrons aux trois juges, A PARTIR DE LUNDI PROCHAIN, les dessins que les jeunes enverront au "Soleil".

UN DESASTRE EST CONJURE A ST-ROCH

Le feu éclate dans les ateliers de la Dominion Wood Heel Corporation et menace l'établissement Gale Brothers Ltd.

LA CAUSE

La manufacture Gale Brothers Ltd., au No 518 rue St-Vallier a failli être détruite par un incendie hier après-midi lorsque le feu éclata dans les ateliers de la Dominion Wood Heel Corporation situés au quatrième étage de l'édifice. On croit qu'une étincelle provenant d'un moteur électrique provoquant l'explosion d'un récipient de teinture, a allumé l'incendie au centre de la bâtisse et en un rien de temps les flammes se communiquèrent aux murs, à une fenêtre et au plafond. Grâce au système d'arrosoirs automatiques dont ils sont munis, les établissements Gale Brothers ont été sauvés d'un désastre certain. Un ouvrier qui travaillait à l'endroit où l'explosion se produisit l'a échappé belle. Le feu a été maitrisé en peu de temps, mais les dommages n'en sont pas moins considérables. Une forte quantité de talons a été endommagée. Des dégâts ont aussi été causés par l'eau aux étages inférieurs occupés par la compagnie Gale.

Les employés de la Dominion Wood Heel Corporation, au nombre de 75 environ, ont vécu quelques minutes d'émotion et de crainte lorsque la détonation se produisit et qu'ils aperçurent les flammes qui jaillissaient dans un coin de la manufacture. Le gérant des ateliers, M. E. Froustey, nous a déclaré, hier soir, que plusieurs commandes seront forcément retardées, mais que les employés continueront leur travail comme d'habitude ce matin même.

Deux appels ont été sonnés pour ce commencement de feu. A l'arrivée des hommes de la brigade un jet d'eau fut installé et dirigé vers le quatrième plancher. Les flammes avaient cependant été mises sous contrôle grâce au système d'arrosoirs automatiques et aux extincteurs chimiques, que les employés avaient fait fonctionner. Il était 5 heures 10 environ, hier après-midi, lorsque les pompiers répondirent à l'appel donné à la boite 554. Cet incendie a aussi créé tout un rassemblement sur la rue St-Vallier. Vers 6 heures, les pompiers pouvaient retourner à leurs casernes. Au début de l'incendie, la détonation fut assez forte pour être entendue des employés qui travaillaient au premier étage de l'établissement.

Mort de madame Philippe Couture

Nous apprenons avec regret la mort de madame Philippe Couture (née Azilda Bouchard), épouse de M. Philippe Couture, ancien constable municipal à sa retraite, décédée lundi, le 7 mars, à l'âge de 73 ans et 10 mois, après une courte maladie.

La défunte était une fervente chrétienne et une grande amie des pauvres; elle était membre du Tiers-Ordre, de la Ste-Famille et de l'Apostolat de la Prière. Madame Couture était avantageusement estimée, et tous ceux qui l'ont connue apprendront sa disparition avec un vif regret.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, trois filles : madame Napoléon Fortin (Anna), madame Wilfrid Dubé (Maria) et mademoiselle Blandine Couture; ses gendres, M. Wilfrid Dubé, tailleur de fourrure, et M. Napoléon Fortin, employé du Quebec Power; ses petits-enfants: Liliane, René, et Jean-Louis Dubé; Constant, Jeannine, Jean-Claude, Hélène, Normand et Louis-Philippe Fortin. Lui survivent également : un frère, M. Alphonse Bouchard, télégraphiste, de Régina, Sask.; ses beaux-frères, MM. Xavier et Georges Couture, de Worcester, Mass., Philémon Couture, de Montréal, et Herménégilde Couture, de Québec, M. Jos. Corriveau, de Minneapolis, Minn., Olivier Poulliot, de St-Isidore d'Auckland; ses belles-soeurs, mesdames Wilbrod Couture, de St-Henri-de-Lévis, Georges Couture, de Worcester, Mass., et Herménégilde Couture, de Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de madame Couture auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église St-Roch. Départ de la maison mortuaire, No 92, rue Dorchester, à 8 heures 45, pour l'église de la paroisse et de là au cimetière St-Charles.

"Le Soleil" prie les membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de ses plus vives sympathies.

A Trois-Rivières

Trois-Rivières, 9 (DNC) — Le vote prépondérant de Son Honneur le maire Atchez Pitt a assuré, hier soir, le vote, par le conseil, d'une résolution qui autorise le trésorier de la cité des Trois-Rivières à soumettre à la Canadian International Paper et à la Saint-Lawrence Paper des suggestions pour une entente au sujet des taxes dues, jusqu'au 31 décembre dernier et de celles qui devront être payées entre janvier 1938 et le 31 décembre 1944. Le trésorier, en vertu de cette résolution, devra avertir les deux compagnies que, si les propositions de la ville ne sont pas acceptées par elles avant le 21 mars prochain, les procédures judiciaires devront se continuer.

M. René Gobeil à la Société de Sylviculture aujourd'hui — M. le professeur P.-C. Dagneau inaugure ses cours de Déontologie — Les Sciences Sociales — L'Album biographie des Anciens.

CHEZ LES ETUDIANTS

La prochaine séance du Cercle Laennec vendredi soir—M. Raoul Fréchette a subi une opération — La seconde partie de détail dans la ligue interfacultés.

La Société de Sylviculture

La séance de la Société de Sylviculture aujourd'hui à l'Université suscite un intérêt particulier tant à cause de la distinction du conférencier d'honneur que pour la portée du sujet qu'il a choisi. M. René Gobeil, I.F., Maître ès sciences, chef du Bureau d'Entomologie forestière au Service de la Protection des Forêts, parlera de "L'Entomologie forestière dans Québec en 1937". M. Gobeil compte parmi les anciens qui font le plus honneur à notre Ecole Forestière. Gradué du Collège MacDonald où il a suivi des études spéciales de 1932 à 1934, M. Gobeil a été chargé de délicates charges depuis pour le compte des gouvernements fédéral et provincial. On appréciera sûrement l'avantage de l'entendre aujourd'hui sous les auspices de la Société de Sylviculture. M. Zéphirin Rousseau, I.F., présidera la séance, ce soir, à 8 heures, en la salle de Droit, entrée 17, rue Ste-Famille.

Cours de Déontologie

M. le professeur P.-C. Dagneau, doyen de la Faculté de Médecine, a inauguré hier ses cours de Déontologie aux étudiants de cinquième année. Cet enseignement spécial a lieu à l'hôpital du Saint-Sacrement. Tous les finissants en Médecine suivent les cours.

Sciences Sociales

M. le Dr Jules Dorion, journaliste, parlera de "l'histoire du journalisme catholique" aujourd'hui à l'Ecole des Sciences Sociales. Vendredi soir, M. l'abbé Ferdinand Vandry, professeur à la Faculté de Théologie, continuera ses commentaires sur "le Droit public de l'Eglise". Les cours ont lieu à l'amphithéâtre de Médecine, entrée 17, rue Ste-Famille, à 8 heures du soir. Le public est invité.

L'Album biographique

Chaque jour arrive au Secrétariat général de nouvelles réponses au questionnaire adressé aux Anciens. Dès que toutes les réponses seront entrées, on commencera la préparation de "L'Album biographique des Anciens". Les intéressés sont priés de répondre le plus tôt possible au questionnaire qu'ils ont reçu.

CHEZ LES ETUDIANTS

Au Cercle Laennec

La prochaine séance du Cercle Laennec des étudiants en Médecine vient d'être fixée à vendredi soir prochain. On sait que cette séance sera marquée par la réception de M. le professeur Roméo Blanchet, nouveau directeur du Cercle. M. Gérard Noël, président, souhaitera la bienvenue au nouveau directeur. M. Noël exprimera également la gratitude des étudiants à M. le professeur Roland Desmeules, surintendant de l'Hôpital Laval, qui s'est dévoué durant plusieurs années à l'avancement du Cercle Laennec.

Le conférencier d'honneur sera M. le Dr Marcel Langlois, professeur à l'Université. M. le Dr Langlois parlera de "Pédiatrie". MM. Dominique Gauthier, Marc Lachance, Louis-Philippe Létienne et Jean-Marc Lessard, étudiants en Médecine, présenteront aussi des travaux. La séance aura lieu à l'amphithéâtre de Médecine, à 8 heures.

M. Raoul Fréchette

M. Raoul Fréchette, vice-président du Cercle Laennec, a dû subir une intervention chirurgicale. M. Fréchette est à l'hôpital du St-Sacrement. Son état est satisfaisant. Avec tous les amis de Fréchette, nous formulons des voeux pour son prompt rétablissement.

Arts vs Médecine

La prochaine rencontre de la Médecine et des Arts dans la seconde partie de détail de la Ligue interfacultés provoque bien des commentaires. On sait que la Médecine a remporté la première manche de cette série deux dans trois. Si elle triomphe samedi, elle conservera le championnat qu'elle détient depuis deux ans déjà. La partie aura lieu à l'Aréna samedi soir, à 8 h. 30.

LES INSTITUTRICES

Le "Soleil" publiait nier le compte-rendu d'une entrevue des instituteurs et institutrices avec les membres de la Commission Scolaire à l'hôtel de ville où l'on parla d'un contrat collectif entre les parties intéressées.

Pour l'information des instituteurs et des institutrices et de toutes les personnes intéressées à cette question, nous sommes heureux de publier aujourd'hui le texte du contrat suggéré.

Voici le texte de ce contrat:

Convention collective de travail intervenue entre :

D'une part, le **Bureau de Commissaires** d'écoles catholiques romains de la Cité de Québec

D'autre part, le Syndicat professionnel des institutrices catholiques de Québec.

DEFINITIONS

Dans la présente convention,

1) les mots : **LE BUREAU**, signifient le Bureau de commissaires d'écoles catholiques romains de la Cité de Québec.

2) les mots : **LE SYNDICAT**, signifient le Syndicat professionnel des institutrices catholiques de la Cité de Québec.

3) le mot : **INSTITUTRICES**, signifie : Une laïque diplômée du Département de l'Instruction publique de la Province de Québec, et titulaire d'une classe régulière sous le contrôle du Bureau de Commissaires d'Ecoles catholiques romains de la Cité de Québec.

4) le mot : **PERMANENTE**, signifie : toute institutrice qui est à l'emploi du Bureau depuis 5 ans comme titulaire d'une classe régulière ou chargée de l'enseignement d'un ou de quelques spécialités.

5) le mot: **REGULIERE**, signifie: toute institutrice qui est à l'emploi du Bureau depuis moins de 5 ans comme titulaire d'une classe régulière ou chargée de l'enseignement d'une ou de quelques spécialités.

6) le mot : **SUPPLEANTE**, signifie : une institutrice laïque non titulaire d'une classe régulière.

1. — **Reconnaissance syndicale.** — Le Bureau reconnaît que le Syndicat professionnel des Institutrices catholiques de Québec a la personnification morale et l'autorité nécessaire pour représenter tous ses membres et chacun d'eux, parler en leur nom et disposer de leurs intérêts professionnels et communs.

2. — **Clause de préférence.** — Les Institutrices laïques qui seront à l'emploi du Bureau devront être des membres cotisants du Syndicat professionnel des Institutrices catholiques de Québec.

3. — **Le nombre d'institutrices.** — Sur l'ensemble des Institutrices religieuses et laïques, à l'emploi du Bureau comme directrices, sous-directrices, titulaires de classes régulières ou de cours spéciaux, il devra y avoir continuellement au moins 33 1-3% d'Institutrices laïques. Leur nombre ne devra jamais être inférieur à 150.

4. — **Permanentes — Suppléantes.** — 1) Une Institutrice qui aura été à l'emploi du Bureau comme titulaire d'une classe régulière depuis 5 ans deviendra automatiquement employée permanente.

2) Le Bureau devra respecter la liste d'après l'antériorité des membres y inscrits. Il devra les faire travailler à tour de rôle. La première sur la dite liste devra la

(Suite à la page 6, 7e col.)

DES VISITES RECIPROQUES D'ETUDIANTS

Les étudiants de l'Ecole supérieure de Commerce, et leurs confrères de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, échangeront des visites.

RECEPTIONS

Les étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec et leurs confrères de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de la Métropole viennent de décider l'organisation de visites réciproques. Les étudiants montréalais seront prochainement l'objet d'un enthousiaste accueil à Québec. Les étudiants projettent également d'adopter les mêmes couleurs emblématiques à Québec et à Montréal.

Ces intéressantes initiatives sont le résultat d'une rencontre de ces deux groupes d'étudiants dans la Métropole en fin de semaine. M. Lucien Tremblay, président des étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec, dirigeait l'ambassade. La rencontre a été des plus cordiales et les étudiants montréalais ont offert à leurs amis de la vieille capitale un dîner à l'hôtel Pensylvania. La réception avait été organisée par M. Monette, président des étudiants montréalais, avec la collaboration de MM. Uberto, trésorier, Fortier, secrétaire des affaires étrangères, Guertin, secrétaire de la promotion de 3e année; Pinsonneault, rédacteur de la Revue Commerciale. M. Ste-Marie, secrétaire des Hautes Etudes Commerciales, a également eu de délicats égards pour les visiteurs, et il les a conduits à travers les divers départements de l'Ecole.

Au cours de leurs entretiens les deux groupes ont décidé en outre d'échanger les revues publiées sous les auspices de leur école respective.

Sous la direction de M. Paul-Henri Guimont, LL. Sc., M.A., de Clément & Guimont Inc., professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce et à l'Université Laval, les étudiants ont visité plusieurs établissements industriels et d'affaires. La firme Sherwin Williams, avec une recommandation spéciale de M. D.-A. Patterson, a fait une belle réception aux étudiants. M. Rosario Vincent, directeur du service français, les a conduits à travers les divers départements de cette grande industrie de peinture. Les visiteurs ont été reçus à dîner. La compagnie adressera à l'Ecole Supérieure de Commerce un "synopsis" de ses opérations.

Par un privilège tout spécial, les étudiants Québecois ont pu aussi visiter les édifices de la Bourse de Montréal et du Curb.

Participaient à cette excursion en outre de M. Lucien Tremblay, président des étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce, MM. Yvan Nadeau, Raymond Huot, Robert Nadeau, Paul Beaulieu, Gustave Bédard, Allan Hardy, Alexandre Couture et Jean-Paul Thibeault.

Une ligne océanique

Ottawa, 9. — (P. C.) Malgré l'opposition du sénateur Meighen, le leader de l'opposition, le Sénat a adopté hier soir en deuxième lecture le bill du gouvernement destiné à autoriser les Trans-Canada Air Lines à participer à l'établissement d'un service aérien entre le Royaume-Uni, l'Irlande et le Canada. M. Meighen soutint que le développement aérien allait nuire aux chemins de fer et que le Canada devait laisser les pays plus riches que lui faire les expériences en aviation commerciale.

LA FETE DU PATRON DES IRLANDAIS

De brillantes manifestations marqueront la célébration de la fête de Saint-Patrice dans la colonie irlandaise de la Vieille Capitale.

MESSE ET BANQUET

Les Irlandais de notre ville célébreront encore cette année avec grand éclat la fête de St-Patrice. Un grand banquet sous les auspices de The Ancient Order of Hibernians and Ladies Auxiliary aura lieu au Château Frontenac. Toute l'élite de la colonie irlandaise y sera présente. Des personnalités civiles et politiques adresseront la parole au cours de cette brillante manifestation.

Le 17 mars, jour de la célébration de la fête, Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, assistera à une grand'messe solennelle qui sera célébrée à 10 heures en l'église de la rue McMahon. C'est le R. P. Patrick Gallery, C.S.S.R., curé de la paroisse St-Patrice, qui officiera à la cérémonie et le sermon de circonstance sera prononcé par le R. P. G. Daly, C.S.S.R., de Toronto.

Plusieurs dignitaires ecclésiastiques assisteront à cette cérémonie religieuse. Au nombre des personnalités civiles qui seront présentes mentionnons: l'hon. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province; l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre; les honorables ministres Coonan et Paquette, sir Charles Fitzpatrick, l'hon. Cyrille Delâge, MM. Charles Delagrave, M. P.P., Frank Dinan, échevin, Harry Quart, M. Leonard, M. Kaine, M. Sheehy, E.-C. Burns et un grand nombre d'autres. Plusieurs autres manifestations, qui auront lieu au cours de la journée, marqueront cette célébration.

Auto retrouvée

L'automobile "Nash" de M. Pierre Borne, qui avait été volée, lundi soir dernier, sur la rue de la Couronne, a été retrouvée, hier matin, par M. L. Desourdy, sur la rue Du Pont.

IMPOSANTES OBSEQUES DE J. MACBRIEN

Le premier ministre du Canada, le ministre de la Justice et le chef de l'opposition assistent aux funérailles avec une foule immense.

A BOTWOOD

Ottawa, 9, (P. C.). — Les citoyens les plus éminents du Canada ont rendu hier un magnifique hommage à la mémoire de Sir James MacBrien, commissaire de la gendarmerie royale, décédé à Toronto des suites d'une longue maladie. Les restes mortels de ce militaire de renom ont été inhumés dans le cimetière Botwood, ici, où reposent déjà les cendres de plusieurs des fils les plus éminents de notre pays.

Ses funérailles ont donné lieu dans la capitale à la plus grande parade de soldats et d'anciens combattants depuis celles de feu sir Arthur Currie il y a cinq ans à Montréal.

Le gouverneur général était représenté par le colonel H.-Willis O'Connor et il y avait de plus dans le cortège : le premier ministre, M. Mackenzie King; le ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, et d'autres ministres du cabinet ainsi que M. R.-B. Bennett, ancien premier ministre conservateur, et plusieurs anciens ministres de son cabinet. Le corps diplomatique y était au complet.

Le service funèbre a eu lieu dans la cathédrale de la Christ Church et la nef était remplie de civils, de militaires et de gendarmes royaux.

Le cortège s'ébranla vers le cimetière à 3 heures de l'après-midi et au même moment retentit le premier des 13 coups de canons, tirés à intervalles d'une minute, qui ponctuèrent les accords des marches funèbres.

Le défilé fut imposant. A eux seuls, les militaires, les anciens combattants, les policiers et les gendarmes royaux qui précédaient le caisson d'artillerie formaient une colonne longue d'un demi-mille.

Agréable soirée au Patronage hier

Sous la direction du R. F. H. Béland, hier soir, un groupe d'artistes amateurs interprétait, à la salle du Patronage St-Vincent de Paul, la fine comédie "Le Moulin du Chat qui Fume". Les principaux interprètes étaient MM. Ph. Guay, Ros. Labrecque, Art. Wright, Luc. Morissette, Jos. Lacouline, Chs-H. Paquin. Ils s'acquittèrent avec succès de leur rôle et furent très applaudis.

Mentionnons aussi au programme de la soirée, l'orchestre dirigé par le R. F. R. Painchaud, l'exécution de sauts et de pyramides par un groupe de gymnastes, les tours de jongleries de M. Roger Blouin.

A la fin de la soirée, le R. P. Bolduc adressa la parole et remercia tous ceux qui avaient participé à assurer le succès.

Voler en aveugle

Par temps bouché, les aviateurs sont souvent obligés de "voler en aveugles" . . . de se fier aux instruments plutôt qu'à la visibilité et aux points de repère établis sur terre. Bien qu'ils soient merveilleux de précision, ces instruments n'en constituent pas moins le second choix dans la navigation aérienne.

Les acheteuses qui courent d'un magasin à l'autre sans consulter en premier lieu les annonces de ces magasins "volent en aveugles" elles aussi. Et bien inutilement. Les annonces que publie *LE SOLEIL* sont insérées dans ce journal pour vous guider, pour vous faire arriver en toute sécurité aux ports de la valeur.

Etudiez-les dans le confort de votre demeure . . . tracez votre itinéraire avant de coiffer votre chapeau et de mettre dans votre sac à main la clef de la maison. Comparez les produits offerts, leurs prix, leurs avantages généraux. Lorsque vous partirez pour faire votre tournée de magasinage, vous saurez à quoi vous en tenir sur ce qu'on vous montrera, sur ce que vous voudrez faire envoyer chez vous.

Faites en sorte que les annonces vous servent de guides pour vos emplettes. Rien de plus pratique que de suivre cette ligne de conduite.

Lisez les annonces que publie tous les jours

LE SOLEIL